هكذا من الأصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 363

40 PAGES

— VENDREDI 26 MAI 1978

Crise politique à la Mutuelle nationale des étudiants de France

Lire page 14 l'article de BERTRAND LE GENDRE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 20 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

• ZAIRE

Les parachutistes français quittent Kolwezi pour Lubumbashi avant de regagner la France

Un communiqué publié ce jeudi 25 mai par le ministère français de la défense indique : « Dans l'accomplissement de la mission qui lui est assignée, le 2e R.E.P. va quitter progressivement Kolwezi pour Lubumbashi. Ce mouvement s'effectue en liaison avec l'armée zaïroise ».

Dans les milieux informés on précise qu'il ne s'agit pas de tenter une deuxième opération militaire à Lubumbashi, mais d'établir une escale en direction de la métropole. Ce transfert pourrait prendre deux à trois jours en raison de la distance séparant les deux villes — environ 300 kilomètres — et de l'importance des matériels à acheminer.

On estime à Paris qu'il n'y a plus beaucoup d'espoir de retrouver vivants les disparus. Pour sa part, le ministère de la défense souligne que la légion étrangère a rempli sa mission, qui était l'évacuation des Européens de Kolwezi.

Le bilan est toujours de quatre légionnaires tués. Les victimes des rebelles sont au nombre d'environ deux cents morts européens et plus d'un milliers d'Africains. Environ quatre cents rebelles ont été tués. Il est toujours impossible d'établir le nombre exact des Européens disparus.

Un détachement de légionnaires a déjà pris contact avec la population de la ville de Likasi, sur la route de Lubumbashi. Cette population paraîtrait assez inquiète.

Sur le plan diplomatique, la tension entre Bruxelles et Kinshasa s'est apaisée. « *Il n'y a plus de malentendu* », a déclaré le général Mobutu à l'issue du déjeuner qu'il a offert mercredi à Paris au premier ministre belge, M. Tindemans.

Le ministre belge de la justice a interdit jeudi à Bruxelles une conférence de presse du Mouvement Action pour la résurrection du Congo (MARC). On estime généralement à Bruxelles que M. Tindemans s'est engagé, lors de sa rencontre avec M. Mobutu, à mettre fin à l'activité de l'opposition zaïroise en Belgique. Le chef de l'Etat zaïrois devait tenir une conférence de presse à Paris, ce jeudi après-midi 25 mai. L'Agence Tass avait accusé la France de vouloir organiser une « gendarmerie africaine » au service du néocolonialisme, et le président Boumediène a critiqué vivement les chefs d'Etat qui ont participé au « sommet » franco-africain de Paris.

(Lire pages 3 et 4.)

M. Carter et le continent noir

Avec la simplicité de cœur qui le caractérise, M. Barry Goldwater, sénateur républicain de l'Arizona, vient de reprocher à M. Carter « de n'avoir rien compris à ce qui s'était passé en Angola, de refuser son soutien au gouvernement de Rhodésie et d'insulter nos amis d'Afrique du Sud ». M. Dick Clark, sénateur démocrate de l'Iowa, président de la sous-commission des affaires étrangères pour l'Afrique, qui contribua au début de 1976 à faire avorter les tentatives américaines de contrer l'avance du M.P.L.A. en équipant en sous-main ses concurrents, laisse entendre, après des entretiens au plus haut niveau, que M. Carter envisageait de revenir sur l'abstention imposée à son prédécesseur, M. Gerald Ford. Le président en exercice se trouve donc suspecté publiquement de ronger son frein et de caresser des projets d'intervention indirecte (un grand royaume arabe servant éventuellement d'intermédiaire) sur les points les plus chauds du continent noir.

Il est vrai que la « passivité » américaine *face* aux agissements « déstabilisateurs » qui travaillent l'Afrique offre un spectacle décourageant aux fidèles de l'Amérique, et que, à l'intérieur des Etats-Unis, elle provoque, même dans les milieux hostiles aux aventures à l'ancienne mode, un sentiment de malaise. M. Carter n'y est pas resté insensible. Il n'a pas caché ces derniers temps qu'il lui paraissait urgent de réexaminer et de refondre les quelque trente textes législatifs, sous forme de lois ou d'amendements, qui brident sa liberté de mouvement, en Afrique et ailleurs.

Cette tutelle n'excède-t-elle pas le pouvoir « d'avis et d'assentiment » que la Constitution des Etats-Unis reconnaît au Sénat en matière de politique étrangère ? Que reste-t-il de la marge de manœuvre d'une grande puissance quand ses rivales savent d'avance jusqu'où elle peut se risquer sans se faire automatiquement désavouer par sa représentation nationale ? Après la « pactomanie » de l'époque Dulles et les abus couverts, à l'extérieur comme au-dedans, par un « privilège de l'exécutif » hypertrophié, les Etats-Unis sont-ils condamnés, en expiation des excès précédents, à une politique de « pas comptés » ?

On frôle en l'occurrence le *détournement de compétence*. Souvenons-nous qu'en janvier de cette année une trentaine de sénateurs, et non des moindres, se sont rendus de leur propre chef à Panama pour y « réécrire » certains articles et additifs des traités conclus sur l'avenir du canal avec le général Torrijos — court-circuitant en toute innocence la procédure normale.

Le problème ne serait pas grave si la Maison Blanche jouissait de la plénitude de l'autorité morale sans laquelle elle est un monument vide. Alors, le dialogue avec le Congrès — nonobstant les textes en vigueur — prendrait un autre ton et un autre tour. Mais M. Carter n'a pas encore réussi à souder une équipe et à donner une impulsion cohérente à ses bonnes intentions. Ainsi, tandis qu'il se plaint des limites posées à son champ d'action en Afrique, son ambassadeur auprès des Nations unies, M. Andrew Young, déclare à la télévision que « le président n'a pas les mains liées ».

L'« étude interministérielle » ordonnée par M. Carter pour savoir au juste les engagements qu'il peut assumer et ceux qui seraient incompatibles avec les dispositions préventives adoptées par le Congrès, sous la pression des crises récentes, permettra sans doute de clarifier quelque peu le statut présidentiel. Quant à savoir si cela sera suffisant pour désempêtrer le Gulliver américain...

AU JOUR LE JOUR

Le rêve africain

Dix-sept ans... dix-huit ans déjà... Le rêve africain parcourait le monde, de l'Europe aux Etats-Unis d'Amérique, le rêve des Etats-Unis d'Afrique...

Ce n'était qu'un rêveur qui passait, comme le vent chaud du tropique, comme le vent. Il croyait aux hommes, à ceux qui croyaient en Dieu et à ceux qui n'y croyaient pas, aux Blancs et aux Noirs, aux Rouges et aux Blancs ; car il rêvait, il rêvait de son peuple libre avec l'aide de tout le monde, puisqu'il rêvait que tout le monde aimait la liberté.

Il en est mort, de son rêve.

Dix-sept ans déjà... Je ne me souviens plus si le jour où nous apprîmes que nous avions laissé assassiner Patrice Lumumba avaient monté aussi les cours du cuivre...

PABLO DE LA HIGUERA.

• NATIONS UNIES

M. Giscard d'Estaing propose la réunion d'une conférence sur le désarmement en Europe

M. Giscard d'Estaing expose, ce jeudi 25 mai, devant l'Assemblée générale des Nations unies réunie en session spéciale, ses propositions de désarmement « avec le concours de tous », « sous le contrôle de tous » et « au bénéfice de tous ».

La France propose notamment la création d'un institut mondial de recherche sur le désarmement, d'une commission permanente du désarmement réunissant tous les membres de l'ONU, d'un comité de négociation restreint rattaché à l'ONU et d'une agence internationale de satellites de contrôle. D'ici cinq ans, devait-il indiquer, la France et d'autres pays disposeront, outre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., de tels satellites.

Le président de la République devait préconiser la réunion de conférences régionales du désarmement. Il saisira sans délai les trente-cinq participants de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) d'un projet pour une telle réunion destinée d'abord à renforcer la confiance entre les pays européens.

Mercredi, M. Mondale, vice-président des Etats-Unis, a proposé la création d'une force de réserve des Nations unies pour le maintien de la paix. Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, prend la parole également ce jeudi, après M. Giscard d'Estaing.

Washington suggère que l'ONU soit dotée d'une force de réserve

De notre envoyé spécial

New-York (Nations unies). — Si le tiers-monde et les non-alignés attendent avec intérêt les propositions françaises (déjà connues dans leurs grandes lignes) que M. Giscard d'Estaing expose ce jeudi 25 mai devant l'Assemblée des Nations unies, il n'en va pas de même des deux Super-Grands.

Ni le président Carter ni M. Brejnev n'ont fait le voyage de New-York. Les Etats-Unis et l'Union soviétique n'apprécient guère de voir mettre en cause leur approche bilatérale de la limitation des armements au bénéfice d'une conception multilatérale. Quoi qu'en disent en public Américains et Soviétiques, c'est aux négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT) qu'ils entendent donner la priorité, ainsi qu'à une approche « bloc à bloc » du problème du désarmement. On en aura sans doute une preuve supplémentaire avec les entretiens Carter-Gromyko prévus pour samedi 27 mai à la Maison Blanche.

Dès mercredi, en tout cas, le vice-président Mondale, qui avait été délégué à New-York par M. Carter, n'a pas laissé prévoir une évolution du point de vue américain. Il est peu probable qu'il en aille différemment de M. Gromyko — qui prend la parole ce jeudi après-midi.

JACQUES ALMARIC.

(Lire la suite page 8.)

• CHINE

Les relations avec Hanoï se dégradent

Les relations sino-vietnamiennes se dégradent de plus en plus. Dans une déclaration publiée mercredi 24 mai, Pékin accuse Hanoï d'avoir « persécuté » les Chinois résidant au Vietnam et d'avoir obligé « plus de soixante-dix mille » d'entre eux à partir.

Ces accusations sont portées au moment où la Chine déploie une grande activité diplomatique pour contrecarrer l'« hégémonisme » soviétique. Pékin reproche au Vietnam d'être l'instrument de l'U.R.S.S. en Asie du Sud-Est.

De notre correspondant

Pékin. — La déclaration chinoise du mercredi 24 mai fait voler en éclats la façade de rapports « amicaux » sinon « fraternels » que, de part et d'autre, on s'était plus ou moins efforcé de préserver. Pékin accuse les autorités vietnamiennes d'avoir « *frappé d'ostracisme et persécuté* » les ressortissants chinois résidant au Vietnam et d'avoir procédé à leur « *expulsion massive* » de manière « *délibérée et planifiée* ».

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 7.)

Seize ans de régime militaire en Birmanie

La Birmanie, l'un des pays les plus « fermés » de la terre, est accusée de refouler vers le Bangladesh des dizaines de milliers de musulmans.

Le régime militaire installé depuis seize ans à Rangoon a banni toute opposition légale et interdit toute vie politique. Aussi bien les luttes d'influence sont-elles circonscrites à la hiérarchie de l'armée — principale force du pays — qui contrôle les leviers de commande de l'administration et de l'économie.

Cependant, les progrès de la « voie birmane vers le socialisme » se révèlent très lents, tandis que se développe une économie parallèle. Dans une série de trois articles, notre envoyé spécial, Patrice De Beer, fait le point de la situation dans ce pays.

(Lire page 5.)

Les crises africaines et les interventions françaises

par PIERRE MESSMER (*)

Dans les conflits armés dont l'Afrique est de plus en plus souvent le théâtre, les interventions extérieures sont de plus en plus fréquentes.

Sans parler de l'Egypte, engagée au Proche-Orient, sept pays d'Afrique au moins connaissent des crises qui menacent leur équilibre intérieur et, pour certains, leur existence :

— Le Maroc et la Mauritanie, soutenus par la France, combattent le Polisario auquel l'Algérie procure des armes et des bases sur son territoire ;

— Le Tchad, malgré la coopération militaire française, a perdu le contrôle de tout le nord du pays où les Toubous, aidés par la Libye, sont les maîtres ;

— Le Zaïre, aidé par la France, n'est pas capable de s'opposer aux incursions des « Katangais » venus d'Angola ou de Zambie et prêts à y retourner... jusqu'à la prochaine fois ;

— L'Angola a besoin du concours des soldats cubains et des techniciens est-allemands pour écraser les partisans de l'UNITA encouragés par l'Afrique du Sud ;

— La Rhodésie semble impuissante contre les bases rebelles en Mozambique ;

— L'Ethiopie, soutenue massivement par l'U.R.S.S. et Cuba, est engagée dans une véritable guerre contre la Somalie et les « sécessionnistes » érythréens, aidés par le Soudan et plusieurs Etats arabes.

L'Afrique connaît la crise la plus grave de son histoire depuis la fin de la colonisation, parce qu'elle est redevenue l'enjeu des impérialismes.

Ni la France ni l'Europe ne peuvent s'en désintéresser.

Quand il arrive, comme à Kolwezi, que les Blancs soient victimes de règlements de comptes entre des gouvernements et leurs adversaires, qui a le droit de condamner une intervention pour sauver des vies humaines ?

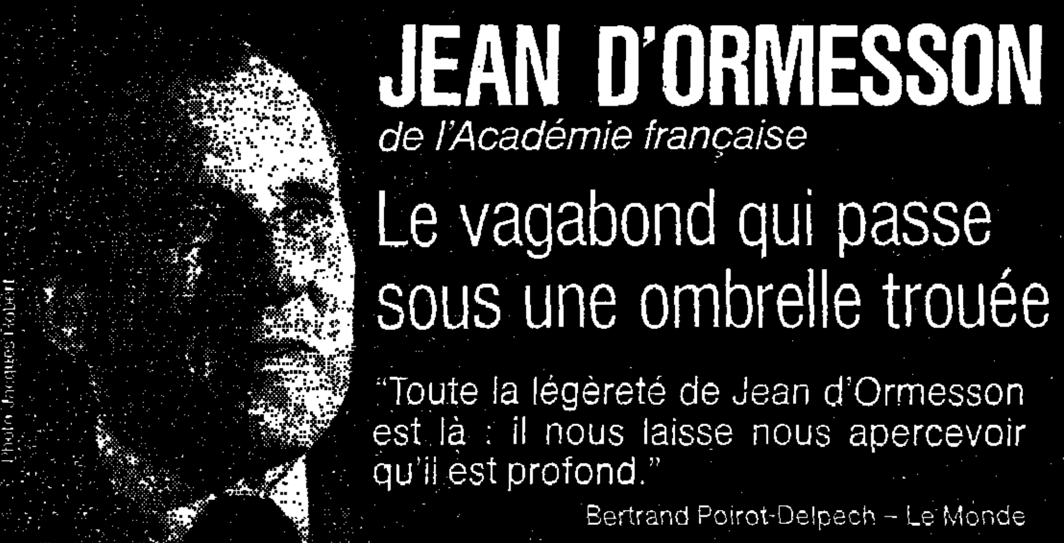
Et surtout, l'avenir de l'Europe et celui de l'Afrique sont tellement liés que notre devoir, sans même parler de notre intérêt, nous commande d'aider les gouvernements africains qui se déclarent nos amis et veulent le rester.

Quand l'aide est technique, économique ou financière, il n'est pas très difficile de se mettre d'accord ; quand il s'agit d'actions militaires, chacun comprend ou sent qu'on entre dans une autre dimension, celle de la guerre.

Si les événements nous contraignent à intervenir militairement, fixons, autant que possible, des conditions et des limites.

(*) Ancien premier ministre.

(Lire la suite page 2.)



«LE RECOURS DE LA MÉTHODE», DE MIGUEL LITTIN

Portrait d'un petit dictateur

Du beau livre d'Alejo Carpentier, dont l'intrigue se déroule entre 1910 et 1923 et qui raconte les plaisirs, les exactions et les crimes d'un dictateur sud-américain, Miguel Littin a tiré un film riche en péripéties, où l'on retrouve la sève romanesque, l'humour, la cruauté, le frémissement de l'œuvre originelle, mais que sa longueur excessive rend parfois pesant et auquel il manque la séduction inimitable du style de Carpentier.

A sa capitale quelque peu pouilleuse, le dictateur, qu'on appelle plus dévotement le « premier magistrat », préfère Paris. Paris, Ville Lumière et ville des lumières, où il possède un hôtel particulier rue de Tilsitt, et dont il fréquente avec délectation — car il se pique d'une culture encyclopédique — les salons littéraires et artistiques. Dont il fréquente également les élégants bordels, celui tout particulièrement où l'attend une « religieuse » très complaisante.

L'ennuyeux quand on est « premier magistrat » et chef des armées, c'est qu'on ne peut jamais compter sur ses ministres et sur ses généraux. Il y en a toujours un qui, dans l'espoir de prendre votre place, soulève quelques régiments, envahit des provinces et promet aux compagnies américaines (l'United Fruit, par exemple) plus encore que vous ne leur avez accordé. Alors, il faut quitter la rue de Tilsitt, regagner la terre natale, revêtir un uniforme et, à la tête des troupes restées fidèles, mater la rébellion en pendant, en égorgeant, en étripant des milliers de « salauds ». Alors, il faut se transformer en « boucher sanglant », ce qui est désagréable et vous vaut une « mauvaise presse » dans les milieux intellectuels parisiens.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 27.)

idées

AFRIQUE

KATANGA

par le colonel
ROGER TRINQUIER

LE Zaïre a une superficie égale à celle de l'Europe des Six plus l'Angleterre. Sa population est à peine de vingt-cinq millions d'habitants. Le Shaba (ancien Katanga) est grand comme la France moins la Corse. Il a un million huit cent mille habitants. Ce sont des pays comme beaucoup de pays africains vides de populations.

La Belgique a reconnu l'indépendance du Congo (aujourd'hui le Zaïre) en janvier 1960. Dès le mois de juillet 1960, le Katanga proclamait son indépendance et devait la garder pendant deux ans.

Pourquoi ?

On a dit que le Katanga (le Shaba) était un véritable scandale géologique. Il renferme 60 % de l'uranium du monde, 73 % du cobalt, 8 % du cuivre, sans compter une foule de minerais rares et facilement exploitables. C'est la province la plus excentrique de l'ancien Congo belge. Aucune voie ferrée, aucune route, aucune voie navigable ne relie sa capitale, Lumumbashi (anciennement Elisabethville), à la capitale du Zaïre (autrefois Léopoldville). Ces deux villes sont éloignées de 1 600 kilomètres, la distance de Paris à Minsk, en Russie blanche. Plus de deux cents ethnies différentes par la race, les mœurs, la langue, les séparent.

Pendant la période coloniale, la Belgique n'a formé aucun cadre de haut niveau. Le gradé le plus élevé de la force publique mise sur pied par les Belges était le sergent-chef Mobutu.

La France avait formé de nombreux cadres de valeur ; certains ont occupé à Paris des postes ministériels importants. Elle a formé des militaires de tous grades dans les mêmes écoles que leurs camarades métropolitains. Elle a cependant divisé son ancien empire africain en douze Etats indépendants. Cette solution correspondait aux possibilités des nouveaux Etats, qui durent cependant recevoir un apport important de cadres européens pour s'administrer normalement.

Espérer faire de l'immense Congo belge un seul Etat indépendant et centralisé ne pouvait être qu'une vue de l'esprit. C'est pourtant la solution qu'ont adoptée les Belges. Ils espéraient ainsi mieux défendre l'ensemble de leurs intérêts sur tout le Congo.

Un certain M. H...

Le 11 juillet 1960, Moïse Tshombe, élu président de l'Assemblée régionale du Katanga, proclama l'indépendance de son pays, soutenu par tous les élus katangais. Pour défendre son nouvel Etat menacé par les Belges, le gouvernement installé à Léopoldville et par l'ONU, le Katanga avait besoin d'une armée moderne. Le 5 janvier 1961, il me demandait de l'organiser. Après avoir reçu l'approbation du gouvernement français, j'acceptai et quittai l'armée française pour remplir cette nouvelle mission. L'assassinat de Lumumba, ancien premier ministre du Congo, amena le gouvernement français à me retirer son appui. Dès lors, face à l'hostilité des Belges et de l'ONU, il devenait impossible de remplir la mission que j'avais acceptée. Ils firent des pressions telles sur le gouvernement du Katanga qu'ils l'obligèrent à demander mon retour en France.

C'est alors que le secrétaire général de l'ONU, un Suédois, M. H..., dont la famille avait d'importants intérêts au Congo, décida d'appuyer par tous les moyens la solution belge.

En août 1961, il dirigea sur le Katanga un véritable corps expéditionnaire, composé essentiellement de Suédois et d'Irlandais, pour mettre fin par la force à l'indépendance du Katanga.

Après quelques succès initiaux, les troupes de l'ONU furent battues par la petite armée katangaise dirigée par le commandant Folque et les quelques cadres européens que j'avais laissés au Katanga après mon départ. Une compagnie irlandaise dut mettre bas les armes et se rendre sans conditions. Cette capitulation jeta la consternation chez les conseillers de M. H..., qui dut demander un armistice au président Tshombe. Cette victoire paraissait assurer d'une façon définitive l'indépendance du Katanga.

Quelques mois après cet échec, M. H... disparaissait dans un accident d'aviation en se rendant au Katanga pour rencontrer le président Tshombe.

C'est alors que les Etats-Unis, sous le couvert de l'ONU, prirent directement l'affaire à leur compte. Ils obligèrent d'abord le gouvernement katangais à se séparer de ses cadres européens. Ils mirent sur pied un corps expéditionnaire de dix-huit mille hommes, qu'ils transportèrent au Katanga. Les troupes européennes leur paraissant peu sûres pour accomplir cette mission, ils firent appel à des unités éthiopiennes, indiennes, malaisiennes, philippines... Sans ses cadres européens la petite armée katangaise devenait une proie facile et fut rapidement écrasée. La résistance armée ayant cessé, toutes les villes furent déclarées villes ouvertes. Mais les troupes de l'ONU les considérèrent comme des villes conquises. Tous les prisonniers furent d'abord massacrés ; puis cette soldatesque se livra à des exactions abominables, tuant sans distinction hommes, femmes et enfants, pillant et violant tout ce qui leur tombait sous la main. La grande presse mondiale garda un silence coupable.

A cette époque, l'Angola était encore une colonie portugaise. Aujourd'hui, c'est un Etat indépendant. L'intervention des militaires cubains en a fait un Etat totalitaire favorable à la Russie. Les Russes appliquent méthodiquement une stratégie qui doit les amener à contrôler progressivement toute l'Afrique. Ayant pris pied en Angola, ils visent maintenant les immenses richesses du Shaba.

Ils exploitent le patriotisme des anciens soldats du président Tshombe, qui, après leur défaite, se sont réfugiés en Angola. Armés par les Russes, entraînés par les Cubains, ils se sont lancés, il y a quelques mois, à la conquête du Shaba. Repoussés par les troupes marocaines transportées par l'aviation française, il leur a suffi de quelques mois pour monter une nouvelle opération avec des moyens plus importants.

L'intervention des parachutistes français a permis de reprendre le contrôle de Kolwezi et de sauver la plupart des cadres européens. Mais les installations matérielles ont été détruites. L'exploitation des mines est arrêtée pour de longs mois et peut-être définitivement. Cette opération est donc un important succès pour les Russes.

Cette mission humanitaire ayant été remplie par la France, il n'est pas dans notre intérêt de s'éterniser dans cette région. Les assaillants ont pu se replier sur des bases sûres et pratiquement sans pertes. Il leur suffira de quelques mois pour monter une nouvelle opération ; sur un terrain qui leur est favorable, la surprise jouera toujours en leur faveur. La Russie ne manquera pas de proclamer que ces soldats se battent pour l'indépendance de leur pays, ce qui est d'ailleurs une réalité.

Pour résoudre ce grave problème, il faut avoir le courage de l'étudier dans son ensemble et ne pas masquer complaisamment les réalités. C'est un fait que les Cubains installés en Angola par les Russes sont les meneurs du jeu. Pour clarifier la situation, il est indispensable de les renvoyer chez eux. Mais seul un corps international important pourrait le faire. Ce point acquis, il est évident que le Shaba doit recouvrer son indépendance. Le problème ne serait pas résolu en le replaçant sous le régime du général Mobutu, qu'il déteste.

Cependant, nous ne devons pas oublier qu'entre les deux guerres, nous avons, par lâcheté, laissé les pays pacifistes s'emparer, sans opposition sérieuse de notre part, d'immenses territoires. Nous avons ainsi perdu la plupart de nos alliés. Nous ne sommes intervenus qu'à la dernière extrémité, lorsque le danger était à notre porte et notre sécurité directement menacée. Nous connaissons le résultat de cette politique de faiblesse.

Civis romanus sum

par
GABRIEL MATZNEFF

TANT que ce sont les Noirs qui meurent, les guerres d'Afrique n'intéressent personne. S'il n'y avait pas d'Européens au Zaïre, le conflit qui déchire présentement ce pays ne susciterait pas chez nous un tel émoi. Lorsque l'Angleterre a, en plein vingtième siècle, massacré les peuplades Mau-Mau, la conscience universelle n'est pas sortie de son sommeil douillet. Seuls les cadavres blancs nous empêchent de dormir.

Il serait instructif de lire, à la Bibliothèque nationale, les articles que la presse française consacra en 1900 aux légations européennes assiégées, à Pékin, par les vilains Boxers jaunes, ainsi qu'à leur délivrance par la vaillante armée blanche, composée de soldats français, russes et anglais. Je pense qu'à quelques variantes près, on retrouverait le ton cocardier avec lequel sont aujourd'hui célébrés les exploits africains de nos parachutistes. Soixante-dix-huit ans ont passé, les illusions coloniales se sont évanouies dans le néant de l'histoire, mais l'Occident continue impavidement de gendarmer le monde, et de voler, dans tous les points du globe, au secours de ses enfants menacés par les barbares.

Cette bonne conscience de l'Occident vient de loin. Elle remonte à l'époque où l'atteinte à la vie d'un citoyen de Rome était ressentie comme un outrage à la majesté de l'empire et au respect que toutes les nations devaient éprouver pour le nom romain. Déroulant les crimes de Verrès, Cicéron écrit : « Des citoyens romains étaient indignement étranglés dans la prison. En vain, ils s'exclamaient : « *Je suis citoyen romain.* » Ce cri puissant, que tant d'autres n'ont pas fait entendre inutilement aux extrémités de la terre et chez les barbares, ne servait qu'à *rendre leur supplice* plus prompt et leur mort plus cruelle. »

Et Cicéron de commenter ainsi : « Il ne s'agit plus de la vie de nos alliés, mais du sang de citoyens romains, c'est-à-dire de l'existence de chacun de nous. » *Ces derniers mots sont d'une importance extrême. Que les barbares meurent, même s'ils sont nos amis, cela ne compte guère. En revanche, que l'un des nôtres périsse, et c'est l'existence de chacun de nous qui est mise en cause.*

Le fondement de la compassion est l'égoïsme, qui n'est qu'un des visages de l'amour de soi : nous n'avons pitié d'autrui que dans la mesure où nous nous identifions à lui, et sentons que nous lui sommes consubstantiels. Les Européens n'ont, sur ce point, opéré aucun progrès moral depuis le siècle de Cicéron. Le christianisme enseigne qu'il n'y a plus ni Juifs ni Grecs, et qu'en Christ tous les hommes ne sont qu'un seul homme, mais nous n'avons pas assez d'imagination pour vivre les subtils paradoxes de l'Evangile. Notre sens de la fraternité a des limites. Oui, c'est entendu, nous sommes de belles âmes, pleines d'amour pour l'humanité. Mais une humanité vue dans notre miroir.

C'est pourquoi nous préférons les colons aux indigènes. Dans les films qui ont bercé notre enfance, les bons sont toujours les cow-boys, et les méchants les Indiens. Parmi les nombreuses raisons pour lesquelles les Européens sont, dans leur ensemble, favorables aux Israéliens et hostiles aux Palestiniens, il y a la nature néo-coloniale du sionisme. Les Israéliens sont des gens comme nous ; ils incarnent l'intelligence, la technique et l'efficacité de l'Occident. Un grand bourgeois français recevrait volontiers Mme Golda Meir ou M. Bégin chez lui : ce sont des gens qui savent tenir leur couteau et leur fourchette de la bonne manière. En revanche, M. Yasser Arafat, avec sa barbe mal rasée, son revolver à la ceinture et son khéfiieh *sur la tête, n'est pas quelqu'un qu'on imagine dans un dîner en ville.*

Les bons indigènes sont les indigènes morts, ou, à la rigueur, les indigènes frottés d'occidentalisme : si vous avez été élevé à Eton ou dans un collège suisse, si vous êtes agrégé de l'Université, on vous pardonnera d'être noir, jaune ou Arabe. Avec un peu de chance, vous aurez droit à votre photo, entre celle de Grace de Monaco et celle de Margaret d'Angleterre dans Point de vue, *l'hebdomadaire des altesses bon genre.* Civis romanus sum. *Les va-nu-pieds katangais ou palestiniens, eux, appartiennent à un autre monde. Ils peuvent mourir.*

Les crises et les interventions françaises

(Suite de la première page.)

A notre avis, toute intervention militaire de la France en Afrique devrait être subordonnée à trois conditions :

— *L'existence d'accords régulièrement conclus.*

Les Français doivent savoir avec quels pays ils s'engagent et jusqu'où. Les Africains doivent le savoir aussi.

Il est critiquable que notre intervention ait été renouvelée au Tchad, un an après que le gouvernement tchadien eut dénoncé ses accords avec la France.

Les accords de défense — c'est-à-dire ceux qui prévoient l'intervention des forces françaises — doivent être réservés aux Etats de l'Afrique francophone à l'égard desquels l'histoire nous impose des devoirs particuliers. Ces Etats forment un ensemble géographique continu couvrant, outre le Maghreb, la plus grande partie de l'Afrique occidentale et centrale, où l'intervention de nos forces est possible donc crédible.

— *Une demande officielle préalable du gouvernement légal.*

La France n'est pas et ne doit pas devenir le « gendarme » de l'Afrique. Nos interventions ne doivent être ni spontanées, ni automatiques quand elles sont requises.

Une intervention spontanée ne serait justifiable que pour délivrer un groupe pris en otage comme ce fut le cas des passagers du Boeing d'Air France détourné et retenu en Ouganda, avant l'intervention israélienne.

— *Une agression caractérisée contre la sécurité nationale du pays ami.*

On pense évidemment aux frontières. Héritées de la colonisation, elles sont — à de très rares exceptions près — unanimement reconnues, et l'Organisation de l'unité africaine fait, de leur respect, sa première exigence. C'est à cause de frontières, celles de l'ancien Sahara espagnol à l'ouest, celles de l'Ethiopie à l'est, que les conflits les plus lourds de conséquences ont éclaté.

Mais, le plus souvent, la sécurité extérieure d'un Etat africain est ébranlée sans que ses frontières soient contestées, au moins publiquement. Les agressions sont le fait de groupes politiques ou ethniques qui s'attaquent aux gouvernements soit pour les abattre et les remplacer, soit pour arracher la sécession d'une province.

Tel est le cas, aujourd'hui, des Toubous au Tchad, des Katangais au Zaïre ; hier, des Biafrais au Nigéria. Le fait que beaucoup d'ethnies et même de tribus soient coupées en deux par les frontières rend impossible une distinction claire entre sécurité intérieure et extérieure.

En Afrique, toute rébellion intérieure trouve aussitôt des appuis extérieurs et toute agression étrangère des complicités nationales.

Dans ces conditions, nos interventions seront toujours ambivalentes ; en répondant aux agressions extérieures, elles confortent des régimes qui, pour être légaux, ne sont pas toujours légitimes.

Elles peuvent nous conduire à des impasses.

Usant de la litote chère aux diplomates, notre ministre des affaires étrangères a fait observer que la politique africaine du gouvernement comportait inévitablement « certains risques ». S'agissant de conflits armés, les risques sont certains et ils sont graves. Avons-nous les moyens de les assumer ?

***

Les opérations militaires comme celles où nous sommes engagés exigent, pour être couronnées de succès :

— Des unités spécialisées dans ce genre de missions, pouvant être mises rapidement et tenues longtemps en alerte, donc professionnelles ;

— Des moyens de transmission sûrs et puissants,

— Un transport aérien disposant d'un nombre suffisant d'appareils à grande capacité et long rayon d'action.

Nos armées de terre et de l'air ne satisfont qu'incomplètement à ces conditions.

Les deux divisions d'intervention ont des effectifs surabondants, mais seuls quelques régiments des troupes de marine formés d'engagés et la légion étrangère sont disponibles pour des opérations outre-mer.

Leurs moyens organiques de transmission sont ceux des unités de même type dans l'armée de terre, donc inadaptés ; à chaque opération, on doit les renforcer plus ou moins.

Quant au transport aérien militaire, il est tellement insuffisant qu'il a fallu pour transporter un seul régiment de parachutistes avec son matériel, de Corse au Shaba, adjoindre aux Transall de l'armée de l'air des long-courriers civils réquisitionnés (ce qui n'a pas beaucoup d'inconvénients, sauf pour les compagnies qui les ont retirés de leur flotte) et solliciter le concours d'avions militaires américains, ce qui subordonnait l'opération au bon vouloir du président des Etats-Unis. Pour intervenir en Afrique, notre armée doit recevoir les moyens nécessaires. Sinon, nous nous exposons à des déboires.

***

Aucun Français ne souhaite multiplier ou prolonger les interventions militaires. Est-il possible d'y mettre un terme sans menacer la sécurité de nos amis africains, et comment ?

La défense et la sécurité sont la première raison d'être d'un Etat. Tôt ou tard, il faudra que les Etats africains deviennent capables de se défendre. Contre les périls intérieurs, par une meilleure organisation politique, sociale, administrative et surtout par le progrès économique. Contre les agressions extérieures, grâce à des armées peu nombreuses mais bien commandées, convenablement équipées et entraînées.

A cet égard, l'idée parfois avancée que le retour à la paix en Afrique passe par notre refus de vendre des armes aux Etats africains est déraisonnable. Elle est utopique, parce qu'on trouvera toujours, ici ou là dans le monde, des trafiquants. Elle est paternaliste, parce qu'elle sous-entend que nous savons mieux que les Africains ce dont ils ont besoin, même pour leur défense. Elle est inefficace, parce que les coupe-coupe ou les sagaies tuent aussi bien que les balles de mitraillette ou les obus de mortier.

La France doit encourager, par tous les moyens, le règlement pacifique des différends qui sont à l'origine des conflits. Beaucoup d'Africains le souhaitent et les plus sages y poussent discrètement. De leur côté, nos voisins Européens pourraient y aider mieux qu'ils ne le font.

Si l'Europe des Neuf, pour ne parler que d'elle, s'engageait unanimement dans cette tâche, son poids serait peut-être décisif. Malheureusement, l'Afrique est, depuis un siècle, le continent où n'ont cessé de s'affronter les impérialismes. Il en reste des souvenirs, des cicatrices et des oppositions d'intérêts qui sont encore vivaces.

Tous les pays d'Europe ont intérêt au rétablissement de la paix, condition nécessaire du développement de l'Afrique.

Ils embraseront toute l'Afrique s'ils accroissent leurs interventions militaires, et ceux qui espèrent renforcer ainsi leur influence se trompent. Les Russes eux-mêmes pourraient connaître, en Erythrée, un petit Vietnam.

Un dégagement progressif et simultané des forces armées étrangères serait un grand pas vers la paix.

Ce serait, aussi, le meilleur moyen d'aider les Africains à redevenir eux-mêmes, plutôt que d'être livrés à de nouvelles formes de colonisation.

PIERRE MESSMER.

SUR LE DROIT D'ASILE

Dans « le Monde » du 13 mai, une ligne a sauté à la composition dans l'article « Un nouveau spectre hante l'Europe... ». Il faudrait lire : « Du moins, il [Georg Büchner] verra respecté un droit de l'homme énoncé par Saint-Just : le droit d'asile. »

J'ajouterai que ce droit, formulé par Saint-Just dans son « Essai de Constitution » du 24 avril 1793, est repris presque mot pour mot dans les mêmes termes par la Constitution de juin 1793. Avant d'être inséré dans le Préambule de 1958. Il n'est pas inutile de le rappeler, au moment où se poursuit le procès de Klaus Croissant, en l'absence des avocats français qu'il a choisis et auxquels une singulière magistrature, à Stuttgart, impose des conditions absurdes et volontairement humiliantes. Comme si Me Badinter allait vraiment fournir en pistolets Me Croissant.

JEAN-PIERRE FAYE.



LE MONDE diplomatique

NUMÉRO DE MAI

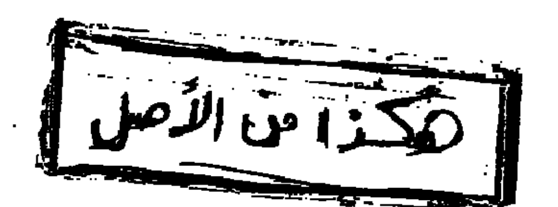
LE DOLLAR
MOTEUR DE LA CRISE
(Jean-Pierre Vigier)

●

LE SCANDALE
DES PAVILLONS
DE COMPLAISANCE
(Christophe Batsch)

●

Le numéro : 6 F.
5, rue des Italiens, 75427 PARIS. Cedex 09.
Publication mensuelle du *Monde*.
En vente partout.



LES TROUBLES AU ZAIRE ET LES SUITES DE L'INTERVENTION

Les rebelles poursuivent des opérations de harcèlement autour de Kolwezi

Les parachutistes français, dont on a assuré jeudi matin 24 mai le retrait progressif de Kolwezi, ne cachent pas leurs craintes quant aux risques de voir apparaître à bref délai une guérilla plus ou moins larvée autour de la cité minière.

Il semble que les « rebelles » chassés de la ville aient modifié leur tactique et se soient regroupés en petites unités de cinq ou six hommes, très mobiles, implantées dans un rayon de 30 kilomètres autour de Kolwezi. Les légionnaires français, qui connaissent mal le terrain, se sont heurtés à cette tactique de harcèlement déployée par leurs adversaires.

Depuis samedi dernier, les soldats du 2e REP ont mené, chaque jour, des actions ponctuelles couronnées de succès. Plusieurs stocks d'armes importants ont été découverts. Ces armes sont pour la plupart soviétiques, mais aussi belges et américaines. Pourtant, l'une de ces opérations, lancée mardi, s'est soldée par la mort de deux légionnaires : bilan très lourds puisqu'il s'agissait de reprendre le contrôle d'un village où se trouvaient seulement cinq « rebelles ». Cette opération a duré plus de cinq heures. L'engagement a été accompagné de tirs de mortier autour du village, dont la population est sortie indemne. Le nombre des parachutistes français tués depuis le début de l'intervention du 2e REP à Kolwezi s'élève désormais à quatre.

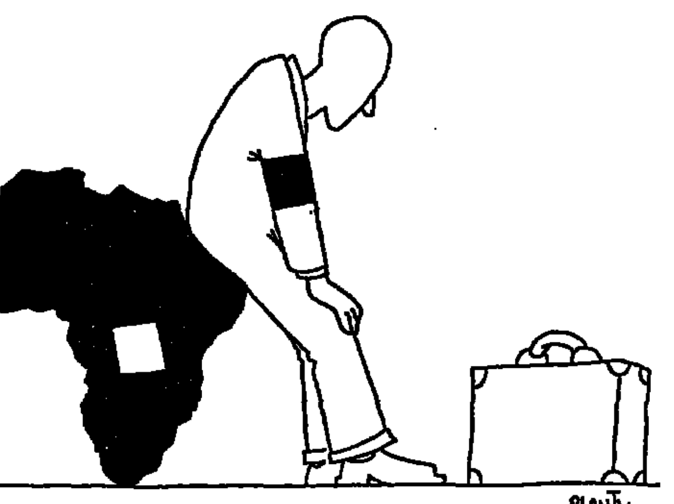
Du fait de la mission très précise qui leur est assignée — assurer la sécurité de la ville — les effectifs français engagés à Kolwezi ne pouvaient pas agir rapidement contre d'éventuelles actions de guérilla. « *Si nous pouvons mener des opérations ponctuelles à la périphérie, nous n'avons pas les moyens d'occuper le terrain*, confie un officier. *Il faudrait pouvoir nettoyer tout cela.* » Après le départ des paras belges, mardi dernier, les éléments du 311e bataillon de parachutistes zaïrois — celui qui avait repris l'aéroport — ont occupé à nouveau ce point stratégique pour en assurer la défense, grevant encore plus les effectifs engagés. En outre, certains « rebelles » ont quitté leurs uniformes dès l'arrivée de 2e REP et se trouvent ainsi « *infiltrés* » au sein de la population civile de Kolwezi.

Face à cette situation, beaucoup de militaires français — du moins parmi les hommes de troupe — ne cachaient pas un certain agacement.

Toutefois, en mettant sur pied des opérations de commandos, les militaires français risquaient d'outrepasser leur mission, tombant ainsi dans le « piège » qui leur était dressé par leurs adversaires Au surplus, les légionnaires étaient confrontés aux problèmes posés par certains éléments incontrôlés de l'armée zaïroise. Ainsi, les trois derniers civils européens — dont un petit commerçant italien — se sont plaints auprès des officiers de l'attitude de quelques soldats zaïrois. Il est clair que tout cela contribue à créer un climat de nervosité au sein de l'unité des légionnaires.

Réorganiser la vie

A Kolwezi, la vie reprend très timidement. Plusieurs groupes d'habitants zaïrois, jusqu'ici réfugiés dans la brousse ou barricadés chez eux, se promenaient mercredi dans les rues. Des dizaines d'habitants, tous anciens ouvriers de la Gecamines, ont pris à pied, de leur propre initiative, mercredi, le chemin de la carrière qui se trouve à plusieurs kilomètres de la ville. Aux militaires qui les interrogeaient, ils ont répondu : « *On va essayer d'arranger ce qui peut être arrangé.* » A cet égard, on indiquait mercredi dans les milieux industriels belges de Bruxelles que la remise en état des installations minières du Shaba pourrait prendre au minimum six mois, après le retour des techniciens européens.



(Dessin de PLANTU.)

Retraite à travers la Zambie

Les légionnaires français ont, de leur côté, rencontré les autorités locales pour tenter de réorganiser la vie civile. Ainsi, l'électricité a été rétablie dans certains quartiers. L'identification des cadavres se révèle particulièrement difficile. « *Les corps sont méconnaissables*, a déclaré un membre du consulat français de retour de Kolwezi. *Certains sont dans un état de putréfaction tel qu'on ne peut même pas dire avec certitude s'il s'agit d'un Blanc ou d'un Africain. D'autres, dévorés par les chiens, n'ont même plus de visage. On découvre de nouveaux cadavres tous les jours, dans la ville ou dans la savane. Certains ont été enterrés dans des fosses communes. Comment, dès lors, établir un bilan précis, une identification certaine ?* » D'après le consulat de France à Kinshasa, deux seulement des victimes françaises ont pu être identifiées. Il s'agit de MM. Barbakouoglou et Jean-Claude Cracium. Quelques Européens ont refusé de quitter Kolwezi, s'accrochant à « *leur pays* » et à leurs biens. Ils continuent à vivre avec l'énergie du désespoir au milieu des ruines et des cadavres, se heurtant quelquefois aux pillards et apportant leur aide aux équipes de fossoyeurs.

D'autre part, une partie des rebelles zaïrois chassés de Kolwezi continuent de battre en retraite vers l'Angola à travers le nord de la Zambie. Ainsi, le correspondant de l'A.F.P., circulant mercredi sur une piste aux abords de la petite bourgade d'Ikelenge, dans le « bec de *canard* » *qui s'enfonce* en territoire zambien entre le Zaïre et l'Angola, a pu voir un groupe d'une vingtaine de rebelles lourdement armés, vêtus de tenues de combat poussiéreuses, portant à l'épaule le badge jaune frappé en lettres noires du mot « tigre ».

Les fuyards marquèrent alors une halte. Ils avaient l'air détendu, et, au passage de la voiture du journaliste, ont fait de grands signes de la main.

Selon le directeur d'une école voisine, ce groupe faisait partie de l'arrière-garde du gros des envahisseurs du Shaba, qui ont commencé à reculer à travers la *Zambie* dans la *nuit* de lundi à mardi. Après avoir, selon les témoignages de missionnaires, laissé faire, les autorités zambiennes ont commencé à réagir mardi soir. Ainsi, deux incidents ont opposé mercredi les rebelles en *retraite aux soldats zambiens*. La riposte des autorités zambiennes intervient à un moment où les rebelles paraissent avoir pratiquement achevé de rebrousser chemin en emportant avec eux un butin qui comporte notamment plus de trois cents véhicules.

Selon ces témoins, un certain nombre d'otages européens capturés à Kolwezi ont, d'ores et déjà, été emmenés par les colonnes rebelles en Angola. Cependant, dans un communiqué diffusé jeudi matin, l'ambassade d'Angola à Bruxelles précise qu'aucun réfugié européen ou zaïrois venu du Shaba n'avait encore été repéré mercredi soir en Angola. « *Nos frontières restent calmes,* ajoute le communiqué. *Notre gouvernement réaffirme que tout otage qui franchira la frontière angolaise sera bien accueilli et immédiatement acheminé vers son pays d'origine.* »

Toujours selon le correspondant de l'A.F.P. en Zambie, les autorités locales paraissent embarrassées et méfiantes. Les missionnaires ont, par exemple, dû se porter garants qu'un groupe de journalistes, arrivés préalablement dans la région, n'était pas formé d'« espions français », comme inclinait à le penser un fonctionnaire local. Les Zambiens ne sont d'ailleurs pas les seuls à surveiller le passage des rebelles en fuite. Un Mirage de l'armée de l'air zaïroise a survolé mardi la région. Enfin, selon les missionnaires, les rebelles ont emporté avec eux un butin qui leur a permis, pendant le trajet zambien de leur retraite, de payer aux paysans le ravitaillement dont ils avaient besoin. Ils ont également transporté avec eux un certain nombre de leurs morts et de leurs blessés.

PÉNURIE MONDIALE DE COBALT ?

Une grave pénurie mondiale de cobalt est prévisible au cours des deux ou trois prochains mois, à la suite des événements du Zaïre, estime les spécialistes des marchés commerciaux londoniens.

Le Zaïre contribue en effet, à raison de 50 % de la production mondiale de cobalt, qui est de 20 000 à 22 000 tonnes par an. Les prix du cobalt, à Londres, varient actuellement entre 20 et 25 dollars par livre-poids, soit trois fois le niveau auquel il s'inscrivait il y a moins de sept mois.

● *Le mouvement du RECOURS* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) estime « *scandaleux* » les propos tenus à la télévision par René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité* (*le Monde* du 25 mai), « *à l'égard du colonel Erulin, dont les paras étaient au même instant en train de poursuivre dans la brousse africaine la magnifique mission humanitaire qui mérite l'admiration et la reconnaissance de l'ensemble de la communauté nationale* ». Jugeant « *inadmissible (...) l'utilisation fréquente de la télévision par une certaine intelligentsia, dans le seul but de souiller la mémoire de l'armée et des Français d'Algérie, sans jamais rappeler, parallèlement, les atrocités du terrorisme aveugle* », le RECOURS « *se réserve, si cet état de choses devait persister, la possibilité de prendre une série de mesures propres à éclairer objectivement l'opinion publique française* ».

● *Mme Valéry Giscard d'Estaing* a rendu visite mercredi après-midi 24 mai, à l'hôpital Begin de Vincennes, à plusieurs militaires français blessés au cours des opérations du Zaïre et du Tchad.

Plusieurs des légionnaires blessés par accident de saut n'ont formulé qu'un souhait devant l'épouse du chef de l'Etat : « *Repartir à Kolwezi. Nos chefs ont été formidables* », a dit l'un d'eux. Ces parachutistes ont été victimes d'accidents (fractures, foulures graves) lors de leur arrivée au sol sur l'aéro-club de Kolwezi car, ont-ils dit : « *Nous avions des parachutes américains auxquels nous n'étions pas habitués.* » Ces parachutes provenaient des stocks de l'armée zaïroise.

● *Paul VI*, au cours de son audience hebdomadaire du 24 mai, a exprimé sa solidarité à l'égard des victimes des événements du Shaba.

● RECTIFICATIF. — Deux coquilles se sont glissées dans l'article « Pleins feux sur l'Afrique », de Lionel Jospin, paru dans *le Monde* daté 21 et 22 mai. Au lieu de « *l'Afrique aux Africains, c'est le respect d'une époque pluraliste, la diversité des régimes étant fondée sur le libre choix* », il fallait lire « *c'est le respect d'une Afrique pluraliste* ».

D'autre part, à la place de : « *Il convient de mettre fin à la prédominance des rapports belligérants d'Etats riches à Etats pauvres* », il fallait lire « *rapports bilatéraux* ».

Il n'y a plus de malentendu entre Bruxelles et Kinshasa
déclare le général Mobutu

De notre correspondant

Bruxelles. — Les escarmouches belgo-zaïroises et franco-belges, à propos de l'affaire du Shaba, se font plus rares, même si l'opinion publique a très mal accueilli l'allusion à la Belgique de M. Barre dans sa déclaration, le mercredi 24 mai, devant l'Assemblée nationale *(lire page 4)*.

D'autre part, les rapports entre Bruxelles et Kinshasa paraissent être presque revenus au beau fixe. « *Il n'y a plus de malentendu* », a dit le chef de l'Etat zaïrois, à l'issue du déjeuner qu'il a offert mercredi 24 mai, à Paris, au premier ministre belge. M. Tindemans, de son côté, a réservé la primeur de ses commentaires au Sénat, qui discutait, mercredi, sa déclaration gouvernementale sur le Shaba et qui lui a voté la confiance par 124 voix contre 18.

« *Je suis rentré de Paris*, a-t-il dit, *avec un sentiment de satisfaction. Nos relations diplomatiques sont rétablies comme elles l'étaient auparavant. Nous avons pu nous entretenir de la sécurité de nos compatriotes encore au Zaïre et de l'avenir de notre coopération là-bas.* »

M. Tindemans a révélé que le général Mobutu lui avait proposé des formules pour assurer la protection des coopérants et qu'il les a confrontées avec les siennes. Les deux hommes se seraient mis d'accord sur la mise sur pied d'une force commune des Etats africains qui garderait la frontière du Zaïre, surtout celle de l'Angola, avec l'éventuel appui logistique des pays du Marché commun. Cependant, le président en exercice du conseil de la C.E.E., M. Andersen, s'est opposé à *cette formule*, disant que « *la Communauté européenne ne saurait prendre des initiatives militaires* ».

Devant le Sénat, le premier ministre a encore déclaré qu'il avait étudié avec le général Mobutu la participation belge à la relance économique du Zaïre et à la reconstruction du Shaba. Pour avoir quelques chances de succès, a-t-il dit, le plan de relance, dans lequel la Belgique jouerait un rôle moteur, doit être appliqué avec rigueur : « *Nous devons être sûrs de l'acceptation par le Zaïre des conditions mises à son application par le Fonds monétaire international.* »

Au cours du débat, en retraçant, comme à la Chambre, l'historique des événements (*le Monde* du 25 mai), M. Simonet a constaté que, en quelques jours, l'ambassadeur de Belgique à Kinshasa avait complètement changé d'avis : après avoir envoyé un télégramme au gouvernement pour lui demander de retarder l'intervention belge, « *il vient maintenant de déclarer que l'intervention française a été déterminante* ». M. Simonet citait cet exemple pour montrer combien la situation était floue sur le terrain et combien il était difficile pour le gouvernement belge d'agir en parfaite connaissance de cause.

PIERRE DE VOS.

● *La « Journée en hommage au poète Leopold Sedar Senghor »*, organisée à l'occasion du premier festival international de poésie, a été marquée, mercredi après-midi 24 mai, par une réception à la Sorbonne, dont le déroulement a été légèrement perturbée à la suite d'un malaise passager du *président sénégalais* dû à la fatigue.

Tass accuse la France de vouloir organiser une « gendarmerie africaine » au service du néo-colonialisme

De notre correspondant

Moscou. — La France est sur la sellette dans la presse soviétique pour sa politique en Afrique. La démarche faite le 24 mai par l'ambassadeur de France en U.R.S.S., M. Bruno de Leusse, pour protester contre la présentation déformée donnée par la presse des actions françaises au Shaba, n'a pas fait baisser le ton des commentaires.

L'agence Tass s'en prend non seulement à l'intervention militaire au Zaïre, mais aussi au projet de M. Giscard d'Estaing de conclure avec les pays africains modérés un pacte euro-africain de solidarité et de créer une force africaine de sécurité. Commentant les résultats de la conférence de Paris, Tass écrit ironiquement : « *De telles mesures pourraient être utiles à l'Afrique au moment où les pays africains font l'objet des provocations armées incessantes des pays de l'OTAN.* » Mais, pour Moscou, les « *vrais objectifs* » des organisateurs de la rencontre de Versailles sont autres : il s'agit de faire de la force de sécurité d'intervention « *une sorte d'institution permanente de gendarmerie africaine collective, prête à tout moment à mater une insurrection populaire dans tel ou tel pays du pacte et à venir en aide aux monopoles étrangers. Autrement dit*, écrit Tass, *les Africains feront la même besogne qu'actuellement les Européens de l'Ouest et les Américains au Zaïre.* »

« *Toute cette politique*, ajoute Tass, *ne poursuit qu'un seul but : faire appliquer la politique néo-colonialiste de l'Occident par des gendarmes africains.* » L'agence soviétique ajoute à ce propos : « *Le fait que les forces africaines de sécurité soient créées sous l'égide de l'ancienne métropole et que la majorité de ses participants soient liés avec Paris par un système de traité militaire suscite une inquiétude particulière.* »

Les « atrocités »

Ce commentaire n'est pas reproduit ce jeudi par la *Pravda*, comme si les Soviétiques voulaient éviter de donner pour l'instant un caractère trop officiel à leur condamnation. En revanche, le *journal du parti communiste* reprend les dépêches de l'agence Tass consacrées aux « atrocités » commises par les forces françaises et belges au Shaba. S'abritant derrière des bribes de citations des organes de presse occidentaux, Tass représente les légionnaires français comme des « *coupe-jarret* » qui, aidés par les « *pillards de l'armée zaïroise, ont déclenché une véritable terreur à Kolwezi.* » « *Les soldats français tirent sur tout ce qui bouge.* » Ils s'empressent de tirer « *dès qu'ils voient un Africain* ». « *Pour eux, les Noirs ne comptent pas.* » Pour faire bonne mesure, Tass ajoute que les légionnaires sont commandés par le colonel Erulin, accusé d'avoir « *personnellement torturé des prisonniers pendant la guerre d'Algérie.* »

Les Soviétiques font porter aux Occidentaux toute la responsabilité des effusions de sang au Shaba. « *Venus à la rescousse du régime impopulaire* (de Mobutu), *les légionnaires français et les soldats belges ont perpétré à Kolwezi et dans d'autres villes du Shaba un véritable massacre pour en rejeter ultérieurement la faute sur les rebelles* », écrit un autre commentateur de l'agence Tass, qui reproche à la presse occidentale d'avoir passé sous silence le fait que « *l'insurrection au Shaba a été dirigée non contre les Européens mais contre le régime de Kinshasa* », et que les « *responsables des rebelles avaient donné des garanties de sécurité aux étrangers.* » — D. V.

Nous pouvons tout accepter de la France sauf le retour de l'armée coloniale
affirme le président Boumediène

De notre correspondant

Alger. — Ouvrant, mardi 24 mai, au Palais des nations, le cinquième congrès des Moudjahidine (combattants de la guerre de libération) le président Boumediène a critiqué avec vivacité la politique française au Maghreb et en Afrique. Il a répliqué avec force aux critiques formulées contre l'Algérie par certains chefs d'Etat qui ont participé au « sommet » franco-africain de Paris et a mis en cause l'attitude de quelques pays modérés, arabes et africains, tels l'Arabie Saoudite, l'Egypte et le Sénégal.

« *Nous pouvons tout accepter de la France, sauf le retour dans la région de l'armée coloniale, de l'armée qui a colonisé l'Algérie, la Tunisie et le Maroc* », a dit le chef de l'Etat en soulignant que son pays luttera par tous les moyens contre une telle présence si elle se prolongeait. Il a expliqué qu'a répondu à Paris qu'il n'est pas possible de discuter de la coopération économique et de son renforcement « *alors que des avions militaires français volent aux abords de la frontière algérienne, que des moyens électroniques français espionnent aux confins de ses frontières au profit de la Mauritanie et du Maroc contre l'Algérie et que des militaires français coopèrent à El Aïoun et ailleurs avec les forces marocaines et mauritaniennes* ».

Il a affirmé que l'Algérie ne pouvait pas ne pas se sentir menacée dans sa sécurité lorsqu'elle sait qu'il existe des accords de défense entre la France et le Sénégal, entre la France et la Mauritanie, entre cette dernière et le Maroc, et peut-être même un accord secret entre Paris et Rabat. « *Sous le couvert de la défense des ressortissants étrangers, il s'agit en réalité d'une bataille pour les matières premières et le pétrole* », a dit le chef de l'Etat algérien.

S'en prenant à l'Arabie Saoudite, ce qu'il n'avait jamais fait publiquement jusqu'ici, il a demandé : « *Où sont déposés les 30 000 milliards d'anciens francs qu'elle possède et à qui profitent-ils ?* » Rappelant que les Sahraouis sont des musulmans et d'authentiques Arabes originaires de la péninsule arabique, il a noté que le Maroc et la Mauritanie envoient des hommes pour les combattre, que la France fournit les armes et que le tout est financé par une grande banque du Proche-Orient, dont il a laissé entendre qu'elle dépend de Ryad : « *Ce qu'on vise, c'est la destruction des fondements de la révolution algérienne* », a-t-il dit, en précisant que l'objectif était de permettre à l'Arabie Saoudite d'étendre son influence sur le monde arabe.

Après avoir reproché au président Sadate et à d'autres dirigeants arabes d'avoir « *rouvert la porte au retour des intérêts étrangers* », le chef de l'Etat a formulé une critique analogue à l'égard de certains chefs d'Etat africains qui ont participé au « sommet » de Paris. « *Un néo-colonialisme s'installe à nouveau en Afrique*, a-t-il dit. *C'est un colonialisme voilé, plus dangereux que celui qu'ont connu les pays africains dans le passé. Ce néo-colonialisme portant le masque africain revient avec la complicité et à la demande de certains pays africains.* »

« *Nous ne pourrons jamais être d'accord avec un chef d'Etat africain qui réintroduit le colonialisme sur notre continent* », a-t-il ajouté à l'intention des présidents Mobutu et Ould Daddah, en affirmant ne pas comprendre qu'ils aient choisi une capitale occidentale pour s'en prendre à un pays frère, alors que l'O.U.A. devrait être le meilleur cadre pour discuter des problèmes de l'Afrique.

PAUL BALTA.



LES TROUBLES EN AFRIQUE

APRÈS L'INTERVENTION AU ZAIRE

Le gouvernement prendra les décisions qui s'imposeront en fonction de l'évolution de la situation

déclare M. Barre à l'Assemblée

M. CHANDERNAGOR, député socialiste de la Creuse, a évoqué, mercredi 24 mai, à l'Assemblée nationale, les diverses interventions militaires françaises en Afrique, et en particulier au Zaïre. Il a reproché au gouvernement *« de porter une lourde responsabilité dans l'insécurité croissante que connaissent nos coopérants dans ces pays »*. Quelles précautions avez-vous prises pour prémunir nos concitoyens contre les récents événements du Zaïre, a-t-il demandé, suscitant exclamations et interruptions sur les bancs de la majorité.

M. CHANDERNAGOR : *« Envisagez-vous de mieux peser à l'avenir les risques que votre politique fait courir à certains de nos coopérants à l'étranger ? »*

M. BROCARD (U.D.F.) : *« Engagez-vous dans les paras ! »*

M. CHANDERNAGOR : *« Combien de temps comptez-vous laisser sur place le corps d'intervention après le départ des troupes belges ? »*

M. ROLLAND (R.P.R.) : *« Le plus longtemps possible ! »*

M. BARRE a répondu : *« C'est avec stupéfaction que je viens de vous entendre poser cette question.* (Vifs applaudissements de la majorité.) *Vous savez parfaitement que la France n'intervient pas dans les affaires intérieures des pays africains.* (Exclamations de l'opposition.) *Si la France est intervenue en Afrique c'est exclusivement à la demande des gouvernements intéressés pour garantir la sécurité de ses coopérants et de ses ressortissants. J'entends souvent parler de la sécurité des Français ; pourquoi ferait-on une distinction entre ceux qui vivent en France et ceux qui, à l'étranger, apportent leur concours à une œuvre de coopération et de développement ?* (Applaudissements de la majorité.)

» Le gouvernement est prêt à assumer toutes ses responsabilités et je suis sûr que ceux qui, au Zaïre, n'ont dû la vie qu'à l'intervention décidée par le président de la République, ne sont pas de ceux qui pensent avec vous que le gouvernement a pris une lourde responsabilité dans cette affaire. (Applaudissements de la majorité.)

» J'ajoute qu'il ne convient pas de nous montrer en exemple ce qui s'est passé dans un pays voisin. Je le dis avec regret, en raison des sentiments personnels que je porte à ce pays, à ses dirigeants et à ses habitants. Mais ne mêlons pas les affaires de politique intérieure à ce qui relève de la simple humanité, qui, seule, a inspiré l'action du gouvernement français. (Applaudissements de la majorité, exclamations de l'opposition.) *En ce qui concerne le Zaïre*, a précisé M. Barre, *le gouvernement prendra les décisions qui s'imposeront en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain. »*

M. DEFFERRE (P.S.) : *« Sans consulter l'Assemblée ! »*

« En tout cas, a déclaré le premier ministre, *nous sommes plus sensibles au jugement de l'opinion française ou internationale qu'à certaines critiques dont l'inspiration n'a pas toujours la pureté qu'on veut lui reconnaître.* (Vifs applaudissements de la majorité.)

Cinquante otages

Répondant un peu plus tard à une question de M. DAILLET (U.D.F., Manche), M. STIRN, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a estimé que *« l'opération de sauvetage menée par le gouvernement à Kolwezi a été une réussite »*. Il a indiqué que, *« déclenchées dès le dimanche de Pentecôte, les tueries ont connu un paroxysme les mardi et mercredi suivants, c'est-à-dire avant l'intervention française »*.

« A l'heure actuelle, a-t-il précisé, *nous restons sans nouvelles de cinquante de nos compatriotes ; nos troupes les recherchent, et, une fois leur mission accomplie, elles rentreront. D'autre part, nous avons fait des démarches auprès de l'Angola et de la Zambie afin que ces Etats nous aident à libérer les otages, si ceux-ci se trouvent sur leur territoire. »*

Variations socialistes sur l'intervention française

M. Charles Hernu, député, membre du comité directeur du P.S., a reproché mardi 23 mai à M. Michel Rocard d'avoir fait une *« déclaration excessive »* le 18 mai à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 25 mai). Le député des Yvelines, membre du secrétariat du P.S., avait répondu à M. Yvon Bourges, ministre de la défense, venu justifier l'intervention militaire française, en indiquant que les socialistes ne sont pas persuadés *« que le fait d'impliquer la République française dans une guerre intérieure soit le meilleur moyen d'assurer la sécurité de nos compatriotes »*.

Selon M. Hernu, M. Rocard a, *« comme cela lui arrive parfois, dit trop et trop vite »*. M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris et animateur de la minorité du P.S. (le CERES), porte, quant à lui, un jugement analogue sur les propos de M. Hernu. Il a, en effet, reproché, mercredi 24 mai, au maire de Villeurbanne, d'avoir jugé *« séduisante »* l'idée d'une force militaire interafricaine. M. Sarre, qui siège au bureau exécutif du P.S., a souligné :

« S'il s'agit de soutenir les gouvernements les plus corrompus, en prêtant au besoin la main à une force interafricaine, comme semblait l'admettre Charles Hernu, cela demande réflexion. La France va-t-elle créer en Afrique l'équivalent de l'Organisation des Etats américains en Amérique latine ? Va-t-elle donner son aide, en matière de renseignements, de matériels de guerre, de conseillers militaires et d'écoles d'entraînement, à des régimes qui vivent de la misère et de l'exploitation de leurs peuples, comme les Etats-Unis le font avec les dictatures-gorilles d'Amérique du Sud, au nom d'une pseudo-doctrine de sécurité ? Je trouve que la déclaration de Charles Hernu a été excessive. Comme cela lui arrive parfois : il dit trop et trop vite. »

Au cours d'une conférence de presse, lundi 22 mai, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., avait expliqué que le parti socialiste *« a fait la démonstration de sa cohésion »*.

● *La cinquième conférence des pays et partis progressistes d'Afrique* a mis fin à ses travaux dans la nuit de vendredi 19 à samedi 20 mai, à Antananarivo, en adoptant six résolutions ainsi qu'une déclaration générale. Les six résolutions concernent l'Afrique du Sud, la Namibie, le Zimbabwe, le Sahara occidental, le Proche-Orient et l'océan Indien.

La conférence demande également la reconnaissance du droit du peuple de la Réunion à l'autodétermination et l'évacuation des troupes françaises de cette île. — *(A.F.P.)*

Ancien premier ministre du Congo-Léopoldville

M. CYRIL ADOULA EST MORT

On a appris, mercredi 24 mai, la mort, à Lausanne, de M. Cyril Adoula, ancien chef du gouvernement du Congo-Léopoldville (aujourd'hui Zaïre).

[M. Cyril Adoula était né à Léopoldville en 1923. Il fut vice-président du bureau provisoire du Mouvement national congolais (M.N.C.), puis sénateur de la province de l'Equateur. Ministre de l'intérieur dans le gouvernement Ileo (septembre 1960 et février 1961). Il signa le protocole d'accord militaire conclu avec MM. Tshombe et Kalonji. Le 1er août 1961, il fut chargé, par le président Kasavubu, de former un nouveau gouvernement de réconciliation nationale regroupant les partisans et les adversaires de Patrice Lumumba. Sous son gouvernement fut notamment liquidée la sécession katangaise. Il restera premier ministre jusqu'en juin 1964, après avoir traversé victorieusement de nombreuses crises, grâce notamment au soutien des Occidentaux et particulièrement des Etats-Unis. Ces différents appuis valurent souvent à M. Adoula d'être accusé d'agir pour le compte d'autrui. Il céda la place à un « gouvernement de transition » formé par M. Tshombe. Par la suite, il se déclara prêt, à plusieurs reprises, à répondre à l'appel du peuple congolais. Il fut, plus tard, ambassadeur de son pays à Bruxelles, et ministre des affaires étrangères du général Mobutu après la prise de pouvoir de ce dernier. Il le resta jusqu'en décembre 1970. Il s'était, depuis lors, retiré en Suisse.]

(Publicité)

L'Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique et sa revue « Aujourd'hui l'Afrique » organisent sur le thème

POUR UNE AUTRE POLITIQUE FRANÇAISE EN AFRIQUE

un colloque le samedi 27 mai 1978, à 14 h., salle des Conférences, Bourse du travail de Montreuil, esplanade Benoît-Frachon, métro Mairie-de-Montreuil.

AFASPA, 9, place Jean-Jaurès 93100 Montreuil. 858-71-20.

AU TCHAD

Les rebelles du Frolinat qui ont attaqué la garnison d'Ati disposaient d'un armement lourd

Ati (centre du Tchad). — Des journalistes français et tchadiens ont pu visiter, mercredi 24 mai, la préfecture du Batha (8 000 habitants), attaquée dans la nuit du 18 au 19 mai par les maquisards du Frolinat (*le Monde* daté 21-22 mai). Ils ont été conduits sur les lieux où se sont déroulés les plus violents combats, au sud et à l'est de la ville, qui, à l'heure actuelle, est entièrement contrôlée par les forces gouvernementales. C'est au cours de ces combats que trois militaires français, qui accompagnaient les renforts tchadiens dépêchés de Moussoro et de Mongo pour prêter main-forte à la compagnie de l'armée tchadienne qui défendait la garnison, ont été tués.

Selon un officier français, responsable de l'encadrement des forces gouvernementales d'Ati, les rebelles du Frolinat ont utilisé, au cours de leur opération, un armement lourd composé de mortiers de 120, de canons de 75 et de 106 sans recul, de lance-roquettes soviétiques R.P.G.-7. Toujours selon cet officier, qui demeure sur place avec son unité, les affrontements ont été particulièrement violents et les pertes du Frolinat sont évaluées à une centaine de morts, dont certains ont été retrouvés dans la ville.

Selon le témoignage du sous-préfet d'Ati, qui se trouvait sur les lieux au moment de l'attaque, les rebelles étaient dirigés par un ancien député tchadien originaire du Batha, M. Ahmat Acyl, adjoint à l'état-major des forces armées populaires de libération du Frolinat. M. Ahmat Acyl, qui avait rejoint les rangs de la rébellion en 1975, a participé, en mars dernier, à la conférence de Benghazi sur la réconciliation nationale tchadienne.

Mercredi, Ati avait retrouvé sa physionomie habituelle. Seuls, les bâtiments de l'état-major et du poste de gendarmerie, situés au sud et à l'est de la ville, portent les traces des combats.

Les blindés A.M.L. des forces du gouvernement tchadien veillent toutefois à certains carrefours et sur la route conduisant à l'aéroport. Des soldats, en permanence, patrouillent à bord de leurs jeeps dans les rues de la ville et procèdent à des contrôles de routine pour empêcher d'éventuelles infiltrations du Frolinat.

Les journalistes ont ensuite été conduits à Mongo, au cœur du massif montagneux du Guera, à 150 kilomètres au sud d'Ati. La plupart des armes légères abandonnées par les rebelles leur ont été présentées par des officiers français d'encadrement du 3e R.I.M.A., qui dirigent, depuis trois mois, le dispositif de défense de la ville. — *(A.F.P.)*

SELON LE JOURNAL OUEST-ALLEMAND « DIE WELT »

L'ambassadeur de Cuba et le chargé d'affaires du Yémen du Sud auraient été expulsés d'Addis-Abeba

L'ambassadeur de Cuba et le chargé d'affaires du Yémen du Sud en Ethiopie ont quitté Addis-Abeba il y a une dizaine de jours, indiquent des sources diplomatiques dans la capitale éthiopienne, citées par le bureau de l'Agence Reuter à Nairobi.

Toutefois, ces sources se refusent à accréditer la thèse fournie mercredi par le quotidien ouest-allemand *Die Welt*, selon laquelle ces deux diplomates ont été expulsés parce qu'ils voulaient contraindre — de concert avec l'U.R.S.S. — la junte du colonel Menguistu à se retirer et à laisser le pouvoir à un gouvernement civil dominé par le mouvement d'extrême gauche Me'Ison (1). Ce mouvement, après avoir été chargé notamment de la politisation des paysans, est entré en conflit avec la junte.

Toujours selon *Die Welt*, un parti marxiste devrait être fondé en septembre prochain, à l'occasion du quatrième anniversaire de la révolution éthiopienne, en présence du chef de l'Etat et du P.C. soviétique, M. Leonid Brejnev.

Au cours de la récente visite du colonel Menguistu à Cuba, Soviétiques et Cubains auraient réussi à faire revenir clandestinement en Ethiopie un dirigeant d'extrême gauche, M. Negede Bobeze, leader de l'opposition exilé à Paris et condamné à mort par contumace. Cet homme est un allié de Hailé Fida, qui, depuis août 1977, a résidence à Addis-Abeba.

Selon cetaines hypothèses, le retour de M. Negede s'inscrirait dans le cadre d'un plan, favorisé par les Soviétiques et les Cubains, pour promouvoir la formation d'un parti ouvrier, et aussi dans le cadre d'une tentative de négociation d'un cessez-le-feu en Erythrée. Toutefois, ces informations doivent être accueillies avec une grande prudence. En tout cas, le colonel Menguistu, qui rentre d'une tournée dans l'est du pays, a annoncé mercredi que son armée procédait actuellement à une concentration de ses forces pour éliminer la rébellion érythréenne. *« Il est maintenant*, a-t-il annoncé, *du devoir de tous les Ethiopiens patriotes de concentrer leur attention sur le Nord. »* — *(A.F.P., Reuter.)*

(1) ME'ISON : Mela Ethiopia Socialist Ne Kenake (mouvement socialiste panéthiopien marxiste-léniniste).

Comores

DEVENU « RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ET ISLAMIQUE »

L'archipel sera dirigé conjointement par un gouvernement et un « directoire politico-militaire »

Moroni *(A.F.P., Reuter)*. — Jusqu'à l'adoption d'une nouvelle Constitution, l'archipel des Comores, qui prend le nom de République fédérale et islamique des Comores, sera dirigé conjointement par un « directoire politico-militaire » et un gouvernement, a annoncé mercerdi 24 mai la radio de Moroni.

Un « acte constitutionnel » a abrogé la loi fondamentale ainsi que les ordonnances et décrets arrêtés sous le précédent régime, déchu le 13 mai dernier (*le Monde* daté 14 et 15 mai).

Le directoire politico-militaire aura pour tâche de définir les grandes options du régime. Il pourra légiférer par ordonnances, disposera des pleins pouvoirs et nommera notamment le chef du gouvernement et ses membres *par décret*.

Le nouveau gouvernement disposera quant à lui du pouvoir réglementaire et exécutera les ordonnances prises par le directoire. Il sera responsable devant le directoire, dont voici la composition :

— Co-présidents : MM. Ahmed Abdallah et Mohamed Ahmed.

— *Membres permanents* : MM. Abasse Djouddouf, Saïd Hassane Saïd Hachim, Saïd Madi Kafe, Hadji Hassanali et le colonel Soïd Moustoifa Mhadju.

MM. Ahmed Abdallah et Mohamed Ahmed présideront à tour de rôle le conseil des ministres.

Le chef du gouvernement assistera aux délibérations du directoire politico-militaire.

La liste des ministres est la suivante :

Chef du gouvernement chargé de la justice et de la fonction publique : M. Abdallah Mohamed ;

Défense nationale, intérieur et transports : M. Abas Djoussouf ;

Affaires étrangères, coopération et commerce extérieur : M. Ali Mroudjae ;

Finances, économie et plan : M. Saïd Kafe ;

Information, télécommunications et travail : M. Hadji Hassanali ;

Production et industrie : M. Saïd Hassan Saïd Hachim ;

Equipement, aménagement du territoire et qualité de la vie : M. Attoumane Affane ;

Education nationale, jeunesse et sports : M. Saïd Ali Mohamed ;

Santé, tourisme et développement de l'artisanat : M. Saïd Djae.

ÉDITIONS A. PEDONE

LE SYSTÈME DIPLOMATIQUE AFRICAIN

(bilan et tendances)

par

A. Kontchou Kouomegni

Un vol., 280 p. - F. 96,30

13, rue Soufflot, PARIS-5e.

AMÉRIQUES

L'ambassadeur du Canada à Paris doute que la France ait intérêt à l'indépendance du Québec

M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada à Paris, a fait mardi 23 mai devant l'Académie diplomatique internationale un important exposé sur la question de l'unité canadienne et du séparatisme québécois. Nous en extrayons les passages suivants :

Le Parti québécois (indépendantiste) *« n'est pas majoritaire en voix au sein de l'Etat québécois. Par le jeu de nos institutions, 41 % des suffrages lui ont suffi pour obtenir au Parlement provincial une position nettement prépondérante et pour former le gouvernement. En outre, le parti en question ne s'est pas fait élire sur un programme sécessionniste. Au contraire, il avait mis entre parenthèses la question de l'indépendance au début de la campagne électorale qui l'a porté au pouvoir, renvoyant ce problème à plus tard, à un éventuel référendum qui doit trancher la question au cours de l'année prochaine (...).*

Le rêve d'une République indépendante

» La majorité des Canadiens, y compris la majorité des francophones (si l'on en croit les sondages, unanimes à cet égard), gardent la foi dans leur pays. Ils sont persuadés que la Confédération, remise à jour, reste pour eux la formule d'avenir. A l'exception du groupe souverainiste, tous les partis politiques canadiens et québécois parlent d'un fédéralisme rajeuni, renouvelé, comme de la solution efficace. Une prise de conscience collective est en train de s'opérer. On comprend de mieux en mieux les changements qui s'imposent (...). »

M. Pelletier a estimé que l'indépendance du Québec ne permettrait sans doute pas le maintien du reste du Canada comme *« entité politique cohérente »* et que chaque *« morceau du Canada rompu, y compris le Québec, irait s'intégrer à l'énorme masse américaine »*. *« L'Europe et, en Europe, la France, auraient-elles intérêt à ce nouvel état de choses ? Verraient-elles un avantage quelconque à ce que la puissance américaine s'étendît désormais sans discontinuité aucune, depuis la frontière mexicaine jusqu'au pôle ? (...)*

» Certains sont séduits, peut-être, par le rêve d'une république francophone indépendante au nord-est du continent américain. Mais cela n'est-il pas qu'un rêve, justement, je veux dire une illusion ? Et même si cette république voyait le jour, qu'ajouterait-elle au rayonnement culturel de la France, ou à ses échanges, compte tenu des relations privilégiées que celle-ci entretient déjà avec le Québec, grâce à l'accord-cadre France-Canada conclu en 1965 ? (...)

» Le rayonnement extérieur d'un Québec indépendant serait vraisemblablement plus faible qu'il ne l'est à l'heure présente, à supposer toujours que ce Québec indépendant se révèle viable et durable, alors que la formule fédérale, remise à jour par les modifications qui s'imposent et appliquée loyalement par tous les participants, peut permettre aux Canadiens francophones de s'appuyer sur le Canada tout entier pour affirmer le fait français en Amérique du Nord. »

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● PRES DE CINQ CENTS DETENUS condamnés par les précédents régimes pour de petits délits (dettes ou impôts impayés, mendicité, vol de nourriture) ont été libérés sur décision du conseil révolutionnaire, qui a pris le pouvoir le 27 avril, a rapporté, mercredi 24 mai, de Kaboul, l'agence de presse yougoslave Tanyoug. Selon un communiqué officiel, plus de vingt-quatre mille personnes sont actuellement emprisonnées, mais les nouvelles autorités ont créé des commissions spéciales pour examiner dans chaque cas le bien-fondé de leur incarcération. — *(A.F.P.)*

Brésil

● LE MILITANT D'EXTREME-GAUCHE qui retenait le consul honoraire du Mexique à Recife, M. Arnaldo Da Fonte Dubeux, ainsi que quatre autres personnes, s'est rendu à la police mercredi 24 mai après avoir libéré ses otages. Envisageant de se rendre en Suisse ou dans un pays de l'Europe de l'Est, celui-ci aurait déclaré à la police qu'il avait voulu par son action *« formuler une protestation politique »*. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Colombie

● LES FORCES ARMEES ont occupé les universités de Bogota et de Medellin, pour prévenir de nouvelles émeutes anti-gouvernementales, a déclaré la police le mercredi 24 mai. Des étudiants se réclamant de Brigades rouges universitaires ont enlevé sur le campus de l'université nationale un inspecteur de police, afin d'obtenir la mise en liberté de leurs camarades arrêtés mardi. — *(A.F.P., A.P.)*

Egypte

● POUR LA *DEUXIEME* SEMAINE CONSECUTIVE, l'hebdomadaire de gauche égyptien *Al Ahali* a été saisi mercredi 24 mai par la police pour avoir publié des « articles de caractère sensationnel et hostiles au gouvernement ». M. Khaled Mohieddine, chef du rassemblement progressiste unioniste, a fait appel contre cette mesure. D'autre part, un dossier sur les opposants de gauche ayant distribué des tracts appelant à voter « no » au référendum, a été transmis au procureur général. — *(Reuter.)*

El Salvador

● *LES FORCES ARMEES DE LA RESISTANCE NATIONALE (FARN)*, qui ont enlevé le 18 mai un industriel japonais, ont lancé un ultimatum au gouvernement salvadorien menaçant de tuer M. Fujio *Matsumoto* si leurs exigences n'étaient pas satisfaites. Les FARN demandent l'amnistie générale pour les prisonniers politiques, ainsi que l'abolition de la loi sur la défense de l'ordre public. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● DES RENFORTS DE TROUPES ont été acheminés jeudi 25 mai vers la ville d'Esteli, au nord-ouest de Managua, où des milliers de manifestants anti-gouvernementaux ont brûlé des magasins et des voitures dans la nuit de mercredi à jeudi. Le gouvernement a fermé cinq stations de radio dans la capitale. — *(U.P.I.)*

Pérou

● LE CALME ETAIT REVENU mercredi 24 mai dans la plus grande partie du pays après neuf jours d'affrontements et de violences dont le bilan s'élève à vingt-quatre morts, plus d'une centaine de blessés et des centaines d'arrestations. Le travail a repris à l'appel des syndicats qui, après la démonstration de force de deux jours de grève générale massivement suivie, attendent maintenant une réponse du gouvernement. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

République Dominicaine

● L'AVANCE DU CANDIDAT DE L'OPPOSITION, M. Antonio Guzman, sur le président en exercice, M. Joaquim Balaguer, était le jeudi 25 mai de plus de 129 000 voix après le dépouillement de deux tiers des suffrages. Les nombreuses irruptions de l'armée dans les bureaux électoraux ont causé un retard dans le dépouillement, attribué par le parti révolutionnaire dominicain de M. Guzman à la peur du gouvernement devant la perspective d'une défaite, considérée par les observateurs comme à peu près certaine. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

R.F.A.

● LA REINE ELIZABETH II a été accompagnée par le chancelier Schmidt, le 24 mai, à Berlin-Ouest, au cours de sa visite officielle en République fédérale. Une protestation rituelle a été élevée par les autorités soviétiques de Berlin-Est pour lesquelles il s'agit là d'une violation du statut quadripartite de l'ancienne capitale. — *(Corresp.)*

Saint Kitts et Nevis

● M. ROBERT BRADSHAW, premier ministre de Saint Kitts-et-Nevis, un Etat associé à la couronne britannique composé de deux îles des Antilles, est mort mardi 23 mai à Basse-Terre. M. Charles Mills, ministre des communications et des travaux publics, sera probablement le prochain chef de gouvernement. — *(Reuter.)*







AMÉRIQUES

Argentine

UN ANCIEN DÉTENU TÉMOIGNE SUR LES TORTURES A L'ÉCOLE DE LA MARINE DE BUENOS-AIRES

Un ancien détenu de l'école mécanique de la marine, Horacio Domingo Maggio, affirme, dans un document qui circule en Argentine, avoir rencontré une des deux religieuses françaises, Alice Domot et Renée Duguet, disparues en Argentine depuis l'année dernière dans une prison de la marine à Buenos-Aires.

Dans ce document qu'il a signé de son nom — fait exceptionnel dans le climat politique qui règne en Argentine — M. Maggio dénonce différents cas de torture dont il a été témoin dans cette prison « non reconnue ». Ce document, sur lequel il a noté son numéro de carte d'identité 6308359, a été envoyé le 12 avril 1978 à différentes personnalités en Argentine et aux ambassadeurs de France et des Etats-Unis, ainsi qu'à Amnesty International et au secrétaire général des Nations unies.

M. Maggio indique qu'il a été délégué syndical et membre de la commission syndicale de la banque provinciale de Santa-Fe. Il dit qu'il est chrétien et militant du mouvement péroniste de gauche montoneros. Il affirme également avoir pu s'évader en mars 1978 quand il fut transféré de l'école de la marine à un autre établissement. Il écrit qu'il a rencontré sœur Alice Domont au troisième étage du mess des officiers de la marine à Buenos-Aires, le 11 ou le 12 décembre dernier.

Il écrit : « *J'ai été enlevé le 15 février 1977 dans la capitale, alors que je me promenais dans la rue Rivadavia, près de la place Flores. Le groupe composé d'hommes en civil qui procéda à mon enlèvement se présenta comme appartenant aux « forces unies »* (Fuerzas Conjuntas). *Il va sans dire qu'ils m'ont enlevé de force en me frappant (...). Ils m'ont transporté à un endroit dont j'ai su plus tard qu'il s'agissait de l'école mécanique de la marine* (Escuela Mecanica de la Armada). *J'ai été soumis à la torture pendant quinze jours aussi bien à la « picana » (« piqûres électriques sur tout le corps ») ainsi qu'au « sous-marin » (on vous met un sac de plastique autour de la tête qui vous empêche de respirer). Cette méthode fut appliquée (et est encore appliquée) à la plupart des gens qui étaient là-bas et qui y sont encore... J'ai souffert des méthodes les plus impitoyables et les plus sauvages. C'est aussi le cas des deux religieuses françaises. J'ai eu la possibilité de parler personnellement à sœur Alice Domont quand elle fut transférée au troisième étage du mess des officiers où j'étais moi-même détenu. Cela s'est passé le 11 ou le 12 décembre dernier. Elle m'a alors raconté qu'elle avait été enlevée dans une église avec des parents de disparus...*

» *Après, j'ai su qu'il s'agissait de treize personnes, y compris les deux religieuses. Celles-ci étaient vêtues d'une robe ordinaire. Elles avaient l'air d'avoir été très maltraitées et semblaient très affaiblies. Pour aller aux toilettes, deux gardiens devaient soutenir l'une d'elles, qui ne pouvait se tenir debout. Je lui ai demandé si elle avait été torturée ; elle m'a répondu par l'affirmative et m'a raconté qu'on les avait attachées nues sur un lit et qu'on leur avait appliqué la « picana » sur tout le corps. Elles m'ont aussi fait savoir qu'on les avait obligées à écrire une lettre à la supérieure de leur ordre. Elles l'ont écrite en français sous la torture.*

Les deux religieuses françaises

» *Après on les a prises en photo, toutes les deux assises à une table, à l'endroit même où on les avait torturées (au sous-sol du mess des officiers). Elles sont restées à peu près dix jours à l'école de la marine, interrogées et torturées presque sans répit. Ensuite, elles ont été « transférées », avec les onze autres personnes, mais je ne sais pas où. Je mets des guillemets parce qu'il y a tellement d'autres cas ! De plus, des rumeurs internes, fondées par la hâte avec laquelle on avait emmené les treize personnes, laissaient penser qu'elles avaient été assassinées.* »

M. Maggio rapporte dans son récit, décrit encore sous le choc de ses expériences de prison, d'autres cas de tortures, comme celui de Mme Norma Esther Arrostito « *qu'on pensait morte mais qui a vécu jusqu'au 15 janvier 1978... après avoir supporté héroïquement et stoïquement plus d'une année d'emprisonnement, de tortures, de pressions physiques et psychiques de la part des officiers de la marine. Elle périt ce jour-là, après qu'on lui ait administré une injection* ». Le document relate aussi que l'ambassadeur d'Argentine au Venezuela, M. Hidalgo Sola, a été enlevé également par ces mêmes forces paramilitaires. « *Bien que je n'aie pas constaté ce cas personnellement, on était sûr au troisième étage que le groupement de l'école de la marine avait procédé à cet enlèvement.* » Selon M. Maggio, il y a encore cent cinquante à deux cents prisonniers dans l'école de la marine. Au moment de son enlèvement, ils étaient six cents ou sept cents. Il y avait aussi des gens qui venaient d'autres camps de concentration de l'armée comme le Campo de Mayo, la Tablada.

Les forces paramilitaires (euphémisme argentin pour des « forces de l'ordre » dont personne n'est responsable officiellement) de cette école de la marine tiennent, affirme M. Maggio, leur P.C. au mess des militaires à l'Eldorado. Selon M. Maggio, elles sont dirigées par le contre-amiral Jacinto Chamorro, directeur de l'école militaire et qui se fait appeler « Delfin » ou « Maximo ». Ce dernier aurait affirmé que l'on devrait tuer un million de personnes pour résoudre le problème du pays. Le document de M. Maggio contient aussi d'autres noms de responsables des forces paramilitaires.

Il décrit la façon dont on se débarrasse des prisonniers ou des cadavres. Au début, six ou sept personnes étaient placées dans une voiture qui était ensuite criblée de balles puis incendiée. Ensuite, les cadavres furent jetés dans la mer depuis un hélicoptère. Il semble aussi que l'on ait administré des piqûres pour tuer les prisonniers. « *Ces témoignages de mon séjour au mess des officiers de l'école mécanique de la marine montrent qu'il s'agit là d'un des pires camps de concentration et de torture* », conclut M. Maggio.

(Lire nos informations sur le Mundial page 13.)





la tapisserie, symbole de raffinement

La tapisserie apporte à votre intérieur distinction et chaleur. ARTIS FLORA reproduit les tapisseries anciennes dans leurs teintes délicates et leur patine.

Collection de 1.100 à 4.600 F (larges possibilités de crédit).

Exposition et vente : ARTIS FLORA 39, rue de Paradis 75010 Paris Tél. 770.00.93 - Catalogue sur demande.

CALME ET VERDURE AU CŒUR DU VIEUX PARIS

Square Saint Martin

11, rue des Récollets - 75010 Paris



Face au programme, les 7500 m² d'espace vert du square Villemin. Dans la résidence même, un jardin paysagé avec des arbres de haute tige.

Juste à côté, le spectacle tranquille du Canal Saint-Martin. La place de la République, l'hôtel de ville sont tout proches.

A deux pas, les théâtres, les cinémas, les restaurants et les magasins des boulevards. La gare de l'Est et tous les moyens de communication sont à 300 m.

Square Saint-Martin, une autre vie commence.

Livraison 4e trimestre 78

GEFIC

RÉALISATION STIM — Bureau de vente et appartement décoré sur place, ou GEFIC Tél. 723.78.78.



Préparation d'été ou annuelle entrée 1re ou 2e année

SC.PO

sur place (Neuilly ou Quartier latin) ou par correspondance

Gratuit : annales corrigées + conseils

CEPES Groupement libre de professeurs 57, rue Ch.-Laffitte, 92 Neuilly

722.94.94 ou 745.09.19

SI VOUS MESUREZ 1,80 M OU PLUS (jusqu'à 2,10 m)

SI VOUS ETES MINCE OU FORT

JOHN RAPAL

GRANDES TAILLES PRET-A-PORTER

COLLECTION PRINTEMPS 78

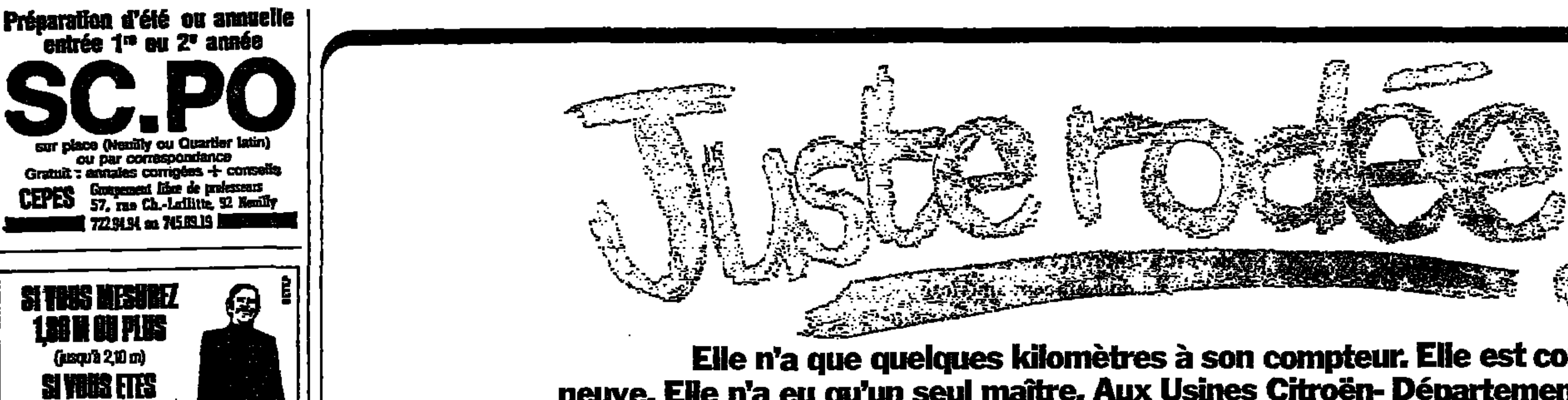
COSTUMES LÉGERS, VESTES, BLAZERS, ENSEMBLES JEAN, SAHARIENNES

VÊTEMENTS DE PEAU EXCLUSIVITÉ MAC DOUGLAS

PANTALONS LÉGERS, CHEMISES, PULLS SPORT ET VILLE, 4 LONGUEURS DE MANCHES

LIVRÉS IMMÉDIATEMENT

40, AV. DE LA RÉPUBLIQUE - PARIS 11e - TÉL. 355.60.00 - OUVERT LE LUNDI - MÉTRO PARMENTIER - PARKING GRATUIT



Elle n'a que quelques kilomètres à son compteur. Elle est comme neuve. Elle n'a eu qu'un seul maître. Aux Usines Citroën- Département Occasion, elles sont plusieurs voitures dans ce cas.

Des voitures ex TT (voitures d'exportation) qui sont en beauté et en parfaite santé. Vous les reconnaîtrez facilement. Sur leur pare-brise vous trouverez le certificat de bonne santé.

Usine Citroën - Département Occasion. Des occasions de 1re jeunesse.

ouvert le samedi : 10, place Etienne Pernet – 75015 Paris (Mº Félix-Faure) Tél. 532.70.00 – 50, bd Jourdan – 75014 Paris Tél. 589.49.89
59 bis, avenue Jean Jaurès – 75019 Paris Tél. 208.86.60 – Vélizy-Villacoublay (carrefour Petit-Clamart) Tél. 630.06.01

CITROËN

ASIE

SEIZE ANS DE RÉGIME MILITAIRE EN BIRMANIE

I. — Un socialisme « traînant »

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Rangoun. — Les Birmans sont remarquablement bien informés de ce qui se passe à l'extérieur de leur pays. Crises politiques, rencontres diplomatiques occupent une large place dans la presse locale. Le visiteur étranger qui débarque à Rangoun avec un visa de sept jours — impossible de rester plus longtemps — ne se sent pas non plus isolé s'il ouvre les deux quotidiens en langue anglaise, *The Guardian* et le *Working People's Daily*, étonnamment semblables, à l'exception du format. En dehors des nouvelles officielles, la situation intérieure en Birmanie demeure dans le vague.

Rares sont les informations qui filtrent sur les délibérations des militaires derrière les façades décrépites des bâtiments publics, où les lambeaux de plâtre ne cessent de tomber depuis le départ des Britanniques, ni sur ce qui se passe dans ces provinces lointaines interdites aux visiteurs. Le calme de la capitale assoupie à l'ombre de la célèbre pagode qui la surplombe — le Shwedagon — est à peine troublé par le bruit d'antiques voitures qui n'en finissent pas d'expirer.

Bien peu de pays peuvent se vanter de rester à ce point en dehors de l'orbite des super-puissances ou d'échapper aux mécanismes du système économique mondial. Pendant des années, la Birmanie des généraux a poursuivi un chemin solitaire au nom de la recherche d'une « *voie birmane vers le socialisme* », à un rythme il est vrai bien traînant. A lire les journaux ou à flâner dans les rues sales de Rangoun, on pourrait s'imaginer que rien ne se passe en Birmanie. Et pourtant, l'économie se dégrade, une partie du pays, en proie à une mosaïque de rébellions, échappe au pouvoir central, lui-même aux prises avec des difficultés politiques croissantes.

Il y a maintenant seize ans que le général Ne Win est au pouvoir, depuis qu'il renversa, en mars 1962, le régime civil de U Nu. L'opposition légale n'existe plus et, bien qu'une Constitution ait été adoptée en 1974, le Parti du programme socialiste birman (B.S.P.P.) continue de se réserver le monopole de la vie politique. Certes, tous les officiers assumant le pouvoir politique ou administratif, à commencer par le général Ne Win, ont démissionné de l'armée en 1974 et portent, comme tout le monde, le turban, la veste et le *longyi*, le sarong birman. Mais, nous disait un mauvais esprit, « *allez donc au Pyithu Hluttaw* — le Parlement, — *vous verrez tous ces députés « civils » qui font le salut militaire quand ils se rencontrent. La voie birmane vers le socialisme n'est ni birmane ni socialiste, elle est militaire !* »

« Changer d'hommes »

Les élections générales, qui se sont déroulées au tout début de l'année, ont permis aux seize millions de Birmans électeurs de « *choisir* » leurs représentants parmi les candidats du B.S.P.P. Ceux-ci ont, sans surprise, réélu à la tête de l'Etat le président Ne Win et confirmé dans ses fonctions de premier ministre, qu'il occupe depuis mars 1977, U Maung Maung Kha, un ancien colonel. Le cabinet est en majeure partie composé de militaires, d'active ou en retraite, comme le ministre des affaires étrangères, le général Myint Maung, ancien ambassadeur à Pékin, ou celui de l'intérieur, le colonel Sein.

Cette consultation avait été précédée, en novembre 1977, d'une réunion spéciale du congrès du parti destinée à mettre fin aux rivalités internes qui minent le régime. La réunion précédente avait eu lieu en mars. Cent treize des deux cent cinquante membres du comité central ont été limogés, officiellement pour corruption ; au moins cent soixante membres de cet organisme sont des militaires.

A travers ces réunions, le général Ne Win a tenté de raffermir son emprise sur les rouages d'un pouvoir qu'il ne semblait plus maîtriser aussi bien qu'auparavant. Longtemps tout-puissant, ayant placé ses hommes aux postes-clés, sachant limoger à temps un adjoint en passe de devenir un rival potentiel, il est âgé de soixante-six ans et sa santé est fragile. Son caractère difficile s'est encore aigri par de nombreux soucis de famille : un de ses fils a été condamné l'an dernier dans une affaire de stupéfiants.

En mars 1977, lors du troisième congrès du B.S.P.P., le premier ministre, U Sein Win, le vice-premier ministre et ministre des finances, et celui de l'intérieur avaient été « *démissionnés* » sans pouvoir se faire entendre et nommés à des postes purement honorifiques. Ils étaient pourtant les promoteurs de la nouvelle politique d'ouverture économique adoptée lors du congrès et jouissaient de la confiance des organismes financiers internationaux qui aident la Birmanie. Mais il fallait trouver des boucs émissaires pour les échecs de la politique économique, selon le principe affirmé par le régime, « *changer d'hommes* », non de politique. Depuis lors, la situation ne s'est guère améliorée, comme l'a reconnu récemment le général Ne Win.

Plusieurs purges ont d'autre part eu lieu au cours des deux dernières années. En octobre 1977, un ancien responsable du parti unique et trois de ses complices ont été traduits en justice pour haute trahison ; ils ont été condamnés à mort en février 1978. Ils étaient accusés d'avoir voulu créer un Etat indépendant en Arakan — région limitrophe du Bangladesh — avec la complicité de diplomates bengalais et d'avoir préparé l'assassinat du général Ne Win.

En septembre, le ministre des finances et celui des communications et des transports, U Than Sein et U Tun Lin, ont été démis de leurs fonctions et incarcérés. U Than Sein était pourtant l'un des dix-sept colonels qui aidèrent le général Ne Win à s'emparer du pouvoir. En 1976, enfin, un complot d'officiers mécontents du tour qu'avait pris l'expérience « socialiste » avait servi de prétexte au limogeage du populaire ministre de la défense, le général Tin Un, en qui le chef de l'Etat voyait un rival possible. Bien qu'il n'ait été, semble-t-il, pour rien dans l'affaire, il a été condamné à sept ans de prison et certains de ses complices à la peine capitale.

Jeunes officiers contre généraux

Cette révolte au sein de l'armée, force principale du régime, sur laquelle le général Ne Win s'est toujours appuyé, a beaucoup inquiété le chef de l'Etat. Des classes de formation politique ont été créées pour tenter de rallier de jeunes officiers professionnels peu tentés par la vie publique de leurs aînés. Leur loyauté n'est plus sans faille. Ils n'ont pas avec le général Ne Win les liens personnels qui unissent les générations précédentes au président.

La seule personnalité qui ait résisté à l'usure du pouvoir et à l'humeur du général Ne Win est le général San Yu. Alors que certains de ses pairs connaissent la disgrâce, il a conservé ses fonctions de secrétaire général du B.S.P.P. et de secrétaire général du Conseil d'Etat. Les récentes réunions de l'Assemblée nationale et du congrès du parti ont renforcé sa position de numéro deux. Plus jeune que le président, dans l'ombre duquel il travaille depuis des années, il contrôle bien les rouages du B.S.P.P. et aurait même obtenu l'an dernier plus de voix que le chef de l'Etat lors de l'élection des membres de la direction du parti ; les chiffres n'ont pas été publiés.

Homme d'appareil, le général San Yu paraît bien placé comme candidat à la succession. Il poursuivrait sans doute une politique proche de celle du général Ne Win. Il n'est toutefois pas exclu que ce dernier prenne ombrage des ambitions de son bras droit. Que ce soit le général San Yu ou un autre, tous les observateurs tiennent pour acquis que le successeur du président sera un militaire. Les espoirs des opposants se fondent uniquement sur la relève des générations dans l'armée.



Comme nous le disait un adversaire du pouvoir : « *Les politiciens de l'ancien régime sont trop vieux ; les tribus en dissidence ne pourront jamais gouverner les Birmans de la plaine ; les communistes du Drapeau blanc* (mouvement pro-chinois) *sont trop sanguinaires. Il ne reste à espérer que des officiers honnêtes, compétents et plus démocrates remplacent Ne Win.* »

La vie politique est donc complètement bloquée, elle est enserrée dans tout un appareil où s'entremêlent l'armée, le parti et ses multiples branches locales, les comités qui se superposent à tous les échelons, les conseils d'ouvriers, de paysans. (...) Rares sont ceux qui se hasarderaient à faire des remarques ou des critiques. La police, surtout la redoutable M.I. (Military Intelligence) veille. « *On vient vous dire « prends ton sac » et vous voilà parti pour Dieu sait où et pour combien de temps !* », nous raconte un témoin. Les informateurs rôdent partout où des étrangers pourraient rencontrer des Birmans.

Les derniers mouvements d'opposition ont été réprimés avec brutalité en 1974 : les manifestations d'ouvriers ont été noyées dans le sang. Les manifestations estudiantines qui ont accompagné les funérailles de U Thant, l'ancien secrétaire général des Nations unies dont les relations avec le général Ne Win n'étaient guère cordiales, ont été suivies d'une vague d'arrestations. Infiltrés par la police, les étudiants sont maintenant dispersés à travers le pays par la création de collèges techniques régionaux. Les anciens politiciens, coupés de la réalité ou exilés, ne représentent ni un danger pour le régime ni une solution de rechange viable maintenant que l'ancien premier ministre U Nu a disparu.

Détenteurs d'un pouvoir incontesté, les militaires se sont arrogé nombre de privilèges. Ils trouvent dans le contrôle de tous les leviers de commande de l'économie et de l'administration des sources de profit qui expliquent la fidélité de la plupart d'entre eux au régime. Les difficultés économiques ont toutefois eu des conséquences sur leur niveau de vie. Ils s'inquiètent aussi de la réduction des moyens mis à leur disposition. Dans la lutte contre les rébellions, on manque tragiquement de médicaments, pourtant réservés en priorité à l'armée. Revenant par avion de Pagan, l'ancienne capitale royale au millier de temples, nous avons voyagé en compagnie d'un officier blessé. Il avait perdu un pied en sautant sur une mine posée par les communistes près de Lashio, et on avait dû l'envoyer se faire soigner à Rangoun. Il mourut pendant le vol.

Dans un univers où les puissants ne se préoccupent guère de son avis, le petit peuple se tient coi ; il en est de même de l'élite de l'ancien régime, qui vit toujours dans le souvenir des temps heureux de l'époque de U Nu. « *Le paysan birman vit certainement mieux que la plupart des autres paysans d'Asie du Sud-Est*, constate un diplomate occidental. *La force de ce gouvernement ne se mesure pas à Rangoun ; dans la capitale, on ne comprend pas comment le régime peut durer. Les zones rurales sont relativement prospères ; elles le sont d'autant plus qu'elles sont éloignées du pouvoir central !* »

Une bureaucratie tentaculaire

Bien des gens font plusieurs métiers, se livrent aux petits trafics pour améliorer leur ordinaire. Ils doivent aussi tenter de passer à travers les mailles d'une bureaucratie assoupie, mais tentaculaire. On cite à Rangoun la devise des fonctionnaires : « *Maloke, Mashoke, Mapyoke !* », « *Ne pas travailler, ne pas se mêler des affaires des autres, ne pas se faire licencier !* »

La « *voie birmane vers le socialisme* » semble obstruée ; fondée sur le « *neutralisme actif* », sur un développement lent mais faisant appel aux seules ressources nationales, elle n'a pas donné de résultats spectaculaires. Aujourd'hui, Rangoun se trouve dans l'obligation d'aller quémander auprès des pays occidentaux de quoi se maintenir la tête hors de l'eau. L'enthousiasme pour le socialisme s'est bien refroidi. Témoin cet ancien étudiant qui avait appris le « socialisme » à l'école : « *Cela voulait dire l'égalité, la prospérité. J'y ai cru. Aujourd'hui, je me rends compte que le gouvernement fait le contraire de ce que promettent ses beaux principes.* » Pour compléter un salaire misérable, dont le montant a à peine varié depuis trente ans en dépit de l'inflation, il se livre au marché noir, qui, en Birmanie, est devenu aujourd'hui une véritable institution.

Prochain article :

UNE ÉCONOMIE DE MARCHÉ « NOIR »

A partir du 9 juin

AEROMEXICO

Le vendredi un quatrième vol hebdomadaire vers Miami et Mexico

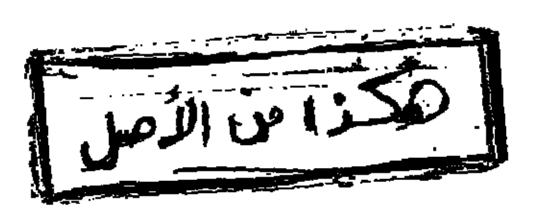


A PARTIR du 9 juin, chaque vendredi, Aeromexico ouvre un nouveau vol vers le Mexique. L'intérêt de cette liaison ?

C'est, au départ de Paris, le seul vol assuré un vendredi vers Miami, plaque tournante du continent américain, et vers Mexico. Il permet donc de répondre aux besoins de tous ceux qui désirent partir en fin de semaine, mais ne trouvent plus de place sur les vols souvent chargés du samedi.



Bien entendu, ce nouveau vol Aeromexico est, comme ceux des mardis, jeudis et samedis, assuré sur DC 10-30. Départ d'Orly-Sud.



Compagnie aérienne internationale du Mexique
10, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. 261.57.22

Lentilles de contact Souples

On les met et on les oublie...

Fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau, *spécialement destinées aux yeux sensibles*, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...

Essayez YSOPTIC

80, Bd Malesherbes
75008 PARIS
Tél. 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

هكذا من الأصل

ASIE

Chine

Les relations avec Hanoï se dégradent

(Suite de la première page.)

La déclaration chinoise, qui se présente comme une réponse aux propos tenus le 4 mai sur le même sujet par M. Xuan Thuy, secrétaire du comité central du P.C. vietnamien, accuse les autorités de Hanoï de « *calomnie* » et les désigne elles-mêmes comme la source des rumeurs alarmistes — concernant notamment une prétendue « *agression de la Chine contre le Vietnam* » — destinées à intimider les ressortissants chinois. Privés de travail, de rations alimentaires, leurs biens confisqués, ceux-ci auraient été contraints de signer des demandes de « *rapatriement volontaire* » et transportés en groupes jusqu'à la frontière. La version chinoise date les premiers incidents au début de 1977 et estime à « *plus de soixante-dix mille* » le nombre de ceux qui ont ainsi dû regagner la République populaire, dont « *plus de cinquante mille en un mois et demi, du début avril à la mi-mai* ». Il est question de violences diverses, de blessés et même de tués, notamment à Ho-Chi-Minh-Ville.

Pour souligner son indignation, la Chine établit un parallèle entre la conduite des autorités de Hanoï et celle du « *régime réactionnaire de Ngo Dinh Diem* » au milieu des années 50. A l'époque, rappelle-t-elle, la République démocratique du Vietnam désignait « *la clique de Ngo Dinh Diem comme l'ennemi commun des Vietnamiens et des résidents chinois* », tandis que le Front national de libération du Sud-Vietnam affirmait « *la liberté et le droit des résidents chinois de choisir leur nationalité* ». « *La partie vietnamienne,* ajoute la déclaration, *est revenue sur ses engagements au cours des dernières années* » en contraignant les résidents chinois soit à la naturalisation, soit à des mesures discriminatoires allant jusqu'à la déportation.

La Chine rappelle que sa politique envers les Chinois d'outre-mer est de les encourager à prendre la nationalité de leur pays de résidence, mais qu'elle s'oppose à ce qu'une contrainte quelconque soit exercée sur eux à ce sujet. Elle somme enfin les autorités vietnamiennes de mettre fin immédiatement à leurs « *actions illégales* » sous peine de porter « *l'entière responsabilité de toutes les conséquences découlant de mesures injustifiables* ».

La question du retour précipité de ressortissants chinois résidant au Vietnam avait été évoquée brièvement le 1er mai dernier, à Pékin, par M. Liao Cheng-chih, vice-président du comité permanent de l'Assemblée nationale, lors d'une réception organisée pour les Chinois d'outre-mer (*le Monde* du 3 mai). Les autorités chinoises avaient ainsi fait état de leur « *préoccupation* » devant une situation dont elles « *suivaient de près les développements* ». La déclaration de mercredi — transmise par Chine nouvelle et émanant d'un porte-parole anonyme du bureau des affaires des Chinois d'outre-mer auprès du conseil des affaires d'État — est d'un ton bien plus violent et témoigne d'une dégradation brutale des relations entre Pékin et Hanoï. Tout se passe — en dépit de l'évocation de la fraternité d'armes passée, à seule fin d'ailleurs de souligner l'ingratitude des Vietnamiens — comme si la Chine avait soudain décidé qu'elle n'avait plus rien à perdre à traiter ouvertement le Vietnam en pays hostile, fût-il socialiste.

Un contentieux global

Indépendamment de la question des ressortissants chinois et d'un vieux contentieux territorial, les divergences entre les deux pays se sont accentuées depuis environ un an. Le conflit khméro-vietnamien, dans lequel la Chine soutient ostensiblement le Cambodge, a joué un rôle décisif dans cette évolution, mais surtout en tant que révélateur. Car, depuis les propos tenus dimanche dernier par M. Teng Hsiao-ping au conseiller du président Carter, M. Brzezinski, il apparaît que la Chine fait principalement grief au Vietnam de se transformer en Asie du Sud-Est en instrument de l'U.R.S.S. et de jouer ainsi un rôle qui n'est pas sans rappeler celui de Cuba dans d'autres parties du monde. L'accusation est grave, et elle laisse peu de place aux possibilités d'un dialogue par lequel pourraient se régler les problèmes purement bilatéraux. Parlant récemment des relations sino-soviétiques à un autre visiteur occidental, M. Teng Hsiao-ping expliquait que le problème des frontières entre les deux pays était en lui-même relativement simple et pourrait se régler sans grande difficulté. Mais, ajoutait-il en substance, Pékin ne peut se permettre de paraître se prêter à une normalisation des relations avec l'U.R.S.S. au moment où celle-ci se livre à une opération d'« encerclement » — l'expression a été employée à trois reprises — contre la Chine. Le coup d'Etat en Afghanistan a accru les appréhensions chinoises, mais de longue date déjà le Vietnam était considéré à Pékin comme faisant partie de la stratégie soviétique — et coupable de s'y prêter.
prêter.

Reste à savoir pourquoi la Chine a décidé de « casser les vitres » à cette date précise, au moment même, soit dit en passant, où le président roumain, M. Ceausescu, qui vient d'être reçu en frère à Pékin, se trouve à Hanoï. A huit jours près, la déclaration chinoise aurait eu le même poids et sans doute ni plus ni moins d'effets. Qu'elle ait été publiée dans les circonstances présentes, à un moment où la Chine déploie une exceptionnelle activité diplomatique, allant des conversations sino-soviétiques avec M. Ilyitchev à l'approche d'une reprise des négociations avec le Japon, en passant par la visite du président Hua en Corée du Nord et celle de M. Brzezinski à Pékin, relève probablement de considérations tactiques difficiles à discerner aujourd'hui, mais qui, elles non plus, ne dépendent pas seulement d'un contentieux bilatéral avec Hanoï.

ALAIN JACOB.

● LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA CHINE POPULAIRE a atteint un niveau record au cours du premier trimestre 1978, indique l'agence Chine nouvelle.

Selon la commission économique de l'Etat chinois, citée par l'agence, plus de la moitié des quatre-vingts principaux secteurs industriels ont enregistré des résultats supérieurs de 25 % aux objectifs fixés.

Par rapport à la même période de l'année précédente, la production de pétrole brut a augmenté de 10,3 %, celle de gaz naturel de 15,1 %, celle de charbon de 26,8 % et celle d'électricité de 22,9 %. —

UNE MISSION JAPONAISE SE REND AU VIETNAM

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Le Japon et le Vietnam, qui ont établi des liens diplomatiques depuis 1975, viennent de normaliser leurs relations économiques en se mettant, finalement, d'accord sur le problème de la dette contractée par le régime de Saigon auprès de Tokyo. Une mission du Keidanren (patronat japonais) doit incessamment quitter Tokyo pour le Vietnam (*le Monde* du 28 avril), afin de mettre au point plusieurs projets de coopération. Les Japonais ont obtenu que Hanoï reconnaisse la dette de Saigon (15,5 milliards de yens, soit 68 millions de dollars), condition mise par Tokyo à l'octroi d'une aide à la reconstruction.

En échange de cette concession, le Japon a fourni au Vietnam un don d'un montant de 4 milliards de yens (17,5 millions de dollars) et un prêt de 10 milliards de yens (44 millions de dollars). La Banque d'export-import nippone a, par ailleurs, été autorisée à financer des contrats d'exportation comportant des paiements différés. Elle étudie actuellement la vente d'une aciérie d'une capacité de production de 500 000 tonnes, dont le coût s'élève à 40 milliards de yens (175 millions de dollars). Les Vietnamiens souhaitent un crédit de vingt-six ans, avec un délai de grâce de huit ans, portant un intérêt de 3,15 %.

Si ces conditions sont acceptées par le Japon, le Vietnam pourrait ainsi envisager l'achat de plusieurs usines de roulements à billes, dit-on à Tokyo. Tout en veillant à ne pas froisser les pays de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique) en accordant trop d'attention à Hanoï, le Japon paraît très intéressé par le pétrole vietnamien. — Ph. P.

● *M. Jean-Jacques Beucler* a été nommé récemment par M. Giscard d'Estaing président du Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien (1) en remplacement de M. Jean Sainteny, décédé. Ce comité, créé en juillet 1975, à l'initiative du président de la République, a pour mission d'harmoniser les actions des pouvoirs publics et des organismes privés en faveur de l'intégration des réfugiés d'Indochine en France et en Guyane. Député (U.D.F.) et maire de Corbenay (Haute-Saône), M. Beucler a été secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, puis aux anciens combattants d'avril 1977 à avril 1978.

(1) 43, rue Cambronne, 75015 Paris. Tél. : 567-01-20.

Le Monde
dossiers et documents
Numéro de mai
LES ENSEIGNANTS
L'ÉCONOMIE JAPONAISE
Le numéro : 3 F
Abonnement un an (dix numéros) : 30 F

PROCHE-ORIENT

Liban

L'O.L.P. s'engage à ne plus laisser des éléments « indisciplinés » s'opposer aux « casques bleus »

De notre correspondant

Beyrouth. — L'O.L.P. s'est engagée solennellement à ne plus s'opposer ni à laisser des éléments « indisciplinés » s'opposer à la mission de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FI.UL) et au rétablissement de la souveraineté libanaise au Sud-Liban. Cet engagement a été pris dans un communiqué officiel publié mercredi 24 mai à l'issue d'une réunion qui a regroupé le chef du gouvernement libanais, M. Hoss, et son ministre de l'intérieur, M. Selmane, d'une part, et un comité palestinien présidé par M. Arafat et comprenant tous les mouvements de la résistance sauf ceux du Front du refus, d'autre part.

Le communiqué comporte cinq points :

— Faciliter la mission de la FINUL en vue d'assurer le retrait israélien de tout le Sud-Liban et le rétablissement de la souveraineté libanaise ;

— Interdire les actes négatifs et les abus ;

— Mettre un terme à toutes les manifestations visibles de la présence armée palestinienne au sud, et ce dans le souci d'aider les autorités libanaises à rétablir leur souveraineté ;

— Rapatrier les volontaires étrangers — pour l'essentiel des Irakiens — qui avaient rejoint les rangs palestiniens lors de l'invasion israélienne ;

— Tenir d'autres réunions pour organiser les rapports libano-palestiniens de façon à sauvegarder la souveraineté libanaise et la cause palestinienne.

Ainsi que le soulignent plusieurs journaux de Beyrouth, ce n'est pas la première fois que les Palestiniens prennent l'engagement de contrôler leurs troupes et de respecter la souveraineté libanaise. Le doute est d'autant plus de mise que l'autorité du chef de l'O.L.P., M. Arafat, a paru contestée, bien que les signataires s'en défendent, dans un mémorandum conjoint du Front du refus et du F.D.L.P. Ce mémorandum, qui n'a pas été publié, a fait néanmoins l'objet de « fuites ».

Ce n'est pas tant son contenu que la présence du F.D.L.P. de M. Hawatmeh, jusqu'alors allié du Fath, aux côtés du Front du refus, qui a retenu l'attention. Le mémorandum réclame une politique claire et définie collectivement et non par des décisions « *autoritaires et individuelles* ». Ses signataires justifient le fait de leur regroupement, alors que le F.D.L.P. et le Front du refus sont en conflit de longue date, par le souci prioritaire, dans les circonstances présentes, d'empêcher une aile dite modérée de la résistance palestiniennes de « *se laisser attirer dans le giron américano-égypto-jordanien* ».

Le Fath ne paraît guère impressionné par le mémorandum. Il le situe dans le cadre de l'épreuve de force qu'il a engagée au sein de la résistance et dont l'un des aspects est précisément de remettre un peu d'ordre au Sud-Liban. Malgré les dissensions intérieures palestiniennes, les observateurs estiment que le consensus sur l'interdiction de toute activité militaire autre que celle de l'Etat libanais, qui s'est manifestée au Parlement, la présence et le renforcement constant de la FINUL et une mise en garde de Damas, qui aurait, selon le ministre syrien de l'information, fait savoir aux fedayin que la Syrie considérerait les provocations contre les troupes internationales comme une aide à Israël, sont susceptibles de créer un contexte plus favorable que d'habitude à la mise en œuvre des principes énoncés par l'O.L.P. Depuis dix jours, la situation est particulièrement calme au Sud-Liban.

LUCIEN GEORGE.

Israël

Amabilités à la Knesset

De notre correspondant

Jérusalem. — Les parlementaires israéliens sont réputés pour leur franc-parler. Mais certains d'entre eux ont estimé que la mesure a été dépassée, le mercredi 24 mai, lors du débat sur une motion de défiance contre la politique gouvernementale. Dans une lettre adressée au bureau de la Knesset, le président du groupe travailliste a proposé que l'on interdise certaines expressions telles que « *voleur* », « *menteur* », « *pauvre type* » et « *gangster* ».

Bien que l'enjeu de la discussion ne fût guère déterminant — la motion présentée par le Shelli (extrême gauche sioniste) a été rejetée sans surprise par 56 voix contre 32, — la séance a été l'une des plus houleuses que l'Assemblée ait connue depuis trente ans. L'incident le plus marquant s'est produit lorsque M. Samuel Flatto-Sharon est monté à la tribune pour prendre la défense du gouvernement. M. Flatto-Sharon lisait le texte de son intervention — car il ne s'exprime qu'avec difficulté en hébreu, étant récemment arrivé en Israël après avoir été poursuivi en France pour une affaire d'abus de confiance.

Alors qu'il s'en prenait vivement à l'opposition, il a été interrompu par M. Arié Eliav, l'auteur de la motion de défiance. Pour être plus clair, M. Eliav s'est adressé en yiddish (1) à l'orateur et, faisant allusion au passé de ce dernier, lui a lancé : « *Vous êtes un voleur et, de surcroît, un imbécile qui n'a pas la moindre idée de ce qu'il dit.* »

M. Flatto-Sharon a commencé à répliquer en yiddish également mais le président de séance a mis fin à ces invectives, faisant remarquer que les deux seules langues admises à la Knesset étaient l'hébreu et l'arabe. L'échange des propos entre MM. Eliav et Flatto-Sharon ne figurera pas au compte rendu officiel des débats : les sténographes de la Knesset ignoraient le yiddish. — F. C.

(1) Langue des communautés juives d'Europe centrale et orientale qui mêle l'hébreu à l'allemand.

DANS UN COMMUNIQUÉ PUBLIÉ A PARIS

Amnesty International dénonce les mesures de détention administrative

Dans un communiqué publié le mercredi 24 mai à Paris, Amnesty International (section française) attire l'attention sur les conditions de détention administrative en Israël et dans les territoires occupés.

Le communiqué déclare :

« *Amnesty International (...) attire une nouvelle fois l'attention de l'opinion publique sur ceux qui, en Israël, ne sont pas seulement privés de liberté mais à qui le droit le plus élémentaire d'être jugés ou relâchés est dénié, ou ceux qui ont subi ou subissent des tortures cruelles ou dégradantes.*

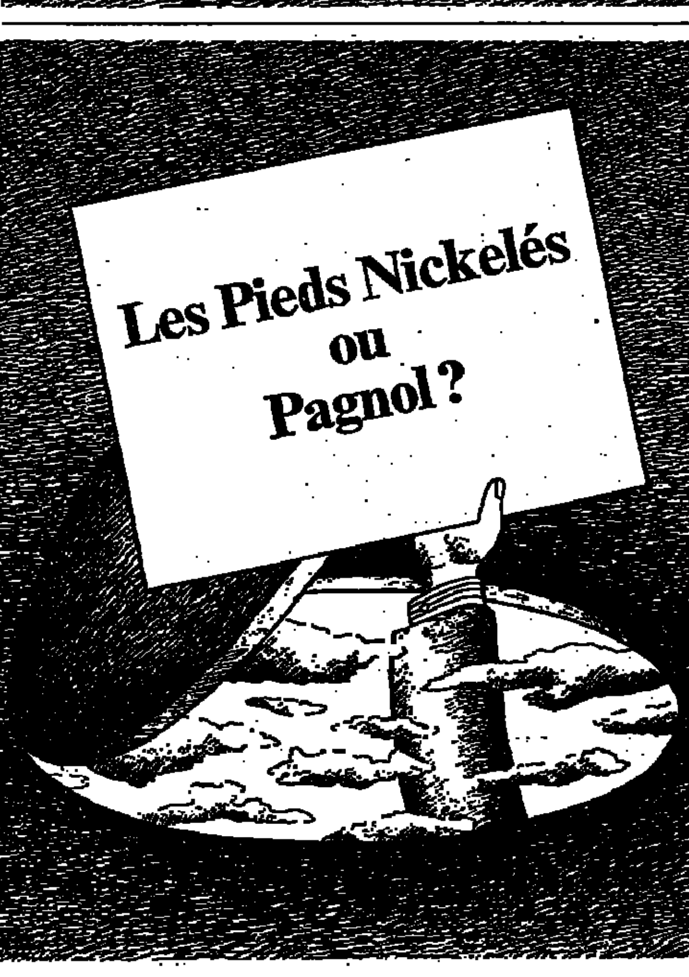
» *L'an dernier, M. Haïm Levy, commissaires aux prisons d'Israël, a déclaré qu'il y avait en Israël trois mille deux cent vingt-sept prisonniers reconnus coupables de crimes contre la sécurité de l'Etat, presque tous arabes. Une trentaine de détenus sont emprisonnés au terme d'une « loi scélérate » datant de 1945 et permettant l'emprisonnement sans produire de motif d'arrestation et sans déférer le prisonnier devant un tribunal. C'est le trop fameux article 3. Amnesty International a cité parmi les détenus sous couvert de cette loi : Ibrahim Ata Hussein Abidu, Miasir Abu-Emadieh, Suleiman Abu-Jalia, Sirhan Abu'l Hija, Abdul Rahman Al-Arqai, Mundhir Mahmoud Diab, Fawzi Halabieh, Ali Awad Al-Jamal, Taisir Muhammad Katawi, Maher Al-Khayyat, Eid Al-Ramawi, Mohammed Abdul Samal, Muhammed Hammed Nimer Sopran, Mousa Zacki Yassin, Abdel Hafez Zeidan, Hani Fuad Oassim Zurba.*

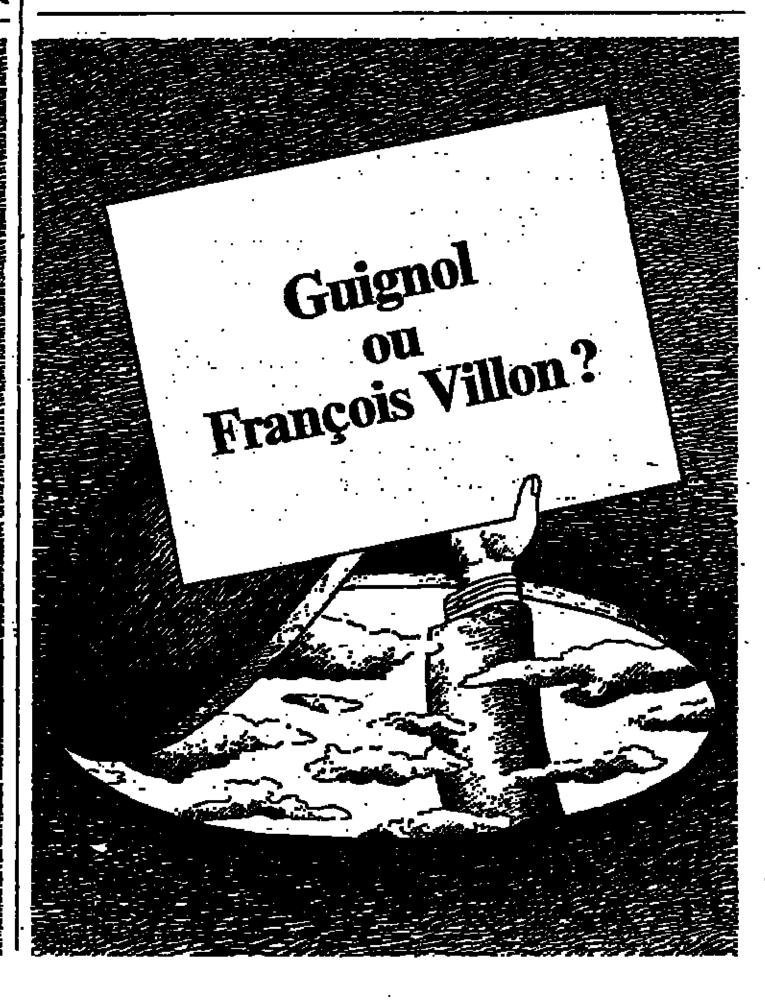
» *Une enquête effectuée en 1977, d'autre part, par Insight et rapportée dans le Sunday Times il y a près d'un an, conclut à la conviction des enquêteurs que non seulement la torture est utilisée fréquemment en Israël contre des prisonniers arabes, mais qu'elle est le résultat d'une politique délibérée : la commission s'est en effet convaincue qu'Israël a cherché en de nombreuses occasions à dissimuler les mauvais traitements et la torture infligés aux prisonniers avant leur procès. Une demande d'enquête officielle indépendante d'Amnesty International à ce sujet est restée sans réponse de la part des représentants du gouvernement israélien. Une telle attitude ne peut évidemment que renforcer les présomptions les plus sombres.* »

● *Le maire de Jérusalem*, M. Teddy Kollek, va effectuer, du 6 au 8 juin, une visite officielle à Paris à l'invitation de M. Chirac, a annoncé, le lundi 17 avril, un communiqué du cabinet du maire de Paris.

صباح فخري
SABAH FAKHRI
(Proche-Orient)
et son orchestre
Récital exceptionnel de chant folklorique et traditionnel arabe
SAMEDI
27 mai, 21 heures
au Palais des Congrès
Loc. sur place et par tél. 758-22-22







DIPLOMATIE

LA SESSION SPÉCIALE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU SUR LE DÉSARMEMENT

La France disposera d'ici cinq ans de satellites de contrôle

devait déclarer M. Giscard d'Estaing

Premier orateur inscrit ce jeudi 25 mai, M. Giscard d'Estaing se proposait d'analyser en premier lieu l'évolution du monde depuis vingt ans. En 1957, le monde était en proie à la « guerre froide », la décolonisation était à peine entreprise, la suprématie du dollar convertible en or à taux fixe était assurée. Aujourd'hui, l'ONU compte cent quarante-neuf Etats et les problèmes essentiels concernent la solidarité mondiale : aide au développement, instauration d'un nouvel ordre économique, désarmement.

Le président devait alors dresser le bilan tragiquement insuffisant de trente ans de négociations sur le désarmement : le monde dépense 400 milliards de dollars par an, plus d'un milliard par jour (4,7 milliards de francs) pour l'armement, soit la totalité du produit national de l'Amérique latine et deux fois celui de l'Afrique. Ce montant a doublé en vingt ans ; il équivaut à quatorze fois le montant de l'aide au développement.

Ces considérations amènent M. Giscard d'Estaing à faire deux observations : le désarmement ne peut progresser que si les relations internationales s'améliorent (entre l'Est et l'Ouest, en Afrique, au Proche-Orient, avec la Chine) ; il faut chercher les moyens du désarmement à partir des conditions concrètes de notre temps, et non à partir de songes utopiques.

Trois idées constituent le fondement de l'« approche française » : 1) chaque Etat a le droit d'assurer sa sécurité ; 2) le désarmement est l'affaire de tous ; il ne peut plus se discuter dans des enceintes créées lorsque le monde était dominé par l'affrontement des blocs ; 3) Le monde étant divers, l'approche du désarmement doit être régionale, à partir des menaces contre la sécurité, telles qu'elles sont ressenties par chaque Etat.

Le concours, le contrôle et le bénéfice de tous

Le président estime que le désarmement doit se faire avec le concours de tous. Il propose de créer, au niveau de la réflexion, un institut mondial de recherche sur le désarmement ; au niveau de la délibération, une commission spéciale permanente réunissant tous les membres de l'ONU ; au niveau de la négociation, un comité restreint dont tous les membres seraient égaux, et rattaché à l'ONU (ce qui n'est pas le cas de l'actuelle conférence de Genève).

Le désarmement devant se faire sous le contrôle de tous, la France propose de créer une agence de satellites de contrôle. Si les deux plus grandes puissances ont aujourd'hui, seules, les moyens d'observation nécessaires, M. Giscard d'Estaing souligne que d'autres pays, dont la France, les acquerreront d'ici cinq ans.

Pour que le désarmement se fasse au bénéfice de tous, la France propose la création d'un fonds spécial de désarmement pour le développement.

Le chef de l'Etat souligne enfin qu'il existe des zones que les Etats de la région veulent maintenir dénucléarisées. Les puissances nucléaires doivent respecter ce choix sans en tirer des avantages politiques ou militaires. Dans ces zones, la course aux armements classiques doit être contrecarrée dans un cadre régional. La France adoptera sa politique de vente d'armes en fonction des accords conclus, mais les autres fournisseurs d'armes doivent en faire autant.

L'hémisphère nord

Il existe cependant une vaste zone — l'hémisphère nord — où l'arme nucléaire fait partie intégrante de l'équilibre militaire d'ensemble. Supprimer l'arme nucléaire ferait apparaître le déséquilibre des armements classiques. Aussi la France propose « dès demain » aux pays de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (toute l'Europe sauf l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada) de réunir une conférence du désarmement en Europe. Dans une première étape, cette conférence visera à renforcer la confiance par de nouvelles mesures d'information et de notification (la C.S.C.E. a déjà décidé la notification des manœuvres d' « envergure »). Dans une seconde étape, elle tentera de réduire le niveau des armements de l'Atlantique à l'Oural.

Une journée chargée

De notre envoyé spécial

New-York. — *Journée chargée pour M. Giscard d'Estaing, ce jeudi 25 mai ; à 9 h. 30 (15 h. 30, heure de Paris) le président se rend aux Nations unies où il est reçu par M. Waldheim. Un entretien de moins d'une heure est prévu. A 10 h. 30, M. Giscard d'Estaing prononce son discours devant l'Assemblée.*

L'intervention dure quarante minutes. M. Giscard d'Estaing doit ensuite quitter l'Assemblée pour gagner la salle du Conseil de sécurité et s'entretenir avec les fonctionnaires français des Nations unies. Brève rencontre d'après le programme, puisqu'à 11 h. 45, le chef de l'Etat donne une conférence de presse dans la salle du bâtiment de verre. Après une heure de repos, M. Giscard d'Estaing est l'hôte d'un déjeuner offert par le secrétaire général.

Le président offre à 18 heures, dans les salons de l'hôtel Pierre, une réception en l'honneur des ambassadeurs accrédités aux Nations unies.

C'est vendredi, en fin de matinée, que se terminera le séjour de M. Giscard d'Estaing à New-York. Après un petit déjeuner en compagnie du chancelier Schmidt, le président s'envolera pour Washington où M. Carter le recevra pour un dîner de travail à la Maison Blanche. Dans la soirée de vendredi, le président de la République quittera Washington pour Paris, où il est attendu samedi à 11 h. 30.

Il était arrivé mercredi à 8 h. 15 à New-York, en compagnie notamment du vétéran français du désarmement, M. Jules Moch (1) (M. Jean-Pierre Cot, député socialiste et membre de la délégation française aux Nations unies, n'en a été informé que par accident mardi soir). Il s'était tout de suite rendu au consulat de France dont il n'est pas sorti de toute la journée et où il n'a reçu aucune personnalité étrangère, selon son porte-parole, M. Hunt.

J. A.

(1) Agé de quatre-vingt-cinq ans, ancien ministre, M. Jules Moch, qui fut un des dirigeants de la S.F.I.O., a représenté la France à la commission permanente des Nations unies, créée le 11 janvier 1952, jusqu'à ce qu'elle cesse de fonctionner, en 1960. Il a participé le 15 mars 1960 à la présentation du dernier plan de désarmement collectif occidental à un comité spécial (le comité des Dix) réuni à Genève.

Washington propose la création d'une force de réserve

(Suite de la première page.)

Citant Humphrey, Kennedy, Truman, Eisenhower, Paul VI, Emerson et, bien sûr, M. Jimmy Carter, M. Mondale a insisté une fois de plus sur l'importance des accords SALT, *« qui prennent rapidement forme »*, et sur les négociations américano-soviéto-britanniques sur l'interdiction de tous les essais nucléaires, *« qui ont enregistré d'importants progrès »*. Il n'a guère, en revanche, évoqué la plupart des propositions françaises, dont les Etats-Unis sont pourtant parfaitement au courant. Et quand il l'a fait, ce fut pour tenter d'en limiter la portée.

Ainsi M. Mondale a affirmé que son pays est *« prêt à étudier des changements »* dans le fonctionnement de la conférence de Genève, mais qu'il n'est pas question que ce forum reçoive ses instructions des Nations unies, ce qui revient à dire qu'il doit rester sous le contrôle des deux Super-Grands, même si ceux-ci sont prêts à abandonner la formule actuelle de coprésidence soviéto-américaine. Même chose à propos de la proposition française d'une agence de contrôle par satellites : les Etats-Unis sont prêts à fournir des renseignements partiels aux pays qui en feront la demande, *« de préférence par l'intermédiaire d'organisations régionales ou des Nations unies »*, mais il est clair que Washington n'entend pas abandonner une once de son pouvoir en la matière.

A la veille de conclure un nouvel accord SALT avec Moscou, qui se heurtera à de grandes difficultés au Congrès américain, M. Mondale a profité de la tribune des Nations unies pour lancer un nouvel appel à l'U.R.S.S. et à la solidarité des pays membres de l'OTAN. *« Cette réunion des Nations unies et le « sommet » de l'OTAN, la semaine prochaine à Washington, traduisent la détermination des Etats-Unis de faire chaque pas possible en direction d'un plus grand contrôle des armements et d'assurer en même temps les besoins essentiels de sécurité »*, a-t-il déclaré.

D'une façon significative, M. Mondale a dénoncé le récent renforcement des forces blindées du pacte de Varsovie et le déploiement des nouveaux missiles soviétiques à moyenne portée, les SS 20 ; ni les premières ni les seconds ne menacent le territoire américain... C'est ainsi que l'Assemblée générale, réunie spécialement pour parler de désarmement, a été informée, avec une grande franchise, que le prochain « sommet » de l'OTAN décidera, *« face à un denforcement continuel des forces du pacte de Varsovie, d'augmenter modérément les budgets de la défense »* des pays membres, tout en *réaffirmant l'engagement de l'Occident pour la poursuite du contrôle des armements »*.

« Les yeux et les oreilles » des satellites

M. Mondale, qui a repris, pour l'essentiel, le discours prononcé le 4 octobre par M. Carter devant l'Assemblée des Nations unies, a encore abordé les points suivants :

● *Empêcher l'apparition de nouvelles puissances nucléaires* au cours de la prochaine décennie et au-delà, en particulier en poursuivant les discussions sur l'évaluation du cycle nucléaire.

● *Poursuivre les négociations* sur l'interdiction des armes de destruction massive autres que nucléaires.

● *Freiner puis reconvertir la production des armes classiques*, mais, a dit M. Mondale, *« il sera de plus en plus difficile aux Etats-Unis de poursuivre unilatéralement cette politique »*.

● *Elargir et renforcer les accords de contrôle régionaux.* C'est alors que le vice-président a mentionné la possibilité pour les Etats-Unis de mettre à la disposition de certains pays *« les yeux et les oreilles »* des satellites américains.

● *Renforcer les institutions nécessaires au contrôle des armements.* Après avoir affirmé l'opposition de Washington à rattacher la conférence de Genève à l'ONU, M. Mondale a proposé de créer une force de réserve des Nations unies pour le maintien de la paix. *« Une telle réserve,* a-t-il dit, *comprendrait des contingents nationaux entraînés aux méthodes de maintien de la paix des Nations unies et désignés par leurs gouvernements respectifs. Cette force serait mobilisée par le secrétaire général à la demande du Conseil de sécurité. »* La suggestion sera sans doute bien accueillie par le secrétariat de l'ONU, où l'on ne cache pas l'inquiétude à propos des opérations au Sud-Liban et où l'on craint que de nouveaux incidents entre Palestiniens et troupes de l'ONU n'amènent certains gouvernements — dont la France — à rappeler les « casques bleus ».

● *Attribuer au développement les sommes économisées grâce au contrôle des armements.* Faisant implicitement allusion peut-être aux interventions françaises mais surtout aux interventions soviéto-cubaines, M. Mondale a dit : *« En 1977, les Etats-Unis ont versé une aide économique de 327 millions de dollars à l'Afrique, contre une aide militaire de 59 millions seulement. Ces chiffres sont en contraste marqué avec l'aide, surtout militaire, fournie par d'autres. »*

Les interventions des chefs de gouvernement yougoslave et suédois

M. Djuranovitch, président du Conseil exécutif fédéral yougoslave (gouvernement), avait été le premier orateur de la session. En termes diplomatiques il n'a pas ménagé ses critiques à l'adresse des deux super-puissances, leur reprochant notamment de ne se préoccuper que de la prolifération nucléaire « horizontale » au détriment de la prolifération « verticale », c'est-à-dire du renforcement de leur panoplie nucléaire respective. M. Djuranovitch a également demandé qu'un rôle « prioritaire » soit reconnu aux Nations unies dans le domaine du désarmement, ce qui était une façon de mettre en cause le dialogue américano-soviétique. Parmi les autres propositions avancées, retenons : l'arrêt de la production et de l'amélioration des armes nucléaires, l'interdiction de tous les essais, la réduction des stocks d'armes nucléaires et des vecteurs chargés de les transporter, l'interdiction de toutes les autres armes de destruction massive, l'engagement à ne pas user ou menacer d'user des armes nucléaires contre des pays n'en possédant pas ; la création de zones dénucléarisées, l'interdiction de la mise au point et de la production de nouveaux systèmes d'armes classiques.

Mercredi, également, M. Fälldin, premier ministre suédois, a insisté notamment sur la nécessité de limiter les armements nucléaires destinés à être utilisés en Europe et donc non concernés par les négociations SALT ; il a en particulier cité la bombe à neutrons et le missile soviétique SS-20. M. Fälldin s'est aussi prononcé en faveur de l'interdiction de tous les essais nucléaires et a proposé l'installation en Suède, aux frais du gouvernement de Stockhlom, d'un centre international de recherches de sismologie chargé de détecter d'éventuelles violations. Enfin il a demandé aux pays membres de publier une analyse détaillée de leurs dépenses militaires pour mettre fin au « secret » qui entoure ces questions et *« qui est une course constante de méfiance entre les nations »*.

JACQUES ALMARIC.

(Dessin de KONK.)

Affecter au développement les économies faites sur l'armement

IL Y A VINGT-TROIS ANS DÉJA M. EDGAR FAURE...

L'idée de réduire les dépenses d'armement dans le monde pour affecter cette économie au financement du développement des pays les plus pauvres, qu'a reprise le professeur Leontief dans son rapport aux Nations unies (*le Monde* du 25 mai), n'est pas inédite. En juillet 1955, déjà, lors de la préparation de la conférence de Genève, M. Edgar Faure, alors président du conseil, avait présenté un « *plan de transferts* » s'inspirant du même souci.

Il proposait de transférer au bénéfice d'un fonds d'assistance aux pays sous-développés une certaine partie des dépenses militaires. Une idée voisine avait été exposée, à l'époque, par le président Eisenhower, qui avait lancé, à la tribune des Nations unies, un plan de « pool » atomique pacifique.

Ces suggestions ont été reprises de diverses façons depuis vingt ans, par des hommes politiques — dont M. Giscard d'Estaing — aussi bien que par le Vatican. Elles n'ont malheureusement fait l'objet d'aucune application pratique.

Selon un rapport de la Chambre des représentants

LES VENTES D'ARMEMENTS AMÉRICAINS A L'ÉTRANGER AUGMENTERONT EN 1978

Washington (*A.F.P.*) — Les ventes d'armes américaines à l'étranger s'élèveront à 13,2 milliards de dollars en 1978, contre 11,2 milliards de dollars en 1977, selon un rapport de la commission des relations étrangères de la chambre des représentants publié récemment à Washington.

Cette augmentation est due en grande partie aux ventes d'armes aux alliés des Etats-Unis. Les ventes à l'Europe, au Japon, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande s'élèveront en 1978 à 4,6 milliards (1,9 milliard en 1977). Ces pays, indique le rapport ne sont pas touchés par le programme de réduction des ventes d'armes du président Carter.

En revanche, les ventes aux autres pays passeront de 9,3 milliards en 1977 à 8,6 milliards en 1978. Selon une source proche de la commission, cette diminution affecterait principalement les pays du Proche-Orient dont les achats d'armes s'élevaient à 8,4 milliards en 1977. Les chiffres publiés n'incluent pas, toutefois, la vente de 4,8 milliards de dollars d'avions militaires à l'Egypte, l'Arabie Saoudite et Israël.

Une surveillance plus étroite du commerce des armes ?

Malgré un montant record, en 1977, de commandes étrangères d'armements français de tous modèles (27 milliards de francs environ), un contrôle accru du pouvoir politique s'est progressivement instauré sur les exportations de fournitures militaires par la France.

C'est, du moins, le sentiment de nombreux industriels de l'armement qui relèvent cette évolution pour, on s'y attendait, la déplorer.

De l'aveu même de certains hauts fonctionnaires qui touchent de près à l'organisation de ce commerce d'Etat, le contrôle politique qui s'exerce désormais avec application sur les procédures de vente, y compris à leur départ, lors des autorisations gouvernementales de prospection de la clientèle, était prévisible dès lors que M. Giscard d'Estaing n'avait pas caché, durant la campagne présidentielle de 1974, sa volonté de « moraliser » de tels échanges.

Le mouvement est, pour l'instant, assez peu perceptible si l'on en juge par l'augmentation continue, depuis plusieurs années, du montant annuel des prises de commandes. En 1977, ces commandes ont représenté la moitié de la « facture » pétrolière de la France, avec d'importants contrats aéronautiques (1).

Néanmoins, les industriels de l'armement observent que les déplacements de leurs missions à l'étranger ou les invitations à venir en France qu'ils adressent à leur clientèle sont plus étroitement contrôlés que par le passé. Les initiés savent que des pays acheteurs de longue date, au Proche-Orient ou en Amérique latine, sont depuis peu soumis à des embargos partiels ou totaux, temporaires ou définitifs, dont ils n'avaient généralement pas à se soucier auparavant.

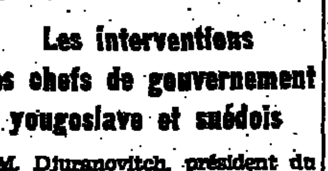
Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples de matériels et de pays soumis à des restrictions de ventes, la commercialisation à l'étranger de l'avion de transport Transall est frappée de certains embargos au Proche-Orient, et la Libye ne recevra pas les avions légers d'entraînement de conception française sur lesquels ses techniciens souhaitaient installer des roquettes et des armements de guérilla au profit d'un utilisateur autre que l'armée libyenne.

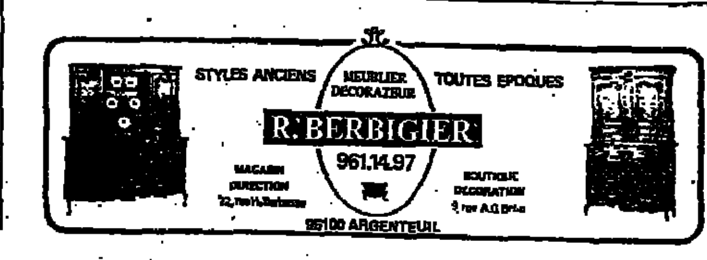
Dépités d'avoir perdu ces marchés, les industriels français font remarquer qu'un concurrent — en la circonstance l'Italie — a su tirer parti de la situation avec la vente à la Libye d'une vingtaine d'avions de transport Fiat G-222 et de plusieurs dizaines d'appareils légers SIAI-Marchetti SF-260.

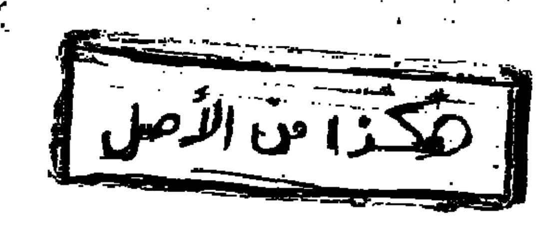
Pour savoir si ce mouvement qui se dessine en faveur d'une maîtrise accrue du pouvoir politique sur tous les aspects du commerce des armes n'est qu'une péripétie ou une donnée de fond des rapports internationaux à l'avenir, il faudra attendre d'autres indices, en particulier l'attitude du gouvernement français vis-à-vis de certaines demandes d'armes récentes, de l'Arabie Saoudite, du Soudan, de la Somalie, de l'Argentine ou du Nicaragua, pour s'en tenir à ces quelques pays-là.

JACQUES ISNARD.

(1) Les prises de commandes en 1977 ont été de 27 150 millions de francs, dont 60 % au Proche-Orient et 69 % de matériels aérospatiaux.

AVANT Médecine, Agro, Véto et
"toutes études à vocation biologique"
PRESUP ANNEE PREPARATOIRE de RECYCLAGE et de MISE A NIVEAU
PREPARATOIRE à l'Ens[t] Sup[eur] Scientifique

NADAUD enseignement
Etablissement Privé
19, rue Jussieu, Paris 5e
Tél. 337.71.16 +





DIPLOMATIE

Les pays occidentaux devraient aider les pays africains qui résistent aux pressions soviétiques et cubaines

estime l'Institut international des études stratégiques

De notre correspondant

Londres. — Dans son rapport annuel pour 1977, l'Institut international des études stratégiques (I.I.S.S.) s'inquiète du danger que fait courir aux Occidentaux la prolifération des conflits dans les pays du tiers-monde, et particulièrement en Afrique. Les pays industrialisés occidentaux sont devenus vulnérables dans la mesure où leur accès aux matières premières se trouve menacé. Le facteur nouveau, selon le rapport, est l'intervention massive de l'Union soviétique : Moscou prend des risques non seulement pour s'assurer une base permanente dans la corne de l'Afrique, mais pour exercer une influence majeure sur le continent. Les programmes soviétiques d'assistance militaire montrent qu'il ne s'agit pas de mesures de circonstance, mais d'une stratégie délibérée, décidée au plus haut échelon, estime l'I.I.S.S.

En acheminant dans la zone des conflits de grandes quantités de matériels destinés aux troupes, en envoyant des techniciens cubains, en contrôlant et en coordonnant le transport d'hommes et de matériel par air et par mer sur de longues distances, l'Union soviétique cherche à étendre son influence, sans être d'ailleurs assurée que cette influence sera plus durable que par le passé. Les nouvelles techniques d'intervention lui permettent d'avoir un avantage à court terme dans les conflits militaires locaux, de renverser l'équilibre des forces, de soutenir des régimes faibles. Le rapport de l'I.I.S.S. souligne que l'Union soviétique cherche de plus en plus à s'entendre avec les Etats qui lui procurent des bases navales, qu'il s'agisse de démocraties, de dictatures militaires ou de républiques populaires. En cas d'incompatibilité entre les communistes locaux et les autorités en place, l'U.R.S.S. n'hésite pas à sacrifier les premiers, précise le rapport.

Selon l'Institut, les pays occidentaux doivent réagir en apportant une aide économique aux pays qui résistent aux pressions soviétiques et cubaines en prenant des sanctions contre ceux qui y succombent. « *L'Ouest doit établir le cadre d'un dialogue permanent avec les pays en voie de développement en insistant sur le lien étroit entre les bons résultats économiques et la sécurité, en mettant en évidence les avantages à long terme de l'assistance économique sur ceux à court terme du soutien militaire.* »

A propos de la négociation SALT, le rapport estime que les conséquences d'un échec seraient graves : « *L'impossibilité d'aboutir à un accord ou le refus du Sénat américain de ratifier un accord enlèveraient même les plus imparfaites restrictions à la compétition stratégique nucléaire. (...) Les relations entr el'Est et l'Ouest en souffriraient.* » D'antre part, étant données les nouvelles techniques en développement, « *il n'est plus possible de considérer comme acquis que les prémisses sur lesquelles la stabilité stratégique est établie sont assurées* ». Enfin, l'I.I.S.S. estime que la « *cohésion incertaine* » de l'Europe occidentale, ébranlée par l'influence communiste dans les pays du Sud-Est européen, le développement du terrorisme, le déclin de l'« enthousiasme allemand » pour l'Europe, représentent un défi aussi sérieux pour la sécurité de l'Europe que la menace militaire de l'Union soviétique.

HENRI PIERRE.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE au Palais de Justice à Paris, lundi 12 juin 1978, à 14 heures : un
STUDIO de 25 m2
LIBRE, dans un immeuble sis à
MORZINE (Haute-Savoie)
« LAC D'AVORIAZ », Résidence « Les Quatre Saisons », immeuble Andante.
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS.
S'adresser à Me Jean NOUEL, avocat à Paris (7e), 26, bd Raspail.

VENTE judiciaire aux enchères publiques, le mardi 30 mai 1978, à 10 h. et 14 h. 15, avec contin. le mercredi 31 mai 1978, mêmes heures, s'il y a lieu, à la BOURSE DE COMMERCE DE PARIS, 2, rue de Viarmes, Paris (1er)
300 ARTICLES ÉLECTRO-MÉNAGERS
Machines à laver, lave-vaisselle, réfrigérateurs, cuisinières, téléviseurs COULEUR, chaînes, électrophones, plaques chauffantes, etc. ; 8 CUISINES EQUIPEES ; environ 40.000 disques 33 et 45 trs classiques, variétés, jazz, folklore, fantaisie ; 5.000 CASSETTES enregistrées et vierges ; importants lots de posters et copies d'affiches ; VAISSELLE et VERRERIE : 1.200 services de table 44 pièces signés et numérotés en porcelaine de Limoges ; copies de services anciens du 18e et Chine ; services à café 15 pièces ; services à gâteaux 13 pièces ; services à desserts 12 pièces ; 180 services de table 44 pièces porcelaine de Limoges, décors divers ; 4.000 articles et objets divers en porcelaine ; vases, potiches, cartels de pendules, sucriers, sauciers ; tables et assiettes dépareillées. — MARCHANDISES DEPOSEES et VISIBLES : le VENDREDI 26 MAI et le LUNDI 29 MAI 1978, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30, dans les entrepôts des Ets CALBERSON, 5, bd Ney, Paris-18e (3e ét., prendre l'ascens. et suivre les flèches). FRAIS EN SUS : 4 %. — Etude de Me Jacques VENISSE, courtier de marchandises assermenté, 12, rue Gît-le-Cœur, Paris (6e), tél. : 633-13-87.

VENTE AUX ENCHERES, par suite de conversion de saisie immobilière, au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des Criées du Tribunal de Grande Instance de Compiègne, au Palais de Justice, EN DEUX LOTS, le MARDI 6 JUIN 1978, à 14 heures, de
2 TERRAINS A USAGE INDUSTRIEL
A NOYON (OISE), Ldt « les Petites-Fosses »
1) 2.606 m2 ; 2) 3.090 m2 (sur lequel est édifié un Bât. à usage industriel)
MISES A PRIX : 1er LOT : 40.000 FRANCS — 2e LOT : 60.000 FRANCS
Pour tous renseignements, s'adresser : 1) au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Compiègne (Oise) ; 2) au Cabinet de la S.C.P. SEVIN-ROLANDO, avocats, 2, pl. du Général-de-Gaulle, 60200 Compiègne ; 3) au Cabinet de la S.C.P. CORDIER-GOSSART-BLANCHIN et BONAT, avocats, 8, rue Pasteur, Compiègne (Oise).

Adjudicat. au Tribunal de Commerce à Paris, le 6 juin, à 13 h. 45. FONDS Présentation - Promotion - Diffusion du Négoce de tous Objets
ARTISTIQUES - CULTURELS - DÉCORATIFS - FONCTIONNELS
BAIL : Boutique 49 m2 - 1er Sous-sol 44 m2 - 2e Sous-sol 25 m2
40, rue du LOUVRE, PARIS (1er) et 46, rue Berger.
MISE A PRIX : 200.000 F (peut être baissée). Consignation 120.000 F.
S'adr. Mes DURAND et JOUVION, notaires, 10, rue Danielle-Casanova, Paris ; Me Michel HERISSAY, syndic, 130, rue de Rivoli, Paris.

VENTE sur convers. de sais. immob. en vente volont. au Pal. de Just. à Paris, le lundi 5 juin 1978, à 14 h., en 2 LOTS avec faculté de réunion
1er lot - UNE PROPRIÉTÉ à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)
97-99, boulevard du Général-Giraud, cadastrée sect. DN No 109.
LIBRE DE LOCAT. ET D'OCCUPAT. - MISE A PRIX : 300.000 F
2e lot - UNE PROPRIÉTÉ à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)
95, boulevard du Général-Giraud, cadastrée sect. DN No 102
MISE A PRIX : 400.000 FRANCS
S'adresser à Me Jacques LYONNET DU MOUTIER, ancien avoué, avocat, 182, rue de Rivoli, Paris (1er), tél. 260-63-21 ; Me Jean-Marie DEGUELDRE, avocat, 99, rue de Courcelles, Paris ; Me Rémy BOISSEL, avocat, 38, rue des Petits-Champs, Paris ; Me Jacques-Marie GARNIER, syndic, 63, bd Saint-Germain, Paris (5e) ; au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, boulevard du Palais, où le cahier des charges est déposé, et sur les lieux pour visiter.

Adjudication Tribunal de Commerce à Paris, le 8 juin, à 13 h. 45. FONDS
VENTE D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES
à CRETEIL (Val-de-Marne) Centre Commercial du PALAIS 20
Allée Parmentier. Compr. : BAIL local commercial de 44 m2 hors œuvre.
MISE A PRIX (NE peut être baissée) : 40.000 F. Consignation 20.000 F.
S'adr. Mes DURAND et JOUVION, notaires à Paris, 10, rue Danielle-Casanova ; Me MEILLE, syndic à Paris, 79, rue du Temple.

Adjudicat. au Trib. de Commerce à Paris, le 6 juin à 13 h. 45. FONDS
RADIO - TÉLÉVISION - ÉLECTRO-MÉNAGER
BAIL : Magasin 160 m2 - Entresol 390 m2 - Sous-sol 276 m2.
4, boulevard HAUSSMANN à PARIS (9e)
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS (peut être baissée). Consign. 200.000 F.
S'adr. Me DURAND et JOUVION, notaire, 10, rue D.-Casanova, Paris ; Me Michel HERISSAY, syndic, 130, rue de Rivoli, Paris.

VENTE sur surench. au Palais de Justice à Pontoise, le 8 juin 1978, à 14 h.
IMMEUBLE à us. COMMERCIAL av. Locaux d'habitation
à SARCELLES-95 - Cont. 3.957 m2 — 19, avenue de L'ESCOUVRIER
MISE A PRIX : 1.551.000 FRANCS
Consignation pour enchérir : 100.000 FRANCS (chèque certifié).
S'adr. pour rens. : Me P. BERGER, avocat - Tél. 464-55-50 et 037-44-22 à Pontoise (95), 102, rue P.-Butin ; Me MALHERBE, avocat à Pontoise (95), 22, rue de la Coutellerie, tél. : 464-17-16, et S.C.P.A. PETIT et MALAVOY-PETIT, 23, rue de la Bretonnerie, à Pontoise (95), tél. : 464-13-26, et 3, rue P.-Eluard, à Bobigny (93), tél. : 830-60-88.

VENTE au Palais de Justice à Paris, LUNDI 12 JUIN 1978, à 14 heures EN 4 LOTS
1er lot : UNE PROPRIÉTÉ à ORLÉANS (Loiret)
16, RUE CHANZY - LOUÉE - MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
2e lot - UNE PROPRIÉTÉ à ORLÉANS (Loiret)
9, RUE DRUFIN - LOUEE - MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
3e lot - UNE PROPRIÉTÉ à ORLÉANS (Loiret)
4, RUE DU PARC - LIBRE DE LOCAT. ET D'OCCUP. - M. à P. : 30.000 F
4e lot : UNE PROPRIÉTÉ à OLIVET (Loiret)
625, rue de Cousson - Partie louée, partie LIBRE - M. A P. 50.000 F
S'adr. Me Jean GUILBERT, avocat à la Cour, 117, av. Paul-Vaillant-Couturier, Vitry-sur-Seine, tél. 680-09-92 ; Me Emmanuel INBONA, avocat à la Cour, 3, rue Danton, Paris (6e), tél. 325-55-12 ; tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

M. Jean Ausseil à Addis-Abeba

Le *Journal officiel* du vendredi 26 mai annoncera la nomination de M. Jean Ausseil comme ambassadeur à Addis-Abeba en remplacement de M. Yves Barbier, récemment nommé à Bangkok.

[Né en 1925, breveté de l'Ecole de la France d'outre-mer, M. Ausseil a d'abord servi outre-mer (1948-1951), puis, de 1952 à 1957, au ministère des Etats associés (relations avec le Vietnam, le Laos et le Cambodge). Intégré aux affaires étrangères en 1957, il a été en poste à l'administration centrale (service de presse), auprès de la Communauté européenne à Bruxelles, puis détaché à l'OTAN, à Alger et de nouveau à l'administration centrale (affaires culturelles). Membre du cabinet du ministre des affaires sociales, M. Jeanneney (1966-1968), du ministre de la recherche scientifique, M. de La Malène (juin 1968), puis du premier ministre, M. Couve de Murville (1968-1969), consul général à Tanger, il était ambassadeur à Montevideo depuis 1975.]

M. André Travert à Kuala-Lumpur

Le même *Journal officiel* annoncera la nomination de M. André Travert comme ambassadeur à Kuala-Lumpur (Malaisie) en remplacement de M. Henry Bolle.

[M. Travert, né en 1921, diplômé de l'Ecole des langues orientales (chinois) est entré aux affaires étrangères en 1945. Il a été en poste à l'ambassade de France en Chine (1945), puis au consulat de Hongkong (1952), à l'administration centrale (Asie, Océanie) (1959). Consul général à Kobe (1965), conseiller à Tokyo (1968), membre de la mission permanente à l'ONU (1972), il était depuis 1976 conseiller à Djakarta.]

● *M. François Mitterrand*, député de la Nièvre, se rendra, du 29 au 31 mai, en Grèce, à la tête d'une délégation du conseil général de son département.

EUROPE

Union soviétique

L'inauguration à Paris du buste du poète ukrainien Chevtchenko a été marquée par des incidents

L'inauguration à Paris du buste du grand poète ukrainien Tarass Chevtchenko (1814-1861), dû au sculpteur officiel soviétique Lyssenko, a donné lieu, mercredi 24 mai, en fin de matinée, dans le square du sixième arrondissement qui porte le nom du poète, à quelques scènes ...onnantes. L'ambassadeur d'U.R.S.S., M. Stepan Tchervonenko, dut écouter M. Edouard Frédéric-Dupont, adjoint au maire de Paris et connu pour son anticommunisme, faire l'éloge de l'Ukraine, « *ce grand pays* » et rappeler les persécutions dont Chevtchenko fut victime de la part du pouvoir central, qui était alors celui des tsars.

« *La langue n'est pas seulement un instrument, elle témoigne d'un destin* », affirma M. Frédéric-Dupont. Le député de Paris (app. R.P.R.) dut cependant entendre à son tour des manifestants ukrainiens antisoviétiques, refoulés par les policiers parisiens, s'écrier : « *Chirac complice !* »

L'ambassadeur d'U.R.S.S. déclara sans rire que Tarass Chevtchenko était certes « *un grand poète ukrainien* », mais que son œuvre « *était profondément internationale* » et « *progressiste* ». M. Léonid Pliouchtch a indiqué dans ces colonnes (*le Monde* du 24 mai) que cette œuvre était cependant censurée en U.R.S.S.

Cent cinquante Ukrainiens de Paris, accompagnés par MM. Léonid Pliouchtch et Bernard-Henri Lévy, étaient venus protester contre le « cynisme » de cet hommage rendu officiellement par l'U.R.S.S., à travers Chevtchenko, à une culture et à un peuple toujours persécutés.

Maintenus par les policiers parisiens à distance du square, les manifestants scandaient : « *U.R.S.S. assassin !* », « *K.G.B. hors de France !* », « *Tarass Chevtchenko opprimé par les tsars, Valentin Moroz* (1) *opprimé par Brejnev !* », « *Halte à la russification en Ukraine !* ». Une camionnette de l'ambassade d'U.R.S.S. frôla malencontreusement le groupe, ce qui déclencha les cris de « *K.G.B. assassin !* » et provoqua une légère bousculade.

Là, le K.G.B. n'était pas en cause puisque le véhicule ne contenait que des enfants soviétiques résidant à Paris venus participer à la cérémonie, une rose rouge à la main, sans doute pour donner à celle-ci une allure plus familiale. Une personnalité inconnue des Ukrainiens de Paris, M. Osnach, présenté tantôt comme le représentant de l'« association pour les Ukrainiens de l'étranger », tantôt comme le président des « amitiés ukrainiennes », a prononcé une brève allocution. — D. Dh.

(1) Historien ukrainien emprisonné (N.D.L.R.).

Irlande du Nord

LA MAIRIE DE BELFAST ÉCHAPPE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU PARTI UNIONISTE

(De notre correspondant.)

Belfast. — M. David Cook, l'un des cofondateur en 1973 du Parti de l'alliance, groupe politique de la classe moyenne, qui réfute tout « sectarisme », a été élu maire de Belfast par deux voix de majorité grâce à l'appoint de deux voix unionistes. Ainsi, à partir du mois de juin, la mairie de Belfast échappera pour la première fois au parti unioniste (protestant probritannique). Le maire sortant, M. James Stewart, se représentait. Mais son adjoint, M. Joss Cardwell, se sentit blessé par le choix de son parti. Prétextant que M. Stewart ne l'avait pas consulté assez souvent, il vota pour son adversaire.

Le nouveau maire n'est pas Irlandais. Né en 1944 dans le nord de l'Angleterre, M. David Cook vint en Irlande lorsque son père devint directeur du collège Campbell. Il ne quitta Belfast que pour aller faire des études de droit à l'université de Cambridge. Il est marié à une catholique.

Le conseil municipal de Belfast avait déjà pris une décision historique au début du mois de mai en autorisant l'ouverture le dimanche des cinémas et d'autres lieux de spectacle, ce qui est absolument contraire aux usages des protestants et des unionistes d'Irlande du Nord. Cette décision et le choix du nouveau maire sont considérés par les esprits libéraux comme un signe de tolérance. En revanche, les conservateurs et les loyalistes y voient les premiers symptômes du déclin de la cité.

RONNIE HOFFMAN.

Tchécoslovaquie

Pour fuir en Allemagne de l'Ouest

TROIS HOMMES ONT VAINEMENT TENTÉ DE DÉTOURNER UN AUTOBUS

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — Les méthodes violentes utilisées un peu partout dans le monde par divers éléments contestataires gagnent peu à peu l'Europe de l'Est, en particulier la Tchécoslovaquie. Après une multitude d'actes de piraterie aérienne (deux déjà depuis le début du mois), une tentative spectaculaire de prise d'otages vient de se produire à la frontière de ce pays avec l'Allemagne fédérale.

Cette action a été le fait apparemment d'individus ayant recours à cette extrémité pour réaliser leur désir de quitter le pays. Il s'agirait, selon les informations fournies par les autorités tchécoslovaques à la police bavaroise, de trois citoyens tchécoslovaques. Dans la soirée du mardi 23 au mercredi 24 mai, ils se seraient emparés, près du poste frontière ouest-allemand de Muehlbach, d'un autobus dans lequel se trouvaient une trentaine d'étudiants et d'écoliers, pour la plupart des jeunes filles. Sous la menace de fusils de chasse, ils auraient exigé des autorités qu'elles leur laissent la voie libre pour passer en R.F.A.

Les gardes-frontières tchécoslovaques auraient aussitôt fermé le poste de Muehlbach. Vers 2 heures du matin, mercredi, l'autobus se serait ébranlé en direction de l'Allemagne, mais il aurait été stoppé dans son avance par une automitrailleuse et un commando d'une vingtaine d'hommes qui auraient aussitôt ouvert le feu sur le véhicule. Plusieurs personnes auraient été blessés, parmi lesquelles les trois auteurs de la prise d'otages.

M. L.

● *L'équipage d'un hélicoptère de l'armée autrichienne*, qui s'était égaré mardi 23 mai au-dessus de la Tchécoslovaquie et avait dû se poser sur le territoire de ce pays, a été rendu mercredi aux autorités de Vienne. L'hélicoptère reste toujours sous observation en Tchécoslovaquie.

SPAGGIARI
LES EGOUTS DU PARADIS
SANS HAINE, SANS VIOLENCE ET SANS ARME

LE DÉBAT SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Modifier l'assiette des cotisations : la réforme à petits pas

Mercredi 24 mai, sous la présidence de M. Fillioud (P.S.), le débat sur les problèmes actuels de la Sécurité sociale continue à l'Assemblée nationale.

M. PINTE (R.P.R., Yvelines), estimant qu'une meilleure information suscite une meilleure compréhension des problèmes, suggère notamment que les cotisations patronales apparaissent dans la feuille de paie des salariés. Il préconise également une cotisation assise sur le chiffre d'affaires des entreprises plutôt que sur la masse salariale. Il souhaite que soit progressivement transféré à l'Etat le financement de la politique familiale. Inquiet de la progression des dépenses d'assurance-maladie, il préconise une modulation des remboursements selon la nature de la maladie.

S'exprimant au nom des députés *non-inscrits*, M. BEAUMONT (Val-de-Marne) constate, à son tour, la progression des dépenses d'assurance-maladie *qu'il attribue* à l'absence d'un contrôle efficace. Chaque citoyen, estime-t-il, doit être associé personnellement à la gestion des fonds.

Pour M. GINOUX (U.D.F., Hauts-de-Seine) les charges sociales des entreprises de main-d'œuvre deviennent « *intolérables* ». A son avis, il faut maintenir le plafonement des cotisations, mais envisager une fiscalisation de l'aide à la famille. Quant aux cotisations, elles pourraient être assises sur la valeur ajoutée plutôt que sur les salaires.

Pour M. BARIANI (U.D.F., Paris), il faut supprimer progressivement le ticket modérateur et généraliser le « tiers payant » pour les plus défavorisés, à partir d'un certain niveau de dépenses. « *Le gouvernement*, déclare M. LE DRIAN (P.S., Morbihan) *devrait définir enfin une politique de la petite enfance et développer le service des travailleuses familiales ainsi que les équipements publics polyvalents.* »

« *Toute régression dans le niveau des prestations sociales, doit être écartée* », affirme M. PASTY (R.P.R., Creuse). A son avis, le seul secteur où une certaine maîtrise des dépenses est possible est celui de l'assurance-maladie.

M. GAUTHIER (P.C., Nord) dénonce « *le dénuement dans lequel vivent plus de six millions de personnes âgées* ». Aussi demande-t-il l'augmentation du minimum vieillesse et de la retraite minimum qui devraient, à son avis, être portés immédiatement à 80 % du SMIC.

M. FENECH (U.D.F., Rhône) consacre son intervention aux difficultés rencontrées par les rapatriés d'outre-mer pour la détermination de leurs droits à la retraite.

M. LAURENT (P.S., Nord) appelle l'attention sur la situation des handicapés qui, affirme-t-il, « *devrait nous faire honte* ». A son avis, il faut favoriser davantage le travail de ces derniers.

Selon Mme MISSOFFE (R.P.R., Paris), il ne faut pas limiter la politique familiale au domaine démographique. Ce qu'il faut, conclut-elle, c'est protéger la famille et aider systématiquement les plus défavorisés.

M. COUILLET (P.C., Somme) dénonce des dispositions qui portent préjudices aux ambulanciers ruraux « *qui jouent pourtant un rôle irremplaçable* ». Aussi son groupe en demande-t-il la suppression.

Pour M. BRIANE (U.D.F., Aveyron) la réforme nécessaire doit *mettre en œuvre deux notions* : solidarité et responsabilités. *L'Etat-providence*, précise-t-il, doit céder la place à des citoyens responsables ; le gouvernement, de son côté, doit lutter contre les privilèges.

M. EVIN (P.S., Loire-Atlantique) demande au nom de son groupe l'annulation de l'obligation alimentaire lorsqu'il s'agit d'accorder l'aide sociale.

M. GRUSSENMEYER (R.P.R., Bas-Rhin) se demande « *comment l'on peut favoriser une politique de la main-d'œuvre tout en maintenant un impôt progressif sur les industries de main-d'œuvre* ». Il souhaite la prorogation du régime local d'Alsace-Lorraine, ainsi qu'une amélioration de la situation des travailleurs frontaliers.

M. FERRETTI (U.D.F., Moselle) appelle l'attention sur la situation des travailleurs de la sidérurgie mis à la retraite anticipée en vertu des accords de 1963 et sur celle des retraités militaires.

M. JAGORET (P.S., Côtes-du-Nord) estime nécessaire la mise au point d'un plan d'informatisation pour toutes les institutions sociales dont la gestion doit être, à son avis, simplifiée. M. Lucien RICHARD (R.P.R., Loire-Atlantique) insiste sur la nécessité d'alléger les charges sociales des entreprises.

En séance de nuit, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), M. RIGOUT (P.C., Haute-Vienne) relève que de nombreux hôpitaux prévus par le Ve Plan sont restés à l'état de projet. M. LAGOURGUE (U.D.F., La Réunion) demande au gouvernement de mettre fin aux disparités qui persistent entre la métropole et les DOM. M. PERRUT (U.D.F., Rhône) souhaite que le gouvernement accélère la liquidation des pensions de retraite et mettre fin à la discrimination dont sont victimes à son avis les veuves de retraités.

M. BIZET (apparenté R.P.R., Manche) redoute l'accroissement du chômage dans sa région, l'augmentation des charges sociales plaçant de nombreuses industries de main-d'œuvre dans une situation très difficile. Pour M. BAPT (P.S., Haute-Garonne), les effectifs en personnel sont insuffisants alors que la législation devient de plus en plus complexe. M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) demande notamment que le bénéfice du tiers-payant soit étendu aux veuves et aux pensionnés ayant des revenus modestes.

M. LAURAIN (P.S., Moselle) déplore que le gouvernement ait observé un silence absolu sur l'important problème de la prévention, « *élément essentiel d'une politique de la santé* ». Pour M. AUBERT (R.P.R., Alpes-Maritimes), il faut avoir le courage de réformer les institutions actuelles si leur existence est en cause. A son avis, toutes les allocations pour les inactifs devraient être rattachées au SMIC, l'actualisation du minimum vieillesse devrait être automatique et portée à 70 % du SMIC.

M. MASQUERE (P.S., Haute-Garonne) relève que les artisans et commerçants sont mécontents de leur régime de protection sociale et demandent notamment à voir alléger leurs charges sociales. M. TOURRAIN (R.P.R., Doubs) se plaint de la longueur *du délai* d'application des textes, « *source de frictions et de mécontentements* ». M. GANTIER (U.D.F., Paris) rappelle que la situation démographique de notre pays est inquiétante : « *Il faut donc aider la famille, mais aussi la natalité.* » M. FORGUES (P.S., Hautes-Pyrénées) demande que soit enfin réalisée l'harmonisation du régime de sécurité sociale agricole et du régime général. La situation faite au conjoint d'exploitant agricole lui paraît notamment « *absolument inadmissible* ». M. DOUSSET (apparenté U.D.F., Eure-et-Loir) relève avec satisfaction que l'idée d'instituer un contrôle parlementaire du budget social semble s'imposer peu à peu. Enfin, M. GUILLOD (R.P.R., Guadeloupe) souligne combien s'est amélioré l'état sanitaire des DOM.

Le contrôle du Parlement

Répondant ensuite aux orateurs, en présence du premier ministre et d'une cinquantaine de députés, Mme VEIL traite notamment des points suivants :

● L'ASSIETTE DES COTISATIONS : « *De nombreux orateurs*, constate-t-elle, *ont plaidé en faveur d'une modification, notamment sur la base des conclusions du rapport du commissariat au Plan, dont la diffusion*, observe-t-elle, *est déjà largement amorcée.* »

Pour sa part, elle tire quatre conclusions de ce rapport : 1) un changement d'assiette serait globalement bénéfique pour l'emploi ; 2) mais cette amélioration serait obtenue très lentement : cinq ans pour que la mesure produise ses pleins effets. « *Ainsi*, déclare-t-elle, *si nous attendons de cette mesure une amélioration immédiate de l'emploi, nous faisons fausse route. Si nous visons un horizon plus lointain, il est nécessaire de conduire une analyse plus globale, car, si les industries de main-d'œuvre seraient avantagées, celles qui investissent seraient défavorisées ; 3) la mesure mettrait en cause des sommes considérables, plusieurs dizaines de milliards de francs. Il faudrait donc opérer immédiatement des transferts de cette ampleur, et l'on imagine les bouleversements qui en résulteraient* ; 4) *nous devons être conscients des incertitudes qui pèsent sur les résultats annoncés.* »

Mme Veil conclut sur ce point : « *Je ne dis pas qu'il ne faut pas faire cette réforme, mais il est indispensable de s'assurer un maximum de précautions, d'effectuer des simulations, éventuellement des expériences, avant d'aborder un tel bouleversement à une industrie qui commence seulement d'aborder son nécessaire redressement.* »

● *LE PROBLEME DU* CONTROLE DU PARLEMENT : « *Je comprend parfaitement*, déclare Mme Veil, *que le Parlement ressente le besoin d'être mieux informé. Il est également légitime qu'il se prononce par un vote sur les dépenses de la Sécurité sociale, mais il importe de savoir comment et sur quoi peut-il se prononcer. Certains désirent un contrôle annuel sanctionné par un vote* ». « *L'idée est simple, mais elle n'est pas facile à mettre en œuvre en raison*, explique-t-elle, *des difficultés de provision de certaines dépenses liées par exemple au nombre de naissances, de malades, en raison aussi de la répartition des compétences entre la loi et le règlement, entre le Parlement et le gouvernement.* »

Au cours de sa réponse, Mme Veil a également annoncé qu'elle proposerait au gouvernement de proroger au-delà du 1er juillet 1979 le régime local d'assurance-vieillesse en vigueur en Alsace-Lorraine.

La séance est levée, jeudi, à une heure.

PATRICK FRANCÈS.

Des tentations contradictoires

Par-delà les interventions pointillistes, le débat sur la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale — qui s'est souvent déroulé devant des bancs quasiment vides, — a souligné trois comportements ou plutôt trois « tentations » contradictoires.

De nombreux députés ont fait état de leur double souci : accroître le contrôle du Parlement sur les dépenses sociales et modifier le système de financement de la Sécurité sociale. Quelques rares élus, auxquels s'est jointe timidement Mme Veil, ont fait, de leur côté, appel à une plus grande solidarité. Mais ces trois préoccupations, en apparence louables, cachent des tentations contradictoires.

La plupart des orateurs qui ont réclamé un droit de regard sur l'évolution des dépenses des régimes sociaux ont laissé entendre, plus ou moins nettement, que leur objectif était de limiter la croissance de ces dépenses ; qu'importe, selon eux, les exemples étrangers qui démontrent que des pays européens consacrent une part plus grande du revenu national aux transferts sociaux ; en France, affirment-ils, le seuil critique — mais lequel ? — est atteint. Quant à ceux qui préconisent une fiscalisation partielle de la Sécurité sociale, ils insistent non sans raison sur le frein à l'embauche que constitue notre système actuel de cotisations ; mais ils songent surtout *à alléger les charges du patronat*, sans s'interroger sur les conséquences d'autres formules.

A ces tentations avouées d'allégement ou de réducton du dispositif, fait face celle d'un accroissement de la solidarité entre les Français. « *Personnellement*, a déclaré Mme Veil, *je souhaiterais demander aux différents groupes de la société d'être encore plus solidaires les uns des autres.* » Le ministre, dans un premier temps, avait écrit « *je serais tentée de demander* ». Pieux souhait, timide tentation. Sans aucun doute, Mme le ministre est personnellement attachée à cette notion de solidarité. Mais comment la réaliser ?

Par un déplafonnement des cotisations ou un recours à l'impôt ? Mme Veil n'en a soufflé mot. Pudeur, réalisme ou solidarité gouvernementale, la grande dame du gouvernement s'est bien gardée de donner des détails. Les Français les plus démunis ne souhaitent certainement pas que la timidité l'empêche d'aller plus avant dans le sens de la solidarité.

JEAN-PIERRE DUMONT.

La commission des affaires culturelles familiales et sociales fait le bilan de la politique de l'emploi

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, saisie pour avis sur le projet de loi de finances rectificative, a donné, mercredi 24 mai, un avis favorable à l'adoption de ce texte.

M. Francisque Perrut (U.D.F.), rapporteur, a fait le bilan du pacte national pour l'emploi. Il a indiqué que, entre le 1er juillet et le 31 décembre 1977, 338 200 embauches avaient donné lieu à exonération des cotisations patronales à la Sécurité sociale. Pour les stages prtaiques, 196 600 places ont été offertes, dont 140 100 ont été effectivement pourvues ; pour les stages de formation en centre, 77 247 places ont été offertes, dont 68 652 ont été pourvues. La formule du contrat emploi-formation a bénéficié à 26 000 jeunes, la pré-retraite à 27 000 personnes, et 15 000 travailleurs immigrés ont reçu une aide au retour dans leur pays d'origine.

M. Perrut s'est interrogé sur l'impact réel de ces mesures. Il estime que 50 à 60 % des jeunes travailleurs ayant suivi un stage en entreprise devraient bénéficier d'un contrat de travail prolongeant ce stage. Décrivant les nouvelles mesures en faveur de l'emploi prévues par la loi de finances rectificative, M. Perrut a noté que l'aide de l'Etat est en diminution, et il a souligné que la politique en faveur de l'emploi des jeunes doit être conciliée avec le maintien des charges des entreprises à leur niveau actuel.

M. Jean Falala (R.P.R.), précisant qu'il intervenait à titre personnel, a regretté que le problème de l'emploi des jeunes ne soit pas traité comme tout à fait prioritaire. Il s'est inquiété des conséquences qu'aura la réduction de 50 % de l'exonération des charges sociales pour l'emploi des jeunes. M. André Delehedde (P.S., Pas-de-Calais) a souligné que le chiffre de 50 à 60 % de jeunes embauchés à titre définitif, grâce au pacte national pour l'emploi, est loin des 90 % initialement annoncés.

La commission a ensuite entendu M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du travail manuel et des travailleurs immigrés. M. Stoléru a indiqué que les stages intégralement rémunérés par l'entreprise seront supprimés pour les jeunes de moins de dix-huit ans, la rémunération étant prise en charge par l'Etat à concurrence de 70 % du SMIC et par l'entreprise à concurrence de 20 %, et la durée du séjour en entreprise étant de quatre mois.

DANS LES CABINETS MINISTERIELS.

Le Journal officiel du 24 mai a publié deux arrêtés portant nomination, l'un de M. Jean Dufour, ingénieur des ponts et chaussées, comme conseiller technique au cabinet de M. Maurice Papon, ministre du budget, l'autre de M. Jean-Pierre Bondil, contrôleur des armées, comme conseiller technique au cabinet de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

AU SÉNAT

Refonte du statut des sociétés coopératives ouvrières de production

Le Sénat a adopté, jeudi 25 mai, à 2 h. 30 du matin, le projet de loi réformant le statut des sociétés coopératives ouvrières de production.

Ce projet, voté par l'Assemblée nationale à la fin de la dernière législature et, a souligné le rapporteur, « dans la hâte d'une fin de session », a été sensiblement modifié par les sénateurs.

Sur la proposition de M. DAILLY (Gauche démocratique), rapporteur de la commission des lois, un grand nombre d'amendements ont notamment été adoptés, dont l'objet est de coordonner le statut des coopératives ouvrières avec la loi de juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Par 182 voix contre 98 (P.C., P.S. et Gauche dém.), M. Dailly a aussi obtenu une modification importante : le rejet d'un article (43 bis) introduit par l'Assemblée nationale et tendant à créer une catégorie intermédiaire entre la « part sociale » et l'« obligation ». La création de ce nouveau titre, le « certificat de participation coopérative », est apparue au Sénat et à son rapporteur comme une initiative prématurée dans l'attente où se trouve le Parlement du dépôt d'un projet annoncé par le premier ministre visant à instituer un modèle inédit d'action, « *l'action sans droit de vote* ».

Sur initiative de M. NAYROU (P.S.), le Sénat a, d'autre part, repoussé une disposition, insérée par l'Assemblée nationale, qui prévoyait la possibilité pour les S.C.O.P. de prendre la forme de sociétés civiles. La nouvelle législation sur les coopératives ouvrières de production ouvre le champ d'activité de ces sociétés au secteur tertiaire ; elle leur permet de prendre la forme de sociétés à responsabilité limitée et autorise la création de coopératives par transformation de sociétés de type capitaliste ; elle améliore enfin leurs structures financières et favorise l'introduction de capitaux extérieurs en « déplafonnant » l'intérêt servi au capital.

« *Ce projet*, a déclaré M. BOULIN, ministre du travail et de la participation, *s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'entreprise et de l'amélioration de la condition ouvrière. Les S.C.O.P. constituent un modèle tout à fait original de l'intéressement des travailleurs aux résultats de l'entreprise. En 1937, il y en avait 450, et de nos jours, 600 occupent 32 000 personnes dont 38 % de coopérateurs, ou 43 % si l'on ne considère que les membres du personnel ayant un an d'ancienneté ; le chiffre d'affaires devrait avoisiner 1 milliards de francs en 1977. Cette même année a vu la naissance de 76 coopératives nouvelles : 45 ex-nihilo, 17 à la suite de la défaillance d'une société existante, 14 par modification de statuts; mais la « mortalité infantile », pour reprendre l'expression de M. Foyer, est très forte : 50 % en moyenne, et parmi ses causes la complexité et l'archaïsme de la réglementation. (...)*

Un article additionnel, défendu par M. JARGOT au nom du groupe communiste, et soutenu par M. Nayrou, a été repoussé par 191 voix contre 97. Il instituait un droit de préemption, en cas de liquidation d'une société capitaliste, au profit des salariés désireux de constituer une société coopérative ouvrière de production. Plusieurs amendements socialistes dus à l'initiative de MM. NAYROU et MERIC ont, en revanche, été adoptés ; l'un de ces amendements prévoit que les S.C.O.P. « peuvent recevoir des subventions des collectivités locales. » — A. G.

MAI 68 • MAI 78
RASSEMBLEMENT 27.28 MAI
Porte de Pantin (nouvel hippodrome)
A partir de samedi 14h
FORUMS DEBATS ANIMATIONS
Ont déjà donné leur accord
M. Lopez Cardoso ; F. Claudin ; J. Elleinstein ; J.-P. Faye ; R. Garaudy ; C. Josselin ; L. Malo de Molina (PCE) ; D. Motchane ; Revue « Repères » ; Revue « Rinascita ; P. Robrieux ; J. Rony ; Des militantes féministes d'Espagne, de France, d'Italie ; Des représentants d'organisations ouvrières d'Europe (PCE, MCE, LCR-Espagne, LCI, Democrazia proletaria, PDUP, Lotta continua) ; des organisations révolutionnaires françaises : CCA ; OCT ; OCI ; PSU ; LO. Des journalistes du « Matin », de « Libération » de « Politique-Hebdo »
films • chapiteaux enfants • saltimbanques • expo Mai 68 • livres • disques • etc.
MEETING CENTRAL • DIMANCHE 28 MAI • A 16H00
avec Alain Krivine
bon de soutien 20frs • 1 jour 30frs • 2 jours
organisé par ROUGE quotidien

En bref

● *Le groupe communiste de l'Assemblée nationale* rappelle, à la suite de l'initiative prise par trente députés R.P.R. en faveur du rétablissement du privilège des bouilleurs de cru (*le Monde* du 25 mai), qu'il avait déposé dès le 5 avril une proposition de loi tendant au rétablissement de la distillation en franchise de 10 litres d'alcool pur par récoltant. Il estime que les dispositions de 1960 constituent « *une brimade gratuite et non une réelle action pour combattre l'alcoolisme* ».

● *Plus de soixante députés*, appartenant aux quatre groupes de l'Assemblée nationale, ont constitué, mercredi 24 mai, sur l'initiative de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (U.D.F.), un groupe d'études et de propositions sur les problèmes de la sécurité des biens et des personnes.

● *M. Jean-Marie Daillet*, député (U.D.F.), vice-président du C.D.S., a déposé, mercredi 24 mai, une proposition de loi tendant à instituer le vote obligatoire et le vote en semaine.

● *Le groupe d'action et de propositions*, qui réunit une quarantaine de jeunes députés appartenant aux deux groupes de la majorité, sera reçu à déjeuner par le premier ministre, le jeudi 1er juin, à l'hôtel Matignon.

● *Le conseil national du Mouvement démocrate-socialiste de France* (M.D.S.F.), qui s'est réuni, mercredi 24 mai, à Paris, sous la présidence de M. Max Lejeune, sénateur de la Somme, a adopté les statuts de l'U.D.F., au bureau exécutif de laquelle il souhaite être représenté. Le M.D.S.F. convoquera en octobre un congrès national qui examinera dans quelles conditions pourraient fusionner toutes les formations se réclamant de la social-démocratie.

● *La fédération parisienne du CNIP*, qui a tenu mercredi 24 mai son assemblée générale, s'est prononcée pour « *le maintien de l'indépendance* » de sa formation et a exprimé son refus d'adhérer à l'U.D.F. Elle a demandé à son président, M. Raymond Bourgine, sénateur, de défendre cette position à l'occasion de la prochaine réunion du conseil national du CNIP qui devra arrêter la position de la formation vis-à-vis de l'U.D.F.

● *Le Conseil constitutionnel* a statué, mercredi 24 mai, sur quatre recours relatifs aux dernières élections législatives. Il a décidé le rejet de ces recours qui visaient les élections de MM. Jean Boinvilliers (R.P.R., Cher), Irénée Bourgois (P.C., Seine-Maritime), Lucien Dutard (P.C., Dordogne) et Robert Montdargent (P.C., Val-d'Oise).

● *M. Cohn-Bendit invité à Besançon.* — M. Robert Schwint, séanteur-maire (P.S.) de Besançon, a demandé au ministre de l'intérieur d'autoriser la venue en France de Daniel Cohn-Bendit à l'occasion d'un débat sur les événements de mai 68, le 3 juin prochain, au centre municipal culturel Pierre-Bayle. Le centre Pierre-Bayle présentera une exposition, entre le 31 mai et le 6 juin, avec la projection de documents filmés. Outre Cohn-Bendit, le centre Pierre-Bayle a invité aux débats du 3 juin MM. Maurice Grimaud, ancien préfet de police de Paris, Jacques Sauvageot, Alain Geismar, Pierre Victor, secrétaire de Jean-Paul Sartre, et André Glüksman.

Daniel Cohn-Bendit a fait savoir qu'il participerait à ce débat à condition que soit levée l'interdiction qui lui est faite de franchir la frontière française, mais qu'il ne viendrait pas clandestinement. — *(Corresp.)*

● *Un voyage à Colombey-les-Deux-Eglises*, pour célébrer l'anniversaire de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940, est organisé par le Centre féminin d'études et d'informations Femme-Avenir, le dimanche 11 juin. Le montant de la participation pour Paris et sa région a été fixé à 70 F par personne, voyage et déjeuner compris. Déjeuner uniquement : 25 F pour les personnes se rendant à Colombey par leurs propres moyens. Inscription préalable obligatoire avant le 27 mai. Tous renseignements et réservation au C.F.E.I. Femme-Avenir, 43, Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 265-43-68.

هكذا من الأصل

NATIONALE

petits pas

[Fragment de colonne d'une page voisine, en grande partie illisible]

PATRICK FRANCÈS.

affaires culturelles et sociales

politique de l'emploi

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS.

POLITIQUE

LES CHOIX DU P.C.F. EN QUESTION

Pour l'hebdomadaire moscovite «Temps nouveaux»

M. Jean Elleinstein est devenu « un ennemi du socialisme »

De notre correspondant

Moscou. — Au début de l'année dernière, l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux*, sous la plume de Youri Sedov, avait pris à partie M. Jean Elleinstein. Il s'étonnait, à propos de son livre *Histoire de l'U.R.S.S.* qu'un *« membre du parti communiste puisse faire chorus avec un tel empressement avec les zélateurs de l'anticommunisme »*. Le même auteur revient à la charge dans le dernier numéro de la même revue, mais en des termes beaucoup plus durs : M. Elleinstein est traité d'*« anti-soviétique, anticommuniste et ennemi du socialisme »*.

Ces critiques sont-elles trop « brusques », comme l'ont dit certains *« journaux frères »* à la suite du premier article ? Pas du tout, répond le journaliste de *Temps nouveaux*. D'ailleurs, c'est M. Elleinstein lui-même qui, le premier, *« a foulé aux pieds toutes les normes de la discussion amicale entre communistes »*. Les pièces à conviction présentées pour étayer le procès de l'historien communiste français sont ses deux articles publiés dans *le Monde* et son interview à la revue socialiste *Faire*. L'argumentation culmine dans ce syllogisme qui ne pèche pas par son originalité : *« La presse bourgeoise vante et popularise Elleinstein. Il est donc utile à la bourgeoisie, il est donc nuisible à la classe ouvrière et à ses partis »*.

« L'Humanité » et la réalité soviétique

Pour le commentateur soviétique, le cas de M. Elleinstein s'est aggravé depuis un an : auparavant, il adressait au *« pays du socialisme réel »* des accusations *« tout à fait révoltantes, fausses et calomnieuses »* ; maintenant, il a adopté une *« position hostile à 100 % à l'U.R.S.S. et au socialisme en général »*. M. Sedov, qui ne met pas en cause l'ensemble du P.C.F., se demande pourtant *« comment le directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes auprès du comité central du parti communiste français peut attaquer avec un tel acharnement. C'est impossible à comprendre et plus encore à justifier »*, d'autant que M. Elleinstein ne réserve pas ses flèches au P.C. soviétique mais les dirige aussi contre son propre parti.

Que reprochent *Temps nouveaux* à M. Elleinstein ? D'abord d'avoir commis un *« sacrilège »* en traçant dans son interview à *Faire « un parallèle entre le rôle de l'Etat sous le socialisme et sous le fascisme »*. Plus généralement, M. Elleinstein prône, selon l'hebdomadaire soviétique, un retour à Bernstein, *« l'initiateur tristement célèbre de la révision réformiste du marxisme »*. Encore Bernstein (1) avait-il des excuses : il a lutté contre le socialisme avant que celui-ci n'existe réellement. *« Quant à Elleinstein, qui a décidé de s'engager sur les pas de Bernstein dans un siècle où un tiers de l'humanité a commencé à construire une société nouvelle, ne mérite-t-il pas d'être condamné bien plus sévèrement encore ? »*, écrit M. Sedov.

Pendant longtemps, l'historien français s'est employé à prouver que le socialisme soviétique ne constituait pas un modèle. Qui le conteste ? demande l'auteur de l'article avec une fausse naïveté. Chaque parti est libre de chercher ses propres voies, *« sur la base, bien entendu, des principes communs, des loi générales qui distinguent le socialisme du non-socialisme »*, selon la formule consacrée. Pourtant, M. Elleinstein est allé encore plus loin dans ses articles du *Monde*. Il a déclaré que l'U.R.S.S. constituait plutôt un *« anti-modèle du socialisme »*. Bien plus, *« il a fustigé l'Humanité, qui, voyez-vous, continue d'enjoliver la réalité soviétique »*, constate avec une ironie amère le commentateur de *Temps nouveaux*, quelques jours après que le journal du P.C.F. eut sévèrement condamné le procès Orlov.

Jusqu'à présent, la presse soviétique n'a fait aucune allusion aux débats qui agitent le parti communiste français. M. Sedov n'en parle pas non plus, mais il écrit que M. Elleinstein *« exige du P.C.F. la même chose que les réactionnaires les plus fieffés, à savoir : renoncer aux traits essentiels propres aux partis révolutionnaires et à la classe ouvrière »*. Il paraît toutefois clair que les responsables soviétiques suivent avec attention l'évolution des discussions au sein du parti français. Depuis quelque temps, il sont cessé leurs attaques directes contre les partis euro-communistes, mais on ne saurait affirmer pour autant que l'article sur M. Elleinstein ne constitue pas un avertissement adressé en fait au P.C.F. S'en prendre à un individu isolé fait partie des habitudes des soviétiques. Cette tactique, employée déjà plusieurs fois avec les communistes espagnols, a l'avantage de définir clairement une position sans mettre en cause les relations officielles de parti à parti.

DANIEL VERNET.

(1) Eduard Bernstein (1850-1932), dirigeant du parti social-démocrate allemand. Après avoir professé le marxisme orthodoxe, il affirma qu'il fallait aller au socialisme en réformant peu à peu la société capitaliste.

MM. Marchais et Séguy se sont opposés en mai 1968 au sein de la direction du parti

raconte M. Garaudy

M. Roger Garaudy qui, en 1968, était membre du bureau politique du P.C.F., évoque dans un entretien publié par *Rouge* du 25 mai les délibérations de la direction du parti communiste lors des événements de mai et juin 1968. Il indique : *« La réaction du parti a été négative dès le début. (...) Son animosité contre le mouvement étudiant s'est développée après que Juquin eut été défenestré à Nanterre, que Leroy se fut fait expulser de la faculté des sciences, à la Halle-aux-Vins. »*

En désaccord avec la majorité du bureau politique, M. Garaudy raconte :

« Il y a une chose dont je me souviens parfaitement, c'est l'hostilité de Leroy à mes propositions. On a raconté beaucoup de choses fausses sur ces questions. Quant au comité central de Nanterre, en juillet, j'ai attaqué Marchais pour son éditorial du 3 mai, c'est Leroy qui a répondu le premier. Il a été très violent. Plusieurs sont intervenus ensuite pour répéter, comme lui, que je cédais à la propagande de l'adversaire contre Marchais. Aragon, pour sa part, n'a rien dit de particulier.

» Il faut citer également ce qui s'est passé lors de la rencontre avec les intellectuels, les 1er et 3 juin, rue Gît-le-Cœur. Ils avaient adressé une lettre au comité central, le 26 mai. Une délégation, dont je faisais partie, les avait reçus. En cours de séance, très indiscipliné, j'ai pris parti pour la délégation. Là encore, Leroy et Juquin m'ont unanimement désavoué. Le libéralisme de Leroy est une pure légende.

» Pour les communistes qui, comme moi, étaient professeurs — Jean-Pierre Vernant, Madeleine Rebérioux ou Jean Bruhat — ce qui se passait dans les facultés était très sérieux. J'enseignais l'esthétique à Poitiers, je le voyais bien. Le parti, lui, ne prenait pas la contestation étudiante au sérieux. (...) En cours de séance j'ai donc signé leur texte. Mon nom a aussitôt été retiré par Leroy, qui a fait le rapport au bureau politique sur mon indiscipline. (...) Ce fut ma première rupture importante. La seconde a porté sur la Tchécoslovaquie et m'a valu un blâme public. La troisième fut ma critique du programme de Champigny. Là, j'ai été absolument seul : Marchais eut alors cette définition que je trouve admirable : « Tu es un » gauchiste de droite. »

En ce qui concerne le mouvement de grèves M. Roger Garaudy indique :

« Le bureau politique, et nommément, Marchais, a dit à Séguy : « Il faut que tu trouves un point » de chute, il faut arrêter les » grèves. » Séguy a fait observer à juste raison, qu'on pouvait le faire, que la C.G.T. avait une autorité suffisante, mais qu'on allait perdre des plumes. Son contact avec les ouvriers lui donnait une perception plus nette de l'importance des événements (...).

» On se réunissait tous les jours et les réunions étaient souvent très chaudes. Ceux qui étaient en contact direct avec le mouvement ne cessaient d'expliquer qu'on ne ferait pas rentrer les gens comme ça, avec une chiquenaude. Sur ce point, les deux Georges s'opposaient. Je me souviens : même qu'un an plus tard, Marchais a lâché dans une réunion : « On a peut-être arrêté » les grèves trop tôt », et Séguy s'est mis très en colère. « Enfin, » c'est bien toi qui m'as demandé » ça ! », a-t-il répondu. « C'est » bien une décision du bureau » politique. Il ne faut pas mettre » en cause la direction de la » C.G.T. » Et il avait raison. Pour Marchais, continuer la grève aurait été une aventure. Selon lui, les étudiants s'étaient isolés et la classe ouvrière, si elle continuait, s'isolerait également. Il fallait donc arrêter le plus tôt possible (...).

» En général, Waldeck-Rochet (1) était plus une résultante qu'un élément partisan. Du temps de Maurice Thorez celui-ci faisait la majorité à lui tout seul. Pas Waldeck-Rochet à qui il arrivait d'être mis en minorité. En mai il était plus proche de Séguy, il avait connu des mouvements et dirigé des luttes. Là était la différence fondamentale entre Marchais et Séguy. »

Enfin, en ce qui concerne la « réprobation » par le bureau politique du P.C.F. de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, M. Garaudy rapporte les propos que lui a tenus M. Waldeck-Rochet :

« Tu as peut-être raison sur certains points ; mais, même dans ce cas, je ne pourrais pas te suivre, sous peine d'amener une scission dans le parti. J'ai fait une enquête dans les fédérations — c'est toujours Waldeck qui parle, — il en ressort qu'à peine la moitié des camarades a approuvé le communiqué du bureau politique : 50 % environ ; 30 % ont été de l'avis de Jeannette et pensent que nous avons eu tort de condamner l'Union soviétique. Environ 15 % à 20 % ont suivi ton point de vue et pensent qu'il fallait aller plus loin et mettre en cause le système. »

(1) N.D.L.R. — A l'époque, secrétaire général du P.C.F.

● *La pétition de trois cents communistes.* — M. Marc Weinstein, étudiant à l'E.N.S. de Saint-Cloud, nous demande de faire connaître qu'il retire sa signature car il pensait que le texte devait demeurer un élément de la « *discussion interne* » qui se déroule au P.C.F. D'autre part, M. Claude Montech, de Besançon, dément avoir signé ce texte.

« L'HUMANITÉ » : des communistes ont perdu leur sang-froid

Dans *l'Humanité* du 25 mai, Laurent Salini répond à la lettre de MM. Michel Barak et Georges Labica publiée dans nos éditions du 24 mai. Il écrit : *« Plus on avance dans le débat politique, plus le parti communiste, dans son ensemble, prend conscience d'une situation nouvelle et plus les camarades qui ont voulu peser sur lui de l'extérieur semblent se sentir mal à l'aise. (...)*

» Si les signataires de la pétition — quelle que soit leur opinion sur le fond — se prennent à considérer que leur méthode est inacceptable, c'est bien.

» Et s'ils admettent que leur méthode conduit aux tendances, voire aux fractions, ce sera encore mieux. Ici, il faut bien dire que Michel Barak et Georges Labica ne sont pas très clairs. (...)

» N'insistons pas. Les communistes signataires de la pétition ont placé leur action en dehors des principes et des règles d'un parti révolutionnaire d'avant-garde, associant ainsi, du reste, des camarades dont les opinions politiques, sur le fond, ont comme les parallèles la particularité de ne pas se rejoindre, du moins à vue d'homme... (...)

» Mais lorsqu'on essaye de nous faire croire qu'une pétition peut circuler, être signée, être publiée, et que tout cela procède d'une sorte de génération spontanée, de miracle, on nous permettra de sourire. Et de nous en tenir aux faits.

» Sous l'attaque violente de la droite et du parti socialiste, des communistes ont cru pouvoir, de l'extérieur, dicter la loi au parti. Qu'ils aient ainsi aidé la campagne adverse est assez évident pour qu'ils le voient. Qu'ils reprennent leur sang-froid est notre vœu. »

LA SITUATION AU SEIN DU M.R.G.

Des ambiguïtés existent sur les options de la majorité des radicaux de gauche

M. Auguste Pinton, ancien sénateur, qui était intervenu samedi 20 mai devant le congrès des radicaux de gauche, notamment pour réclamer que les députés du Mouvement se contentent d'un simple apparentement administratif au groupe socialiste et pour souhaiter que le M.R.G. présente une liste autonome lors des élections européennes, nous écrit pour préciser que c'est à tort que nous l'avons classé, dans *le Monde* du 23 mai, parmi les partisans de M. Maroselli. Il indique :

« Je suis intervenu en tant que président de la fédération Rhône-Alpes. Cette fédération regroupe des fédérations départementales dont la position n'était pas unanime, puisque certaines fédérations, comme le Rhône, étaient favorables à la candidature de Michel Crépeau, et d'autres, comme la Loire, favorables à la candidature de Jacques Maroselli.

» Néanmoins, lors de nos réunions préparatoires, toutes les fédérations se sont mises d'accord sur quelques points précis, à savoir :

» — Maintien du M.R.G. dans la gauche, refus de tous contacts avec les « valoisiens » ;

» — Nécessité absolue du respect de la discipline de la gauche aux divers scrutins.

» Quoique personnellement favorable à Michel Crépeau, que j'ai soutenu par mon vote, comme la très grande majorité de la fédération du Rhône, je suis intervenu à la tribune du congrès pour soutenir et expliciter la position de la fédération régionale telle qu'elle avait été adoptée par tous.

» En aucun cas donc je n'ai pris la parole, comme vous l'indiquez, en faveur de Jacques Maroselli. »

Les partisans de M. Jacques Maroselli font, pour leur part, remarquer que le congrès extraordinaire du Mouvement s'est achevé sur une équivoque. En effet, si M. Michel Crépeau a été nettement désigné comme président du M.R.G., les délégués n'ont pas pris le temps d'élaborer une résolution politique. Or les minoritaires se déclarent convaincus que, dans un tel texte, les thèses défendues par M. Maroselli aussi bien en ce qui concerne le statut des députés du Mouvement qu'en ce qui concerne les futures élections européennes auraient recueilli une majorité. La mise au point de M. Pinton montre, en effet, que des hommes qui partageaient certaines des options des minoritaires ont contribué à l'élection du maire de La Rochelle. — T. P.

● *M. Jacques Maroselli*, maire de Luxeuil, et candidat malheureux à la présidence du M.R.G., a déclaré, mercredi 24 mai, qu'en créant un « groupe de vigilance » au sein du mouvement des radicaux de gauche, il souhaitait seulement *« faire en sorte que les militants ne quittent pas le mouvement et faire pression sur la nouvelle direction afin d'éviter le glissement vers le P.S. »*. Il n'envisage pas, pour le moment, de rejoindre le « centre de réflexion », organisé par plusieurs responsables hostiles à M. Michel Crépeau, parmi lesquels plusieurs membres du secrétariat national sortant, notamment MM. Guy Gennesseaux et Pierre Bracque.

CORRESPONDANCE

La troisième trompette de l' « orchestre rouge »

M. André Boutot, membre de la fédération de Paris du M.R.G., avait interrompu, dimanche 21 mai, le discours de M. Maurice Faure devant le congrès extraordinaire de son parti en criant : « Vendu, vendu ! » *Le député du Lot, s'était alors interrompu et avait quitté la salle des séances en signe de protestation. Pour expliquer son comportement M. Boutot nous écrit :*

... Cette invective, à savoir « *vendu* », est d'ailleurs impropre, c'est plus exactement « *acheté* » que j'aurais dû crier. Elle n'était donc pas seulement à adresser à Maurice Faure mais à tous les parlementaires du Mouvement, vieux chevaux de retour, si proches de l'autre Faure, qui ont été ou restent prêts à sacrifier le Mouvement à leurs intérêts propres pour conserver leur siège ou en acquérir un dans les élections européennes à venir (...)

Comment pourrions-nous avaliser la tendance Crépeau qui signifie un pas très net vers les socialistes alors qu'en son temps on avait mis au pilori la tendance Servan-Schreiber pour sa tentative de déport du parti vers la droite ? J'ai trop souffert de cette époque, qui m'a amené à déchirer la carte (1) du parti radical, devenu félon, pour accepter cette nouvelle trahison à l'égard des militants (...).

» Je condamne avec la plus grande véhémence la volonté sectaire de certains d'entre nous qui persistent à vouloir perpétuer une alliance contre nature. Même en politique, il y a des choses qui ne se font pas (...). Il est clair qu'il importe plus à certains d'être troisième trompette de l' « orchestre rouge » pour vitupérer systématiquement contre le pouvoir que de voir sauver, grâce à une intervention éclair, la vie de nos ressortissants au Zaïre (...).

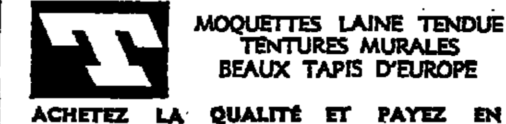
» Dès à présent et dans un souci de vigilance, il m'apparaît souhaitable de regrouper autour de Jacques Maroselli (hors de la rue de Grenelle et de l'ancienne équipe marquée par l'échec et l'incompétence), dans un club de réflexion dit des radicaux indépendants de gauche, ceux d'entre nous que peut inquiéter la dérive actuelle.

(1) J'avais pourtant été le collaborateur direct de J.-J. S.-S. à la S.E.D. Lorraine.

tapis distribution

223, FAUBOURG SAINT-ANTOINE - 75011 PARIS - TEL. 340-34-44.

TAPIS D'ORIENT - COUVRE-LITS FOURRURE



MOQUETTES LAINE TENDUE
TENTURES MURALES
BEAUX TAPIS D'EUROPE

ACHETEZ LA QUALITÉ ET PAYEZ EN 21 MOIS

SI VOTRE CANON AE1 PORTE LE LABEL PHOTO HALL IL EST GARANTI 6 MOIS DE PLUS.



Le label Photo hall porte gratuitement à un an et demi la garantie de un an proposée par Canon.

PHOTO HALL: DE SERIEUX AVANTAGES

SI VOTRE CANON AE1 PORTE LE LABEL PHOTO HALL NOUS ASSURONS LA REUSSITE DE VOTRE PREMIER FILM.



Le résultat technique de votre premier film n'est pas satisfaisant. Vos épreuves ne vous seront pas facturées. En plus vous recevrez gratuitement un film 135, 20 poses, négatif couleur.

PHOTO HALL: DE SERIEUX AVANTAGES

SI VOTRE CANON AE1 PORTE LE LABEL PHOTO HALL IL VOUS DONNE LES DROITS D'UNE CARTE DE FIDELITE.



Suivant le montant de vos travaux photo, votre carte de fidélité vous donnera droit à des agrandissements 18 x 24 gratuits.

PHOTO HALL: DE SERIEUX AVANTAGES

SEULS CES MAGASINS VOUS PROPOSENT LE LABEL PHOTO HALL:

Photo Hall-Canon
63, Champs-Elysées - Paris 8e - 225.05.24
Centres Commerciaux : Parly 2 - 954.29.92
Vélizy 2 - 946.29.64. Les Ulis 2 - 907.44.76
Rosny 2 - 854.68.08. Parinor - 931.36.45
Paris 8e - Photo Hall-Darty - Pl. de la Madeleine - 073.29.47
Paris 14e - Photo Hall-Odiovox - 124, av. du Gal. Leclerc - 542.08.17
Paris 17e - Photo Hall-Odiovox - 8, av. des Ternes - 380.62.14
Paris 20e - Photo Hall-Darty - Porte de Montreuil - 345.14.22
78. St-Germain-en-Laye - 41, rue de Paris - 963.11.35
78. Orgeval - Photo Hall-Darty - Centre Art de Vivre - 975.76.27
91. Morsang-sur-Orge - Photo Hall-Darty - 51, rue de Monthléry - 015.93.29
92. Asnières - Photo Hall-Darty - Carrefour des 4 routes - 791.12.66
92. Chatillon - Photo Hall-Darty - 151, av. Marcel Cachin - 253.00.13
93. Bagnolet - Photo Hall-Darty - Centre Galliéni - 858.91.16
93. Bondy - Photo Hall-Darty - 123, av. Galliéni - 848.20.99
Aéroports Orly - 587.51.41 - Ouest poste 43-22 - Sud poste 32-75

PHOTO HALL: DE SERIEUX AVANTAGES

VENTE PROMOTIONNELLE
du mercredi 24 mai au vendredi 16 juin

50% de Remise sur articles sans suite, marqués d'un point rouge jusqu'à épuisement du stock.

Mobilier Bureau
» Style
» Contemporain

EX. Fauteuil direct. cuir vendu 1.000 F au lieu de 2.050 F
Salon cuir 1 canapé 3 places + 2 fauteuils vendu 6.950 F au lieu de 13.900 F
Bureau bois 150 × 75 vendu 1.525 F au lieu de 3.050 F

BUREAUX ET PROFILS S.A., 19, av. de la République, 75011 Paris
Tél. : 357-30-37

LA XIe COUPE DU MONDE EN ARGENTINE

La ligue des droits de l'homme craint qu'un boycottage n'isole le pays de la communauté internationale

De Rio-de-Janeiro, notre collaborateur Jean-Pierre Clerc nous a adressé le câble suivant :

Dire que Buenos-Aires, et davantage encore, nous a-t-on assuré, certaines villes de l'intérieur, vivent déjà à l'heure de la Coupe du monde de football n'a rien que de banal : il en est ainsi depuis des semaines, sinon des mois. « Il y aura eu l'avant et l'après-Mundial », entend-on dire fréquemment.

Mais il est vrai que, depuis la fin de la dernière semaine, la tension a monté de quelques crans. Il y a eu l'arrivée anticipée de nombreux journalistes latino-américains dont les allées et venues ne passent inaperçues ni de l'homme de la rue ni des services préposés à leur surveillance ou leur protection. Il y a ces travaux que l'on achève à la hâte — et cela va de la réfection de toute une aile de l'aérodrome international d'Ezeiza à celle de l'asphalte de rues, des coups de inceaux donnés hâtivement un peu partout, en passant par la pose de moquette dans les corridors des hôtels : plus question de dormir au-delà de 6 heures du matin, quand perceuses et ponceuses entrent en action.

MISE EN GARDE AUX AGENCES DE PRESSE

Buenos-Aires. — Le ministre de l'intérieur argentin, le général *Albano Harguindeguy*, a mis en garde, le 24 mai, les agences de presse contre toute complicité volontaire ou involontaire avec la subversion.

Le ministre a convoqué tous les directeurs des agences de presse internationale ou nationale avec certains de leurs collaborateurs dans son bureau de la Maison Rose.

Cette réunion a deux objectifs, a dit le ministre : 1) demander aux journalistes « la plus grande objectivité dans le traitement de toute information concernant tout événement qui pourrait se produire pendant le déroulement de la Coupe du monde de football ; 2) leur lire un document qui, a-t-il dit, a été trouvé il y a deux ou trois mois au sein d'un groupe « montonero ». Ce document est un résumé des instructions générales données par ces guérilleros « en matière de propagande ». Le document précise ensuite comment transmettre ces textes aux agences d'information internationales ou nationales représentées à Buenos-Aires. Dans chaque cas, un ou plusieurs collaborateurs de ces agences sont nommés comme « contacts ». On relève aussi les numéros de téléphone de ces agences.

« Le fait que ces agences ou leurs collaborateurs soient nommés dans ce document ne signifie pas pour nous qu'ils soient complices de la subversion », a déclaré le général Albano Harguindeguy. « Je ne préjuge pas, a-t-il ajouté, mais je vous mets en garde afin que vous ne soyiez pas les véhicules inconscients de la propagande subversive. Le comportement des journalistes sera pour le gouvernement le meilleur élément d'appréciation pour l'avenir. »

De notre envoyé spécial

Pas question de se dérober

A tous les coins de rue, dans le centre de la capitale, des marchands ambulants proposent aux passants drapeaux, cocardes et insignes aux couleurs nationales, le bleu ciel et le blanc fleurissent à la boutonnière des fonctionnaires et des simples passants, envahissent les devantures de boutiques, pendent aux balcons des édifices publics ou des maisons particulières. Les chauffeurs de taxis, conformément à de récentes instructions, ne travaillent plus sans leur cravate « *assortie* » (sic) à leur chemise. L'heure n'est plus aux vaines controverses : les journaux se sont vu conseiller de ne plus porter aucune appréciation « *négative* » sur l'équipe nationale. « *Todos jugamos argentinos* » (Nous jouons tous argentin, comme on dit : jouer avant centre), est la consigne du moment.

L'homme de la rue semble attendre l'événement avec satisfaction : « *On va mettre dix ans à le payer. Mais c'était à notre tour d'organiser le Mundial.* », entend-on répéter. Car presque tout le monde ici sait que l'Uruguay, le Brésil, le Chili et le Mexique ont accueilli avant l'Argentine cette manifestation. Pas question donc de déroger à la ligne.

La campagne organisée dans divers pays en faveur d'un boycottage destiné à protester contre les graves violations des droits de l'homme en Argentine, n'a guère eu d'écho ici. La presse qui y fait de fréquentes références la présente, il est vrai, comme une campagne de dénigrement contre le pays, ce qui a plutôt contribué à resserrer les rangs. Des personnalités pourtant peu sensibles, par leurs convictions politiques, à ce matraquage expriment également leur scepticisme : « *Très sincèrement, je crois que l'Argentin moyen voit mal le rapport entre le football et les droits de l'homme* », nous a dit l'une d'elles.

Des spéculations pessimistes

La Ligue des droits de l'homme qui mène en faveur des prisonniers, des disparus et de leur famille, un travail courageux, déclare tout crûment qu'un boycottage « *isolerait le pays de la communauté internationale* ».

Les critiques contre la tenue dans le pays de ce grand événement sportif ont plutôt émané ici des milieux conservateurs. L'écrivain Borges, tel ecclésiastique préconciliaire ont exprimé leurs préventions. Deux personnalités éminemment conservatrices, M. Alvaro Alsogaray, ancien ministre de l'économie et M. Juan Aleman, secrétaire d'Etat aux finances, ont mis en relief le coût exorbitant de la manifestation : 750 millions de dollars (3,5 milliards de francs).

Hormis le point de savoir si l'Argentine gagnera, ce dont un Argentin sur deux est convaincu, les inquiétudes les plus nombreuses se concentrent sur deux questions : comment se déroulera le Mundial ? Que sera l'après Mundial.

La conviction que l'événement n'ira pas sans incident, léger ou grave, est ici très largement répandue. L'explosion d'une bombe, il y a quelques jours, dans un garage situé sous le Centre international de presse de Buenos-Aires a sensiblement alourdi le climat. Les rumeurs invérifiables ont circulé qui attribuaient à des attentats divers événements présentés comme accidentels ou circonstanciels par les autorités.

Pour la majorité des Argentins, de tels incidents, s'ils devaient se produire, seraient évidemment dus à la « *subversion* ». Un petit nombre d'entre eux estiment que certaines rivalités entre factions militaires pourraient trouver dans le grand rassemblement international un cadre propice pour s'exprimer. Tout événement grave sera en tout cas porté au discrédit du général Videla et de son équipe par les « faucons » du régime et les ambitieux de tous acabits.

Quant à l'après-Mundial, il fait l'objet de spéculations dans l'ensemble plutôt pessimistes. L'actuel marasme économique et le très perceptible malaise social pourraient se trouver aggravés par le ralentissement des travaux publics, aujourd'hui stimulés par l'approche de la manifestation. Enfin, la lutte pour le pouvoir — à peine ralentie par la récente reconduction du général Videla comme chef de l'Etat, — pourrait reprendre de plus belle. Son probable corollaire serait une dégradation de la situation des droits de l'homme, en contraste avec l'actuelle tendance à l'amélioration notée par tous les observateurs.

JEAN-PIERRE CLERC.

Après l'arrestation de M. Antonio Sofia

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME SAISIT M. WALDHEIM

Après l'arrestation de M. Antonio Sofia, président de la Ligue argentine des droits de l'homme (*le Monde* du 24 mai), la Fédération internationale des droits de l'homme demande à ses dix-neuf ligues adhérentes d'« *intervenir auprès des ambassades d'Argentine dans leur pays et auprès des services compétents des ministères des affaires étrangères de leur autorité* ». Elle demande aussi aux ligues d'« *intervenir directement auprès des autorités argentines* ».

Enfin, le président de la Fédération internationale a saisi M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, dans une lettre où il écrit : « *L'arrestation, à la veille de la tenue de son congrès, du président de la Ligue argentine des droits de l'homme, M. Antonio Sofia, qui s'est opéré à Buenos-Aires, est sans aucun doute dramatique, mais elle est essentiellement symbolique. En attirant votre attention sur ce cas, c'est en réalité sur l'ensemble des victimes de l'actuel gouvernement argentin que je vous demanderai d'agir (...) pour que soit moins tragique l'insécurité des corps et des esprits en Argentine.* »

CORRESPONDANCE

« Des paras en Argentine »

M. Jean Chesneaux, professeur à la Sorbonne, nous écrit :

Les unités françaises vont donc rester au Zaïre.

On apprend avec intérêt que la recherche et la sauvegarde des citoyens français disparus à l'étranger constitue désormais pour nos paras une mission prioritaire et sacrée.

Des Français figurent sans doute parmi les otages en péril de mort au Shaba. Mais vingt-deux autres Français sont disparus en Argentine.

La jungle des villes est plus redoutable que celle des tropiques. L'art de tuer, de dissimuler, de mentir est infiniment plus perfectionné dans la catholique Argentine que dans le Shaba animiste.

Ajoutons que si notre armée, fidèle à ses glorieuses traditions, prenait directement en main la recherche de nos compatriotes disparus en Argentine, elle soulagerait grandement la conscience des footballeurs français, auxquels l'opinion a confié cette mission de recherche malgré leur manifeste état d'impréparation morale et politique. Elle écarterait de leur esprit toute autre cage que celle du gardien de but...

Pour l'honneur du drapeau français, pour le prestige de la civilisation chrétienne, pour la victoire de nos chers footballeurs, il est urgent d'agir avec audace : les paras français en Argentine !

En France

Manifestations dans plusieurs villes de province

L'équipe de France de football, qui avait été saluée à Roissy par le président de la République — dont le départ pour New-York était fixé deux heures plus tôt, — est arrivée à Buenos-Aires mercredi 24 mai à 18 h. 50 locales (23 h. 50 en France) après deux escales à Dakar et à Rio-de-Janeiro. Peu de temps auparavant, plusieurs manifestations ont eu lieu en France, à l'initiative du Collectif pour le boycottage de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde de football (COBA).

A Dijon, des heurts violents ont opposé les forces de l'ordre aux trois cents manifestants. Cinq personnes ont été blessées, dont deux gendarmes mobiles. Des vitrines ont été brisées et quelques barricades érigées. La police a interpellé quarante-cinq personnes.

A Lyon, vingt-huit manifestants ont été interpellés et relâchés après vérification d'identité. A Nancy, Toulouse et Grenoble, les manifestations se sont déroulées sans incident.

De son côté, *le Matin* a publié ce jeudi 25 mai une interview des auteurs — anonymes — du rapt manqué du directeur de l'équipe de France (*le Monde* du 24 mai). Ceux-ci, qui se présentent comme « *des travailleurs ne faisant partie d'aucune organisation* », déclarent avoir préparé leur opération depuis deux mois. Ils précisent qu'après avoir pensé enlever Michel Platini, leur choix s'est porté sur Michel Hidalgo « *parce que cet homme est décrit comme un humaniste* », mais ils se défendent d'être des terroristes. « *Notre action était non violente et humanitaire* ». Leurs objectifs étaient au nombre de trois :

« *1) Obtenir la libération de cent détenus par joueur français, soit deux mille deux cent.*

2) Obtenir des encarts publicitaires dans tous les grands journaux nationaux et internationaux pour expliquer la réalité de la répression en Argentine.

3) Obtenir, à l'occasion des prochains « Dossiers de l'écran », qui traiteront de la Coupe du monde, le passage du film réalisé par le Comité d'organisation pour le boycott en Argentine (le COBA) : Supporters si vous saviez, *et la participation au débat de personnalités comme Maurice Clavel, Antoine Sanguinetti et Marek Halter.* »

D'autre part, interrogé à l'Assemblée nationale par M. Gérard Bapt, député de la Haute-Garonne (P.S.) sur le point de savoir si la télévision française compte diffuser des informations relatives à la répression en Argentine en alternance avec la retransmission des matches, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a répondu : « *Je ne dispose d'aucun pouvoir sur les programmes des sociétés de télévision et ne veux en exercer aucun. Vous le regretterez peut-être en cette occasion, mais en d'autres circonstances, si j'intervenais, vous me reprocheriez sûrement de le faire.* »

Croisières en Méditerranée.

A bord du "Daphné", véritable palace de la mer, découvrez la Méditerranée comme jamais vous ne l'aviez vue, avec l'itinéraire de 14 jours le plus intéressant qui puisse être proposé cette année : Gênes, Naples, Alexandrie, Port-Saïd, Haïfa, Kusadasi, Istanbul, Le Pirée, Capri. Tout à bord est prévu pour votre confort : cabines spacieuses, gastronomie, piscines, sports, spectacles, danse.

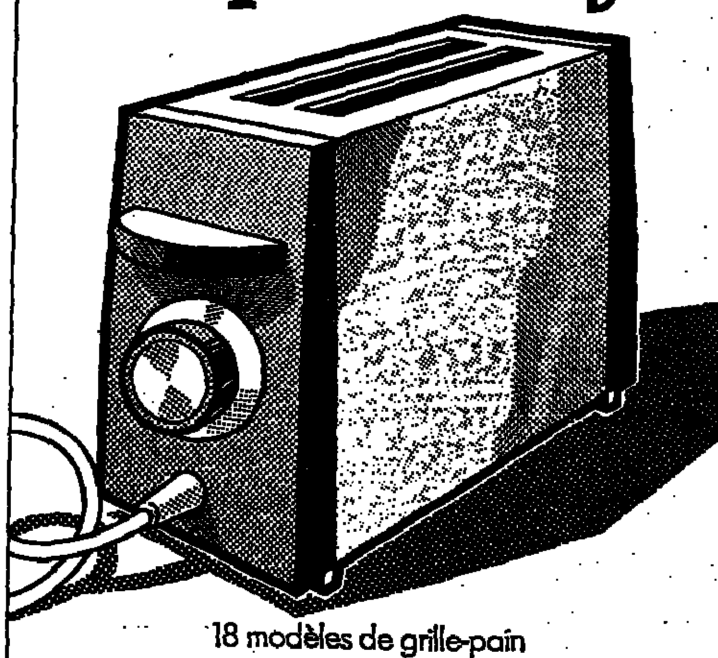
Départs du 25 mars au 4 novembre.
Prix de 3920 F à 12460 F.

flotta lauro

CIT
5, bd des Capucines 75002 Paris
tél. : 266.46.50
ou toutes agences de voyages

Je désire recevoir votre documentation "Flotta Lauro".
Nom :
Adresse :

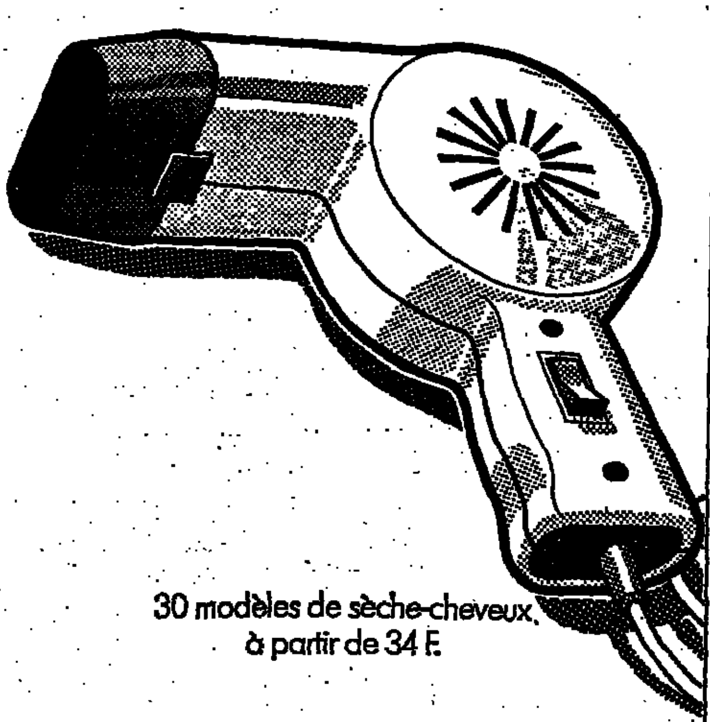
Darty vend des tartines grillées au prix Darty.



18 modèles de grille-pain à partir de 41 F.

Une bonne idée pour la Fête des Mères.

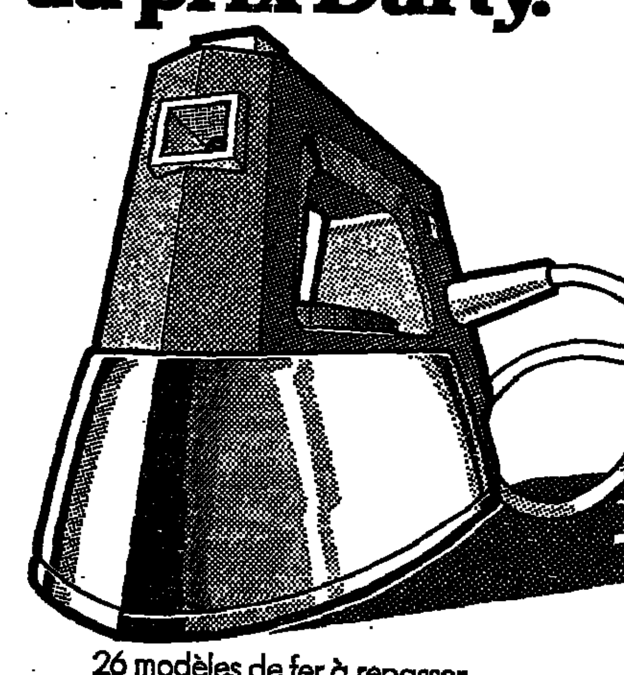
Darty vend des cheveux bouclés au prix Darty.



30 modèles de sèche-cheveux à partir de 34 F.

Une bonne idée pour la Fête des Mères.

Darty vend des cols impeccables au prix Darty.



26 modèles de fer à repasser à partir de 49 F.

Une bonne idée pour la Fête des Mères.





Le Monde

société

En Grande-Bretagne

La liberté d'avorter

De notre correspondant

Londres. — Un juge de Liverpool, Sir George Parker, vient de rejeter la requête d'un ouvrier métallurgiste de trente-deux ans, M. William Paton, qui demandait en référé que sa femme, enceinte de dix semaines, ne soit pas autorisée à se faire avorter. La décision du juge est conforme à la loi de 1967 sur l'avortement. En effet, au cours du débat, en commission, les députés avaient bien précisé que, dans le cas d'un désaccord entre les conjoints à propos d'une interruption de grossesse, la décision de la femme devait prévaloir.

Néanmoins, M. Paton, en instance de divorce et soutenu par les adversaires de la loi sur l'avortement, a voulu la contester en prétextant que le père avait un droit sur l'enfant qu'il avait conçu. Sur ce point précis, l'avis du juge est formel, la loi n'a donné aucun droit au père, ni d'être consulté ni d'interdire l'avortement à sa femme ; aucun consentement préalable n'est exigé avant un avortement légal. Ecartant toutes considérations morales ou religieuses et se plaçant strictement sur le terrain juridique, Sir George Parker a rappelé qu'en Angleterre *« un fœtus n'a aucun droit jusqu'à sa naissance »*.

A la sortie du tribunal, le juge a été conspué par des adversaires de la loi au nom d' *« Assassin ! Assassin ! »*. Mais les féministes ainsi que les organisations qui avaient fait campagne il y a onze ans en faveur de la loi ont considéré que les avis du juge étaient *« un énorme pas en avant »* de nature à consolider les droits de la femme *« sur son propre corps »*. *« Un certificat de mariage ne donne pas au mari un droit de contrôle sur la capacité reproductive de sa femme »*, a expliqué un porte-parole de ces organisations.

Le « verdict » de Liverpool a été également bien accueilli par les médecins, qui se seraient trouvés dans l'embarras si la cour avait accepté la requête du mari. En fait, l'initiative de M. Paton a été prise sous la pression de la Société pour la protection des enfants non nés, qui s'efforce de rouvrir la controverse et de provoquer un revirement des législateurs. Mais il est inconcevable que les Communes acceptent d'amender cette loi. M. Paton a néanmoins décidé de faire appel. Mais deux heures à peine après le jugement, sa femme, Joan, se faisait légalement avorter.

HENRI PIERRE.

[Au-delà du problème moral que soulève cette affaire, se pose aussi un point de droit. La loi britannique de 1967 semble peu explicite sur les prérogatives du père, d'où le débat d'aujourd'hui. La loi française, adoptée à la lumière de plusieurs expériences étrangères, et notamment anglaise, est, en revanche, fort claire. Elle précise, en effet dans son article 4 : « La femme enceinte, que son état place dans une situation de détresse, peut demander à un médecin l'interruption de sa grossesse. » Il n'est pas fait mention du père.

Interrogée en privé, en décembre 1974, sur cette « exclusion » du père, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, avait alors estimé, en substance, que le législateur se doit — de manière à n'exclure aucune hypothèse — d'envisager les situations extrêmes : en l'occurrence, le cas des femmes seules, le cas des couples de rencontre, bref, l'hypothèse d'une absence — de fait ou de droit — du père. Il est certain, toutefois, que la loi n'a pas, par ce seul article, réglé les problèmes psychologiques et relationnels que peut faire surgir cette exclusion. Elle n'en a pas moins rendu, dès l'origine, impossible toute action judiciaire analogue à celle qui agite en ce moment l'opinion britannique. — C. B.]



Le maire de Saint-Lary (Hautes-Pyrénées) sera poursuivi pour ingérence

M. Vincent Mir, maire (P.S.) de Saint-Lary (Hautes-Pyrénées), n'a pas obtenu de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau le non-lieu qu'il demandait lors de la procédure pour ingérence dans des affaires incompatibles avec sa qualité de maire.

Ces « affaires » avaient fait l'objet, le 9 septembre 1976, d'une plainte avec constitution de partie civile de M. Francis André, en qualité de président de l'association « Saint-Lary demain ». Celle-ci reprochait au premier magistrat de Saint-Lary *« d'avoir, en tant que maire, sous-loué à trois sociétés civiles immobilières des terrains dont la commune de Saint-Lary-Soulan était elle-même locataire »*. M. Mir était un des principaux actionnaires de ces sociétés, *« ce qui expliquerait que le loyer très bas déjà consenti n'aurait pas été révisé et que, en outre, la construction des résidences prévues ait été confiée à la société d'exploitation des entreprises Mir (S.E.E.M.). »*

Deuxième motif de plainte : le plan d'urbanisme de la commune prévoyait la construction d'une bretelle de déviation sur un terrain sur lequel la S.E.E.M. avait fait construire un immeuble. *« Pour régulariser la situation, M. Mir avait modifié le plan d'urbanisme en déplaçant la bretelle de 6 mètres. »*

Troisième « affaire » : par délibération du 22 mars 1967, le conseil municipal de Saint-Lary a autorisé Mme Mir, épouse du maire, à exploiter, à compter du 1er juin 1966, la carrière de la « Courbie ». Ce bail n'a été précédé d'aucune adjudication.

D'autre part, pour restaurer l'église de Sainte-Marie, la S.E.E.M. a obtenu l'adjudication des travaux dont le coût a dépassé sensiblement le devis initial.

C'est également la S.E.E.M. qui a obtenu de la commune le marché de construction d'un atelier et d'un gymnase municipal.

« L'information doit suivre son cours »

Le conseil municipal de Saint-Lary a acquis en février 1974, la « tour Hachan » à un prix intéressant pour les vendeurs (250 000 F). Cet immeuble appartenait à une S.C.I. dans laquelle M. Mir était porteur de parts. *« Ce n'est qu'au début de l'année 1975, sur insistance de M. Lebreton, président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées, que j'ai proposé à cet organisme de s'installer dans la tour Hachan gratuitement »*, a déclaré le maire de Saint-Lary au juge d'instruction. *« Il était convenu qu'en retour la commune percevrait une subvention du Parc national de 200 000 F. »*

Septième et dernier grief, l'Union des centres de plein air (U.C.P.A.) a acquis à Saint-Lary un immeuble appartenant à M. Mir. Pour financer cette acquisition, il a emprunté 330 000 F que le conseil municipal a accepté de garantir.

La chambre de la cour d'appel de Pau a estimé que l'association « Saint-Lary demain », partie civile, *« n'a pas, selon les dispositions de l'article L. 316-5 du code des communes, obtenu l'autorisation du tribunal administratif, préalablement à l'exercice à son action contre M. Mir ès qualités de maire de Saint-Lary-Soulan »*.

La chambre déclare donc irrecevable la constitution de partie civile. Toutefois, elle refuse d'accueillir *« la prétention de M. Mir de bénéficier dès à présent d'un non-lieu »*. En effet, la plainte déposée par l'association *« vaut comme dénonciation et l'action publique ayant été mise en mouvement par le réquisitoire introductif du 9 septembre 1976, l'information doit suivre son cours. »*

ALAIN FAUJAS.

LES HALOS ATMOSPHERIQUES : UN PHENOMENE OPTIQUE D'UNE RARE BEAUTE.
Ces halos sont dus à la réfraction de la lumière par les cristaux de glace dans l'atmosphère.
LES KIMBERLITES, SOURCES DES DIAMANTS NATURELS.
De ces anciens volcans traversant l'écorce terrestre sont issues des roches provenant du manteau.
et des articles sur les traces des cellules, la chirurgie microvasculaire du cerveau, les hominidés, la surface de Mars, les insectes aquatiques de surface, les galaxies elliptiques, les jeux mathématiques de Martin Gardner, les expériences d'amateur.
POUR LA SCIENCE
édition française de SCIENTIFIC AMERICAN
JUIN-n° 8-en vente chez les marchands de journaux.

JUSTICE

Le « procès de la légitime défense » à Troyes

Huit mois d'emprisonnement avec sursis pour avoir provoqué la mort d'un cambrioleur

M. Lionel Legras, garagiste à Villenauxe-la-Grande (Aube), qui, exaspéré par les multiples cambriolages de sa résidence secondaire, avait piégé un poste à transistor, provoquant, le 24 novembre 1976, la mort d'un cambrioleur et entraînait pour son complice la perte d'un œil (« le Monde » du 27 avril), a été condamné, mercredi 24 mai, par le tribunal correctionnel de Troyes, à huit mois d'emprisonnement avec sursis, et 600 F d'amende.

Le tribunal, rejetant la demande de renvoi en cour d'assises qu'avait introduite à l'audience du 25 avril son défenseur, s'est déclaré compétent. M. Legras a été reconnu coupable d'homicide et de blessures involontaires. En revanche, M. André Rousseau, le cambrioleur blessé, a été débouté de la demande de dommages et intérêts (110 000 F) qu'il avait formée.

Une lettre de M. Romerio

M. François Romério, président de l'association Légitime Défense, nous a adressé la lettre suivante :

Rendant compte d'une audience au cours de laquelle furent jugés des individus poursuivis pour apologie de crimes, *le Monde* du 18 mai cite cette phrase de Me Leclerc, avocat : « Il y a un magistrat, un ancien premier président de la Cour de sûreté de l'Etat, qui préside Légitime Défense. Est-ce que M. le procureur a estimé que ses appels au meurtre méritaient une plainte ? »

Le magistrat en question, c'est moi. Et je tiens à ne pas laisser sans réponse la question qu'il pose.

Pour qu'un procureur poursuive quelqu'un, il lui faut un dossier. Le mien serait vide.

Car non seulement ni moi ni Légitime Défense n'avons jamais lancé d'appel au meurtre, mais nous sommes constitués pour faire exactement le contraire.

Que disons-nous, en effet ? Qu'il faut réprimer le meurtre, comme les autres crimes, par une action énergique de la police et de la justice, en infligeant aux meurtriers des peines dissuasives et éliminatoires et que, lorsque la police n'a pas le temps d'intervenir utilement pour neutraliser le meurtrier en puissance, la loi permet aux personnes menacées de le faire elles-mêmes par application des articles 328 et 329 du code pénal.

Si c'est là faire l'apologie du meurtre, c'est que les mots n'ont plus de sens.

Mais peut-être, en effet, les mots n'ont-ils pas le même sens pour Me Leclerc que pour les autres personnes. Car il se souvient, sans doute, d'un avocat qui, en mai 1968, défilait avec des manifestants qui criaient : « Les seuls bons flics sont les flics morts ! » Les « flics » et les honnêtes seraient-ils les seuls qu'il serait licite de vouer à la mort ? Nous aimerions que Me Leclerc nous le dise.

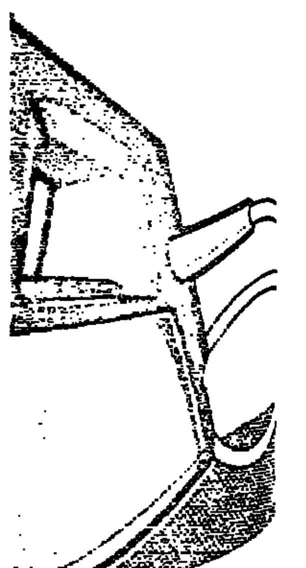
M. NICOUD ET LE CID-UNATI DEVANT LA JUSTICE

M. Gérard Nicoud, secrétaire général du CID-UNATI a comparu, mercredi 24 mai, devant le tribunal correctionnel de Mulhouse sous l'inculpation de menaces verbales, de voies de fait avec ordre et sous conditions. Le 8 décembre 1976, à Mulhouse, M. Nicoud, au cours d'une réunion publique, avait pris à partie l'administration fiscale, disant notamment : *« Contre la mitraillette, le couteau ne protège pas ! Chaque fois qu'un inspecteur des impôts fera mal son métier (ce sera au commerçant d'apprécier) et lorsqu'il commettra un abus, c'est à son domicile que nous irons manifester et non plus devant le ministère des finances. »*

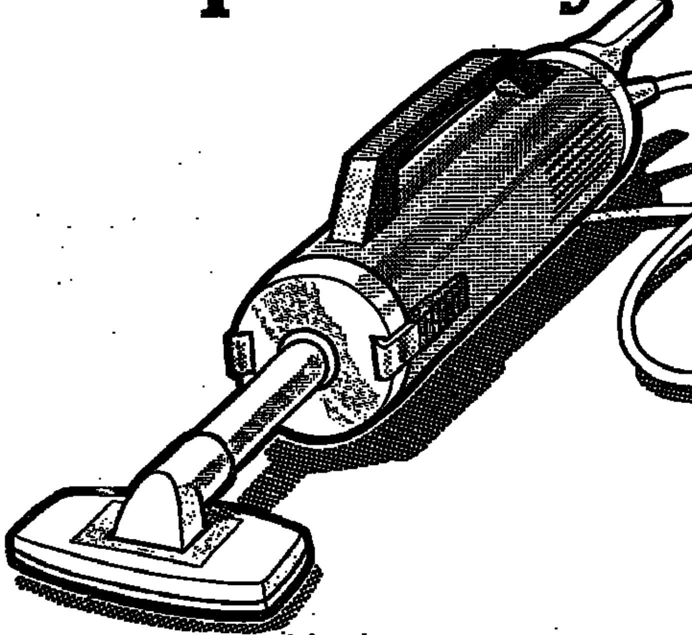
Le leader du CID-UNATI avait confirmé à cette occasion la création de *« brigades anti-fisc »*. Le jugement sera rendu le 12 juillet, nous rapporte notre correspondant.

Le même jour, à Paris, deux dirigeants du CID-UNATI, MM. Louis Laure et Robert Sihr, ont été condamnés chacun à 1 200 francs d'amende par la dix-septième chambre correctionnelle pour outrages envers l'administration des contributions directes. Après le suicide d'une commerçante du Touquet, ils avaient fait diffuser, en décembre 1976, un tract intitulé *« Fisc assassin »*, les S du mot assassin étant imprimés selon une typographie permettant de lire deux fois le sigle SS.

Le pigeon est en prison. — Condamné, le 17 mai, à quatre ans d'emprisonnement dont trois avec sursis par les assises de Paris pour avoir tiré sur son amie, le 6 mai 1975 (*le Monde* du 19 mai), M. Henri Supper n'a pas été libéré bien qu'il ait été détenu à titre provisoire de juin 1975 à septembre 1976 : on venait de s'apercevoir qu'il faisait l'objet, depuis le 7 février dernier, d'un mandat d'arrêt pour un vol de titres d'une valeur globale de 170 000 F et pour escroquerie. Ce vol avait été commis en plusieurs fois, en 1977, dans le casier d'une salle de la Bourse de Paris réservée aux agents de change et à leurs commis. Certaines de ces valeurs furent présentées ensuite à l'encaissement à Paris, Lille et Bruxelles par M. Supper, qui emprunta plusieurs fausses identités.

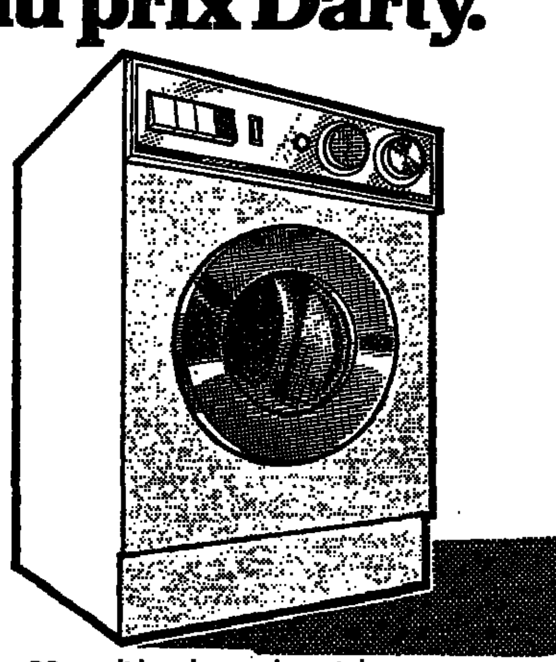


Darty vend des maisons sans poussière au prix Darty.



36 modèles d'aspirateur à partir de 135 F.
Une bonne idée pour la Fête des Mères.

Darty vend du linge resplendissant au prix Darty.



90 modèles de machine à laver à partir de 890 F.
Une bonne idée pour la Fête des Mères.

TV. Electroménager. Hi-Fi.



HAVAS CONSEIL

75 - PARIS 11e : 25 à 35, bd de Belleville - Mo Couronnes.
91 - LES ULIS : Centre Régional "Les Ulis 2".
92 - CHATILLON : 151, av. Marcel-Cachin. RN 306.
93 - BONDY : 123 à 155, av. Galliéni. RN 3.
93 - NOISY-LE-GRAND : Centre Commercial "Les Arcades".
94 - CRÉTEIL : Centre Régional "Créteil-Soleil".
95 - CERGY-PONTOISE : Centre Régional "3 Fontaines".
75 - PARIS 13e : 168, av. de Choisy. Mo Pl. d'Italie.
75 - LA VILLETTE : Pte de la Villette - Centre Pathé.
78 - PARLY 2 : Centre Commercial.
92 - LA DÉFENSE : Parvis de la Défense. A côté du C.N.I.T.
60 - CREIL : Centre Commercial de Creil-Nogent.

Des centaines d'idées pour la Fête des Mères.

JUSTICE

AUX ASSISES DE SEINE-SAINT-DENIS

Vingt ans de réclusion pour l'auteur d'une tentative de castration

Est-ce un malade mental ? Jean Ferry, le 2 février 1973, a fait violer sa femme par un inconnu. Le 6 mars 1975, après l'avoir assommée, il lui a injecté *« du produit à déboucher les W.C. »*, de la soude caustique, dans le vagin et le rectum (*le Monde* du 25 mai). Ferry est-il un monstre ? Eh bien non, s'est entendu dire, mercredi 24 mai, le jury de la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis. *« Ferry, d'une certaine manière, est un frère, même dévoyé, des hommes »*, a assuré M. Philippe Bilger, substitut.

Etrange procès. Quel substitut aurait, en effet, si bien « enfoncé » l'accusé en le peignant de l'intérieur ? Qui, sinon M. Bilger, décrivant J. Ferry, bourreau, et Mme Ferry, victime : *« Ferry a gagné, il a détruit en Mme Ferry la liberté. Ferry peut camper sur le désastre qu'il a accompli. En la laissant en vie, le bourreau conserve sa victime. Il détruit, certes, mais il ne tue pas, parce que, finalement, tuer est trop doux. »* Portrait d'un monstre.

Mais M. Bilger ajoute : *« Ferry ne doit pas payer pour tous les hommes. A la limite, tous les hommes devraient payer pour lui. Ferry n'a fait qu'exacerber le pouvoir qui sourd de tous les pores de la société (...). J'estime qu'il a des circonstances atténuantes à faire valoir, ce qui ne réduit pas sa responsabilité. »* Portrait d'un *« être extraordinairement banal »*.

Mᵉ Martine Le Peron, défendant Mme Odette Ferry, partie civile, a cependant parlé une autre langue aux jurés. Elle leur a fait part de son « intime conviction » : *« Jean Ferry, c'est un homme méchant, il n'y a pas à sortir de là »*; *« Cet homme, je le sais, a deux chances sur trois de tuer sa femme lorsqu'il sortira de prison. »* Plus tard : *« J'ai l'intime conviction que cet homme-là tuera sa femme. »* C'était vouloir faire monter la « barre ».

Le ministère public — nonobstant la possible réclusion criminelle à perpétuité — a requis vingt ans. La plaidoirie de Mᵉ Jean-Marc Marconnet, avocat de Jean Ferry, n'y fit rien. Au terme d'une heure trente de délibéré, le jury « donna » vingt ans.

L. G.

FAITS ET JUGEMENTS

Mme Françoise Parturier journaliste.

L'écrivain Françoise Parturier, défendue par Mᵉˢ Gisèle Halimi et Joëlle Lanselle-Carmet, a obtenu par arrêt de la cour d'appel de Paris, en date du 18 mai 1978, gain de cause contre *le Figaro*. *« Le Figaro*, dit l'arrêt, *qui contestait à tort la qualité de journaliste de Mme Parturier, l'a licenciée sans motif réel ou sérieux. »* Les « raisons économiques » plaidées par le quotidien n'ont donc pas été retenues, et *le Figaro* versera à Mme Parturier une somme totale de 233 000 F au titre de dommages et intérêts, et indemnités diverses.

● *Une explosion — la troisième en cinq ans* — a causé, mercredi 24 mai, des dégâts matériels importants dans l'usine Ruggieri de Monteux (Vaucluse), spécialisée dans la fabrication d'artifices. Le personnel a refusé, mercredi matin, d'entrer dans l'usine.

LE RETOUR MANQUÉ DU GENDARME A CHEVAL

Reverra-t-on bientôt les gendarmes à cheval face aux manifestations de rue ? Le dernier numéro de « l'Essor de la gendarmerie », organe de l'Union nationale des personnels retraités de la gendarmerie, révèle que des simulations d'opérations de maintien de l'ordre ont été effectuées l'hiver dernier avec des cavaliers de la Garde républicaine de Paris.

« Le 18 janvier dernier, au quartier Carnot, à Vincennes, une cinquantaine de cavaliers, officiers en tête, ont affronté une quinzaine de leurs camarades à pied, devenus, pour la circonstance, des manifestants. »

Après une première expérience peu concluante en manège, un autre essai a eu lieu dans la cour du quartier. Mais, selon le journal, la « manifestation » dut être interrompue au bout d'une quarantaine de minutes, les figurants prenant leur rôle trop au sérieux. Bilan : « Quelques petites blessures sans gravité. »

Si les polices des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de Belgique font toujours appel à la plus noble conquête de l'homme pour assurer le maintien de l'ordre, la France y a renoncé il y a quelque quarante années après que des manifestants astucieux et un tantinet sadiques eurent l'idée de jeter des billes d'acier sous les sabots des chevaux et de leur entailler les tendons des pattes à l'aide de lames de rasoir fixées au bout de perches pour les exciter. Ces braves bêtes réagiraient-elles plus placidement aux cocktails Molotov d'aujourd'hui ?

Les poursuites pour négligences médicales se multiplient.

Après le dépôt d'une plainte pour homicide à Marseille, par les parents d'une jeune fille âgée de seize ans, Sylvie Zonza, décédée après un traitement sous anesthésie, d'autres poursuites sont entreprises pour des négligences médicales (nos dernières éditions). Entrée dans une clinique toulousaine pour un examen banal, une jeune femme, Mme Faosat Atchantbouin, a été trouvée morte dans son lit d'hôpital, le 13 avril dernier, après avoir, semble-t-il, subi une opération imprévue. La malade est décédée après douze jours de coma. « Votre femme m'a glissé entre les mains », aurait simplement déclaré l'anesthésiste à M. Atchantbouin, selon « la Dépêche du Midi », qui relate ce décès dans son édition du 25 avril.

A Marseille, une plainte d'un gardien de la paix en retraite, M. Julien Morel, a été évoquée, mardi 23 mai, par la première chambre du tribunal civil de Marseille. M. Morel, soixante ans, avait été hospitalisé, le 3 novembre 1975, pour y subir une artériographie bronchique sous anesthésie générale, après la découverte de petits saignements de gorge. A son réveil, M. Morel s'était trouvé paralysé des membres inférieurs et de l'abdomen. Il a subi six mois de rééducation sans retrouver son état de santé antérieur. La paralysie locale aurait pu être provoquée, selon les experts, par l'entrée, dans la moelle épinière, du liquide opacifiant injecté dans l'artère pulmonaire pendant l'examen médical.

Enfin, Mme Elisabeth Janka, l'infirmière de Thionville qui avait donné deux injections de valium à trois de ses malades, provoquant, lundi, la mort de l'un d'entre eux, M. Jean-Pierre Bettenbourg, a été inculpée, mercredi 24 mai, d'empoisonnement et de tentative d'empoisonnement (nos dernières éditions).

● *M. Michel Ghassoul, repris de justice français*, qui s'était évadé le 15 mai de la prison centrale de Mons (*le Monde* du 17 mai), a été arrêté, jeudi 18 mai par la police belge. Aperçu dans un parc de stationnement, il n'a pas opposé de résistance aux policiers. — *(Reuter.)*

● *La commission des lois de l'Assemblée nationale* a désigné, mercredi 24 mai, une mission d'information sur la situation des établissements pénitentiaires. Cette mission, présidée par M. Jacques Piot (R.P.R.), visitera, dans les prochains jours, la prison de la Santé, à Paris, ainsi que plusieurs autres maisons d'arrêt.

● *Attentat sur une plage du Finistère.* — Une explosion a partiellement détruit, mercredi matin, des engins mécaniques employés pour le nettoyage des plages souillées par la marée noire, à Ploudalmezeau (Finistère). Cet attentat a été revendiqué par le Front de libération de la Bretagne (F.L.B.).

ÉDUCATION

Remous à la Mutuelle nationale des étudiants de France

Les élections sont sur le point d'être reportées

Dix ans après les heures glorieuses de mai 1968, le mouvement étudiant serait-il en train de toucher le fond ? On est tenté de le croire à voir le triste spectacle auquel donne lieu actuellement la préparation des élections à la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Intrigues et crocs-en-jambe se succèdent depuis quelques jours à un rythme tel que les observateurs les plus blasés de la vie étudiante se sentent pris tout à coup de vertige. Au centre de ces grandes manœuvres de printemps, le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration, renouvellement qui a lieu en principe tous les deux ans et dont, en raison de graves dissensions, la direction de la Mutuelle devait décider ce jeudi 25 mai le report.

Avec quelque quatre cent mille adhérents et un budget annuel de 80 millions de francs géré par leurs élus, la MNEF est un des derniers lieux où s'exerce encore une parcelle du « pouvoir étudiant ». Traditionnel terrain d'affrontement de leurs organisations, elle est aussi l'héritière d'un folklore douteux. On ne compte plus les accusations de fraude, les échanges de coups et les procès auxquels ont donné lieu les élections de la dernière décennie.

En mai 1972, après six ans de règne sans partage, les étudiants du P.S.U. passaient la main à ceux du CERES. Le déficit de l'année précédente atteignait 3,5 millions de francs. Comme ceux des années antérieures, il était dû au refus de l'Etat de réévaluer les subventions accordées à la MNEF, mais aussi à des largesses de gestion et aux facilités matérielles dont la direction sortante faisait bénéficier le P.S.U.

Ces pratiques se sont perpétuées au profit, cette fois, du CERES, jusqu'à ce que les dirigeants de la MNEF rejoignent lors du congrès du parti socialiste, en février 1975 à Pau, le courant favorable à M. François Mitterrand. Aujourd'hui encore, les huit membres du bureau national appartiennent à ce courant.

Les causes du remue-ménage actuel s'expliquent par le jeu des tendances et sous-tendances qui composent l'actuel conseil d'administration. Sur trente-six membres, douze, au dernier pointage, se réclament de la majorité du P.S., douze du CERES, six de l'UNEF-Unité syndicale (Union nationale des étudiants de France, proche de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, A.J.S., trotskiste) et six du Mouvement d'action syndicale (MAS, proche de la C.F.D.T.). Sur les douze membres sortants de ce conseil, deux appartiennent au CERES, un au courant majoritaire du P.S., cinq à l'UNEF-Unité syndicale et quatre au MAS (1).

L'enjeu est donc particulièrement important pour l'UNEF-Unité syndicale, dont cinq membres sur six doivent tenter de retrouver leur siège. Cette organisation, qui a accru son audience cette année et espère pour cette raison revenir avec plus d'administrateurs qu'auparavant, a été amenée au cours de ces dernières semaines à prendre ses distances avec les étudiants socialistes qui dirigent la MNEF et dont elle appuyait partiellement l'action auparavant.

L'étincelle qui semble avoir mis le feu aux poudres est le rapprochement opéré il y a quelque temps entre le bureau national et les étudiants du CERES. Ce rapprochement, l'UNEF proche de l'A.J.S., le tient en extrême suspicion dans la mesure où il pourrait conduire à une alliance entre les socialistes et l'autre UNEF, proche des communistes, considérée comme l'ennemi principal.

Pour la première fois depuis son élection au congrès de 1975, la direction socialiste de la mutuelle voit donc se dresser contre elle l'ensemble des organisations étudiantes, y compris le petit COSEF (Comité pour un syndicat des étudiants de France) proche du courant majoritaire du P.S., qui lui reproche son alliance avec le CERES. Cet isolement politique est jugé préoccupant par le bureau national, même si celui-ci est assuré de conserver la direction.

Les attaques dont le bureau national est l'objet convergent actuellement sur la manière dont sont validées, par une commission de contrôle entièrement — et légalement — nommée par le président socialiste de la MNEF, les listes des candidats au conseil d'administration. Ces attaques concernent aussi les « manipulations » dont seraient l'objet les urnes au moment du dépouillement. Plus précise que les autres organisations, l'UNEF, proche des communistes, a récemment rendu publique une déclaration qualifiant les élections de 1975 de *« parodie de démocratie »*, et accusant la direction de la mutuelle de *« bourrage »*, *« trucage »*, *« fraudes en tous genres »* et d'*« utilisation de services d'ordre extérieurs au mouvement étudiant »* (2). Ce communiqué a valeur de mise en garde. Il n'est pas question, aux yeux de ses signataires, de laisser cette situation se reproduire cette année.

Pour comprendre les difficultés qui assaillent le bureau national, il faut ajouter que, malgré son appartenance au courant majoritaire du P.S., il n'a plus le soutien de celui-ci. L'extrême réserve observée ces jours-ci par les dirigeants du parti tient aux accusations de fraude lancées contre la direction, mais aussi à la personne du président de la mutuelle, M. Serge Laganche, trente-huit ans, adjoint au maire de Créteil, conseiller général, conseiller régional et étudiant en médecine, dont les proches de M. Mitterrand ne cachent pas souhaiter le départ. C'est cet isolement qui explique que la direction ait cherché depuis quelque temps à se rapprocher du CERES, rapprochement qui est à l'origine de la colère de l'UNEF proche de l'A.J.S.

Devant cette montée des périls, et pour couper court à toute polémique sur la régularité des opérations de vote, la direction de la mutuelle devait décider ce jeudi 25 mai, après une dernière entrevue avec l'UNEF proche de l'A.J.S., de placer les élections sous le contrôle de la justice et donc de les reporter *sine die*.

Ces querelles florentines n'ont qu'un lointain rapport avec la gestion de la mutuelle qui, malgré un déficit encore important, serait aujourd'hui « transparente » (3). Elle mobilise moins encore les étudiants, qui ne votent qu'en petit nombre aux élections de la mutuelle (21 % en 1975) et appartiennent en plus petit nombre encore à un syndicat étudiant (4,3 %).

Ce jeu d'appareil traduit l'échec de ces organisations à élargir leur audience au-delà du cercle étroit des militants « professionnels ». Le discrédit qui entoure aujourd'hui la direction étudiante de la MNEF fait plus que jamais planer la menace d'une intervention directe de l'Etat dans la gestion de celle-ci, l'Etat dont on dit qu'il possède suffisamment de dossiers sur certaines « affaires » passées pour faire accepter cette mesure sans difficultés.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Pour compliquer la situation, le MAS est actuellement divisé en trois fractions revendiquant chacune la légitimité du mouvement. Il s'agit du MAS proche de la C.F.D.T., du MAS proche de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) et du MAS proche du P.S.U. et de la Jeunesse étudiante chrétienne. Si les quatre administrateurs sortants appartiennent au premier, les listes déposées en vue des élections ont, pour la plupart, été constituées par le second.

(2) Dans son édition du 20 mai, *l'Humanité* ne donne qu'une version édulcorée de ce communiqué. A la suite de la parution, le 10 juin 1975, dans le quotidien communiste d'un article intitulé : « L'UNEF dénonce un vote truqué », la direction de la MNEF avait déposé une plainte en diffamation. Dans une lettre adressée le 9 février 1977 au président de la mutuelle, M. André Laloue, directeur de la publication, reconnaissait que *« des informations communiquées postérieurement à la parution de cet article* [avaient] *modifié quelque peu* [son] *point de vue initial »*. Il demandait à la direction de la MNEF d'abandonner sa plainte, ce qui fut fait.

(3) Depuis 1975, la gestion quotidienne de la mutuelle est assurée par un directeur général nommé par l'Etat.

Les préinscriptions des étudiants

Les présidents d'université : les moyens sont insuffisants pour l'accueil convenable de tous les étrangers

De notre correspondant

Grenoble. — Selon M. Paul Leroy, président de l'université des sciences sociales de Grenoble et premier vice-président de la conférence des présidents d'université, la circulaire du ministre de l'intérieur adressée aux préfets (*le Monde* du 24 mai 1978), relative à l'attribution d'une carte de séjour pour les étudiants étrangers, ne semble pas modifier la réglementation. Une discrimination entre étudiants français et étudiants étrangers peut toutefois être relevée : elle concernerait le refus de séjour qui serait désormais opposé à tout étudiant étranger qui, après un ou plusieurs échecs, manifesterait l'intention d'entreprendre des études dans une autre discipline. Certains présidents d'université craignent, d'autre part, que le rappel des dispositions réglementaires en matière d'autorisation d'inscription n'entraîne, de la part des préfets, un contrôle « plus vigilant ».

De nombreux pays européens — notamment la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie, — ayant apporté certaines limitations à l'inscription des étudiants étrangers, ceux-ci se dirigent désormais vers les universités françaises (1). A Grenoble, le pourcentage des « étrangers » est passé de 14 % au cours de l'année universitaire 1974-1975 à 18 % pour la présente année. L'université de Grenoble, et notamment l'U.E.R. de sciences économiques, a déjà reçu plusieurs centaines de demandes d'inscriptions pour la prochaine rentrée. *« La tradition des universités françaises est d'être ouverte à tous les étudiants répondant aux conditions d'inscription. A cet égard, elles n'entendent pas établir de discrimination entre les Français et les étrangers. Toutefois, les universités françaises ne souhaitent pas accueillir tous ceux qui seraient éventuellement refoulés des universités de leurs pays respectifs ou d'autres universités étrangères. L'arrivée massive de nouveaux étudiants étrangers risquerait, à terme, de mettre en cause le renom des universités françaises, celles-ci ne disposant pas aujourd'hui de moyens suffisants pour les recevoir convenablement »*, précise M. Leroy.

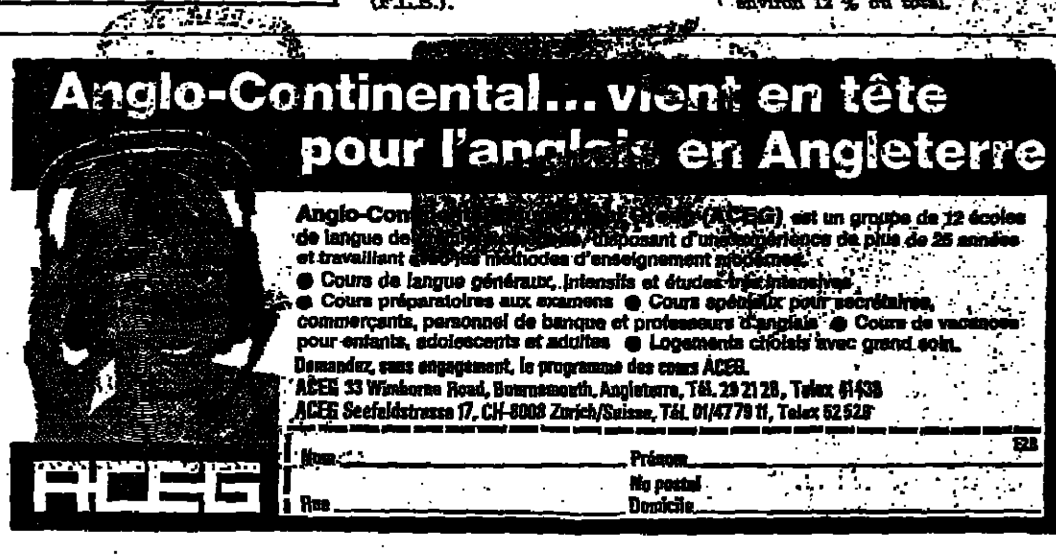
CLAUDE FRANCILLON.

(1) Selon le ministère des universités, il y a actuellement quatre-vingt-dix-huit mille cinq cents étudiants étrangers en France, soit environ 12 % du total.

Les deux UNEF : contre toute limitation

L'Union nationale des étudiants de France (UNEF-ex-Renouveau) proteste contre les mesures de limitation des inscriptions à l'entrée de l'université. Elle dénonce notamment la circulaire concernant les étudiants étrangers, le tirage au sort par ordinateur envisagé à l'université Dauphine (*le Monde* du 24 mai), la sélection en fonction des appréciations portées sur le livret scolaire pratiquée à Paris IV, ou en fonction de la mention obtenue au baccalauréat retenue à Paris-II et dans certaines U.E.R. médicales de province. L'UNEF réclame la suppression de toutes modalités de pré-inscription, l'ouverture des inscriptions jusqu'au 30 septembre et une dotation budgétaire supplémentaire permettant d'accroître les capacités d'accueil des universités.

De son côté, l'UNEF-Unité syndicale annonce qu'elle sera présente le 3 juin à l'université Dauphine (Paris-IX) pour exiger que tous les étudiants désireux de s'y inscrire puissent le faire, malgré la clôture officielle des pré-inscriptions la veille.



50ème anniversaire

GRANDES VACANCES

Parce qu'une LANGUE ETRANGERE s'apprend sur place venez avec nous en

ANGLETERRE
ECOSSE
ETATS-UNIS
ALLEMAGNE
ESPAGNE

OSFB

préparer le BEPC ou le BAC dans une ambiance agréable.

ORGANISATION SCOLAIRE FRANCO-BRITANNIQUE
43, rue de Provence - 75009 PARIS - Tél. 526-63-49

Étudiants à temps partiel

Les études sont les études. Mais tant qu'elles durent, il faut vivre. Et vivre bien tant qu'à faire.

Notre société, spécialisée dans la promotion d'abonnements à tarif réduit dans les milieux universitaires représente plus de cent journaux, revues ou magazines (dont Le Monde, bien entendu).

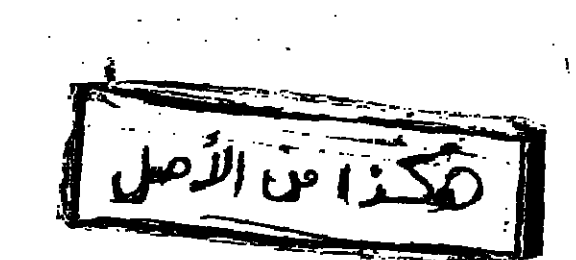
Elle s'appuie dans chaque faculté sur une équipe d'étudiants et d'étudiantes sympathiques, détendus, sérieux et sans complexes vis-à-vis de l'argent; capables de se battre pour un produit noble et un service réel.

Dans la pratique, ils ne tirent pas les sonnettes, obtiennent avec nous les moyens de vivre à l'aise (superflu compris) et réussissent aussi leurs examens.

Postes à pourvoir dans toutes les villes universitaires

Adressez dès maintenant vos coordonnées à l'OFUP 21, rue Rollin 75240 Paris Cedex 05 qui vous fera parvenir aussitôt des informations complémentaires vous permettant d'apprécier si vous devez être candidat.

Décision pendant les vacances pour prise de poste début septembre.



ÉDUCATION

L'arrêté organisant les services de l'Institut de recherche pédagogique est annulé par le Conseil d'État

Le Conseil d'Etat, saisi par le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et par la Fédération de l'éducation nationale (FEN), vient d'annuler pour excès de pouvoir certains articles d'un arrêté du 18 juillet 1977 qui organisaient les services de l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.).

Cet arrêté ministériel, élaboré par M. René Haby lui-même, regroupait les services antérieurs en sept départements et définissait leurs missions. Il supprimait l'autonomie du Centre de recherche de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire (CRESAS), accusé de soutenir des analyses différentes de celles du ministre sur les causes de l'échec scolaire en maternelle et à l'école primaire (*le Monde* daté 20-21 février et du 15 mars 1977).

Le Conseil d'Etat a considéré que le ministre a excédé ses pouvoirs en fixant lui-même les règles d'organisation et de fonctionnement des services, le décret constitutif de l'I.N.R.P. attribuant cette mission au seul conseil d'administration de l'Institut.

Le nouveau ministre va-t-il entreprendre une modification du décret constituant l'I.N.R.P. pour s'attribuer les pouvoirs que lui conteste le Conseil d'Etat ou fera-t-il ratifier les décisions de M. Haby dans les formes légales ? Rétablira-t-il à cette occasion le CRESAS, comme le souhaitent les syndicats ? M. Christian Beullac, qui s'accommode de la situation présente à l'I.N.R.P., ne semble pas désireux de ternir à cette occasion l'image de libéralisme que souhaite donner la nouvelle équipe : les articles annulés de l'arrêté seront rapportés, et le conseil d'administration de l'I.N.R.P. — qui n'a aucune raison de prendre des initiatives que le ministre réprouverait — devrait, à sa prochaine réunion, reprendre à son compte l'organisation voulue par M. Haby.

Pour les mêmes raisons, l'arrêté du 3 mars 1977 organisant la répartition et le fonctionnement des services du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.), élaboré aussi par M. Haby, devrait être rapporté pour tenir compte de l'observation du Conseil d'Etat. Bien que n'ayant pas été attaqué, ce texte se trouve dans la même situation juridique que celui qui concerne l'I.N.R.P. Dans l'immédiat, l'organisation actuelle du C.N.D.P. devrait être reconduite par son conseil d'administration. Toutefois, il n'est pas impossible que le ministère de l'éducation reconsidère ultérieurement les attributions du C.N.D.P., cet établissement qui groupe plus de cinq mille fonctionnaires étant jugé d'une grande lourdeur. — J.-M. C.

LES « MOUVEMENTS » D'ENSEIGNANTS

Un service téléphonique

De mars à juillet, les services du personnel au ministère de l'éducation procèdent au « mouvement ». C'est le moment où se décident nominations, affectations et mutations pour l'année scolaire suivante. Afin, sans doute, d'opérer sa subtile alchimie dans le plus grand recueillement, l'administration avait récemment invité, « comme chaque année », les intéressés à ne pas solliciter d'audience et à ne pas téléphoner pendant cette période.

Le Monde *(26 avril) s'était fait l'écho de cette curieuse habitude qui consistait à prouver le mouvement... en se taisant. Le ministère vient de se raviser : à partir du lundi 29 mai, les enseignants, principaux, proviseurs, inspecteurs et personnels administratifs qui le souhaiteront pourront téléphoner tous les jours, sauf samedi et dimanche, de 9 heures à 18 heures, à l'un des numéros suivants : 874-30-23, 744-21-13 ou 774-39-74.*



SCIENCES

Ayant atteint son « poste »

LE SATELLITE EUROPÉEN O.T.S. COMMENCE SES PREMIERS ESSAIS

Le satellite européen expérimental de télécommunications O.T.S. (Orbital Test Satellite), lancé le 11 mai de Cap-Canaveral, a atteint mercredi 24 mai son emplacement définitif à 35 900 kilomètres d'altitude à la verticale du Gabon.

Tout fonctionne normalement à bord, indique l'Agence spatiale européenne (ESA), qui précise que les six répondeurs haute fréquence du satellite ont été mis en marche. Un premier échange de signaux avec la station au sol de Fucino, en Italie, a confirmé le comportement normal d'O.T.S.

Pendant cinq mois, des essais de transmissions de télécommunications vont avoir lieu, avec notamment cinq grandes stations au sol en Italie, en France, en Grande-Bretagne, en République fédérale d'Allemagne et en Espagne. Ensuite, l'ESA et l'organisation Eutelsat intérimaire qui groupe les utilisateurs européens membres de la Conférence européenne des postes et télécommunications (C.E.P.T.) et de l'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.), vont utiliser O.T.S. à des programmes d'essai de télécommunications qui se prolongeront pendant trois ans. Ces programmes comporteront, d'une part, des essais d'acheminement du trafic de téléphonie et de télévision à l'aide des grandes stations terrestres et, d'autre part, des expériences diverses de communication avec une série de petites stations, une trentaine au total.

● *Le prix Raymond-Berr de chimie* vient d'être décerné au professeur Jean-Marie Lehn, directeur du laboratoire de chimie à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, pour ses travaux sur *« la structure et la conformation des produits naturels, la dynamique moléculaire des processus d'inversion de cycles et les cryptates »*. Le lauréat de ce prix d'un montant de 12 000 francs, institué depuis 1948 et destiné à récompenser un travail de chimie pure et appliquée, est désigné tous les deux ans par la Société chimique de France.

Après la signature de deux contrats

LA GRANDE-BRETAGNE RETRAITERA 1 600 TONNES DE COMBUSTIBLES NUCLÉAIRES JAPONAIS

Deux contrats d'un montant total de 370 milliards de yens (un peu plus de 7,5 milliards de francs) ont été signés, mercredi 24 mai, à Tokyo, entre un groupe de dix compagnies japonaises et la société publique British Nuclear Fuels Ltd (B.N.F.L.), responsable en Grande-Bretagne de l'ensemble des activités du cycle du combustible nucléaire. L'un des contrats, portant sur 240 milliards de yens, prévoit le retraitement à l'usine britannique de Windscale, de 1 600 tonnes de combustibles nucléaires irradiés japonais

Le deuxième (130 milliards de yens) prévoit le transport de ces combustibles, ainsi que celui des 1 600 tonnes que, en vertu d'un contrat signé l'année dernière, l'homologue français de B.N.F.L., le COGEMA, retraitera à La Hague (Manche) pour le compte du Japon. Dans l'un et l'autre cas, le plutonium extrait des combustibles irradiés sera renvoyé au Japon, selon des modalités qui restent à fixer.

La signature des deux contrats nippo-britanniques, qui étaient prêts depuis longtemps, avait été retardée jusqu'à la décision de l'extension de l'usine de Windscale, approuvée par le Parlement britannique la semaine dernière. A l'origine, les Britanniques escomptaient même se voir attribuer la totalité du marché japonais de retraitement, avant d'être contraints d'en céder la moitié à la COGEMA.

● *Le réacteur surgénérateur Phénix*, qui était arrêté depuis plusieurs semaines, a été à nouveau couplé au réseau E.D.F. Le fonctionnement de la centrale avait été interrompu en octobre 1976 en raison de fuites de sodium sur deux boucles du circuit intermédiaire. Il avait alors été décidé de changer les six échangeurs intermédiaires, ce qui fut fait au cours des dix-huit derniers mois. Le réacteur a maintenant retrouvé sa puissance nominale de 250 000 kilowatts électriques, précise un communiqué du C.E.A. Phénix préfigure la centrale de 1 200/MW à neutrons rapides Super-Phénix, qui est actuellement en construction à Creys-Malville.

DÉFENSE

Le général Crousillac dirigera la mission française auprès du comité militaire du Conseil de l'Atlantique nord

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 24 mai a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● TERRE — Est nommé chef de la mission militaire française auprès du comité militaire du Conseil de l'Atlantique nord, le général de division Pierre Crousillac.

Sont nommés : major général de la IIe région militaire (Lille), le général de division Pierre Brassart ; commandant la 8e division, le général de brigade Alain Bizard ; adjoint au général commandant la IIIe région militaire (Rennes), le général de brigade Jean Combette ; adjoint au général commandant la 8e division, le général de brigade Paul Guillaut.

● MARINE. — Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Pierre Bastard, nommé adjoint au major général de la marine nationale.

[Né le 25 décembre 1922 à Brest, Pierre Bastard a appartenu, pendant la dernière guerre mondiale, aux forces navales de Grande-Bretagne et participé au débarquement en Normandie à bord de la corvette *Commandant d'Estienne-d'Orves*. Dès 1947, il sert en Indochine et à Madagascar. En Algérie, il commande le 1er bataillon de la demi-brigade de fusiliers marins, puis le bataillon d'intervention de fusiliers marins.

En 1964, il commande le site de tirs nucléaires de Mururoa en Polynésie française. En 1969, il commande l'école des fusiliers marins de Lorient et, en 1974, il commande la division des avisos-escorteurs du Pacifique. Depuis juin 1975, il dirige le service d'informations et de relations publiques de l'état-major de la marine.

A ce poste où il sera remplacé par le capitaine de vaisseau Corbier, le contre-amiral Bastard a fait preuve, dans ses relations avec la presse, d'une compétence professionnelle et d'un dévouement d'une rare courtoisie que se plaisent à lui reconnaître les journalistes.]

Est promu : commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Louis Galtier, nommé directeur du commissariat de la marine à Lorient.

Sont nommés : adjoint « opérations » au préfet de la 2e région maritime (Brest), le contre-amiral Georges Mouline ; major général du port de Brest et adjoint « logistique » au préfet de la 2e région maritime, le contre-amiral René Chabot.

● AIR. — Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Jacques Roger ; général de brigade aérienne, le colonel Jean Peyronel ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel René Rame.

● ARMEMENT. — Sont nommés : directeur régional pour Paris du service de surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Louis Pacaud ; directeur du centre d'essais des propulseurs à Saclay, l'ingénieur général de deuxième classe François de Batz de Trenquelleon.

● GENDARMERIE. — Est promu général de brigade, le colonel Jean Billard.

Est nommé sous-directeur de la gendarmerie, le général de brigade Jacques Boyer.

● *Les obsèques du général André Laurier*, commandant les forces françaises en Allemagne, décédé mercredi 24 mai, dans un accident de la route, seront célébrées samedi 27 mai à la cathédrale de Nantes (Loire-Atlantique). M. Yvon Bourges, ministre de la défense, assistera à la cérémonie en compagnie du général Méry, chef d'état-major des armées, et du général Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre.

Le Monde dossiers et documents

Numéro de mai

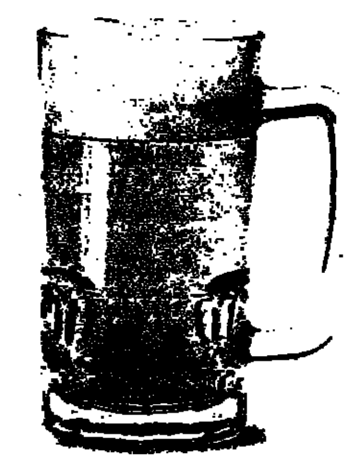
LES ENSEIGNANTS

L'ÉCONOMIE JAPONAISE

Le numéro : 3 F

Abonnement un an (dix numéros) : 30 F





Quand on a soif, rien de tel qu'une bonne bière.
Bien blonde, "33" Export est particulièrement désaltérante.
On l'apprécie sur le moment mais on l'apprécie aussi quand on reprend son activité car "33" Export calme la soif sans couper les jambes.



Bière "33" Export.
Une bonne bière avec moins d'alcool.

NÉOGRAVURE PARIS.

PRESSE

A Londres

APRÈS DE NOMBREUSES GRÈVES SAUVAGES

Les directions du « Times », du « Sunday Times » et de l'« Observer » menacent de fermer leurs entreprises

Londres. — Contrairement au dimanche précédent, *l'Observer* a pu paraître le 21 mai, mais des incertitudes subsistent pour les semaines à venir. En effet, seulement treize des vingt-cinq surveillants des machinesen grève se sont pliés aux menaces qu'a fait peser sur eux le syndicat des ouvriers du Livre (C.G.A.).

Le conflit était né lorsque la direction de l'hebdomadaire avait refusé d'embaucher cinq ouvriers supplémentaires. les surveillants, bien que n'appartenant pas à l'équipe régulière de l'atelier, avaient refusé de travailler, et cet arrêt de travail a coûté à l'hebdomadaire (qui tire à 685 000 exemplaires) 205 000 livres. Décidée à l'épreuve de force, la direction avait déjà préparé des lettres de licenciement pour tout le personnel, confirmant sa menace de fermer complètement le journal. C'est alors que le N.G.A. a obtenu le retour de la moitié des surveillants.

Les directeurs de la publication ont estimé nécessaire d'adopter une attitude de grande fermeté, rejoignant ainsi le groupe Times, qui, la semaine dernière, annonçait son intention de fermer le *Times* et le *Sunday Times* si, d'ici à la fin de novembre, aucun accord n'intervenait avec les syndicats pour mettre fin aux interruptions « sauvages » de la production. Ces arrêts du travail ont fait perdre 7 700 000 exemplaires pour les quatre premiers mois de 1978 au groupe Times et un bénéfice de 1 750 000 livres, soit l'équivalent du bénéfice total de l'année précédente.

Des millions d'exemplaires perdus

Il est significatif que *l'Observer* et le *Times* aient adopté une position d'extrême fermeté. Dépendant de groupes qui tirent leurs principaux revenus d'autres sources que la presse (*l'Observer*

De notre correspondant

a été renfloué en 1975 par le groupe pétrolier américain Atlantic Richfield et le *Times* appartient au groupe Thomson, qui a des intérêts très diversifiés), ils ont en effet les moyens financiers d'envisager la fermeture de leurs entreprises.

Pour la première fois depuis plus de dix ans, le *Times* annonçait des bénéfices. Cette amélioration a coïncidé avec l'installation d'un nouveau matériel de composition qui devait lui permettre d'envisager l'avenir avec une relative sérénité. De même, l'apport des capitaux « pétroliers » avait permis à *l'Observer* d'arrêter son déclin et d'augmenter son tirage.

Tous les journaux de *Fleet Street* ont souffert des grèves sauvages (pour les quatre premiers mois de l'année, l'ensemble des journaux nationaux ont perdu cinquante cinq millions d'exemplaires) provoquées par de petits groupes d'ouvriers qui se trouvent aux endroits stratégiques de la production, et peuvent, soit l'arrêter complètement, soit la retarder.

Les patrons déplorent cette situation anarchique et dénoncent l'incapacité des syndicats à « tenir » leurs troupes. En fait, ils portent une large part de responsabilité dans l'affaiblissement de l'autorité des syndicats, dans la mesure où nombre d'entre eux négocient directement avec les groupes minoritaires d'ouvriers en rébellion.

L'adoption vitale des nouvelles techniques

Les conflits actuels ne sont que les escarmouches d'une bataille plus importante dont l'enjeu est la survie de l'industrie de la presse. L'adoption des nouvelles techniques, notamment la composition par ordinateur, permet de réduire d'au moins 30 % le personnel de l'imprimerie. Elle assure aux journaux des économies substantielles étant donnés les assez hauts salaires (7 000 F en moyenne) versés aux ouvriers. L'accord, qui était intervenu en avril entre le patronat et le Syndicat du livre sur le programme de compensation financière destiné à amortir les effets de la modernisation, a été rejeté par la base. La méfiance des ouvriers de l'imprimerie reste forte à l'égard des innovations techniques, surtout celles qui permettraient à des journalistes et à du personnel techniquement non qualifié de se substituer à eux après quelques semaines de formation.

Aux Communes, M. Booth, le ministre de l'emploi, a invité les patrons et les syndicats à rechercher un accord, non seulement sur l'adoption des nouvelles techniques, mais aussi sur les procédures de règlement des conflits. Il a souligné que l'adoption des nouvelles techniques était vitale pour la survie de la presse. « *Il n'y a pas de loi immuable qui exige que les journaux nationaux soient imprimés à Londres* », a-t-il ajouté.

S'ils ne parviennent pas à signer un accord accepté par la base syndicale, les grands journaux nationaux vont être menacés par la concurrence de la presse régionale, de la télévision, et plus encore par celle de la radio commerciale, qui est en plein essor. Les annonceurs ne s'y trompent pas : le volume de la publicité qui paraît dans les journaux nationaux n'a cessé de diminuer. Il est passé de 20 % en 1960 à 18,3 % en 1973 et 16,6 % en 1976. Les revenus tirés de la publicité sont passés de 50 % en 1973 à 40 % en 1976, tandis que la presse régionale tirait 67 % de ses revenus de la publicité en 1976. Enfin, à plus long terme, les journaux nationaux peuvent craindre, aussi, la concurrence des services électroniques d'information à domicile.

Devant la montée des périls, il faut s'attendre que les directeurs de journaux mettent fin à leurs rivalités et renoncent à aborder les négociations salariales en ordre dispersé. Il faut croire, cependant, que les perspectives ne sont pas aussi sombres, puisque le groupe Express, encouragé par le retour à la stabilité du prix du papier et le maintien des tirages malgré une augmentation substantielle des prix des journaux, envisage de lancer un nouveau quotidien du soir à Londres, ainsi qu'un nouveau journal du dimanche.

HENRI PIERRE.

Au « Courrier picard »

LES JOURNALISTES ESTIMENT QU'ILS SONT SOUS-REPRÉSENTÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les lecteurs du *Courrier picard*, quotidien édité à Amiens en coopérative ouvrière, peuvent avoir connaissance, ce jeudi 25 mai, du différend qui oppose la majorité des journalistes aux autres membres du personnel. La direction a en effet autorisé la publication d'un communiqué des sections syndicales de journalistes (S.N.J., S.J.F.-C.F.D.T. et C.G.C.) expliquant que, lorsqu'il a fallu sauver l'entreprise, il y a un an, la plupart d'entre eux n'avaient accepté de perdre près de 20 % de leurs rémunérations qu'à la condition de pouvoir participer à la gestion du *Courrier picard*.

Ils demandaient alors une représentation égale des différents services (imprimerie, administration, rédaction) au sein du conseil d'administration. Cette satisfaction leur a été refusée en janvier, lors d'une assemblée générale extraordinaire des sociétaires. Le 6 mai dernier, l'assemblée générale ordinaire élisait quatre membres au conseil d'administration : trois administrateurs sortants ont été réélus, le quatrième poste a été refusé aux journalistes qui ne sont toujours que deux (non syndiqués) à siéger à l'instance dirigeante du journal. Les dix autres sièges se répartissent ainsi : six F.F.T.L.-C.G.T. (Livre), trois employés C.G.T. et un cadre administratif C.G.T.

La direction, commentant cette prise de position, estime qu'en pourcentage les journalistes ne sont pas sous-représentés au conseil d'administration. Elle fait remarquer que, dans les métiers du Livre, la C.G.T. est très largement majoritaire dans les élections sociales et que *le Courrier picard* ne peut donc être considéré comme une exception.

● « *Le cri des murs* » a choisi l'Argentine comme sujet de son plus récent journal mural (abonnement : 55 F pour un an, 24 numéros, B.P. 8, 75521 Paris Cedex 11). En évidence, une pensée de Bertolt Brecht : « *Celui qui ne sait pas est un imbécile. Mais celui qui sait et ne dit rien est un criminel.* »

A l'Agence France-Presse

LE MANDAT DU PRÉSIDENT VIENT A EXPIRATION

Le mandat de M. Claude Roussel, élu président-directeur général de l'agence France-Presse (A.F.P.) en 1975, arrive à expiration le 14 juin prochain. Le conseil d'administration devait se réunir le lundi 29 mai pour procéder à la désignation d'un président pour un nouveau mandat de trois ans. La réunion sera vraisemblablement retardée.

Les représentants de la presse sont majoritaires au sein du conseil, où ils disposent de huit sièges (sept si l'on tient compte de la vacance due au décès de M. Claude Bellanger). Le conseil comprend en outre deux représentants du personnel, trois représentants des pouvoirs publics et deux de la Radio-Télévision française. La majorité nécessaire à la désignation du président est de douze voix.

Il semble que le renouvellement du mandat de M. Rousel ne soit pas acquis, et l'on avance pour sa succession le nom de M. Roger Bouzinac, directeur du Syndicat national de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.), éditorialiste et correspondant à Paris du journal « Nice-Matin ».

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1. - Tabix mod. Mbl. Obj. art 18e.

S. 2. - Extr.-Or.

S. 6. - Beaux bijoux.

S. 8. - Tabix anc. Am. 18e Tapiss. Tapis d'Orient.

S. 11-12. - Obj. d'art et de bel am. princ. 18e.



LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières.
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez.

témoins de la Perse fabuleuse...
pour la FETE DES MERES
LA MAISON DE L'IRAN
offre une remise de 20%
valable jusqu'au 31 mai
MAISON DE L'IRAN 65 CHAMPS ELYSEES
PARIS 8 225 62 90

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du vingt-neuvième anniversaire de la proclamation de la loi fondamentale, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne a donné une réception, le mardi 23 mai.

— A l'occasion de la fête de la culture bulgare, M. Constantin Athanassov, ambassadeur de Bulgarie à Paris, a offert mercredi 24 mai une réception dans les salons et les jardins de sa résidence.

Naissances

— Claude et Catherine DEAY ont la joie d'annoncer la naissance de
Anne.
Toulouse, le 19 mai 1978.

— M. et Mme H. GRANJON ont la joie d'annoncer la naissance de
Christophe,
chez leurs enfants Thierry et Monique, née Lesage, le 21 mai 1978.

Décès

— Mme Julienne Yulia Adoula, née Maseke,
Les enfants et les petits-enfants, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Cyril Mahoko ADOULA,
ancien sénateur,
ministre de l'intérieur,
premier ministre,
ambassadeur,
ministre d'Etat
aux affaires étrangères,
et commissaire du peuple du Zaïre,
décédé le 24 mai 1978, à Lausanne (Suisse), à l'âge de cinquante-sept ans, après une longue maladie depuis 1970.
Priez pour lui.
« Recommande ton sort à l'Eternel,
Mets en lui ta confiance,
Et il agira. »
Ps. 37, 5.
« Le méchant épuie le juste et il cherche à le faire mourir ; l'Eternel ne le laisse pas entre ses mains. »
Ps. 37, 32.
(*Lire page 4.*)

— M. Henri Arvon,
M. Gilbert Meslé, le docteur Cécile Meslé et leurs enfants,
Mlle Kerry Weinberg,
Les familles Rothschild et Maynard, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Henri ARVON,
née Marthe Weinberg,
survenu le 19 mai 1978, à l'âge de soixante-quatre ans.
L'inhumation a eu lieu le 24 mai au cimetière de Verron-la-Flèche (Sarthe).
Cet avis tient lieu de faire-part.
29, rue Fontaine-Grelot,
92340 Bourg-la-Reine.

— Mme Kathleen Woodward, sa compagne,
Catherine, Marc et Nathalie Benamou, ses enfants,
M. et Mme Jacques Bénamou, ses parents,
M. et Mme Claude Bénamou et leurs enfants, ses frère, belle-sœur,
Mme Robert Gold-Sichel, sa tante,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel BENAMOU,
docteur ès lettres,
director center for
Twentieth Century Studies,
université du Wisconsin, Milwaukee,
survenu le 24 mai 1978, à Neuilly-sur-Seine, à l'hôpital américain, à l'âge de quarante-huit ans.
Selon sa volonté, il sera inciné au crématorium des Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat, Villetaneuse (Seine-Saint-Denis), le vendredi 26 mai 1978, à 12 h. 15.
9, rue des Flots-Bleus,
13007 Marseille.
31, avenue de la Marne,
92600 Asnières.

— Mme Gaston Bidault et ses enfants font part du décès de
M. Gaston BIDAULT,
survenu le 24 mai 1978,
président du Syndicat
des négociants région parisienne.
Le service religieux en l'église Saint-Etienne d'Etréchy (91) sera célébré le samedi 27 mai, à 10 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes.
94, avenue du Général-Michel-Bizot, 75012 Paris.

— Mme Jean Gutton,
M. et Mme Jean Maure et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Marotte et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Bleuville et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Ricour-Dumas et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de
M. Jean GUTTON,
chevalier de la Légion d'honneur,
président honoraire
des Grands Moulins de Corbeil,
survenu le 23 mai 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 mai, à 8 h. 30, à Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité à Nancy.
Ni fleurs ni couronnes.
4, villa Eugène-Manuel,
75016 Paris.

— Mme Alphonse Klentz, son épouse,
Les familles Gay, Prevot, Bartoletti, Klentz-Le Faucheur, ses enfants et ses petits-enfants,
M. Edouard Klentz, son frère,
Et toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alphonse KIENTZ,
en sa soixante et onzième année.
Le service religieux aura lieu samedi 27 mai, à 11 heures, à la basilique Saint-Denis d'Argenteuil (Val-d'Oise).

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Benoît LEBARD,
survenu le 20 mai 1978, à Andilly (93), dans sa quatre-vingtième année, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Notre-Dame de Bourges, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Lazare, dans le caveau de famille, dans la plus stricte intimité.
De la part de :
Mme Benoît Lebard, son épouse,
Docteur et Mme François Lebard,
M. et Mme Jean Lebard,
M. et Mme Jean Paraire,
ses enfants,
Sylvie, Alain et Anne-Dorothée,
ses petits-enfants,
Mme Auguste Delahaut, sa sœur,
Et de toute la famille.
62, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

— Quincy-sous-Sénart (91481).
La supérieure générale et les religieuses de Sainte-Clotilde,
Les familles Leroy de la Brière,
Bernard Perrin,
François Mirot,
Gabriel Jarre,
Les anciennes élèves de l'Institut de la Tour à Paris et de l'Institut Marie-Clotilde à Nice,
recommandent à vos prières
Sœur Marie Marthe,
née Marie-Alice Leroy de la Brière,
rappelée à Dieu, dans sa quatre-vingt-douzième année.
La messe de funérailles aura lieu le vendredi 26 mai 1978, à 14 h. 15, en l'église paroissiale de Quincy-sous-Sénart (gare de Combs-la-Ville-Quincy).

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
Mme Joseph le MASNE,
née Madeleine de Gorostarzu,
le 23 mai 1978.
La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation dans le caveau de famille aura lieu le samedi 27 mai, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Saubion (Landes).
De la part de :
M. et Mme Roger le Masne,
M. et Mme Claude le Masne,
M. et Mme Jean Bordes,
M. James-H. Good,
Et leurs enfants.

— M. et Mme Joël Propper, leurs enfants et petits-enfants, ont l'immense douleur de faire part du décès, survenu le 16 mai 1978, de
Viviane PROPPER,
agrégée de l'Université.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 22 mai à Clermont-Ferrand.
15 bis, avenue d'Italie,
Clermont-Ferrand.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Gabriel ROBILLARD,
née Mireille Bel,
survenu le 19 avril 1978, dans sa soixante-dix-neuvième année.
L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial de Montmartin-sur-Mer (Manche), où reposent les siens.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, villa Davoust,
92600 Asnières-sur-Seine.

— Mme Charles Viatte et ses enfants font part de l'inhumation de
M. Charles VIATTE,
membre honoraire du Parlement,
agrégé de mathématiques,
qui aura lieu le lundi 29 mai 1978 au cimetière de Saint-Hippolyte, après la messe célébrée à 15 heures en l'église paroissiale, où l'on se réunira.
Indevillers, 25470 Trevillers.
Les Salins, 83990 Saint-Tropez.
[*Le Monde a publié le 22 février la biographie de M. Viatte, décédé à Cannes le 19 février.*]

— Jacques Varloteau,
Béatrice Thuillier-Varloteau,
Claire et Lise Varloteau,
Raymond et Madeleine Thuillier,
Jean et Vige Langevin,
Hélène Langevin-Parreaux,
Yves et Noémie Koechlin, Laurent et Marianne,
Bernard et Annette Langevin, Rémy et Fanny,
Sylvestre et Annick Langevin,
Michel et Hélène Langevin-Joliot,
Toute la famille et les nombreux amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
Albert VARLOTEAU,
leur père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, survenu accidentellement le 21 mai 1978, dans sa soixante-dixième année, à Paris.
L'inhumation aura lieu le vendredi 26 mai 1978, à 17 heures, au cimetière de Bois-le-Roi (Seine-et-Marne), dans la sépulture de famille.
On se réunira au cimetière.
30, avenue de la Forêt,
77590 Bois-le-Roi.
[Albert Varloteau fut, avant et après la seconde guerre mondiale, l'un des dirigeants de la C.G.T. dans la région parisienne.
Il eut notamment la responsabilité (après 1946) du syndicat C.G.T. des services de santé privée des anciens départements de Seine et Seine-et-Oise.
Interné politique pendant l'occupation, il fut successivement emprisonné à la Santé, puis transféré au camp de Gurs.]

Remerciements

— Israël, Paris.
Mme veuve Victor Berdah, née Boukhors, et ses enfants, David, Samy, Simon, Michèle, Esther, Chantal et Sarah Berdah,
Et les familles parentes et alliées, dans l'impossibilité de répondre individuellement, tiennent à remercier tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de leur cher regretté
Victor Haïm BERDAH,
survenu en son domicile, le 4 mai 1978, à Ganot-Hadar-Netanya.
Les prières du mois seront dites le samedi 27 mai 1978, à 10 h. 30, à l'oratoire, 17, rue Saint-Georges, 75009 Paris.

Souvenir

— En souvenir de
Gérard MAGNET,
artiste-peintre.
« Mais vrai, j'ai trop pleuré. Les aubes sont navrantes. Toute lune est atroce et tout soleil amer. »

Naturel, frais, pétillant, désaltérant « Indian Tonic » à l'orange amère, l'un des deux SCHWEPPES.

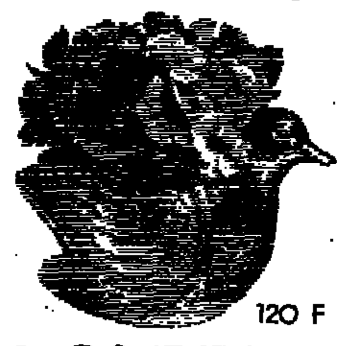
Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

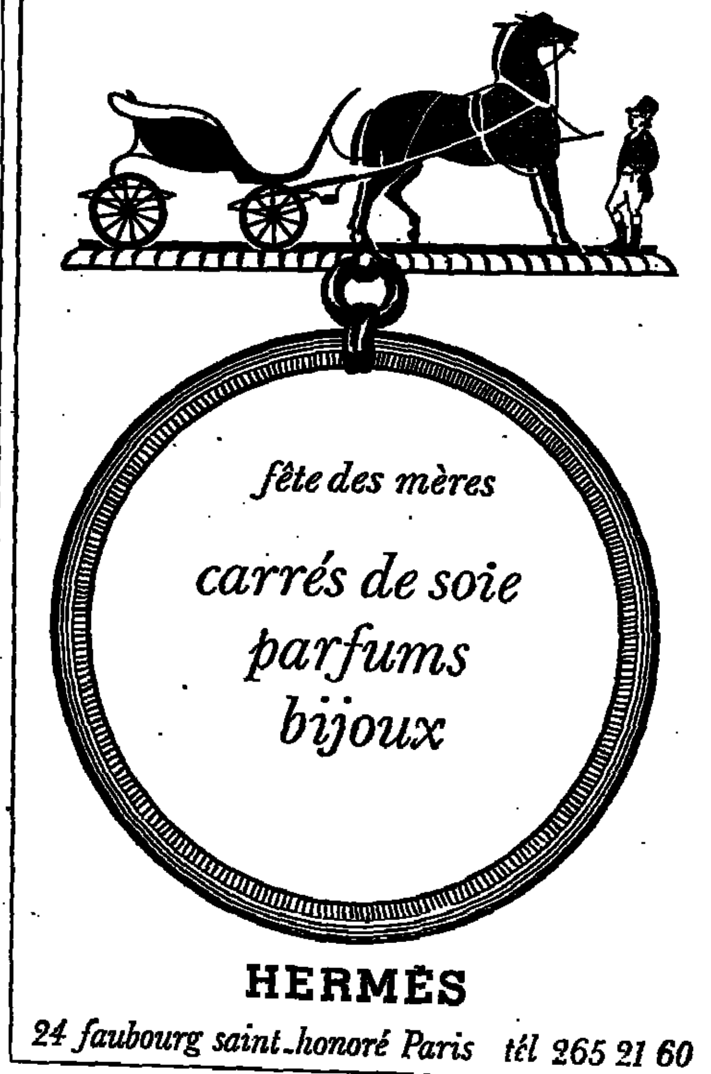
LÉGION D'HONNEUR

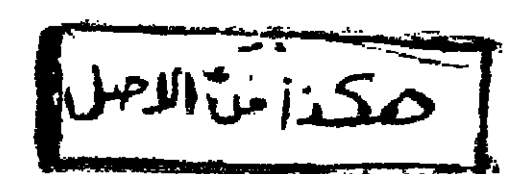
GRANDE CHANCELLERIE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Arnold Banderet, Abdelkader ben Merousne Mokaddem et Emmanuel Toledo-Garcia.

Fête des Mères

120 F
LANCEL
une marque d'affection
PARIS : • Opéra • Rd-Pt Champs-Élysées • St-Germain-des-Prés • C.I.P. Pte Maillot • Parly 2 • Vélizy 2 • Créteil-Soleil • LYON : • République • La Part-Dieu • NICE







Michel Tournier sur la courte distance

● *Une quinzaine de nouvelles font apparaître chez ce maître du roman contemporain la dimension de l'humour.*

APRES trois romans remarquables par l'ampleur flamboyante de leur dessein, le premier, *Vendredi*, approfondissant le rapport de l'homme à la société, le second, *le Roi des Aulnes*, brassant l'histoire la plus sombre de notre époque, *les Météores* enfin, quasiment géographique et cosmique, parce que la terre et le ciel y sont explorés, Michel Tournier travaille ici sur la courte distance. Exercice qu'il doit considérer comme périlleux, donc pour lui stimulant, vu ce qu'il a dit dans *le Vent Paraclet*, son autobiographie intellectuelle, sur la lente maturation de ses romans et l'enquête encyclopédique qu'ils lui imposent. Or il se tire parfaitement de l'épreuve qui sert en outre à mieux le définir.

Très diverses dans leur ton et leur inspiration ces quinze nouvelles, dont quelques-unes étaient déjà connues : *Amandine et les deux jardins* avait été publiée comme livre d'enfants, *le Fétichiste*, étourdissant monologue d'un homme qui a pour destin le « falbala », avait été porté à la scène, *le Nain rouge* édité par Fata Morgana. A l'instar des romans, elles ne cessent de surprendre et d'entraîner le lecteur tout en le laissant perplexe sur leur signification. Car, si elles ne renoncent jamais à dire une histoire, elles ne se referment pas sur elles-mêmes comme de beaux petits drames b[illegible]ponés, bien joués. Elles [illegible]t des perspectives, mettent [illegible] branle la réflexion, tant, sous leur chatoyant « manteau d'images », elles renversent l'ordre établi, corrodent les idées toutes faites, édifient entre l'homme et ses semblables, entre l'homme et les choses, des rapports incongrus. L'ensemble est appétissant, insolite, scabreux par moments, tragique et drôle.

L'auteur distingue entre conte et récit. Faut-il s'appesantir sur la différence ? Une touche de fantastique, le remploi de vieilles fables, bibliques ou folkloriques, dans les contes ? Un décor plus réaliste dans les récits ? Oui, peut-être, encore que dans les premiers le fabuleux soit souvent ramené au prosaïque, tandis que les autres, avec leurs personnages de chair et d'os, entrouvrent des abîmes.

Prenez le conte intitulé *la Mère Noël*. Il se déroule sur un fond de querelles religieuses en Bretagne : curé contre instituteur, c'est le schéma normal. Mais que se passe-t-il si l'instituteur devient une institutrice qui prête son bébé au curé pour la crèche vivante, tandis qu'elle-même, hors de l'église, en houppelande pourpre bordée d'hermine, distribue les jouets ? Au sermon, l'enfant pleure, on va chercher la mère : on obtient du même coup la transgression des plus forts interdits : un homme à barbe donne le sein à un enfant et le laïque Père Noël tient dans ses bras le sacré petit Jésus.

Le récit qui donne son titre au recueil, *le Coq de bruyère*, se déploie en sens inverse. On dirait un vaudeville, puisque le coq en question est un colonel de cavalerie à la retraite, fort bien conservé, qui vit son démon de midi avec la soubrette de sa femme. Un abbé conseille à l'épouse de fermer les yeux, elle devient aveugle pour de bon ; le colonel a des remords, il rompt sa liaison, sa femme recouvre la vue ; il la prend pour une simulatrice et la quitte définitivement. Jusqu'au jour où, la rencontrant dans la rue appuyée sur une canne blanche, il tombe foudroyé d'apoplexie : l'épouse reprendra son rôle auprès de l'époux paralysé et sera guérie de sa cécité. Il y a plus de merveilleux dans cette illustration d'une vérité psychosomatique que dans le précédent conte de Noël ! Quant à l'amour conjugal, libre au lecteur d'en penser ce qu'il veut : grandeur ou férocité ?

Michel Tournier a le goût de la subversion. Dans *la Famille Adam*, c'est Caïn qui est préféré à Abel : la brute n'est pas celui qu'on pense. Là, dans une reprise du Petit Poucet, l'ogre devient une âme tendre et sensible, un poétique hippie. Dans *le Nain rouge*, c'était l'infirmité qui créait le surhomme. Culbutons les tabous.

Des nouvelles de philosophe, oh ! oui. La plus personnelle et la plus romantique de toutes porte le nom du célèbre quatuor de Schubert *la Jeune Fille et la Mort*. (Notons que les références musicales, apparemment dérisoires, ne manquent pas dans les titres : *Que ma joie demeure* pour une vie ratée de pianiste, *Tristan Vox* pour un triste héros qui doit tout à sa voix ; non plus que les références religieuses : *les Suaires de Véronique*, pour un beau gars détruit par les exigences esthétiques d'une photographe.) Dans le conte schubertien, une jeune fille lutte avec l'ennui que répand sur le quotidien la soif de l'absolu, ou de la transcendance. Enfant, elle l'apaise avec du jus de citron. Plus tard, par la préparation renouvelée d'un suicide qu'elle n'accomplit jamais : la perspective de la mort nepimente-t-elle pas la vie ? Entre le nœud coulant qui pend au-dessus d'une chaise, l'étui renflé d'un revolver et une assiette pleine d'ammanites phalloïdes, on la retrouve un beau jour morte d'une crise cardiaque.

★ *Dessin de Zoran ORLIC.*

Ainsi va notre conteur, d'invention en invention, de bizarre en saugrenu et du cynisme à la tendresse. Car il maintient unis ces deux pôles opposés, pour un mélange détonant qui s'appelle l'humour. Jamais autant que dans ces nouvelles la géniale dissonance n'avait résonné comme sa qualité maîtresse.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE COQ DE BRUYERE, Michel Tournier, Contes et récits, Gallimard, 316 pages, 49 F.

Une récidive heureuse d'Alexandre Zinoviev

● *L'écrivain nous fait pénétrer dans la vie d'un Soviétique moyen.*

LE second livre d'Alexandre Zinoviev, *l'Avenir radieux*, du communisme s'entend, est aussi impitoyable et savoureux que l'encyclopédie d'une société totalitaire, *les Hauteurs béantes* (1), qui, l'an dernier, avait fait connaître le nom du philosophe dans le monde occidental. Sans truculence rabelaisienne cette fois-ci et sans se cacher derrière un Etat imaginaire, Zinoviev nous fait pénétrer de plain-pied dans la vie d'un intellectuel soviétique moyen au début des années 70. Des chapitres courts, qui ne semblent pas reliés entre eux, nous font peu à peu découvrir la grisaille déprimante de la vie quotidienne, la banalité des problèmes, la cocasserie de certaines situations.

Le personnage principal, le narrateur, accepte les règles du jeu en vigueur dans son pays et tente simplement d'en tirer le meilleur parti possible. Directeur de la section des problèmes théoriques de la méthodologie du communisme scientifique d'un institut non précisé, il a pour ambition majeure d'être élu membre correspondant de l'académie des sciences. Ainsi, il aura enfin accès à différents privilèges : à une voiture, à un magasin spécial. Il veut vivre en paix avec sa belle-mère, qui appartient à la race redoutable des fonctionnaires retraités qui se lancent dans l'action sociale ; avec sa deuxième femme, Tamourka, qui le laisse vivre sa vie sans vouloir divorcer ; avec leur fille Lenka et son fils Sachka né de son premier mariage, ces deux enfants bien plus lucides que leur père et un peu trop curieux d'esprit.

Tous les efforts de cet être banal visent à préserver la fameuse section qu'il a soigneusement bâtie pendant vingt ans et à ne pas la laisser dévorer par des adversaires jaloux.

Ce brave homme quelconque a un vieil ami, Anton Zimine, un ancien combattant qui a fait douze ans de camp après la guerre et qu'il a réussi à caser à un poste mineur dans son institut. Téméraire, non-conformiste, la tête bien faite, même s'il n'a pas réussi à passer son doctorat, l'ami Anton écrit en cachette un ouvrage : *le Communisme : idéologie et réalité*, destiné à être publié à l'étranger et dont le département, c'est-à-dire la police, a vent. Et le narrateur devra faire en sorte que ce livre ne paraisse surtout pas « avant le congrès »... et « pas avant les élections à l'académie », pense-t-il en écoutant les ordres des policiers.

Les vieux copains ne sont d'accord sur rien, mais leurs discussions servent de toile de fond à la description minutieuse des affaires quotidiennes, de la vie de ce Soviétique moyen. Mais s'agit-il bien de deux personnages distincts ? N'est-ce pas plutôt Zinoviev lui-même à différents stades d'évolution, l'individu issu du socialisme soviétique, élevé par lui, et trouvant peu à peu sa voie propre, isolé parce que tous l'abandonnent, sauf son fils capable de comprendre les compromissions par lesquelles il avait dû passer ?

AMBER BOUSOGLOU.

(Lire la suite page 24.)

(1) Même éditeur, 1977 (*le Monde* du 27 mai).

Mauriac dans la « Pléiade »

Eternité de l'âme

C'ÉTAIT en 1953, peu après le Nobel, du côté de Senlis. « *Une distribution de prix sans fin !* », venait de s'exclamer François Mauriac, comme je récapitulais sa carrière chargée d'honneurs. « *Il ne m'aura manqué qu'une chose,* a-t-il ajouté de sa voix de confessionnal, le regard soudain partagé, comme souvent, entre la méditation et l'espièglerie : *la Pléiade !* ».

Voilà qui est fait, huit ans après sa mort. Et j'imagine avec quel rougissement de collégien comblé il aurait caressé la célèbre reliure aux douceurs de missel...

UNE opinion tenace veut que les *Bloc-Notes* et les *Mémoires intérieurs* de la dernière période soient appelés à mieux survivre que les premiers romans, réunis aujourd'hui, de *l'Enfant chargé de chaînes* (1913) à *Coups de couteau* (1929), en passant par *Préséances, le Baiser au lépreux, le Fleuve de feu, Génitrix, le Mal* et *le Désert de l'amour.*

Mauriac a reconnu les faiblesses de ces débuts, à l'occasion de leur première recension, après-guerre, pour Fayard. Il y encourt particulièrement le reproche que Sartre va lui adresser en 1939, dans la N.R.F., de priver ses créatures de liberté à force de tout savoir sur elles. De fait, il pénètre leur conscience en véritable Dieu, devine ce qu'elles n'osent dire, tutoie leur for intérieur. Il faudra attendre les années 50 pour

par Bertrand Poirot-Delpech

que, après un silence romanesque où les griefs de Sartre ont eu leur part, l'auteur de *l'Agneau*, du *Sagouin* et de *Galigaï* « refleurisse en plein hiver » en se résignant aux « mensonges de son art ».

La peinture de mœurs à laquelle tendent les premières fictions a passablement vieilli, qu'elle vise la bourgeoisie bordelaise ou le Paris des salons et des « bouges », aux stupres bien exagérés. Les évocations de la nature landaise n'évitent pas non plus une certaine convention, tant elles viennent, systématiquement, à l'appui et à l'unisson des états d'âme.

MAIS la lecture ou la re-lecture de ces textes prend tout son intérêt si, à la suite du préfacier, Jacques Petit, on y cherche le personnage omniprésent de Mauriac lui-même.

Des constantes tissent entre les histoires, généralement courtes, et les personnages, rarement repris de l'une à l'autre, un réseau de hantises qui, à défaut de construction balzacienne, tiennent lieu de perspective secrète.

Sans doute parce qu'il a perdu son père à deux ans, l'auteur invente très tôt des pères inconsistants et incapables de comprendre leur fils. Pour des raisons plus troubles, on rencontre dès ses premières nouvelles le plaisir morne de traquer les secrets d'autrui, tel qu'il atteindra au satanique chez le Couture d'*Asmodée*.

TOUT a été dit sur la prédominance des mères. Tendres, tyranniques ou amoureuses, elles trônent comme autant de réincarnations de *Phèdre*, clef de voûte de l'univers mauriacien. Il y aurait une belle thèse à écrire sur les chambres maternelles dans l'ensemble de l'œuvre, sur ce « premier nid » que l'auteur est conscient de chercher à « rebâtir » en toute occasion.

Face à ces Jocastes, les Œdipes qui se bousculent sous sa plume ont le choix entre la fuite, la soumission — *le Rang, Génitrix,* — ou la mort volontaire — *le Sagouin.* Ce dernier ne fera que clore une longue lignée de mal-aimés, sur l'abondance desquels il faudrait aussi s'interroger. Jeune, Mauriac se croyait laid et indigne d'inspirer de l'amour. Mais il avoue avoir cultivé cette angoisse, par délectation morose et par gymnastique littéraire, la peur de ne pas plaire donnant naissance, par compensation, à divers personnages de séducteurs.

Ainsi est né le couple, si souvent utilisé par la suite, du petit réprouvé amer et de son double brillant, du séminariste fiévreux et du jouisseur solaire, du provincial complexé et du Parisien affranchi, de l'ange noir fasciné par le blanc, l'un sauvant ou perdant l'autre, selon le cas.

RELU à la lumière des romans suivants, *l'Enfant chargé de chaînes* fait figure de livre-matrice. Il faut évidemment passer en souriant, comme d'ailleurs avec les plus grands chefs-d'œuvre, sur certaines naïvetés d'époque. Les fins d'après-midi sont un peu trop traversées de cloches de couvent, de vols de martinets et de vers de Jammes. Les « pauvres » sont vus avec une compassion à la fois écœurée et émoustillée de patronnesse du dix-neuvième siècle : il est question de se montrer ou non cours de l'intendance avec un apprenti en casquette, aux « poignets rouges » ! (Encore un sujet de thèse passionnant : les pauvres selon Mauriac, leurs dents gâtées, leurs grosses mains, l'odeur de leurs vêtements...)

Mais le bout de chemin du héros avec *le Sillon* de Marc Sangnier annonce les déconvenues très actuelles de l'intellectuel qui va au peuple par esthétisme. Son exclusion préfigure la triste évidence, qui marquera toutes les jeunesses du *vingtième siècle, que l'idéalisme et le dévouement n'excluent* ni l'intrigue ni l'intolérance.

(Lire la suite page 20.)

Une vie de femme

● *Yves Navarre ou la vie redonnée à la vie.*

UNE vie de femme, rien qu'une vie, toute une vie, c'est le sujet de *Je vis où je m'attache*, dernier roman d'Yves Navarre. C'est cette Cendrillon qui pousse entre la dame en blanc, sa nurse, et la dame en noir, sa mère. Et c'est cette vieille termite, échouée au soleil, le jour de ses noces d'or. Entre les deux termes, les mâchoires du temps se referment, les chapitres se mêlent, comme des cartes, pour cette partie sans rémission : un destin.

Adrienne grandira sans tendresse, avec, pour tout trésor, un baiser sur le front donné par le cordonnier qui lui fait sa laisse. Une laisse, parce que la dame en noir a vécu à Mendoza, où tous les enfants « ont ça ». Ce Mendoza dont il ne reste qu'un coussin brodé portant, ornée de lierre, la devise qui donne son titre à l'ouvrage. Devise qu'Adrienne brodera à son tour, qu'elle copiera, de mémoire, pour tuer le temps, entre deux grossesses. Elle, la femme de Gabriel.

Gabriel ? Un architecte fameux. Il a fait des tours et des villes nouvelles. Elle lui a fait ses gosses. Et les voici tous rassemblés dans leur calanque privée, enfants, petits-enfants et filles au pair, pour fêter leurs cinquante ans de mariage.

Si Gabriel est intact, elle n'est plus qu'un bois flotté rejeté par le temps. Muette. Fermée. Pas tout à fait, pourtant. Mais qu'importe à Gabriel ? Il a choisi précisément ce jour pour annoncer à sa famille qu'il a l'intention de se débarrasser d'Adrienne. Tout compte fait, il se ravisera. Elle pourra rester, poursuivre ce reflux végétatif, cette peau de chagrin de la vieillesse, entourée de soins, de beaucoup d'indifférence et d'un peu d'amour. Seules Martine, son infirmière, et une de ses brus songent à l'interroger. Les autres ont mieux à faire qu'à traverser les apparences. Femme-objet ? Certes. Quoi de plus femme-objet qu'une invalide ? Mais objet, elle l'a toujours été. Elle voulait une vie différente. Elle n'a obtenu qu'un rôle banal, ce rôle d'épouse poulinière. Gabriel décidait.

Elle n'aura vécu que ce goutte-à-goutte quotidien, cet émiettement monotone. Elle n'avait pas la parole. Un beau jour, son langage s'est tari. Mais tout était joué depuis longtemps.

Elle est restée pourtant, clef de voûte d'une grande demeure. Par elle, même présente-absente, à travers elle, la famille continue. Au-delà de la dispersion et des égoïsmes de ses membres, une symbiose se reconstitue, et c'est en cela que *Je vis où je m'attache* est un roman navarrien.

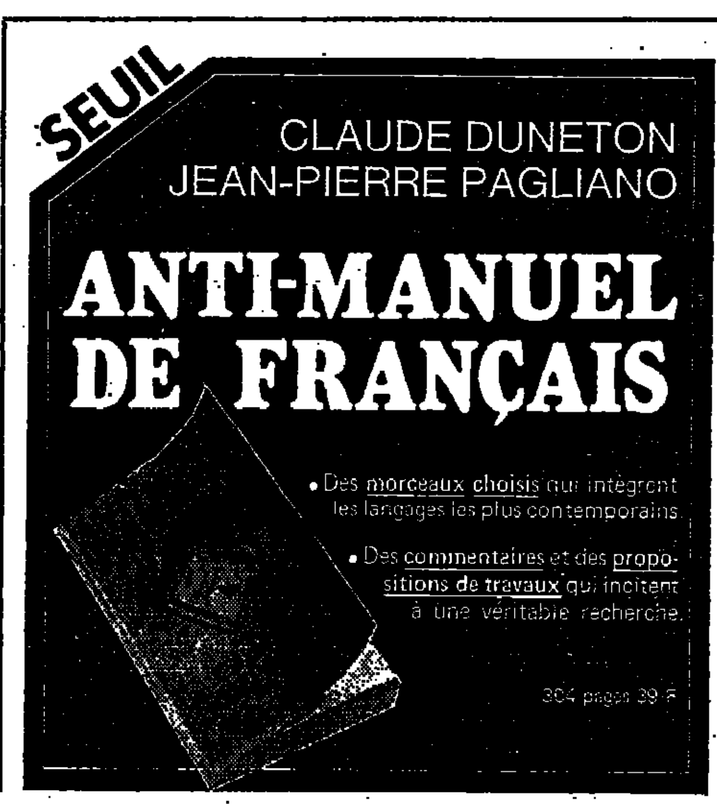
D'un ouvrage à l'autre, Navarre ne craint pas de changer de genre. Peu lui importent les barrières formelles, terroirs ou sexes. Ce qui compte pour lui, et il le disait déjà en septembre 1971 (1), c'est de « *rendre compte de l'intolérable discontinuité du monde* ».

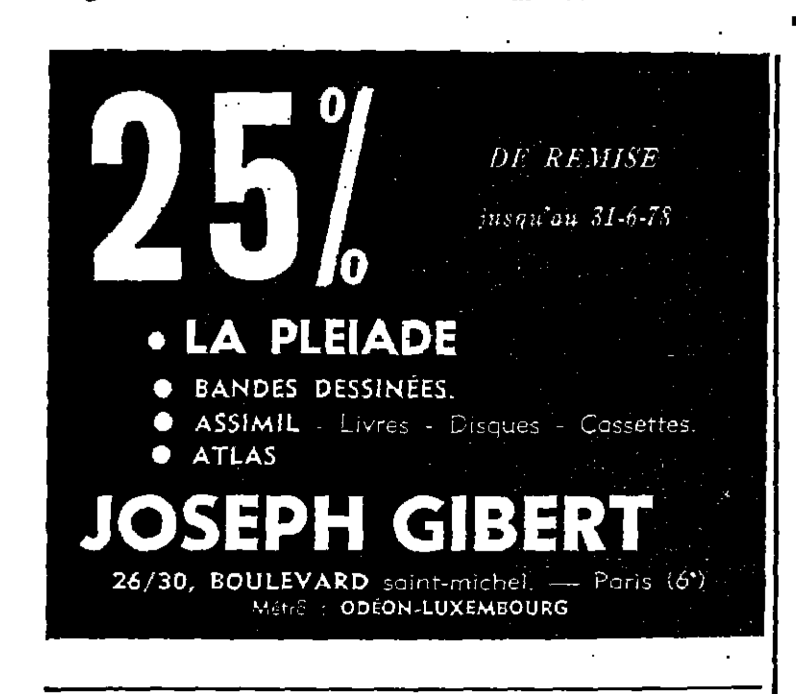
L'enjeu n'a pas changé, cette nécessité de recomposer sans cesse cette réalité éclatée, de donner voix à l'indicible. Dans chaque livre de Navarre, des lignes de force rassemblent et organisent nécessairement cette limaille de nos jours. C'est particulièrement vrai de *Je vis où je m'attache*, où le « dessin dans le tapis » surgit, grâce au recul du temps, du fourmillement pointilliste de ces petits faits sans importance, ces petits riens qui sont le tout de notre existence. Et à quoi sert un romancier, sinon à redonner vie à la vie ? C'est la vocation et la fidélité de Navarre, et, à travers l'apparent éparpillement de son œuvre, son unité.

CLAUDE COURCHAY.

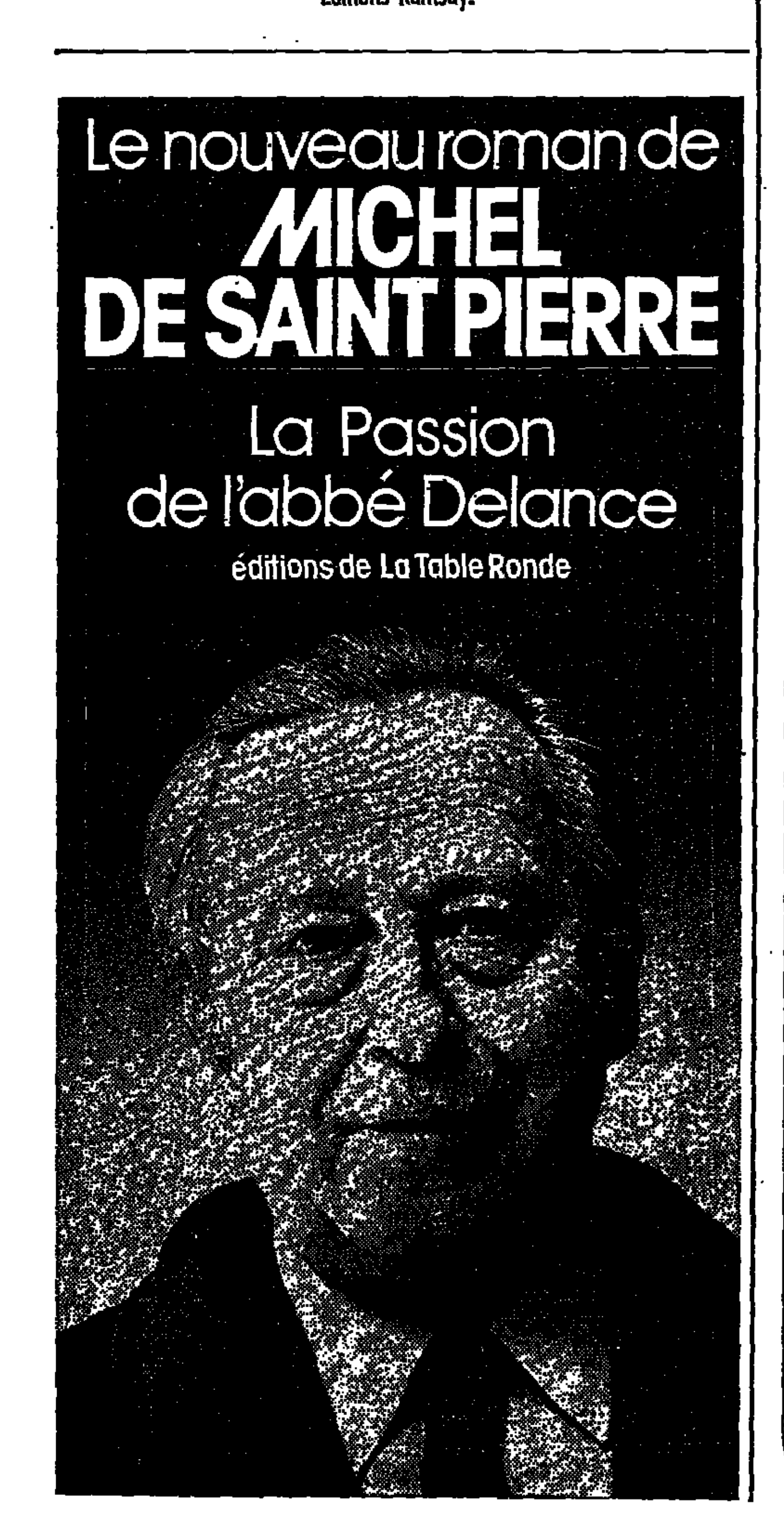
★ JE VIS OU JE M'ATTACHE, d'Yves Navarre, Robert Laffont, 352 pages, 44 F.

(1) *La Quinzaine littéraire.*









la vie littéraire

Le corps d'Andréas

La revue *Le fou parle* publie, dans son numéro 6, un très flamboyant poème de Tristan Cabral sur Andréas Baader : *Un corps pour Andréas*. En voici un extrait :

Dis Carl,
Quand va-t-on en finir avec l'espèce humaine ?
Je marche entre les tombes dans les rues de [Berlin
Où la foule dénonce les mauvais citoyens.
Me voici sous la neige avec sur les épaules
Le grand corps d'Andréas dont personne ne [veut.
C'est le tout-à-l'Etat jusqu'au septième étage.
Ils ont construit pour vous de grands échafauds [d'âge.
Ils ont tout essayé pour vous briser l'espoir
Et placé dans le pain des lames de rasoir.

Dans le même numéro, on trouve *Un conte de Noël* de Revzani, et les dessins étranges et raffinés d'Olivier O. Olivier. L'un d'eux représente une femme qui joue du violon avec sa chevelure. (*Le fou parle*, 19 rue Cassette, 75006 Paris. Le numéro : 10 F.)

Fédérop fait les poches

Les petites Editions Fédérop (38, rue du Doyenné, Lyon-5e. Tél. : (78) 42-69-31), constituées sous la forme d'association sans but lucratif, diffusent leur production et celle d'autres jeunes éditeurs. Elles se sont signalées maintes fois à l'attention de la critique en publiant des œuvres de qualité ; on n'a pas oublié notamment que, lors de l'attribution du prix Nobel à Vicente Aleixandre, en 1977, seule Fédérop tenait à la disposition du public français, avec *la Destruction ou l'amour*, un recueil du poète espagnol.

Fédérop vient de prendre une audacieuse initiative : elle va lancer à l'automne une collection au format de poche qui accueillera pour commencer des traductions romanesques. Au début, chaque livre sera publié à cinq mille exemplaires et coûtera entre 10 et 22 F pour cent vingt-huit à deux cent cinquante-six pages. La collection sera inaugurée par un roman inédit du Colombien Oscar Collazos, *Chronique du temps mort* et par deux ouvrages de Ramon Sender, *Requiem pour un paysan espagnol* et *Mr Witt en el Canton*. Fédérop ou l'art de faire... les poches ? — B. A.

Un « Royaumont » de la traduction

L'institut Gœthe (17, avenue d'Iéna, Paris-16e) a organisé du 16 au 18 mai un important colloque sur « les Perspectives d'une coopération internationale entre traducteurs littéraires », préfigurant une part des activités du futur Collège européen des Traducteurs qui doit ouvrir ses portes en 1980, à Straelen (R.F.A.). Lancé par le Syndicat des traducteurs d'outre-Rhin, ce projet d'un « Royaumont de la traduction » passionne, comme on a pu le constater au cours de ces trois journées, non seulement les traducteurs (Birkenhauer, Kreiss, Tophoven) mais aussi les historiens de la littérature (Cl. David), les linguistes (Wandruszka, Zemb), les théoriciens de la traduction (Kloepfer, Lortholary), etc. Les actes du colloque seront publiés par l'institut Gœthe.

Un institut américain d'études françaises

Le colloque international qui s'est tenu les 17, 18 et 19 mai à l'Ecole normale supérieure de Paris est le premier acte public de l'Institut d'études françaises de New York University (N.Y.U.). Cet institut, qui ouvrira ses portes en septembre, bénéficie d'une subvention de départ de 350 000 dollars du Fonds national pour les humanités, sorte de C.N.R.S. américain pour les sciences « non exactes », s'est donné pour mission de prodiguer à des étudiants de troisième cycle et à des particuliers déjà engagés dans la vie active une connaissance de la littérature, de l'histoire et de la société française contemporaine. Il accordera une maîtrise après trois années d'études — dont la seconde sera obligatoirement passée en France — et reçoit des candidats au doctorat. Il est dirigé par Nicholas Wahl, jusqu'ici spécialiste des affaires françaises à l'université de Princeton.

A ce programme interdisciplinaire, le premier du genre aux Etats-Unis, l'Ecole des hautes études en sciences sociales et l'Institut d'études politiques de Paris apporteront leur concours. Près de la moitié des enseignants appelés à y contribuer seront des professeurs français invités pour un an à New-York. Projet d'ensemble : faire comprendre la France à travers sa culture, mais tout autant familiariser les Américains, qui en auront le désir ou le besoin, avec la réalité vécue de la pratique professionnelle telle qu'elle s'exerce chez nous dans les différents domaines.

Ce premier colloque sur les mythes franco-américains a permis à des historiens, des journalistes, des écrivains des deux nationalités, de mesurer, dans ses multiples dimensions, l'incompréhension radicale qui sépare les deux sociétés. Cette constatation est un point de départ nécessaire.

Nuit de la poésie à l'Olympia

A l'occasion du Festival international de poésie de Paris, inauguré samedi 30 mai par M. Jacques Chirac, la scène de l'Olympia accueillait, lundi soir, des œuvres de Blaise Cendrars, René Char, Guillevic, Aragon, René-Guy Cadou, Boris Vian, Robert Desnos et de plusieurs poètes étrangers. Le Camerounais Francis Bebey a chanté un poème d'Aimé Césaire, le poète soviétique Andreï Voznessenski a récité un de ses textes, ainsi que le poète roumain Romulus Vulpescu. Les poètes étrangers avaient été choisis pour la plupart non par les responsables de cette manifestation, mais par les services culturels de leurs ambassades à Paris. Ni la poésie contestataire ni la jeune poésie, française ou étrangère, n'ont pu véritablement se faire entendre.

Il convient d'ajouter à cela un certain manque d'organisation, qui explique en particulier l'absence de plusieurs chanteurs et comédiens, comme Serge Gainsbourg, annoncés au programme. La présence de Francesca Solleville, Catherine Sauvage, Mouloudji et Francis Lemarque fut certes une appréciable consolation, mais de courte durée, car ils n'ont interprété chacun qu'une ou deux chansons. Jean-Pierre Rosnay, directeur artistique du Festival et présentateur de la soirée, ne nous a épargné, de son côté, aucune des banalités qu'on entend habituellement sur la poésie.

Hult cents personnes environ ont assisté à la soirée, dont un grand nombre d'étrangers invités par les délégations des pays qui participent au Festival. — V. A.

vient de paraître

Romans

JOANNE ESNER : *l'Eclipse de cœur*. — Joanne Esner, qui obtint en 1977 le prix George-Sand avec *l'Employeur*, prête sa voix à un personnage masculin pour décrire les jeux de l'amour et l'angoisse du temps. (Tchou, 346 p., 39 F.)

CLAIRE ETCHERELLI : *Un arbre voyageur*. — L'inquiétude et l'entêtement à vivre de quelques oubliés de la prospérité : Milie et les siens. Le troisième roman de Claire Etcherelli, prix Femina 1967 pour *Elise ou la vraie vie*. (Gallimard, 340 p., 49 F.)

GUY LAGORCE : *Marie en plein soleil*. — Dans le troisième roman de G. Lagorce, la tragédie survient dans une famille de Dordogne, de la rencontre de Marie, de retour au pays, avec un jeune marginal. (Julliard, 285 p., 36 F.)

BRIGITTE FRIANG : *Comme un verger avant l'hiver*. — L'ancienne correspondante de guerre en Indochine décrit, dans ce premier roman, la trahison d'un mari, avec la Résistance et la toute-puissance de l'argent en arrière-plan. (Julliard, 344 p., 45 F.)

Récits

ANDRE ADOLPHE HALLIER : *Corneilles de Cornouailles*. — La saga familiale, entre réalité et fiction, autour d'un manoir, contée par le père de Laurent et de Jean-Edern Hallier qui ont préfacé l'ouvrage. (Nouvelles Editions Baudinière, 204 p., 38 F.)

MAURICE PERISSET : *la Nuit des suppliciés*. — Le fondateur du jeune cinéma de Hyères rapporte « un fait de guerre authentique » dans le maquis d'Ardèche : à la suite d'une trahison, trente résistants furent suppliciés. (Le Condor, 26, rue des Laitières, 94300 Vincennes, 238 p.)

Lettres étrangères

ARIS ALEXANDROU : *la Caisse*. — Un roman sur la fin de la guerre civile grecque. Une démystification de l'organisation militante communiste de ces années-là. L'auteur né en 1922 vit à Paris depuis onze ans. Traduit du grec par Colette Lust. (Gallimard, coll. « Du monde entier », 334 p., 65 F.)

PAUL THEROUX : *les Conspirateurs*. — Un roman d'aventures à la Graham Greene, présenté ici par Anthony Burgess. L'auteur est né dans le Massachusetts en 1941. Traduit de l'anglais par Françoise Cartano. (Presses de la Renaissance, 398 p., 49 F.)

Essai

ROGER SECRETAIN : *Sagesse du pessimisme*. — Une méditation sur le destin de l'homme et la crise contemporaine. (Ed. José Millas-Martin, 14, rue Le Bua, 75020 Paris, 101 p.)

Critique littéraire

JOSEPH GUGLIELMI : *La ressemblance impossible : Edmond Jabès*. — Les étapes et les tournants, les significations multiples de l'œuvre d'Edmond Jabès. (Editeurs français réunis, 223 p., 54 F.) Sur cet auteur paraît simultanément, une étude de : ADOLFO FERNANDEZ ZOILA : *le Livre, recherche autre d'Edmond Jabès*. — Une analyse de la production d'écriture dans l'œuvre jabésienne. (Jean-Michel Place, éditeur, 147 p., 55 F.)

PHILIPPE BRUNETIERE : *Sous le masque de Nez-de-cuir, héros de La Varende*. — L'auteur de *La Varende le visionnaire* trace un portrait du « gentilhomme d'amour » dont s'inspira Jean de La Varende. (Les Amis de La Varende, 6, avenue Jules-Janin, 75016 Paris, 233 p.)

Documents

BENASSAR : *Anatomie d'une guerre et d'une occupation*. — Les événements du Liban, « ventre mou » des contradictions du Proche-Orient, de 1975 à 1978. (Ed. Galilée, 220 p., 47 F.)

Civilisation

ALEXANDRA DAVID-NEEL : *Au cœur des Himalayas*. — Une initiation au Népal, « rempart de l'orthodoxie indoue », pour comprendre les événements actuels. (Pygmalion, 226 p., 59 F.)

Société

GUY KONOPNICKI : *Ballades dans la culture*. — Dans cet ouvrage sous-titré *avec arrêts fréquents chez les travailleurs*, G. Konopnicki propose une « image inhabituelle » de la culture en milieu ouvrier. (Editions sociales, 203 p., 45 F.)

en poche

Veblen, théoricien des loisirs

Esprit universel, teigneux, désordonné, Thorstein Veblen s'est moins trompé sur le fonctionnement de la société capitaliste de la fin du siècle dernier que les « meilleurs » économistes de son temps. L'usage voulait alors qu'on postule l'existence d'un *homo economicus* rationnel, cherchant par son travail et ses échanges à augmenter ses profits. Marx lui-même n'utilise pas un modèle d'homme très différent. Veblen, dans sa *Théorie de la classe de loisir*, publiée en 1899, rompt avec l'académisme économique, regarde autour de lui, voit une société nord-américaine surexcitée, où les capitaines d'industrie cherchent plus à s'aplatir les uns les autres qu'à accroître leurs profits. Ils s'affrontent à la manière des chefs de l'époque barbare. La compétition est un but en soi plutôt qu'une technique d'efficacité économique. Consommation et loisirs des privilégiés sont ostentatoires, consacrés à l'émerveillement d'autrui plus qu'à la satisfaction de besoins réels. En France, à la même époque, certains petits bourgeois de province affament leurs enfants pour se payer une bonne. Il faut paraître.

Veblen prévoit que la croissance de la consommation n'a pas plus de limite théorique que l'agressivité humaine. Plus réaliste que Marx ou Lénine, il est très apprécié aujourd'hui des publicitaires, signe que son système n'est pas un jeu de l'esprit mais une représentation utile de certains faits économiques, sociaux et humains.

L'actualité de Thorstein Veblen est surtout dans son irrespect. En 1978, l'hérésie, dans le domaine des sciences sociales, est une nécessité vitale.

EMMANUEL TOOD.

★ THEORIE DE LA CLASSE DE LOISIR, de Thorstein Veblen, précédé d'AVEZ-VOUS LU VEBLEN, de Raymond Aron, collection « Tel », Gallimard, 279 pages, 26 F.

● *Parmi les rééditions : le Tueur numéro deux*, de Pierre Mac Orlan, *Blümelein 35*, de Francis Carco, *le Signe de la lente mort*, de Charles de Richter, *la Double Vie de Théophraste Longuet*, de Gaston Leroux, quatre romans policiers ou d'espionnage chez Marabout ; les *Mémoires* de Jean Monnet en deux volumes (le Livre de poche).

● Les éditions Alain Moreau lancent une nouvelle collection : « Dossiers poche ». On y retrouve *F comme fraude fiscale*, de Christian de Brie et Pierre Charpentier, *C comme combines*, de Nicolas Fournier et Edmond Legrand, *M comme milieu*, de notre collaborateur James Sarazin.

en bref

● LE PRIX DE L'ACADEMIE MALLARME est décerné à Jean Joubert pour son recueil « les Poèmes » 1955-1975 (Grasset). Ce prix, d'un montant de 12 000 francs, est remis pour la troisième fois par la Fondation Yves [illegible]er.

● [illegible] PRIX PIERRE-LAFUE (10 [illegible]) qui récompense chaque année l[illegible]ouvrages d'histoire les plus m[illegible]ants, a été décerné, conjointement à Jean Lacouture pour son livre sur « Léon Blum » (Seuil) et à Philippe Ariès pour « l'Homme devant la mort » (Seuil).

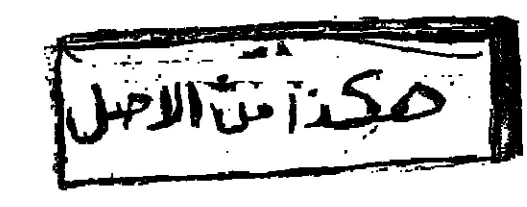
● CREE PAR LA SOCIETE DES AMIS D'HONORE DE BALZAC, LE PRIX BALZAC 78 a été attribué par le jury des Treize à Yvan Christ, critique d'art et auteur de nombreux ouvrages sur la capitale, pour « l'ensemble d'une œuvre qui contribue à sauver le passé de Paris ».

● AU COURS DES « JOURNEES DE POESIE DE RODEZ », qui se sont déroulées du 13 au 15 mai, ont été décernés : le prix Antonin-Artaud à Jean Rivet pour « les Beaux Moments » (Ed. Saint-Germain-des-Prés), le prix Ilarie-Voronca à Gérard Bocholier pour « Chemin de Guet » (à paraître chez Subervie) et le prix Claude-Sernet, réservé à un poète étranger d'expression française, à Sadi de Gorter pour l'ensemble de son œuvre, à l'occasion de la parution de son recueil « Caisse d'épargne » (Ed. Rougerie).

● UN COLLOQUE HENRI MARROU aura lieu les 27 et 28 mai à l'Ecole normale supérieure. Une trentaine de rapports et communications envisagent successivement les divers aspects de son œuvre : « Histoire de la culture » - « Histoire de l'Antiquité » - « Histoire ancienne du christianisme » - « Histoire et Culture, du Moyen Age à l'époque moderne » - « Marrou et le temps présent » - « Théologie de l'histoire et spiritualité ».

● UN COLLOQUE SUR « LES MINORITES DANS LA PENSEE », animé par un collectif dans lequel figurent Jean-Pierre Faye, Marc Rombaut et Jean-Pierre Verheggen, se tiendra à Namur, en Belgique, du 1er au 4 juin. Les actes du colloque seront publiés par les éditions Payot (secrétariat du colloque : Marc Rombaut, 16, avenue Nouvelle, 1040 Bruxelles, tél. 02-648-81-04).

● AU PREMIER FORUM DU LIVRE, organisé par la FNAC, aux Halles, du 27 mai au 4 juin, onze rencontres traiteront des problèmes du livre : Les nouvelles tendances du roman (samedi 27 mai, 16 heures), Vers un renouveau du roman populaire (27 mai, 18 heures), Les nouveaux éditeurs (lundi 29 mai, 15 heures), Les nouveaux visages de l'édition (29 mai, 18 heures), La lecture publique (mardi 30 mai, 16 heures), Le métier de libraire (mercredi 31 mai, 16 heures), Les tendances actuelles de la librairie (31 mai, 18 h. 30), Les critiques dans l'audio-visuel (jeudi 1er juin, 15 h. 30), La situation des écrivains (1er juin, 18 heures), Diffuser les livres (vendredi 2 juin, 16 heures), Face à l'édition du disque (samedi 3 juin, 16 heures).



nouvelles

Christiane Baroche : solide et dru

● *Le Goncourt de la nouvelle vient de lui être attribué.*

« *ON n'oublie rien de rien, on s'habitue, c'est tout.* » Citée en exergue, la chanson de Brel donne un peu le ton du second recueil de nouvelles de Christiane Baroche. C'était ici, à Montmartre *(Tu te souviens de la rue d'Orchampt ?)*. Et là, près de Perros-Guirec, sur cette *Grève blanche* aujourd'hui défigurée par les lotissements. Cela aurait pu être hier, en Arles, *Sous les platanes*. Ainsi s'égrènent des saveurs de jadis, des souvenirs d'étreintes oubliées, de rencontres inaccomplies.

Aucune mélancolie pourtant, et presque pas de nostalgie dans ces douze nouvelles dont plusieurs tracent des portraits de femmes de quarante ans, un peu vieilles, un peu jeunes, « pesantes et drues », aimant les voitures et les bateaux, la solitude et les « jeunes hommes pleins d'ardeur du sang ». D'autres nouvelles sont centrées sur des personnages masculins, un notaire, un agent d'assurances retraité, un fils de gardien de musée : jeunes ou vieux, ils se ressemblent par leur insatiable curiosité.

Autour de ces gens, Christiane Baroche tisse des souvenirs, rapporte des anecdotes, noue de solides intrigues, pastiche parfois le roman-feuilleton (ainsi dans *la Carabine* où un séduisant repris de justice trouve le temps d'« apprendre à vivre » à la malheureuse qu'il a choisie pour otage). Çà et là, on rencontre aussi des êtres insolites, des vieilles dames vêtues de blanc ou de gris, comme *Rosalie*, dont les mains gantées cachent d'insoupçonnables secrets.

Mais ce que ces nouvelles cherchent plus subtilement à suggérer, c'est l'au-delà des apparences, ce *Quelque chose derrière*... qu'Angélique, la voleuse de tableaux, guette à travers une toile de Constable, ce *Monde noir* qu'une autre femme, Florence, découvre lors d'une cécité accidentelle. A la recherche de cet envers des choses se lie l'amour de la vie que Marianne, la narratrice de *Printemps*, clame avec une franchise agressive pendant qu'il en est temps, avant que vienne l'âge où les désarrois parfois l'emportent sur les petits bonheurs.



★ *Dessin de CAGNAT.*

MONIQUE PETILLON.

★ CHAMBRES, AVEC VUE SUR LE PASSÉ..., Christiane Baroche, Gallimard, 280 pages, 45 F.

Anne Bragance : dans la lignée de Tchékhov

● *Une frappe sûre en sourdine.*

PASSE le cap de la première nouvelle — six pages, auxquelles j'avoue n'avoir rien compris, — c'est l'émerveillement que chacune des douze autres recommence. Qui parle, à cœur étranglé, dans la mi-ombre de silences plus éloquents qu'un cri ? Une mère, à qui on a volé son bébé, et qui dérape dans sa douleur. Une adolescente qu'angoisse l'annonce, dans son ventre, de la féminité. Une jeune fille qu'un long et gros nez désespère...

Tantôt, une grosse mouche bleue prend la figure du destin, et tantôt l'enfant anorexique gavé de yaourts par une étudiante au pair ; mais ce peuvent être, aussi, la lettre lue par un père à la veille de marier sa fille, ou ce fameux vilain nez qui, par une pirouette du sort, ouvrent une vie au bonheur. Rien de plus ? Cela seul, et cela suffit dans la lignée de Tchékov et de Katherine Mansfield. Anne Bragance a le doigté léger de ces maîtres, leur frappe sûre en sourdine, et on ne risque pas de l'écraser à avancer leurs noms à côté du sien.

Comme eux, elle a l'art de jouer chaque partition dans le ton exact que celle-ci exige, la note d'humour ici plus longtemps tenue, là, le plus souvent, celle en mineur, qui dit la plainte, le désarroi, les étonnements du malheur. Rien qui brille par caprice, ou pour prouver la virtuosité ; au contraire, les plus jolis effets sont feutrés, la fêlure ne se révèle qu'à un léger vibrato, et il faut, pour le capter, une oreille fine.

On est dans le domaine de la sensibilité pure, des sensations les plus ténues, de la densité miraculeusement exprimée par une technique aérienne. Un vrai écrivain nous est né, *Changement de cavalière*, après *les Soleils rajeunis* (1), le confirme, et il y a de l'allégresse à l'annoncer.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ CHANGEMENT DE CAVALIERE, d'Anne Bragance. Le Seuil, 121 p., 30 F.

(1) Voir *le Monde* du 25 novembre 1977.

Walter Lewino : une satire de la banalité

S'IL *existait un parti de Groucho Marx et de Woody Allen, certains* iraient volontiers s'y inscrire. Ils y trouveraient sans doute Walter Lewino, qui applique son humour à la vie quotidienne comme le font les Américains. Du reste, il a donné pour exergue à son recueil une phrase lumineuse de Woody Allen : « La *première* fois que j'ai vu une femme nue, j'ai cru que c'était une erreur. »

Ce volume réunit trente nouvelles, qui sont dédiées chacune à une femme. Mais l'auteur ne traite pas seulement de l'amour. Ses brefs *portraits*, ses croquis composent une satire de la banalité française. Les mœurs contemporaines, sous le regard de Lewino, ne sont guère *reluisantes*. Un grand désarroi s'y manifeste, mais la médiocrité y *règne*. Les vies sont *parcimonieuses*, et leurs lambeaux *de rêves, mosquins « J'étouffe, moi », disait un personnage de Ring* Lardner. On étouffe aussi dans le monde de Lewino, « un monde où chacun court, à la manière d'un somnambule, après une raison d'être qui lui *échappe* ». La *résignation guette* ces vaines tentatives.

Construite selon le même procédé, chaque histoire se conclut d'une manière inattendue, et le plus souvent cruelle, qui accroît *encore la dérision. L'auteur a l'œil féroce. De mauvais sentiments* l'inspirent.

F. B.

★ UNE FEMME PAR JOUR, de Walter Lewino, Albin Michel, 246 pages, 29 F.

Jean Mouton : un air de tous les jours

● *L'envers de nos existences.*

PRESENTANT *au comte* Lémos, en 1613, ses *Nouvelles exemplaires*, Cervantès écrivait : « *Si tu y regardes de près, il n'en est aucune de laquelle on ne puisse tirer un exemple profitable.* » En avant-propos à son recueil, *Nouvelles nouvelles exemplaires*, Jean Mouton, qui fut naguère l'éditeur de la belle correspondance de Jean Bourgoin, l'ami de Cocteau, qui finit sa vie chez les lépreux, s'interroge sur « l'exemplarité de la nouvelle ». Sa fonction, dit-il, est de présenter en raccourci une situation, un événement, sur quoi le lecteur puisse utilement exercer sa réflexion. La « morale » de la nouvelle n'est pas mise en évidence par le récit, comme elle l'est dans la fable : elle est cachée dedans. Au lecteur de la découvrir. En quelques pages, il faut suggérer la présence du secret, provoquer le surgissement d'une vérité sur le point d'être découverte. Et Jean Mouton remarque : « *Pour garder le sentiment du mystère, la nouvelle doit se donner un air de tous les jours.* »

Si les nouvelles de Jean Mouton se donnent « un air de tous les jours », c'est avec une pointe d'insistance, chaque fois, comme pour avertir le lecteur qu'il y a un danger sous les apparences les plus familières et les plus humbles. L'étrange sourd d'un monde si ordonné, si routinier qu'il en est presque assoupi et révèle un *sens* dont l'existence n'était même pas soupçonnée. Il apparaît en transparence à la faveur d'un de ces moments aigus où la gangue opaque de l'habitude s'amenuise et devient ténue. Alors, l'homme le plus banal, la ménagère la plus simple, *voient* soudain l'envers et la doublure de leur propre vie : Edith, la jeune femme dont le mari est en train de se noyer au cours d'une partie de pêche, a-t-elle la révélation de son malheur bien avant qu'on ne l'avertisse ; ainsi Harold, l'apprenti malfaiteur, qui vient de participer à un hold-up, est-il comme hébété par la contempla*tion de sa propre étrangeté, dans* l'appartement inconnu où il s'est réfugié, et où une femme va et vient avec des gestes de tous les jours.

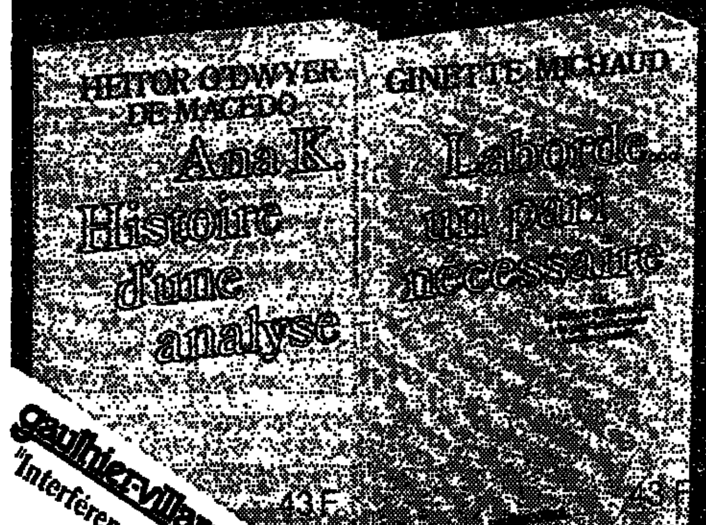
Partout, la nouvelle de Jean Mouton met en lumière l'interférence d'une vie de surface, de sommeil, avec les courants profonds du désir, de la peur, dans une prise de conscience violente, qu'il suggère plus qu'il ne la décrit. Chaque pièce de ce recueil apparaît comme un drame intime, évoqué avec une rigoureuse sobriété et une efficacité décisive.

JOSANE DURANTEAU.

★ NOUVELLES NOUVELLES EXEMPLARIS, de Jean Mouton, Desclée de Brouwer, 160 p., 35 F.



Confronter les sciences humaines aux pratiques sociales



S

UNE SOUPE AUX HERBES SAUVAGES

EMILIE CARLES



Qui ne souhaite écouter cette aïeule porte-bonheur? (Janick Jossin. *L'Express*)

La tendresse d'Emilie. (Brunot Frapat. *Le Monde*)

A travers trois républiques la fougue et la passion d'une institutrice. (Jean Schmitt. *Le Point*)

320 p. 46 F

JEAN-CLAUDE SIMOËN

HENRI BELLUGOU, professeur à l'Université

Voltaire et Frédéric II au temps de la marquise du Châtelet. - « Etude pleine de détails inconnus et d'un ton piquant. » (« Le Figaro »). 30 F

Chansons inédites du temps de trois Louis - **La vie politique, sociale, amoureuse au grand siècle et au siècle des lumières,** récit satirique, deux cents ans d'histoire - 80 chansons, *airs musicaux* - Prix de Gorsse - Académie des Jeux floraux 1977 - 30 F.

La Barbe du Balazuc, contes du Midi. « Un livre sémillant » (« Midi-Libre »). 25 F.

Bichette, princesse de la montagne, défense de la nature et des animaux. Nombreuses illustrations 25 F.

En librairie et chez H. BELLUGOU, 14, bd Bessonneau, 49000 ANGERS

nicolas saudray

le maître des fontaines

roman d'un évangile maudit

denoël

vient de paraître en librairie

ARGILE

cahiers trimestriels de poésie

directeur : CLAUDE ESTEBAN

XV

JACQUES DUPIN
De nul lieu et du Japon

GEORGE OPPEN
Poèmes

CLAUDE ESTEBAN
Un lieu hors de tout lieu

FRANÇOIS ZENONE
Hors ses marges

ANTONIO SAURA
Sismographe

PHILIPPE DENIS
Exercice de nuages

YVES BONNEFOY
L'indéchiffrable

FRANCISCO DE QUEVEDO
Poèmes métaphysiques

120 pages - 8 illustrations
le numéro 30 F
l'abonnement annuel : 90 F

MAEGHT EDITEUR
13 rue de Téhéran, 75008 Paris

(Publicité)

LIBRAIRIE A VENDRE
à Aix-en-Provence
Spécialisée dans l'occasion universitaire (lettres et sciences éco), mais traitant aussi de la vie pratique, de la musique, ésotérisme, art, science-fiction, régionalisme, etc. Ceci en livres neufs, d'occasion ou anciens.
Prix : 200 000 F, avec le stock, sans les frais.
Ecrire : Librairie, 8, rue Ganay, *13100 AIX. Tél. : (42) 27-39-84* (les mercredi ou vendredi matin).

AUBIER MONTAIGNE
13, Quai Conti - Paris 6e

JEAN-THIERRY MAERTENS

RITOLOGIQUES

A travers les différentes sociétés, l'auteur s'interroge à partir de l'ethnologie et de la psychanalyse, sur les divers signifiants rituels.

le dessein sur la peau
39 F

le corps sexionné
39 F

le masque et le miroir
45 F

Coll. ETRANGES ETRANGERS



réédition

NIETZSCHE

PAR DELA LE BIEN ET LE MAL
48 F

Coll. BILINGUE

Maurice GENEVOIX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LORELEI

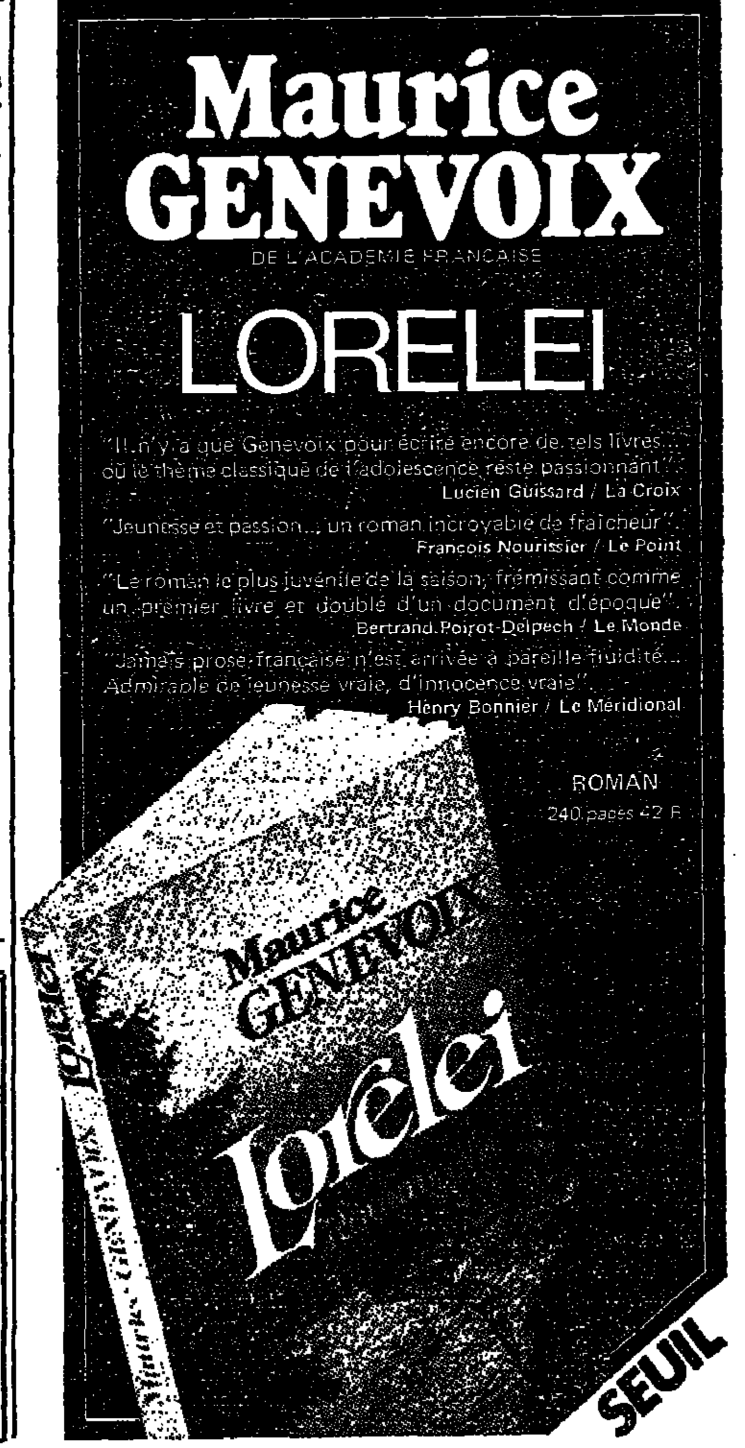
"Il n'y a que Genevoix pour écrire encore de tels livres... où le thème classique de l'adolescence reste passionnant".
Lucien Guissard / La Croix

"Jeunesse et passion... un roman incroyable de fraîcheur".
François Nourissier / Le Point

"Le roman le plus juvénile de la saison, frémissant comme un premier livre et doublé d'un document d'époque".
Bertrand Poirot-Delpech / Le Monde

"Jamais prose française n'est arrivée à pareille fluidité... Admirable de jeunesse vraie, d'innocence vraie".
Henry Bonnier / Le Méridional

ROMAN
240 pages 42 F



ÉTERNITÉ DE L'AME

(Suite de la page 17.)

LES causes les plus empoignantes laissent subsister l'exigence de bonheur personnel. Si le premier jeune homme de Mauriac garde ses chaînes de dandy barrésien, c'est par dépit que Sangnier ne l'ait pas « nommément choisi ». Beaucoup de militants d'aujourd'hui ont ainsi lâché l'idée de révolution faute de s'être sentis appelés par un leader irréprochable. Il suffit de remplacer en pensée le débat sur le modernisme dans l'Eglise d'avant 1914 par celui sur le marxisme, et on se croirait dans quelque cellule communiste ou groupe gauchiste trois quarts de siècle plus tard. A la limite, la religion n'est qu'un prétexte !

Il serait temps de s'apercevoir que, si elle a beaucoup compté dans la vie de Mauriac, elle n'occupe pas dans son œuvre romanesque autant de place que le public confessionnel a voulu le voir, et a forcé l'auteur à l'admettre après coup. Le rôle de la foi se révèle bien moindre, en particulier, que chez Green ou Bernanos. La messe est l'occasion de rencontres plus amoureuses que mystiques. Quand *l'Enfant chargé de chaînes* se demande si un groom aperçu dans la rue « fait sa prière » (comme l'auteur se le demandera au sujet de de Gaulle !), c'est façon de s'interroger sur le mystère profond d'un être fascinant plus que sur son commerce avec le ciel.

Chez la plupart des femmes et des mères qui vont peupler les romans postérieurs, la religion constituera avant tout un refuge ou l'instrument d'une tyrannie sadique. L'auteur mettra à dénoncer ces alibis, comme plus tard ceux de la démocratie chrétienne, toute la dureté héritée de l'anticléricalisme grand-paternel.

LA sensualité gouverne bien davantage ses créatures de tous sexes et de tous âges. Il y aurait une étude à mener — encore une — sur les seuls baisers chez Mauriac, depuis celui de Mme Dézaymeries, dans *le Mal*, au « goût d'église », à l'« odeur de brouillard », jusqu'à celui du *Sagouin*, dont c'est un des crimes, en embrassant, de « mouiller la joue »...

La psychanalyse, que l'auteur avait raison de redouter, aurait beaucoup à dire sur la « chiennerie » du sexe, sur l'attrait mêlé d'effroi qu'elle exerce, et les images de mort ou de crime qu'elle suscite. Mais il est plus inédit et enrichissant de relire ces drames de la chair sous l'éclairage de Michel Foucault. L'érotisation que *la Volonté de savoir* — Gallimard, 1976 — décèle dans la confidence amoureuse et le sacrement de pénitence au dix-septième siècle se retrouve tout à fait chez les pécheurs et pécheresses de Mauriac, demeurés à cet égard les contemporains de Racine.

par Bertrand Poirot-Delpech

AUTRE thème sur lequel il conviendrait de jeter un regard neuf : la crainte, décidément obsessionnelle et sans lien net avec la pratique religieuse, de quitter l'adolescence. Mauriac n'en finira jamais de lui dire adieu !

Aucun bonheur ne remplace, à ses yeux, celui d'être désiré, épié, d'entendre autour de soi, comme il dit splendidement, « *craquer les branches* ». Le temps semble accorder un sursis à ceux qui gardent la foi et l'amour de leur vingtième année ; mais il n'épargne personne, au bout du compte. *L'Enfant chargé de chaînes* parle — à propos d'un homme de moins de trente ans ! — de « *cette laideur sale que l'on voit à tout homme à son réveil quand ce n'est plus un adolescent* ». Citant une vie de Byron, Mauriac évoque la sensation de « *n'être plus un enfant* » comme la plus « *douloureuse* » de sa vie.

Les passages des *Bloc-Notes* les plus émouvants seront ceux où il enveloppera d'un même chagrin la vision de tel petit-fils en communiant et le souvenir de lui-même dans les mêmes circonstances, la nuque nue et comme offerte au couteau. « *Pauvres petits !* », soupirait-il parfois en apercevant des enfants à l'âge de grâce, et en imaginant sans doute le saccage qu'en ferait le temps.

CE trouble, entre autres, n'a rien à voir avec l'éducation chrétienne, et survit à son emprise d'autrefois. Aussi paraît-il hâtif, comme on le fait couramment, de lier l'intérêt des romanciers catholiques à l'ère révolue du confessionnal.

Les entraves morales se sont moins desserrées qu'intériorisées. L'envie d'aimer et d'être aimé par qui on aime, sans souffrir ni faire souffrir, dépasse les vieux tourments du péché de chair. Il suffit d'observer la quantité d'éclopés sentimentaux et de gibier pour psychanalystes que produit notre époque. La permissivité et la dialectique n'ont pas démodé la casuistique inhérente aux affaires de cœur, comme l'attestent les *Discours amoureux* de Barthes. La nouvelle génération n'aurait pas tant d'états d'âme si l'âme, depuis le temps, n'avait un petit goût d'éternité !

On se souvient du cri de Dostoïevski : « *Si Dieu est mort, tout est permis !* » Et si tout est permis, ajoute Jean d'Ormesson dans son *Vagabond qui passe*, c'en est fini de la littérature !

La re-lecture de Mauriac en 1978 montre que le roman, et la difficulté d'aimer dont il procède ont encore un bel avenir devant eux, fût-ce à l'ombre d'églises mortes et sous un ciel déserté...

★ ŒUVRES ROMANESQUES ET THEATRALES COMPLETES, de François Mauriac, tome I, édition établie, présentée et annotée par Jacques Petit, bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1 416 pages, 139 F.

l'AMERIQUE





vol quotidien
NEW YORK
1650 F×
CHICAGO
1745 F×

Ces tarifs excursions 14/45 jours, ouverts à tous, n'impliquent pas une date limite d'inscription et autorisent les changements de réservation.

N'oublions pas de mentionner, en plus de ces tarifs excursions, les conditions exceptionnelles proposées par LOFTLEIDIR pour les voyages de longue durée :
- aller-retour New York valable un an F. 2.150
- aller-retour Chicago valable un an F. 2.300

Grâce à ces tarifs transatlantiques, toute l'Amérique vous est offerte. Quelle que soit votre destination finale aux USA, décidez d'entrer, soit par New York, soit par Chicago et bénéficiez des tarifs intérieurs U.S. pratiqués sur le continent américain.

Demandez à votre Agent de Voyages de vous parler aussi des Forfaits à New York de 3 à 30 jours, à partir de F. 2080

(comprenant l'aller-retour Luxembourg/New York + séjour à l'hôtel Century Paramount).

Egalement, le toujours très populaire Tour Auto en toute liberté (lic. 345 A).

De plus, le tarif APEX : New York F. 1380 valable jusqu'au 14/6 et à partir du 15/9. Délai de réservation 45 jours.

× tarifs valables toute l'année sauf du 15/6 au 14/9.

Pour tout renseignement et documentation, adresser ce coupon à



LOFTLEIDIR ICELANDIC

32, rue du 4-Septembre
75002 Paris
tél. 742.52.26

32 bis, rue du Ml Joffre
06000 Nice
tél. 88.73.41

(M. 25/5)

Nom ______
Adresse ______

ou interrogez votre agent de voyages, il nous connaît bien !

critique littéraire

Une psychanalyse de Milosz

● *Du symbolisme à la mystique.*

LE centenaire de la naissance d'Oscar-Vladislas de Lubicz-Milosz, ce grand poète français d'origine lithuanienne, a été célébré l'an passé. Mais c'est aujourd'hui que nous voyons paraître les fruits de cette célébration. La thèse fondamentale de Jean Bellemin-Noël, soutenue en 1975, ne voit le jour que maintenant. Ce livre-clé : *la Poésie-philosophie de Milosz*, vient à la suite d'autres travaux du même auteur qui avaient, l'un, pour objet les poèmes vraisemblablement écrits par Milosz au lycée et reniés apparemment par lui (1) ; et l'autre, l'étude d'une genèse particulièrement fertile en enseignements : celle des fameuses strophes de *la Charrette* (2). D'autre part, la société des Amis de Milosz, dont les publications paraissent chez l'éditeur André Silvaire, entendant participer le plus largement possible à l'éclat de ce centenaire, un colloque fut organisé à Fontainebleau, dont les actes viennent d'être publiés : cet ensemble sera désormais indispensable à l'approche de cette œuvre méconnue et fascinante. Enfin, une remise à jour de la bibliographie de Milosz par Georges G. Place démontre, s'il en était besoin, que le poète des *Sept solitudes*, le romancier de *l'Amoureuse Initiation*, le dramaturge de *Miguel Mañara*, requiert une attention de plus en plus vive et suscite de plus en plus d'analyses et d'exégèses.

Au cœur de l'œuvre de Milosz se manifeste une sorte de rupture ou de tournant qui métamorphose un post-symboliste en une façon de mystique dont les textes abandonnent de plus en plus toute rhétorique musicienne pour *égarer* dans des propos messianiques de plus en plus délirants : ainsi, *l'Apocalypse* sera déchiffrée par rapport à un Milosz prophète et fondateur de la sixième Eglise. Tout tourne autour d'une vision, rapportée par le poète, qui eut lieu dans la nuit du 14 décembre 1914, et qui ressemble à la fameuse « nuit de feu » dont fut bouleversé Pascal. Mais faut-il absolument distinguer les poèmes métaphysiques qui suivent, des poèmes sentimentaux qui précèdent ? Pire encore : privilégier les uns par rapport aux autres ? Il ne semble pas. D'où l'importance du sous-titre de la thèse de Jean Bellemin-Noël : *Essai sur une écriture*.

Le point de départ de Jean Bellemin-Noël est celui de la « lecture ». C'est dire qu'il donne le pas au texte sur l'auteur. L'application qu'il fait — ici — de la psychanalyse littéraire porte sur le discours inconscient qui est dans le texte (ce que le texte dit sans savoir qu'il le dit) et non pas sur l'inconscient de l'auteur (objet de la biographie). Dès lors, s'appliquant à « lire », aux niveaux les plus divers, les écrits du « dernier Milosz », et principalement *les Arcanes* et *Ars magna* (3), Jean Bellemin-Noël n'entreprend aucunement d'éclairer ce qui serait un « poème philosophique », mais d'explorer un espace de paroles où poésie et philosophie si étroitement s'épousent qu'elles n'ont d'existence que conjointes. Les amateurs de métaphysique abstraite et de théodicées confuses en seront, je le crains, pour leurs frais. C'est tant mieux ! Ce qui apparaît ici, et qui tente de se faire jour, c'est un discours autrement profond, sexuellement enraciné. C'est également un discours daté, localisé, marqué par une culture elle aussi datée et localisée.

Jean Bellemin-Noël, à l'évidence, relance *les* « lectures » de Milosz, ce dont il faut se réjouir. Le lecteur « fabrique » l'auteur — à partir d'un « texte » grâce auquel l'auteur se sépare de lui-même et se contemple *autre*. Voilà le prophète ! L'écrivain est peut-être celui qui tente de rompre le cercle auquel chaque homme, finalement, est réduit.

HUBERT JUIN.

★ LA POESIE-PHILOSOPHIE DE MILOSZ (ESSAI SUR UNE ECRITURE), de Jean Bellemin-Noël. Editions Klincksieck, 386 pages, 80 F.

★ LIRE MILOSZ AUJOURD'HUI - « Cahier du Centenaire », Cahiers 13 - 14 - 15 (en un volume). Les Amis de Milosz. Editions André Silvaire, 222 pages, 45 F.

★ O.V. DE L. MILOSZ, de Georges G. Place. Editions de la Chronique des Lettres Françaises, 63 pages, 25 F.

(1) *Le « Cahier déchiré » (poèmes d'adolescence de Milosz)*, par Jean Bellemin-Noël, les Lettres modernes, 1972.

(2) *Le texte et l'avant-texte*, par Jean Bellemin-Noël, Larousse, 1972.

(3) Les *Œuvres complètes*, de Milosz paraissent aux éditions André Silvaire. Onze volumes ont vu le jour.

Sur le romantisme

● *Deux ans après sa mort, un volume de « mélanges » rend hommage aux recherches de Léon Cellier.*

PARMI ceux qui depuis quelques années ont renouvelé fondamentalement notre conception du romantisme français, il faut faire une place privilégiée à Léon Cellier. Il a étudié Fabre d'Olivet, Nerval, Saint-Martin, l'épopée romantique, et nous retrouvons dans ces *Parcours initiatiques*, mélanges réunis après sa mort par ses amis et disciples, les principaux centres d'intérêt de ses recherches, son art de faire jaillir la lumière de cette nuit « blanche et noire », de ces arcanes où le romantisme se perd pour mieux se trouver. Chateaubriand, Sainte-Beuve, Mme de Staël, presque tous les écrivains de cette époque ont, un jour ou l'autre, rencontré le « *philosophe inconnu* », car tous étaient des hommes — ou des femmes — de désir, attendant, comme le narrateur de *Sylvie*, la visite d'Isis.

Ce goût pour l'occultisme, mêlé à une ambition de totalité épique, a amené le romantisme à ressusciter de grandes figures mythiques, et à privilégier certaines formes littéraires. Parmi lesquelles Léon Cellier, avec sa sûreté habituelle, est allé vers les deux plus caractéristiques : l'épopée et le roman initiatique « *qui transforme l'aventure humaine en mythe* » : *la Légende des siècles* et *les Misérables*, mais aussi *Lélia*, *Volupté*, *la Chartreuse de Parme*, et, surtout, *Consuelo*. Ce roman, jusque-là si peu connu, de George Sand, Léon Cellier l'a exhumé, édité, analysé ; il a su y voir, et à juste titre, un véritable emblème du romantisme et de sa double filiation avec la Philosophie des lumières et avec l'Illuminisme.

Mais un roman initiatique n'est pas seulement le lieu de rencontre de thèmes mythiques, c'est aussi un certain type de récit. Comme le dit fort bien Ross Chambers dans la préface qu'il consacre à ces *Parcours initiatiques*, Léon Cellier apporte une « contribution décisive » aux recherches structuralistes « par sa réflexion sur ce schéma narratif fondamental qu'est le scénario initiatique ». Et c'est bien en cela que la méthode critique de Léon Cellier nous semble exemplaire. Certes, une étude comme *Baudelaire et George Sand* utilise toutes les ressources de l'histoire littéraire, et de façon fort judicieuse, tandis que tel autre chapitre s'apparenterait davantage au thématisme ou aux analyses de récit qu'a mises au point la nouvelle critique, ou encore aux études sur la structure des mythes dans les directions tracées par Lévi-Strauss et Mircea Eliade.

De cette très remarquable — et fort originale — synthèse critique, la phrase qui ouvre une analyse sur *Baudelaire et l'oxymoron* me semble un clair témoignage : « *L'étude du symbolisme amène (...) à passer de l'étude de la rhétorique à celle de l'anthropologie religieuse, des figures aux mythes.* »

BEATRICE DIDIER.

★ PARCOURS INITIATIQUES, de Léon Cellier. La Baconnière et P.U.G., 312 pages, 45 F.

PRIX PIERRE DE MONACO
PIERRE GASCAR
pour l'ensemble de son œuvre
derniers titres parus :
Le bal des Ardents
Leurs figures
Les bêtes
L'Imaginaire
GALLIMARD

(Publicité)

« Jean-Louis HOUDEBINE, qui vient de publier « Langage et marxisme » (Klincksieck), fera un exposé-débat à la Salle d'Actualité du Centre G. POMPIDOU, le 25 mai 1978, à 18 h. 30, sur « Le Marxisme et la question philosophique du langage », avec la participation de MM. SCARPETTA (revue Art Press) et KAYSER-GRUBER (revue Dialectiques) ».

(Publicité)

LE DESTIN DE LA FRANCE ? DU MONDE ? UNE CALÉJADE ?

Ultime appel aux éditeurs français

Pour mon interprétation complète DES PROPHETIES DE M. DE NOSTREDAME, je relève les DEFIS SUIVANTS : AUX RELIGIEUX, de prouver qu'elle émane d'un illuminé ; AUX SCIENTIFIQUES, qu'elle n'est pas intelligible par tous ; AUX POLITIQUES, qu'elle n'est pas objective, et, AUX LEGISLATEURS, que cette publicité est mensongère.
POUR LES PROPHETIES DE NOSTRADAMUS, SES PREVISIONS VERIFIABLES ENTRE 1555 ET 1977 ONT UNE EXACTITUDE QUI DEPASSE L'ENTENDEMENT ! Les Présages de la fin de son Œuvre et destinés aux événements mondiaux prochains sont des REVELATIONS INAPPRECIABLES QUI PEUVENT SAUVER BIEN DES HUMAINS.
L'éditeur éclairé qui veut aviser ses contemporains en les publiant :
Ecrire B.P. n° 650
CENTRE MONNAIE
1000 BRUXELLES (Belgique).



histoire littéraire



« Le Magnétiseur amoureux »

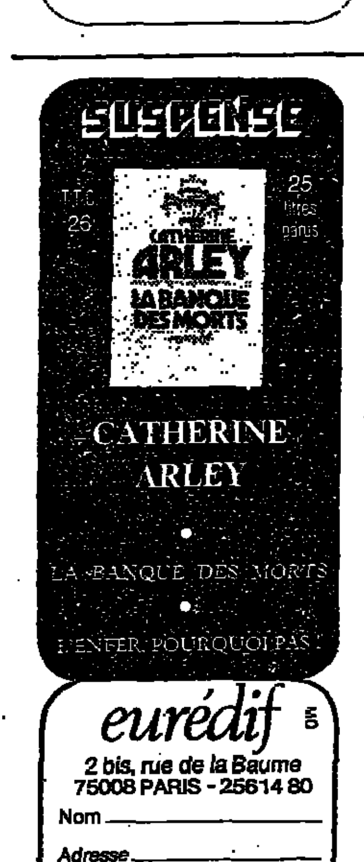
VOICI deux siècles exactement que Franz-Anton Mesmer, alors âgé de *quarante-quatre ans, arrivait* à Paris. Aussitôt, des polémiques acharnées entre partisans et adversaires du « magnétisme animal » font rage. Lorsque, en 1787, soit neuf ans plus tard, Charles de Villers écrit *le Magnétiseur amoureux*, plus de deux cents ouvrages ont déjà été publiés et deux commissions académiques ont été nommées.

A peine édité, *le Magnétiseur amoureux* sera saisi par la police et pilonné. François Azouvi, qui a exhumé ce texte à la Bibliothèque municipale de Besançon et qui le situe excellemment dans le climat de l'époque, voit dans cette censure un signe de l'hostilité générale du pouvoir — et en particulier du baron de Breteuil, ministre chargé de la *police — à l'égard du mesmérisme.*

L'intérêt de ce roman philosophico-érotico-magnétique tient à ce que de Villers s'efforce de mettre à nu l'essence même des guérisons opérées par le magnétisme. Il fait jouer au baquet mesmérien, ainsi qu'aux autres accessoires thaumaturgiques, le rôle de « mise en scène », et il substitue à l'hypothèse d'une circulation fluidique celle d'une *communication* entre le magnétiseur et le magnétisé, qu'il appelle « *transport d'âme* » ou encore « *identification* ». Ainsi que le note François Azouvi, Charles de Villers se place d'un seul coup en un lieu qui est exactement celui qu'explorera Freud ; avant le fondateur de la *psychanalyse, il est l'un de ceux* qui ont dit : c'est là, dans la relation médecin-malade, qu'il faut chercher la clé du problème.

ROLAND JACCARD.

★ LE MAGNETISEUR AMOUREUX, de Charles de Villers. Ed. Vrin, 305 p., 80 F.



LISEZ

Le Monde des Philatélistes

roman policier

Quand les auteurs se changent en détectives

● *Jacquemard et Sénécal se sont inspirés d'un récent fait divers.*

AUSSITOT après avoir reçu le prix du Quai des Orfèvres, les lauréats publiaient la magistrale variation sur Agatha Christie qu'est *le Onzième Petit Nègre* (1). La rigueur de la construction policière se développait dans ce qui était plus qu'un cadre et qui *donnait au récit sa vie et de* la magie : le théâtre, que Jacquemard et Sénécal connaissent bien, pour être quelque peu enfants de la balle. Le roman n'en était pas moins une fiction pure

Cette fois, il en va tout autrement Les auteurs ne jouent plus avec *un autre roman* et *un autre* romancier, mais avec la réalité même. Et. du coup, ils jouent avec le feu.

Ils se sont donc saisis d'une affaire criminelle récente, qui n'a pas été élucidée. Leur dessein est si transparent que nul ne saurait s'y tromper. Il n'y a *de fictif, dans leur livre, que* l'avertissement rituel sur la coïncidence fortuite que serait « *toute ressemblance avec des personnes existant ou ayant existé* ».

On voit d'ici tout ce qu'il y a d'excitant dans ce « policier » si peu ordinaire, dont les auteurs, à travers leurs personnages, se changent eux-mêmes en détectives et en justiciers (attention : ni en délateurs ni en bourreaux, qu'ils ont en horreur).

Le théâtre, nous le retrouvons avec les deux survivants du *Onzième Petit Nègre* : l'acteur Paul Samson, et le metteur en scène Stefanopoulos, qui avait découvert le mot de l'énigme et le meurtrier. Il s'était découvert, du même coup, une seconde vocation qu'il a continué à exercer *in vitro* avec ses seules « petites cellules grises ». En attendant mieux. Au cours d'une tournée à Nancy, il entraîne son ami Samson à Verville, petite cité *minière illustrée par cette affaire* vieille de quatre ans, qui fit grand bruit, et sur laquelle Stefanopoulos laisse paraître soudain qu'il a réuni tout un dossier.

Une jeune fille de seize ans a été trouvée poignardée sur la voie ferrée de la mine, à proxi*mité de la propriété d'un riche* notable de l'endroit, vers qui les soupçons s'orientent aussitôt — ou, plus exactement, sont fortement orientés — par les soins, notamment, d'un policier aussitôt classé « de gauche » et baptisé affectueusement « le petit commissaire ». Il n'y a pas la *moindre preuve et on n'en trouvera* jamais ; en compensation : une très « intime conviction », chez le commissaire, dans une partie de l'opinion et chez les « gauchistes » de la région. Renée Reynaud est coupable, parce qu'elle est une bourgeoise, avec les tares et les vices de *sa classe. Pour la même raison,* aux yeux des autres, cette accusation est aberrante. Elle est d'abord jetée en prison et manque d'être lynchée. Le commissaire un peu trop passionné mis à la retraite, la dame remise en liberté, on trouve, provisoirement, le coupable : un jeune garçon *qui a avoué. Il serait déjà suspect* en tant que fils d'ouvriers. La même qualité suffit, pour les siens, à le rendre innocent (il l'est, d'ailleurs : jusqu'à un certain point).

Pour Stefanopoulos, ce double préjugé symétrique est la cause de l'échec. Il va. au-delà du « *Qui ?* » *(d'autant qu'il sait),* chercher le « Pourquoi ? ». Non sans que, par sa voix, les auteurs expriment leurs propres idées contestataires et leur passion d'une justice qui ne serait pas de classe, quelle que soit la class...

Cette générosité et ces débats idéologiques (un peu surabondants), dont la sincérité est évidente, n'en forment pas moins un rideau de fumée où s'égare le lecteur. Plongé dans la réalité d'une sorte de reportage-enquête rétrospectif, il en oublie la règle *d'or du roman policier, savoir* : que l'assassin est l'insoupçonnable, l'insoupçonné ou le disculpé. D'autre part, les auteurs et leurs personnages préférés restent fidèles à un principe conforme à leur foi libertaire : ne pas livrer les coupables, si odieux qu'ils soient. Ils se distinguent *avantageusement de leurs modèles*, Agatha Christie et Hercule Poirot, qui, avec une inaltérable bonne conscience, parfois un peu attristée, envoient à la potence fût-ce les meurtriers les plus sympathiques dont les victimes sont de parfaits salauds. La justice britannique n'entrait *pas dans ces considérations et* ne faisait pas le détail. Quant à la justice française, elle n'aura pas à connaître du meurtrier du roman, de ses complices et de leurs mobiles plus qu'elle ne le fit dans la réalité.

Le lecteur est gâté : on lui donne à la fois un roman poli*cier, un roman d'amour*, un roman social, et, en prime, la clef de ce qui pourrait ne pas être un roman du tout. Un livre à dévorer. Et qui le sera avec un appétit particulier du côté d'Arras et de Béthune. Je veux dire : de Nancy et de Lunéville.

YVES FLORENNE.

★ MEURTRE DANS LES CORONS, de Jacquemard-Sénécal, éd. Régine-Deforges, 300 p., 39 F.

(1) Régine Deforges édit. Voir « le Monde » du 27 juillet 1977.

poésie

Les vautours de Francis Giauque

● *La haine de soi.*

LE poète Francis Giauque se voyait « *pendu au gibet de la pire désolation* ». Toutes ses pensées, tous ses gestes, étaient, disait-il, recouverts d'un linceul. Peu de gens le connaissent. Il serait tombé dans l'oubli sans la sollicitude de quelques personnes, qui ont permis la publication de ses écrits : *Terre de dénuement*, en 1968 à Lausanne (1), et *Journal d'enfer*, récemment à Paris. Il figure, en outre, dans la nouvelle édition des *Poètes maudits d'aujourd'hui*, l'anthologie de Pierre Seghers.

Giauque est né en 1934 à Prêles, dans cette Suisse tranquille, évidente et uniforme, où la vie et la mort apparaissent comme des formalités à remplir. Il a éprouvé, comme le peintre Louis Soutter, une angoisse d'autant plus forte que singulière et indécente, dans un pays où les gens sont tellement assurés de leur identité. Cette angoisse est devenue « despotique », en 1958, durant le voyage de Giauque en Espagne. Des vautours n'ont cessé, par la suite, de l'assaillir. *Son existence a été dévorée*, dévastée. Il s'est considéré comme mort. Rarement sans doute on est allé aussi loin dans la haine de soi.

Les séjours qu'il a faits en clinique, parmi des « *visages cimentés* », les électrochocs, les cures d'insuline l'ont définitivement livré à ses « *monstres intérieurs* ». Pour leur échapper, il a passé des nuits à boire de l'alcool, mais en vain. Le 13 mai 1965, Giauque s'est donné la mort en se noyant :

« *Partir. Laisser derrière soi la panoplie des échecs et des humiliations. Serrer l'ombre dans ses poings et marcher jusqu'à la mer pour y couler comme une vieille caravelle qui a trop navigué. Se dissoudre parmi les algues dans un silence de fin du monde.* »

Giauque n'a pas fait de littérature, ou c'est une littérature immédiate : la respiration d'un homme qui suffoque.

FRANÇOIS BOTT.

★ JOURNAL D'ENFER, de Francis Giauque. Avec d'autres textes inédits 79 p., Ed. Repères, Jean-Pierre Begot, 24, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris. Diffusion : Plasma, 41, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

★ POETES MAUDITS D'AUJOURD'HUI, nouvelle édition. Les textes de Giauque sont présentés par Bernard Delvaille, Seghers, 372 p., 28 F.

(1) Ed. Rencontre.

(Publicité)

L'ASCENSION DE L'HOMME

Qu'est-ce que l'homme ? Pourquoi diffère-t-il, par son comportement et son anatomie, des autres primates ? Comment cet être *primitif, évoluant dans un environnement foncièrement hostile* qu'était l'homme de la Préhistoire est-il devenu la créature extraordinairement évoluée, « sophistiquée » que nous connaissons aujourd'hui ?

Tels sont quelques-uns des problèmes passionnants — puisqu'il s'agit après tout de NOTRE histoire — qu'aborde L'ASCENSION DE L'HOMME

Les auteurs — tous éminents anthropologues et archéologues — étudient tour à tour le cheminement étonnant de l'évolution humaine, en partant du rameau originel, les premiers primates, les modes d'alimentation de l'homme primitif, sa lente adaptation à la station verticale ; *les processus complexes qui lui permirent de survivre* aux modifications brutales qui affectèrent la planète — changements climatiques en particulier : comment enfin il sut apprendre à transformer son environnement pour servir ses propres fins.

Grâce à cet ouvrage, préfacé par Yves Coppens, sous-directeur du *Muséum national d'histoire naturelle, nous voyons comment*, dans un intervalle de temps qui se compte en millions d'années, l'homme a appris à façonner la pierre, puis le métal, pour répondre à ses besoins et comment, dès les temps les plus reculés, il s'est réalisé à travers ce mode d'expression unique : l'art. Nous suivons pas à pas son évolution sociale, depuis le chasseur solitaire de l'âge des cavernes, jusqu'aux premières communautés urbaines et leur irrésistible expansion.

S'appuyant sur les dernières recherches et découvertes de l'anthropologie moderne, L'ASCENSION DE L'HOMME, illustré de plus de 500 dessins, graphiques et illustrations en couleurs, expose en termes toujours accessibles au profane l'histoire de la lente progression de l'espèce vers cette civilisation qui est la nôtre.

Editions SOLAR — 60 F T.T.C.

science fiction

Les extra-terrestres sont en nous

● *D'étranges Incas.*

IAN WATSON se propose d'in*ventorier le plus grand nombre* de thèmes possible dans chacun de ses romans, *l'Enchâssement, le Modèle, Jonas*, et tente de leur trouver un dénominateur commun par le biais d'une sorte d'équation littéraire. *L'Inca de Mars* est peut-être la plus significative de ses œuvres, sinon la plus achevée.

Si, fondamentalement, pensée et mémoire sont géométrie, l'être humain devrait être capable d'envisager l'univers dans sa totalité, de le comprendre. Malheureusement, selon Watson, chaque fois que nous essayons de suivre une pensée, nous lui lançons une autre pensée aux trousses, pour avoir une vue d'ensemble, et la première pensée est chassée par la seconde dans une autre partie de l'espace mental. Dans ces conditions, l'homme — cherche toujours à atteindre ce qui le dépasse, le dieu imaginaire qui est en lui.

Qu'advient-il si, un jour, une sonde soviétique revenant de Mars tombe par hasard sur un haut plateau des Andes et que le sable de la planète rouge se déverse sur un petit village où survivent à grand-peine les descendants de l'empire inca ? Surtout si ce sable contient quel*que chose de terriblement contagieux*, provoquant une sorte de court-circuit de la pensée. Les êtres qui sont atteints par le fléau deviennent soudain capables de suivre la géométrie propre de leur mémoire, sans repousser vers l'inconscient ce qui les gêne.

Selon Ian Watson, l'évolution, la technologie, ont *donné de nouveaux pouvoirs* aux hommes, et le mutant que pressent l'humanité n'aurait pu être produit par aucune civilisation ancienne. Mais son pessimisme semble plus accentué quand il décrit, à l'autre bout du système solaire, la transformation des premiers astronautes débarquant sur la planète rouge. Car l'habitant du vingtième siècle, pas plus que le révolutionnaire inca, n'est capable de découvrir l'extra-terrestre qui est en lui. — Ph. C.

★ L'INCA DE MARS, de Ian Watson, collection « Dimensions », Calmann-Lévy, 267 p.

Fernand CATHALA

Professeur à l'Institut de Criminologie de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse

PRATIQUES ET RÉACTIONS POLICIÈRES

Un livre courageux et nuancé sur un sujet explosif.
L'énumération des chapitres suffit à donner une idée très complète du contenu et du vif intérêt de cet ouvrage :

L'exploitation des dénonciations anonymes - Le recours à l'indicateur - A l'écoute des confidences et des rumeurs - Ruses et pièges - Contraintes et pressions - La provocation aux désordres - La provocation aux délits - Les violences sur la voie publique - Les sévices en vue de l'aveu.

288 pages, 39 francs - Franco : 44 francs.

En librairie et aux
EDITION DU CHAMPS-DE-MARS
09700 SAVERDUN
Tél. (61) 68-33-58

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Fernand CATHALA, C.C.P. 2.993.88 N - TOULOUSE.

André Stil
de l'Académie Goncourt

Trois pas dans une guerre
roman



Quand les peuples entrent dans les romans d'amour.

« Un de nos plus authentiques écrivains. Il est temps de le considérer comme une voix universelle. »
Alain Bosquet/
Le Quotidien de Paris.



M.B.C.



lettres étrangères

Shelby Foote ou le mal revisité

● ***Fantasmes et misères du Deep South. Le voyeurisme impitoyable d'un disciple de Faulkner.***

IL a beau être né en 1916, avoir publié son premier roman en 1949, être l'auteur d'un énorme *Récit de la guerre de Sécession*, il n'y a pas longtemps que l'on connaît en France le nom de cet écrivain du Sud, placé à l'évidence dans la filiation directe de Faulkner. Certes, on avait publié ici *les Cœurs de sable* en 1953, deux ans après l'édition américaine, mais cet ouvrage devait passer inaperçu. Ce n'est, en fait, qu'à la sortie de *l'Enfant de la fièvre*, en 1975, qu'on commença à parler de cet écrivain soutenu fort heureusement par son traducteur Maurice-Edgar Coindreau, dont c'est là un des derniers poulains, et l'un des plus sûrs.

Pourtant, s'il est une œuvre où le Sud chante sa vieille mélopée nostalgique et tragico-burlesque c'est bien celle de Shelby Foote. Deux romans viennent nous rappeler, ces jours-ci, avec éclat, le grand talent de ce chantre d'un Sud de toujours qui n'en finit pas de mourir et de recenser ses démons.

Les Cœurs de sable font aujourd'hui un second début sous le titre *l'Amour en saison sèche*, titre plus fidèle à l'original et plus séduisant aussi. Pas besoin d'aller très loin dans la lecture pour pénétrer dans un climat aussi étrange que captivant au travers d'une chronique qui se déroule sur quelque quarante ans, au début du siècle à la seconde guerre mondiale. D'un côté, les Barcroft — à savoir le *major* Barcroft, un militaire à la retraite, *veuf nanti*, qui ne se console pas de la mort de son fils et règne en despote sur deux filles : Florence, une demi-folle qui vit cloîtrée, et Amanda, une pâle créature transformée en garde-malade. De l'autre, une riche héritière, la séduisante et fantasque Amy Carruthers, qui va d'homme en homme avec la plus cynique désinvolture en traînant son boulet, un mari jaloux, rendu aveugle et impuissant par un accident de voiture.

Tout ça, du meilleur Sud, plantations de coton, vieille demeure, orgueil, mépris, passions rentrées et brusques déchaînements, sentiment des convenances et délire des inconvenances, bref, un monde figé sur des lames de fond. Pour que les fantasmes des personnes rejoignent un sens de la fatalité tragique qui leur sert à la fois de prétexte et d'excuse, pour que tout aille à vau-l'eau, il suffit d'ouvrir les vannes.

Et Harley Drew va, *lui*, s'en charger. C'est évidemment *l'homme* du Nord, l'arriviste-type, le séducteur qui cherche un bon placement sentimental. Il essaiera avec Florence, le major lui fera obstacle ; il voudra enlever Amanda, le major menacera de couper les vivres. Alors, il rencontrera Amy, et la partie s'engagera, serrée, très serrée... N'en disons pas plus et laissons au lecteur le soin de découvrir avec quelle maestria Shelby Foote mène ce jeu infernal des probabilités amoureuses et vénales. Il y prendra grand plaisir.

Le fanatisme religieux

Tourbillon parachève, pourrait-on dire, le précédent livre en lui apportant une dimension supplémentaire — celle du fanatisme religieux, autre grand thème de la littérature du Sud. C'est l'instruction d'un *procès* qui nous est ici livré. Le coupable est connu, dès le début : Luther Eustis, un pauvre agriculteur blanc du Mississipi, a tué la fille de dix-huit ans, Beulah, pour qui il avait quitté femme et enfants. Pentecôtiste et puritain, Eustis a détruit en elle le démon : n'avait-elle pas séduit le fils sourd-muet d'une femme monstrueuse, poilue et musclée, qui vit au bord du lac de cette petite île où ce couple maudit s'était réfugié ? (On pense à Joseph Day tuant Moira après sa première nuit d'amour, dans le roman de Julien Green.)

Tous les personnages du drame vont défiler à la barre, et la vérité entière va se recomposer. Chacun a sa version des faits, mais ce qui compte plus que tout, c'est le climat passionnel dans lequel tous baignent. Dans un décor dont Shelby Foote sait nous montrer les changeantes beautés, c'est l'âme d'une communauté qu'il explore. Un monde chargé du sens du péché originel, abaissé par sa pauvreté, solitaire jusqu'à la folie, entaché par la concupiscence et la superstition : un cohorte d'être qui vont leur misérable chemin entre rut et démence, bas calculs et terreur religieuse. Une cour des miracles où les vivants portent le poids des morts, hagards, avides, cruels, ressassant une vieille histoire condamnés à n'avoir plus d'écho.

« *Divin Sud !* », s'exclame Le Clézio dans sa postface enthousiaste à *Tourbillon*. Disons plutôt « Damn South ! », « *Sud maudit !* » et sur tous les tons : celui de la goguenardise lubrique, de la colère, de l'imploration ou de la frayeur. Car tous ces tons font le chant profond de « Deep South ».

PIERRE KYRIA.

★ L'AMOUR EN SAISON SECHE, de Shelby Foote. Traduction d'Hervé Belkiri-Deluen. Denoël, 304 p., 49 F.

★ *TOURBILLON*, de Shelby Foote. Traduction de Maurice-Edgar Coindreau et Hervé Belkiri-Deluen, postface de *J.-M.-G. Le Clézio*. Gallimard, 328 p., 47 F.

(*PUBLICITE*)

La Fnac organise, aux Halles, le 1er Forum du Livre

Pour que 150 000 livres oubliés dans les stocks des éditeurs trouvent enfin leurs lecteurs.

IL Y A les livres best-sellers et il y a les autres. Et pour un best-seller qui mobilise les mass-media et l'attention du public, combien de titres n'ont ni le temps ni les moyens de se faire connaître...

Les éditeurs éditent. Les libraires mettent en rayon. Mais chacun des 42 titres qui sont publiés chaque jour en France n'a en fait que trois mois pour jouer sa destinée.

Après quoi, il « traîne sa vie », dépassé par l'actualité. Le libraire l'oublie, et l'éditeur aussi.

Des œuvres connues ou méconnues

Il existe encore, ce livre. Mais il n'est plus, ayant raté sa chance, qu'une ligne sur un état d'ordinateur, qu'un peu de papier presque importun puisque l'éditeur doit héberger les exemplaires non vendus donc payer pour simplement les garder en stock.

Des centaines de milliers de livres sont ainsi des espèces de morts en sursis. Non parce que leurs auteurs ont manqué de talent, mais parce qu'ils n'ont pas eu le contact avec le public.

Et c'est pourquoi la Fnac a organisé ce 1er Forum du Livre. Pour donner à tous ces livres ce qui leur a manqué : le contact avec le public pour qui ils ont été écrits.

Sous un chapiteau spécialement édifié pour la circonstance, la Fnac a réuni plus de 150 000 volumes extraits des stocks de 43 éditeurs.

Pendant 9 jours, il y aura donc aux Halles une immense librairie éphémère. 3200 titres connus mais oubliés. Ou inconnus mais méconnus. Et qui seront, pendant toute cette semaine de la deuxième chance, présentés au plus grand public pour réaliser enfin leur destin - qui est d'être feuilletés, puis d'être achetés, puis d'être lus.

Des livres à partir de 3 francs

Opération commerciale?... Même pas. Car ni les éditeurs ni la Fnac ne trouveront là matière à profit. Car, même s'ils ont été imprimés il y a quinze ans, trente ans ou plus, tous ces livres seront vendus à des prix non réactualisés et, de surcroît, aux conditions habituelles de la Fnac : — 20 % sur le prix marqué.

Au 1er Forum du Livre, on trouvera donc des occasions aussi extraordinaires que dans les boîtes vertes des bouquinistes du bord de Seine (à partir de 3 francs). Mais à cette différence que tous les livres seront absolument neufs.

Et il y aura des romans, des essais, des poèmes. De la fiction, de l'histoire, de la sociologie. Des œuvres écrites par des auteurs disparus et par d'autres vivants. Des textes d'auteurs étrangers aussi bien que français.

Car la liste est longue de ces livres qui, même s'ils figurent encore au catalogue des éditeurs, sont dits introuvables en librairie. Parce qu'en rechercher un exemplaire dans les stocks, le sortir des stocks et l'expédier assorti d'une facture, c'est engager, pour l'éditeur, une dépense que le prix de vente du livre ne couvrira jamais.

Il fallait donc une opération en marge de tous les circuits de distribution pour « remettre en circulation » ces livres interdits de librairie pour des raisons seulement économiques.

9 jours pour sauver ces 150 000 livres

Le Forum du Livre?... C'est l'auteur inconnu. C'est l'auteur méconnu. C'est, des années plus tard, l'auteur qui était en avance sur son temps.

Et aussi bien, c'est 98 exemplaires du « Casse-pipe » de Céline, 23 exemplaires de la « Lettre à un magistrat sur le commerce de la librairie » de Diderot, 46 exemplaires du « Cabinet noir» de Max Jacob, ou 57 exemplaires de « L'intrus » de Faulkner... Car même les auteurs consacrés ont, eux aussi au purgatoire, un peu de leurs écrits, un peu de leur pensée.

Il fallait donc faire « quelque chose ». Tous ces livres, il fallait les rendre à la vie. Leur ménager une rencontre avec ceux qui les attendent sans savoir qu'ils existent, ou les demandent en librairie pour s'entendre dire qu'ils sont épuisés.

Et c'est la raison d'être de ce 1er Forum du Livre.

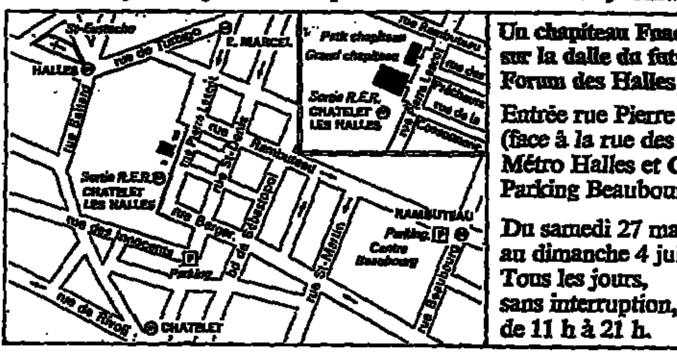
On déplore que les Français ne lisent pas assez. Mais, dans le même temps, des centaines de milliers de livres sont inaccessibles parce que les vendre coûte plus cher que de les entreposer.

La Fnac a jugé que c'était inadmissible, et pour les lecteurs et pour les auteurs.

Encore faut-il que le public accepte de participer à cette opération de la deuxième chance. Et qu'il aide à sauver ces livres qui, aussi bien que des monuments, sont aujourd'hui en péril.

Le public - c'est-à-dire nous, c'est-à-dire vous... le public a donc neuf jours pour dire si un livre n'est rien de plus qu'un produit banal de consommation. Et s'il doit être, dans ce cas, envoyé au pilon.

Guy GENTILHOMME



Un chapiteau Fnac sur la dalle du futur Forum des Halles

Entrée rue Pierre Lescot (face à la rue des Prêcheurs) Métro Halles et Châtelet. Parking Beaubourg.

Du samedi 27 mai au dimanche 4 juin. Tous les jours, sans interruption, de 11 h à 21 h.

Et toujours aux Halles, sous un deuxième chapiteau : 11 rencontres sur tous les problèmes du Livre

Samedi 27 mai, de 16 h à 17 h 30

Les nouvelles tendances du roman

...avec Claude Faraggi (« Le jeu du labyrinthe », aux éditions Flammarion), Patrick Grainville (« La Diane rousse », au Seuil), Jacques Laurent (« Roman du roman », chez Gallimard), Jean Ricardou (« Nouveaux problèmes du Roman », aux éditions du Seuil), François-Olivier Rousseau (« Le regard du voyageur », chez Stock)... Présentation par Gérard Spitéri (rédacteur en chef des Nouvelles littéraires).

Samedi 27 mai, de 18 h à 19 h 30

Vers un renouveau du roman populaire

...avec Pierre Dupriez (producteur à France-Culture et auteur dramatique), Pierre Gamarra (directeur de la revue Europe; « Les mystères de Toulouse », aux Éditeurs français réunis), Jean-Paul Grey-Draillard (directeur littéraire des Nouvelles éditions Baudinière), François Le Lionnais (membre du Collège de Pataphysique, expert à la commission du dictionnaire de l'Académie française, et qui prépare « Un certain disparate », à publier au Seuil), François Rivière (directeur de la collection Bibliothèque aérienne aux Humanoïdes associés; « Jules Verne », aux éditions Henri Veyrier)... Présentation par Jean-Claude Lamy (critique littéraire à France-Soir).

Lundi 29 mai, de 15 h à 17 h 30

Les nouveaux éditeurs

...avec Abel Clarte (président de l'Association des auteurs auto-édités), Bertrand Dard (directeur de la publicité aux éditions de la Différence), Jean-Pierre Dionnet (Les Humanoïdes associés), Edouard Esmerian (Pdg des éditions Entente), André Essel (Pdg de la Fnac), Gérard Guegan (directeur des éditions du Sagittaire), Jean Guénot (auteur-éditeur indépendant), Jean-Edern Hallier (Pdg des éditions libres Hallier), Gérard Watelet (directeur-gérant des éditions Pygmalion)... Présentation par Paul Morelle.

Lundi 29 mai, de 18 h à 20 h

Le nouveau visage de l'édition

...avec André Balland (Pdg des éditions Balland), Pierre Belfond (Pdg des éditions Pierre Belfond), Jean-Jacques Pauvert (directeur des éditions Jean-Jacques Pauvert), Jean Picollec (directeur des éditions Alain Moreau), Denis Pryen (directeur des éditions Harmattan-Oswald).

Mardi 30 mai, de 16 h à 18 h 30

La lecture publique

...avec Françoise Auvray-Mauroy (présidente de l'Union nationale Culture et Bibliothèques pour tous), Benigno Caceres (délégué général de l'association Peuple et Culture; « Le temps d'Isabelle », au Seuil), Mannelle Damamme (directrice de la revue Trousse-Livre à la Ligue de l'Enseignement), Jacqueline Gascuel (vice-présidente de l'Association des bibliothèques françaises), Guy Konopnicki (secrétaire général de l'association Travail et Culture; « Ballade dans la culture », aux Éditions sociales), Yvette Martin (vice-présidente de Culture et Bibliothèques pour tous), Jean Tabet (directeur de la bibliothèque de prêt de la municipalité de Levallois)... Présentation par Paul Morelle (écrivain et critique littéraire).

Mercredi 31 mai, de 16 h à 18 h

Le métier de libraire

...avec Yves Dubouchet (directeur de la librairie Dubouchet à Saint-Etienne), Michel Chaffangeon (responsable des problèmes de librairie pour l'Association nationale pour la formation et le perfectionnement professionnel en librairie et papeterie - association qui vient d'éditer un livre intitulé « Le métier de libraire »), Marie-Thérèse Maugis (directrice de la librairie nouvelle de L'Humanité), Jean de Montauzan (acheteur-librairie aux grands magasins du Printemps), Simone Mussard (directrice de la librairie Fnac), Pierre Toreilles (directeur de la librairie Sauramps à Montpellier).

Mercredi 31 mai, de 18 h 30 à 20 h 30

Les tendances actuelles de la librairie

...avec Jean Callens (chef de groupe de la librairie Le Furet du Nord, à Lille), Maria-Pia Chantreuil (directrice des librairies maritimes Le Yacht, à Paris), Catherine Domain (directrice de la librairie Ulysse, à Paris), Arnaud de Fouchier (Pdg des Editions pratiques automobiles), Louis Kaluszyner (directeur de la Fnac), Guislaine Pascal (animatrice de la librairie Quatre Chemins, à Paris), Etienne Thill (directeur du marketing de Carrefour).

Jeudi 1er juin, de 15 h 30 à 17 h 30

Les critiques dans l'audio-visuel

...avec José Artur (producteur de l'émission France-Inter Le pop-club), André Bourin (producteur de l'émission Lisons ensemble, pour TF 1), Michel Cardoze (qui collabore au Panorama de France-Culture), Jean Ferniot (producteur de l'émission Le livre du mois, à TF 1), Jean-François Kahn (journaliste; « Complot contre la démocratie », chez Flammarion), Jacques Legris (critique littéraire à TF 1), Alain Petret (critique littéraire sur l'A 2), Roger Vrigny (producteur de La matinée littéraire sur France-Culture).

Jeudi 1er juin, de 18 h à 20 h

La situation des écrivains

...avec François-Régis Bastide, François Coupry (« Ecrire c'est vendre », aux éditions Hallier), Pierre-Robert Leclercq (« Avez-vous lu Daradada », chez Pierre Horay), Claude Prévost (journaliste à L'Humanité; « Littérature, politique et idéologie », aux Editions sociales), Jean-Pierre Viala (« La bataille du livre », aux Editions sociales), Françoise Xénakis (« Le temps usé », chez Balland)... Présentation par Paul Morelle.

Vendredi 2 juin, de 16 h à 19 h

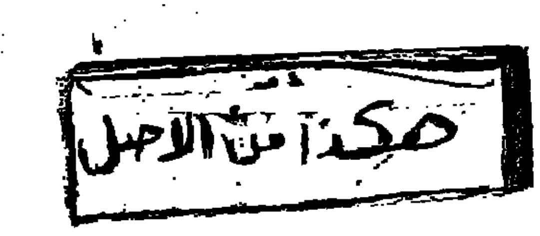
Diffuser les livres

...avec Lionel Colin (directeur commercial de B. Diffusion - spécialisée dans la bande dessinée), Maurice Darbellay (président du Nouveau Quartier Latin), Henri Kaufman (directeur de la vente par correspondance aux éditions Rombaldi), Dominique Spiess (directeur de Montparnasse - diffusion - édition), et un représentant du Club français du livre.

Samedi 3 juin, de 16 h à 18 h 30

Face à l'édition du disque

...avec Michel Bonnet (Pdg de Pathé-Marconi), Rémy Bourelier (directeur commercial des éditions Armand Colin), Maurice Buisson (directeur de Lido-musique), Jacques Canetti (Pdg des Disques Canetti), Jean-Claude Simoën (Pdg des éditions Simoën), Jacques Souplet (Pdg de Cbs-France), un représentant du Syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle, un membre du Syndicat des commerces de la musique... Présentation par André Gouillou (« Le book-business », Tema Edition).



lettres étrangères

Saül Bellow et son double : l'humanisme radical

● **« Le Don de Humboldt »** ***paraît en traduction française : peut-être le roman le plus autobiographique de l'écrivain américain.***

L'ODEUR *des villes.* Epitomé extravagant des précédents romans, *le Don de Humboldt* a pour décor — pour personnage ? — la ville. New-York dans sa folle concrétude : un métro encore plus ferraillant, des bars plus exorbitants, des foules plus menaçantes. A Chicago, la chaleur n'a jamais été plus humide, jamais plus suffocante l'odeur des abattoirs pourtant disparus depuis longtemps, jamais plus désolés les quartiers abandonnés par les juifs, envahis par les Portoricains, menacés par les bulldozers des promoteurs d'immeubles de luxe subventionnés par l'Etat. Aujourd'hui, il n'est pas facile de jouer les Al Capone. Pourtant certains s'y emploient.

L'attrait du crime. Renaldo Cantabile est l'un d'entre eux. Ridicule, parce qu'il imite quelque chose qui n'est plus, il est néanmoins fascinant dans l'univers bellowien où chacun reconnaît la fonction épiphanique du crime (on se souvient de M. Sammler (1), le précédent protagoniste de Bellow, sage et pacifique vieillard qui, jadis, éprouva un plaisir intense à tuer un Allemand désarmé dans la forêt de Zamosht, après avoir assisté, il est vrai, au massacre de sa femme par les nazis). Cantabile menace Citrine, le héros principal, la nuit, par téléphone. Il saccage le merveilleux cabriolet Mercedes gris métallisé que vient d'acheter sa victime. Il le convoque aux bains turcs afin qu'il lui remette en mains propres neuf billets de 50 dollars neufs. Pris d'une diarrhée incontrôlée, Cantabile entraîne Citrine dans les w.-c. sordides où il doit assister au spectacle. Le chemin de croix se poursuit dans une Thunderbolt blanche aux baquets rouge sang qui les conduit au bas d'un monte-charge, dans un immeuble en construction. L'ascension dans le vide. Vertige et nouveau spectacle obligatoire : Cantabile fait des avions avec les billets de 50 dollars, il les jette du haut du chantier. Cantabile — un terroriste ? Sans doute ; mais aussi un être désintéressé, à sa façon. L'homme a des visages multiples.

Un équilibre instable

Le dialogue avec les morts. Herzog (2) nous avait familiarisé avec un personnage qui poursuit pendant quelques quatre cents pages une conversation avec des vivants et des morts, familiers ou illustres : Hegel, la cousine de Montréal, Eisenhower... Ici, le dialogue s'instaure avec un mort privilégié : von Humboldt Fleischer. Un être double, lui aussi. Le poète de l'Amérique des années 40, le philosophe qui, de son vivant, offre généreusement à son ami les éléments d'une analyse de l'ennui et, mort, lui lègue « le don de Humboldt » : vision d'un univers familier et perdu, leçon d'amour fraternel, message de création renouvelée, assurance que nous ne sommes pas des êtres « naturels » mais « surnaturels ».

Mais Humboldt est aussi, simultanément, assoiffé de puissance et de gloire : il obtient par ses intrigues la création d'une chaire de poésie dans une grande université de l'Est ; il extorque de son « frère de sang » un chèque en blanc qui lui rapporte quelque 6 000 dollars ; il tente d'écraser son épouse devenue gênante. Mais, coups d'ironie, l'épouse saute à temps dans le fossé ; l'argent volé est investi dans une voiture que l'on ne retrouve pas ; le directeur de la fondation qui finance le poste est balancé. Et même, dans la vilenie, Humboldt est généreux ; « *S'il existe un au-delà* », promet-il dans un lettre posthume à son ami Citrine, « *je te pistonnerai* ». Un être plein de contradictions qui termine ses « existences » à l'hôpital psychiatrique de Bellevue, New-York.

Le héros et ses doubles. Au centre du roman, Charlie Citrine. La soixantaine comme son créateur. Comme Bellow, un juif d'Europe centrale. Comme la plupart de ses personnages, un intellectuel noyé sous le flot des idées usées, des clichés et des stéréotypes, allergique aux fabricants de chatoyants textiles culturels.

Ce qui fait la richesse particulière du personnage, c'est la dualité ultime de son être : il est aussi « physique » que le jeune Augie March (3) qui a autant de plaisir à donner des coups qu'à en recevoir dans son Chicago natal. Il est aussi « spirituel » que Sammler, le guru de la Babylone moderne, capable d'être à l'écoute de chacun, sans porter de jugement. Il est rongé par les oppositions : action/méditation, relatif/absolu. Attiré par les contraires : la transcendance et l'excrémentiel, l'harmonie et la violence. La subtilité et la pègre. Vu par Humboldt : « *Un salaud et un être délicieux* ». Ce qui fait l'originalité de la texture romanesque, c'est l'infini jeu des miroirs. Chaque personnage est double, et chacun d'entre eux apparaît comme le double de l'autre. La dualité de Citrine-Bellow renvoie à la dualité de Humboldt qui renvoie à la dualité de Cantabile...

« *Ray Sugar Robinson chez les paraplégiques* ». En ce qui concerne les femmes, on retrouve l'habituelle typologie bellowienne : 1) L'épouse-en-cours-de-divorce. Madeleine dans *Herzog*, ici Denise. Devenue frigide (à qui la faute ?), elle est belle, mais plutôt sèche ; financièrement elle est exigeante. Citrine doit payer dans tous les sens du terme. Et il paiera d'autant plus cher qu'il refuse, au cours du divorce, la proposition de Denise suggérant qu'il la reprenne pour épouse.

2) La maîtresse. Ramona s'appelle ici Renata. Poitrine opulente. Origine exotique (mère espagnole, père français peut-être, ou italien ?) La première fois : nue sous un manteau. Endormie. Il défait un bouton, puis un autre. Une profonde odeur de femme s'élève de son corps...

A Londres, dans une réception d'ambassade, son entrée produit l'effet d'un « *Ray Sugar Robinson pénétrant chez les paraplégiques* ».

3) Les autres femmes existent également en termes sexuels, mais sur le mode irréel. Elles sont mortes aujourd'hui, ou parentes d'hommes respectés. Alors on les respecte : « *Je ne pourrais pas avoir d'aventure avec la fille d'un homme qui m'avait tant appris* »... Le sexisme se désintègre dans son excès.

Le Don de Humboldt marque l'apogée de Saul Bellow. Jamais n'avait été atteint un équilibre aussi délicieusement instable entre les extrêmes de la joie et de la terreur, du rire et du tremblement, de l'humain et de l'inhumain. Et — ce qui ne gâche rien — Anne Rabinovitch et Henri Robillot réussissent à communiquer l'alternance du sensuel et de l'abstrait dans leur étonnante traduction.

PIER[illegible]MMERGUES.

★ **LE DON DE HUMBOLDT**, de Saul Bellow. Traduit de l'anglais par A. Rabinovitch et H. Robillot, Flammarion, 506 p., 50 F.

(1) *La Planète de M. Sammler* (Viking, N.-Y., 1970), N.R.F., Paris, 1972.

(2) *Herzog* (Viking, N.-Y., 1964), N.R.F., Paris, 1966.

(3) *Les Aventures d'Augie March* (Viking, N.-Y., 1953), Flammarion, réédition, 1977.

GEORGES CONCHON
L'ÉTAT SAUVAGE



"S'il existait un gisement d'où jailliraient à la fois le pétrole, des idées, les diamants de l'aventure et l'or des sentiments, ce serait l'État Sauvage."

Un sujet grandiose. L'histoire de quelques couples européens qui ont choisi de vivre dans un État d'Afrique. Un livre "choral" où se mêlent les destins de cinq personnages qui ont en commun le désir de l'aventure, de la richesse ou le désir d'une femme."

Le Nouvel Observateur.



ALBIN MICHEL

FRANCES GLADSTONE : une éducation américaine

ON dirait une madone de Murillo avec des yeux bleu pâle d'Irlandaise. Ajoutez-y cet éclat particulier aux jeunes femmes de trente-cinq ans qui ont compris quelque chose aux êtres, adouci chez elle par une grande retenue des gestes et des paroles. Frances est si peu américaine qu'on ne s'étonne pas qu'elle aime séjourner à Venise — où elle a terminé ce premier livre — ni qu'elle vive à son aise en Europe — où elle enseigne depuis trois ans, actuellement à Nanterre.

Et pourtant... Quoi de plus américain que ces années d'apprentissage, cette enfance et cette adolescence dans les quartiers sinistrement petit-bourgeois de Queens, à New-York, qu'elle retrace dans ce *Portrait de son père* ? Une petite fille sérieuse, enlaidie par d'horribles lunettes à monture rose, a vu l'Amérique des années 50 — si lointaine aujourd'hui, — et elle n'a rien oublié. C'était l'époque des Plymouth vertes, du racisme « *naturel* », de l'exécution des Rosenberg, vécue, subie plutôt dans la foule massée à Union Square cette nuit-là. C'était l'époque des mutilés dans le métro, l'Amérique de l'après-guerre, côté pauvre.

Sur ce fond, Frances campe un portrait de famille (juive) éclatant de vérité. Un père amer, usé, dont la philosophie se résume à peu près à cela : « *Je ne dis pas qu'on doive être malheureux tout le temps, mais il n'y a que la misère qui soit gratuite.* » Il prétendra écraser sa fille dès qu'il la verra grandir. Impuissance sadique, solitude, désespoir, sans doute, de la voir lui échapper. La mère, Allemande partie à temps d'Europe, vit dans la hantise de l'holocauste encore proche. Une curieuse petite femme névrotique, dont le rire semble des pleurs à l'envers et qui ne sort d'elle-même qu'en esquintant Chopin ou Beethoven, le soir, sur un clavier édenté. Et il y a une petite sœur. Et il y a la tante Sara et l'oncle Michaël...

Contre la routine désolante et vaine des épouvantables scènes familiales, contre la grisaille, la médiocrité, Frances découvre, conquiert le monde de l'esprit. Si son père la bat, elle sèche ses larmes en conversant avec Tolstoï, qui, lui, comprend tout. Il y a les études, il y a les rêves, il y a la révélation de soi à soi-même (sans quoi il est impossible de devenir une jeune fille) et, bientôt, l'amour.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Le « vilain petit Einstein » comme l'appelaient ses camarades de classe, s'est mué en une ravissante personne baignant dans les rêveries vagues et prometteuses propres à son âge. Elle s'éprend d'un homme étrange, riche, à demi défiguré, dont elle sait d'instinct les limites, mais qu'elle aime, en fille (trop) intelligente, pour ses faiblesses. « *Je veux que vous m'aimiez* », lui dit-elle. « *C'est comme un triangle à quatre côtés : ça n'existe pas* », répond-il. Guettant ses silences et ses replis de félin, attentive à ce mystère masculin qui pousse les hommes à chercher chez la femme « *quelque chose de très éloigné d'eux ou d'enfoui au plus profond* », elle saura s'en faire aimer. Et elle le quittera.

« *Quand on me parle de féminisme,* me dit Frances, *j'ai l'impression d'être un Woman's Lib à moi toute seule.* » Question de génération. Ses libérations, elle les a réalisées dans son coin, sans modèles ni mots d'ordre. Au prix de ce qu'elle décrit si bien, ces dilatations de la conscience qui jalonnent un destin de petites pierres définitives. C'est en cela qu'elle est proche de la combative Erica Jong. Mais à la différence d'Erica, pétulante jusqu'au bout de chaque phrase, Frances est une solitaire pudique et la sobriété faite écrivain.

Cette sobriété justement, cette économie de moyens, donnent à ce qu'elle écrit une efficacité indéniable. Encore que le filtre de la traduction en français ne soit pas toujours assez transparent, le texte de Frances Gladstone vous atteint, et ne vous quitte plus.

FRANÇOISE WAGENER.

★ **LE PORTRAIT DE SON PERE**, de Frances Gladstone, traduit de l'anglais par Michel Doury, le Sagittaire, 202 pages, 32 F.

UN POÈME-REPORTAGE DE JAMES AGEE

● ***L'aventure spirituelle d'un adolescent en quête d'absolu.***

LE réveil. Quatre heures moins le quart. La nuit du jeudi saint. Cacophonie de pensionnaires qui s'habillent. Richard, douze ans : « *Mon Dieu, faites-moi aujourd'hui la grâce de connaître les souffrances de votre fils bien-aimé.* » Sur le chemin de la chapelle, il sent le sol contre ses pieds nus, comme s'il avait posé la main sur une chair vivante.

La veillée. L'emprise du profane : bruits blasphématoires des camarades, cohue des invités, odeurs de café — mais surtout l'impossibilité de prier, de se concentrer sur la prière, de dire des choses auxquelles on ne croit pas vraiment. Alors commence la folle quête du sacré : « *Sang du Christ*, implore l'adolescent, *enivre moi !* », mais le mot n'évoque qu'ivrognerie. « *Cache-moi sous tes plaies* . », mais l'image de souffrance se transforme en jardin de délices. Pour discipliner sa pensée, Richard imagine sa propre crucifixion. Mais, dans l'Etat du Tennessee en 1926, qui va lui clouer les pieds et les mains ? Il devra se contenter d'être ficelé à la croix, comme les voleurs. Qui va détacher le Christ pour lui fournir une croix ? Il devra se contenter du petit lit de fer du pensionnat. Mais qui l'attachera ?...

L'éveil. Cinq heures du matin. Richard sort de la chapelle avec deux de ses camarades. Le cri d'un coq gai, railleur au centre de leur être comme une guitare. Ils font une promenade interdite dans la campagne. La création du monde : fleurs de cornouiller, ouvertes comme des regards ; carapace d'insecte-dinausore ; fougères-siluriennes, mésolques, ou jurassiques ? L'épreuve symbolique : Richard plonge dans l'eau glacée de la rivière ; il reste longtemps sous l'eau : si longtemps que ses camarades le croient noyé. Il en ressort, plein d'allégresse : « *Je suis vivant ! Je suis vivant !* » La preuve complémentaire : un gigantesque et magnifique serpent lui décoche une flèche de fumée. Les camarades mutilent le serpent ; Richard l'achève et, ce faisant, il se blesse la main. Crucifié et ressuscité, Richard revient au collège.

Dans cette émouvante aventure spirituelle d'un adolescent en quête d'absolu, James Agee recourt aux traditionnels rites de passage et à la classique alternance américaine entre l'innocence et l'expérience. Ce qui en fait l'unicité, c'est qu'il explore les divagations de l'âme avec les techniques visuelles et auditives habituellement réservées aux observateurs du monde tangible. *La Veillée du matin* est un véritable poème-reportage.

P. D.

★ **LA VEILLEE DU MATIN**, de James Agee, traduit de l'anglais par M. Matignon, Flammarion, 114 p., 28 F.

SÉJOUR LINGUISTIQUE EN ITALIE

dans une villa palladienne, près de Vicence

du 20 août au 8 septembre

1 650 F

hébergement, pension complète, cours de langue et de civilisation italienne, excursions dans la région.

Renseignements :

Institut Culturel Italien

50, rue de Varenne 7e. 222-12-78.

PRIX DES SEPT 1978

JACQUES REDA

Les ruines de Paris

GALLIMARD

société

Lénine contre les paysans

● *A l'origine de la politique de collectivisation forcenée des terres.*

IL y a belle lurette que les esprits les moins bornés s'accordent pour reconnaître l'échec de l'agriculture soviétique, ou plutôt les échecs successifs des politiques agraires de l'U.R.S.S. Qu'il s'agisse des « erreurs de calcul » de Lénine : les comités « fantômes » de paysans pauvres, les réquisitions arbitraires ou les exécutions sommaires de dizaines de milliers de pauvres bougres de paysans, fusillés comme koulaks et contre-révolutionnaires ; ou des aberrations criminelles de l'âge stalinien : la déportation de vingt millions de paysans vers les villes entre 1930 et 1940, la foi aveugle envers les plants et les semis « socialistes » du camarade Lyssenko ; ou de la déconfiture tragi-comique du « rêve américain » de Khrouchtchev : du maïs, toujours du maïs, encore du maïs. En ce domaine, la dialectique a cessé de « casser des briques », et rares sont les experts qui osent encore défendre les vertus de la collectivisation forcée des terres ou les avantages de la « rééducation » de la paysannerie dans des camps de travail.

Si les causes de cette faillite agricole de l'U.R.S.S. semblent bien connues et suffisamment répertoriées, ses origines intellectuelles apparaissent beaucoup plus floues, Chantal de Crisenoy apporte une réponse tumultueuse et passionnée à cette question d'histoire. L'auteur possède le singulier et pertinent mérite de mettre la charrue devant les bœufs : elle procède au démontage minutieux de la « charrue » léniniste — les œuvres complètes de Lénine en l'occurrence — afin de montrer pourquoi et comment les « bœufs » ont tant peiné et tant souffert pour traîner une machine aussi inadaptée aux terroirs de la Russie profonde.

La Russie d'avant 1917 est paysanne, rurale aux quatre cinquièmes ; c'est la Russie des paysans de Tolstoï et de Tourgueniev ; on pense aussi à ces extraordinaires visages de moujiks, à ces forêts de paysans, qui surgissent dans l'*Alexandre Nevski* d'Eisenstein ou dans l'admirable *Andreï Roublev* de Tarkovski. Depuis 1861, le servage est aboli ; mais cette réforme venue d'en haut, loin de satisfaire les vieilles aspirations des masses paysannes, maintient et même renforce subtilement la dépendance de la paysannerie vis-à-vis des grands propriétaires. Lors du partage des terres, les seigneurs se sont taillé la part du lion. La surface octroyée aux communautés — en fait vendue car les paysans doivent racheter leur liberté et leur terre aux conditions fixées par les seigneurs — a été calculée de telle manière que le lot de base, le *nadel*, ne doit « en aucun cas assurer la subsistance de la famille paysanne » ; ainsi, dans les régions surpeuplées du centre, les exploitations ne dépassent pas un « maximum » de 5 à 6 hectares : les grands propriétaires espéraient obliger les paysans à venir s'échiner sur leurs terres pour ne pas crever de faim.

La révolte, l'attaque du « nid du corbeau » au cri de « Jetons dehors les seigneurs et transférons la terre au peuple ! », constitue la riposte séculaire de la paysannerie à la rapacité seigneuriale. En 1902 comme en en 1905, « le coq rouge vole dans les campagnes » ; des régions entières entrent en dissidence, où les communautés pratiquent un partage « sauvage » des terres seigneuriales. Durant l'été 1905 — l'année de la « répétition générale », — il se crée un mouvement paysan autonome, l'Union panrusse, qui inscrit dans son programme revendicatif l'expropriation des terres et l'abolition de la propriété privée, mais aussi l'instruction publique et gratuite, l'amnistie politique et la convocation d'une Assemblée nationale constituante.

Or, pour Lénine, comme pour ses partisans et ses adversaires au sein du parti ouvrier social-démocrate, la paysannerie représente une classe de contre-révolutionnaires (!), une masse inculte et ignorante, qui freine le passage du féodalisme au capitalisme de l'économie russe. Loin de souhaiter le démembrement des grandes propriétés, Lénine croit que l'essor des grandes exploitations, la prolétarisation croissante de la paysannerie, vont hâter la transformation capitaliste de l'agriculture. Le seul modèle valable aux yeux des social-démocrates russes est le modèle occidental, anglais ou américain ; les marxistes russes ignorent ou méprisent — au contraire de Marx lui-même — le système du *mir*, cette forme primitive d'autogestion de la communauté villageoise, qui a nourri et soutenu les luttes paysannes. Seulement voilà : la bourgeoisie russe est une classe décevante, qui ne montre aucune envie de faire « sa révolution » — la révolution bourgeoise, attendue comme le Messie par les marxistes orthodoxes, — et la plupart des grands propriétaires fonciers sont d'indécrottables rentiers du sol, des féodaux rétrogrades qui ne pensent qu'à faire suer le moujik afin d'aller bambocher à Saint-Pétersbourg ou à Paris, au lieu de mécaniser leurs exploitations ou d'améliorer la gestion de leurs domaines.

« Ce fantasme permanent »

A partir de 1906, avec beaucoup de méfiance et de réticence, Lénine avance l'idée d'une alliance tactique entre la paysannerie et le prolétariat — « ensemble nous démolirons, mais pour construire ensemble, non » ; sur le fond il persiste à conserver une thèse « économiste », qui mise tout sur l'hypothétique émergence d'une classe de fermiers capitalistes, et juge réactionnaire le développement de la petite paysannerie.

Vient octobre 17... Lénine a lancé son fameux « Tout le pouvoir aux soviets ! » ; il met entre parenthèses son projet de liquidation de la petite exploitation paysanne, afin de conquérir l'appareil d'Etat et de gagner la guerre civile. Dès 1920, l'Etat-parti bolchevik remet en cause les acquis paysans de la révolution d'Octobre — selon les statistiques officielles, trois millions de paysans sans terre furent lotis entre 1917 et 1919, — commence la chasse aux koulaks — le koulak, ce « fantasme permanent » des bolcheviks ; s'amorce la politique désastreuse de collectivisation forcenée des terres...

Au fond, Chantal de Crisenoy met dans le même panier de crabes un Lénine ou un Mansholt, tous ceux qui veulent la « fin des paysans », la disparition, au nom de la rationalité économique, des moujiks de l'Ukraine ou du Périgord ; elle place « ses » paysans russes au sein du grand nirvana autogestionnaire qui seul nous sauvera et nous donnera enfin des lendemains qui chantent... les couplets de l'*Internationale*.

ANDRÉ ZYSBERG.

★ LENINE FACE AUX MOUJIKS, de Chantal de Crisenoy, le Seuil, 334 pages, 69 F.

un livre fondamental

Le livre constitue un événement. Non seulement parce qu'il représente une somme énorme de travail, parce qu'il est remarquable... mais surtout parce que, après des années de revendications féministes, pour la première fois, il rassemble les faits.
Gérard Bonnot - Nouvel Observateur

Un livre événement qui change radicalement la lecture de tout ce qui a été - ou sera écrit sur la condition féminine.
Jannick Jossin - L'Express

Un livre qui fera date, alimentera les débats, suscitera des polémiques.
Jacqueline de Linarès - Le matin de Paris

Le livre événement marquera une étape dans le combat de la condition féminine.
C'est un livre que toute "honnête femme" se doit d'avoir dans sa bibliothèque... et de lire.
Thérèse Hammel - Marie-France

Un ouvrage dense et riche, un foisonnement de données...
Jane Hervé - Les Nouvelles Littéraires

Ardu, touffu, passionnant...
Nicole Chaillot - F. Magazine

Evelyne Sullerot
LE FAIT FEMININ

Georges Haupt, le chasseur d'archives bolcheviques

● *La découverte de la correspondance de Gorki et de Bogdanov après celle de Lénine avec Camille Huysmans.*

AVEC la découverte par Georges Haupt de la correspondance Gorki-Bogdanov, on dispose de quelques aperçus nouveaux sur le fonctionnement de la « fraction » bolchevique avant 1914. Certes, on connaissait les rapports que Gorki entretenait avec Lénine et Bogdanov et le rôle que l'écrivain remplissait auprès de l'organisation. Caution prestigieuse d'abord, accompagnée d'une attention apparemment distraite mais sincèrement vigilante pour sa bourse, qu'il entrouvrait au parti avec un petit rien de vanité. Surtout pour Lénine, qui n'avait que mépris envers ses compagnons petit-bourgeois intellectuels sans prestige (sauf Plekhanov), mais qui était sensible et extrêmement attentif à la moindre expression du sentiment populaire. Gorki, par ses origines de véritable fils du peuple, constituait l'interlocuteur irremplaçable. Le désaveu qu'il lui infligea après octobre fut ressenti très profondément, un peu comme la perte de mère Russie.

Un temple martyr

Ce qu'on ne savait pas, et que Georges Haupt allait nous apprendre lorsque sa mort brutale a frappé tous ses amis, c'est que, entre les deux révolutions, lorsque Lénine se brouilla avec Bogdanov et que Gorki essaya de jouer les conciliateurs, le conflit qui éclata — cent-dix lettres inédites en témoignent — n'avait pas du tout la signification que la tradition lui attribue. Il posait les problèmes du fonctionnement et de la fonction du parti (1). Ces lettres révèlent d'abord que, selon le jugement de Gorki, le grand homme de la révolution socialiste n'était pas Lénine, toujours préoccupé par le contrôle du parti, par sa mainmise sur l'organisation en vue de la prise du pouvoir, mais bien Bogdanov, théoricien de la révolution prolétarienne et apôtre de la création, par le prolétariat lui-même, d'une culture nouvelle, socialiste.

Ainsi s'explique, sur le fond, la querelle concernant les écoles du parti. Lénine refusant de participer à celle qui s'était instituée à Capri, qu'il ne contrôlait pas, et fondant la sienne propre à Paris : la différence était qu'à Capri se rendaient des ouvriers russes choisis par leurs camarades d'usines pour suivre des conférences auxquelles devaient participer des socialistes de toutes tendances, alors qu'à Longjumeau les militants étaient choisis par l'organisation et que les leçons répétaient l'enseignement de Lénine. En quelque sorte, Bogdanov et le groupe de Capri accusaient Lénine de déculturer le prolétariat, de l'utiliser seulement comme un *instrument* pour la conquête du pouvoir.

Ainsi, cette correspondance le révèle, le conflit Bogdanov - Lénine avait une signification politique essentielle que Lénine transforme en une polémique philosophique, un terrain qui échappait à la compréhension du plus grand nombre. Gorki en fut d'autant plus indigné que Lénine fit exclure Bogdanov de la rédaction du journal *Proletarii*, puis du groupe bolchevique et qu'ultérieurement il justifia la mesure par une mauvaise utilisation des fonds du parti (1909) !

Dans ces conditions, on l'imagine, à toutes les contorsions historiques ou philosophiques qui visent, aujourd'hui ou hier, à faire dater de l'époque stalinienne la subversion des pratiques démocratiques dans le parti (pour ne parler que de celles-là), Georges Haupt répondait par un bon sourire. L'histoire lui en avait fait trop voir, qui lui avait infligé le double martyre : involontaire d'abord, des barbelés d'Auschwitz ; volontaire ensuite, celui de l'adhésion enthousiaste au P.C. roumain, qu'accompagne une prise de conscience de la nature des pratiques politiques qu'il y observe. En 1958, plutôt que de critiquer le parti du dedans, plutôt que d'en sortir en hurlant sa déconvenue, il émigre et choisit d'être historien, de démonter, sans patrie ni frontières, les mécanismes réels du monde des militants.

Accueilli à l'Ecole pratique des hautes études grâce à Clemens Heller, il se manifeste par un coup d'éclat : la première analyse non idéologique de la pratique léninienne. Déjà à cette date maître - chasseur d'archives, il avait mis la main sur la correspondance Lénine - Camille Huysmans, que le vieux leader socialiste allait mettre au panier tellement le lot paraissait peu intéressant. De ces cent trente lettres qui paraissaient insignifiantes, Georges Haupt fit surgir un miracle (2). Minutieusement, il réinséra les bribes d'information qu'elles contenaient à l'intérieur du corpus gigantesque des thèses, discours et polémiques de la II[e] Internationale. Et alors, comme sur une plaque de rayons X, la fonction de ces lettres apparut en clair, faisant système : elles étaient d'autant plus présentes, pressantes, serrées les unes contre les autres que Lénine polémiquait plus fort contre les partis non russes qui intervenaient dans la lutte entre mencheviks et bolcheviks, les messages d'intégration à l'institution demeurant dissimulés derrière la violence des textes polémiques. Ainsi, montrait Georges Haupt, le discours cachait l'objectif réel : ce n'était pas, comme l'affirmait la tradition stalinienne, la rupture avec la II[e] Internationale, mais bien une pénétration plus effective dans tous ses rouages, le noyautage. Démonstration superbe qui témoignait ainsi, ce que beaucoup encore aujourd'hui ignorent ou veulent ignorer, qu'en ce qui concerne Lénine (mais seulement Lénine ?) le discours révèle moins par l'analyse de son contenu que par celle de sa fonction.

MARC FERRO.

(1) Georges Haupt devait assurer cette publication avec la collaboration de Jutta Scherer, qui désormais en assumera seule l'édition, et d'abord aux *Annali*, édités par la fondation L. et L. Basso, Rome.

(2) *Correspondance entre Lénine et Camille Huysmans*, éditée par Georges Haupt, Paris, Mouton, 1963.

Une récidive heureuse d'Alexandre Zinoviev

(*Suite de la page 17.*)

Peu importe. Il est certain, en tout cas, que le narrateur perçoit la vie et juge ses contemporains, les contestataires surtout, à la façon du Soviétique moyen. Là, le lecteur français a sans doute bien des choses à apprendre pour mieux se rendre compte pourquoi certaines réactions des habitants de l'U.R.S.S. semblent parfois si déconcertantes. Anton Zimine, lui, n'est pas le prototype du dissident, du défenseur des droits de l'homme, tel que nous avons appris à le connaître en Occident. C'est un oiseau encore plus rare : un individualiste, qui n'est dupe de personne, lucide, sans haine, bon et chaleureux, qui se contente du peu qu'il a. Un témoin trop clairvoyant.

« *La tragédie russe a ceci de spécifique,* dit-il, *que d'abord elle suscite le rire, ensuite l'horreur, et enfin une indifférence obtuse (...). Pour moi, cela s'explique par le fait que la tragédie russe, tout comme la façon dont on la perçoit, se situe par-delà le bien et le mal, hors de la sphère morale. C'est une réaction purement psychologique ou même physiologique devant un fait terrifiant.* »

Le traducteur Wladimir Berelovitch a su traduire aussi ce deuxième livre avec bonheur. C'est heureux pour ceux qui ne peuvent déchiffrer l'original russe. Il faudrait qu'au moins tous ceux qui ont dans leur bibliothèque *les Hauteurs béantes* (mais qui, peut-être, n'ont pas lu assez attentivement les six cents pages) prennent le temps de déguster *l'Avenir radieux* avant de relire — ou de lire réellement — le premier livre.

Etonnant Zinoviev, privé de sa chaire de philosophie, chassé du parti, constamment convoqué par la police qui lui reproche de ne pas travailler (impossible de trouver du travail quand il n'y a qu'un employeur, l'Etat, et que celui-ci vous a chassé). Et qui vient de recevoir une lettre anonyme lui annonçant un « avenir radieux », c'est-à-dire le même sort que le physicien Orlov, récemment condamné à sept ans de camp et cinq ans d'assignation à résidence. Courageux, il ose dire qu'il s'agit sans doute d'une missive du K.G.B. Puisse-t-il continuer à observer, à réfléchir, à vivre et à nous enrichir !

AMBER BOUSOGLOU.

★ L'AVENIR RADIEUX, d'Alexandre Zinoviev. Editions l'Age d'homme, série slave, Lausanne (diffusion Sodis), 289 pages, 45 F. En russe également « Svetloé Boudouchtchié ».

Shadia Sanbar
ad-dar
Editions Galilée

Numéro 46 de RAISON PRESENTE
PSYCHANALYSES ET RATIONALISME
René Zazzo - Didier Anzieu
D. Widlöcher - Bernard Muldworf
RAISON PRÉSENTE
16, rue de l'Ecole Polytechnique 75005 PARIS. Tél. : 633-03-50
Le n° 17 F - Abonnement un an (4 n[os]) : 60 F.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	188 F	340 F	500 F	660 F

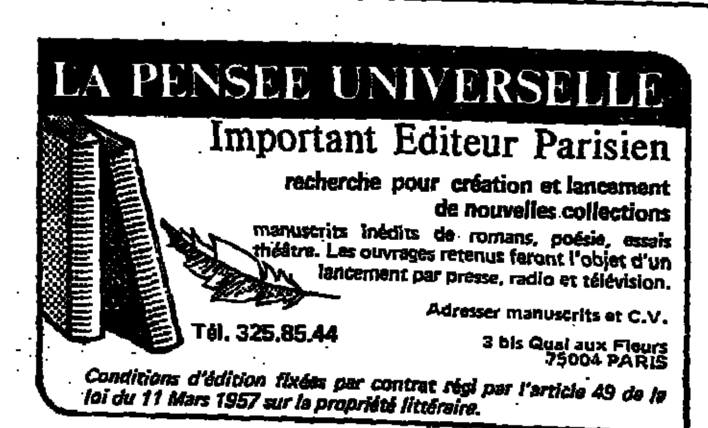
Par voie aérienne
Tarif sur demande

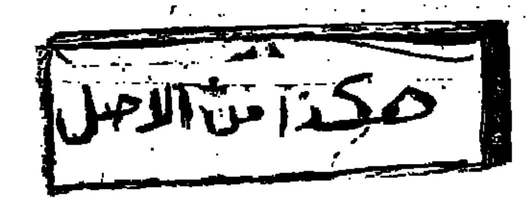
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





sciences humaines

« L'Ordre médical » et ses effets

● *De quoi la relation médecin-malade est-elle faite ?*

SOUS le titre *l'Ordre médical*, Jean Clavreul, analyste de l'Ecole freudienne de Paris, interroge la structure de ce qu'il appelle le *discours médical*, en prenant appui, d'une part, sur l'œuvre d'un juriste, Hans Kelsen, contemporain de Freud dans l'affaire Reik, et en se référant, d'autre part, à l'œuvre de Jacques Lacan.

Le discours médical, comme on le sait, est composite : scientifique, empiriste, positiviste, humaniste, philanthrope et charlatan. *L'Ordre médical* lui donne une unité artificielle, se fondant sur le « discours juridique », infrastructure obligatoire de tout discours scientifique.

C'est un livre important, très bien fait et très documenté. Il soutient une thèse originale avec un grand souci de rigueur. De ce seul fait, il va donner lieu à des discussions, il va servir d'invitation à reprendre des débats. Sur les rayons, il va voisiner avec les livres de Foucault, de Canguilhem, de Groddeck, de Balint, de Winnicott, car il mérite d'y figurer : mais il sera lu avec tous ces auteurs en contrepoint. Car personne ne peut prétendre conclure, chacun prend une suite et annonce une suite.

La maladie, explique Clavreul, en acquerant un statut scientifique, se sépare de plus en plus de ce que l'intéressé en éprouve. Ce sont les faits objectivement constatables qui annulent le discours du malade, et l'auteur montre comment le patient se trouve dépossédé de *sa* maladie pour assurer la rigueur du discours scientifique. C'est ce discours scientifique que Clavreul extrait du *discours médical* (composite de nature). Il en fait émerger le seul sujet qui lui paraisse digne d'intérêt, à savoir le sujet de la science. Il montre ainsi comment un discours dit « scientifique » va déterminer patients et médecins, assignant à chacun et à jamais, une place et un rôle, dans une contexte où, d'une part, *n'existent pas de relations médecin-malade* (il n'existe qu'une relation malade-institution médicale) et où, d'autre part, le problème de l'*identification* ne se pose qu'en sens unique : patient-médecin. Quant à l'identification médecin-malade, elle ne serait, selon l'auteur, qu'un *effet de fréquentation du discours médical*. Or, s'il y a soixante ans, dans le cas d'un médecin tirant la langue tous les matins devant sa glace pour s'assurer qu'il n'est pas P.G. (paralytique général), on peut bien affirmer avec Clavreul que c'est là un effet du discours médical, il n'en va pas de même lorsqu'un interne sur le divan rapporte qu'il a des névralgies intercostales depuis qu'il a assisté à une autopsie où on a fait sauter le plastron thoracique de l'autopsié, ou quand il déclare : « *Ils veulent que je sois le médecin, mais je suis le malade* » : dans ce cas précis, il s'agit bien, contrairement à ce qu'en pense Clavreul, d'*identification*.

Une certaine surdité

Il est vrai que, contrairement à Freud, il ne fait guère de place à l'imaginaire et au transfert... Bien qu'il remarque que « *la clinique psychanalytique commence aux manifestations transférentielles, ce qui*, dit-il, *est le lieu même où s'arrête la clinique médicale* », on ne peut dire pourtant (comme le suggère l'auteur), que le transfert soit absent d'une situation où un patient s'entretient de ses maux avec *son* docteur. La langue du patient fait partie d'un contexte auquel le *médecin de famille* prête attention. C'est, répétons-le, seulement le discours scientifique, celui du *spécialiste*, que Clavreul privilégie pour son étude. On peut, dès lors, s'interroger sur la perfection d'une « construction scientifique » qui ne doit sa cohérence qu'à la suppression du dire du patient. S'il est exact qu'une certaine surdité est nécessaire au spécialiste (organiciste) pour repérer telle inscription à un tableau pathologique, peut-on pour autant faire de cette surdité à la parole dérangeante du patient la condition de tout discours médical ? Oui, s'il s'agit de cerner la scientificité d'un discours de l'*Ordre médical* ; non, si le champ opératoire déborde le domaine à proprement parler scientifique (et je pense ici à la pratique empiriste d'un Balint, l'amenant à s'intéresser à la formation des « médecins de quartier », que ce discours de l'*Ordre médical* écarte, et aux efforts d'un Winnicott auprès du pédiatre, afin qu'il se fasse l'*assistant* des mères et apprenne à faire du patient (être de parole) son principal enseignant).

Le rire d'un Groddeck

Face aux limites du discours de *l'Ordre médical*, nous voyons se profiler chez l'auteur le rêve que puisse s'instaurer, en écho, une véritable clinique psychanalytique susceptible de pallier les insuffisances du « médical ». L'auteur n'est toutefois pas sans poser la question : après le droit et la science, la psychanalyse serait-elle un nouveau discours normatif ?

On peut regretter que par souci de cohérence doctrinale, cet estimé clinicien qu'est Jean Clavreul ait parfois sacrifié les « faits d'expérience » (ce trajet douloureux sans cesse évoqué par Freud lorsqu'il parle de ses souffrances corporelles, à travers son transfert sur Fliess, Breuer, Charcot et les malades de ce dernier). Son ouvrage aurait gagné à être exposé au rire d'un Groddeck, qui assimilait la construction freudienne (dans sa présentation scientifique) à une « plaisanterie du ça prise scientifiquement au sérieux »...

Regrettons aussi le peu de dialogue que Clavreul instaure avec le lecteur ; il le tient pour ainsi dire à distance, comme pour ne pas compromettre son autorité : en cela il imite un peu le discours médical même quand il traite d'analyse. Mais le lecteur peut quand même dialoguer à part soi... D'ailleurs ce dialogue est en cours, déjà des médecins commencent à contester le dogme, et le tableau que Clavreul fait de *l'Ordre médical* peut aussi bien passer pour un constat conservateur que provoquer ce genre de contestation.

MAUD MANNONI.

★ L'ORDRE MEDICAL, de Jean Clavreul. Edit. du Seuil, 286 p., 49 F.

Des fous de génie

● *Contre le langage institué.*

ON l'appelait autrefois « l'art des fous ». Les psychiatres s'en croyaient les légitimes propriétaires et n'y comprenaient rien. Malraux non plus, d'ailleurs. Puis vint Jean Dubuffet, qui créa le terme d'art brut, ainsi que la collection que l'on voit aujourd'hui à Lausanne. Enfin, Michel Thévoz, conservateur amoureux de ces merveilles à lui confiées, nous en donna, voici deux ans, une remarquable présentation d'ensemble (1), complétée aujourd'hui par une étude passionnante et subtile de ce « langage de la rupture » caractéristique des écrits bruts. Vous connaissiez peut-être Aloïse et Tripier ; voici donc une occasion de découvrir, à leurs côtés, Jules Doudin et Sylvain Lecoq, le pâtissier Palanc et le boucher Jayet, Jean Mar, ainsi qu'Emile-Josome Hodinos, ces fous de génie dont l'œuvre, longtemps méconnue ou méprisée, vient aujourd'hui nous bouleverser au plus profond de notre sensibilité.

Sans doute serait-il absurde de prétendre que *tous* les fous sont géniaux. Il est vrai aussi que la plupart d'entre eux sont mis très tôt, par les psychiatres et les médicaments, dans l'impossibilité de s'exprimer. Les autres ne méritent donc que plus notre admiration : exclus, reclus, persécutés, ils ont su néanmoins construire dans l'isolement des œuvres plastiques ou littéraires dont le pouvoir magique n'a rien perdu de sa fraîcheur. Ecrire et dessiner ont été pour ceux-là des activités inséparables, mais c'est peut-être dans le domaine de l'écriture que les « fous » ont poussé au plus loin leur refus des conventions sociales. Car il n'est pas, dans le domaine e l'art brut, de grande œuvre qui ne soit caractérisée, d'abord, par une rupture fondamentale avec le langage ordinaire et ses axiomes de base : *linéarité*, primat du sens, respect de la typographie, souci de la communication ; tout cela s'y trouve balayé, subverti, déconstruit, avec rage quelquefois et ingéniosité toujours.

Et comme le montre bien Thévoz, cette rupture fracassante avec la communication, qui cache souvent une volonté de secret, normale chez des persécutés — s'est constamment heurtée, de la part des psychiatres, à un refus systématique : or, si on les analyse en termes de déficit mental, les écrits bruts n'ont évidemment plus rien à nous dire. Il faut donc, de toute urgence, démédicaliser le regard que nous avons longtemps porté sur eux. C'est la seule façon de réussir à voir ce que ces écrits ont à nous apprendre sur le discours institué, pour autant qu'en le refusant et en le ridiculisant ils nous en montrent l'envers. « *L'on ne sort pas des arbres par des moyens d'arbre* », dit Ponge. C'est vrai, et l'on ne sort pas non plus du langage par des moyens de langage. Mais Aloïse ou Robert Schmutz — dit « le soldat allemand », — lorsqu'ils s'attachent à dévaluer le sens des mots, lorsqu'ils opèrent, comme dit Thévoz, « une destruction lucide et délibérée de la valeur d'échange de la parole » ne se contentent pas de faire œuvre poétique à la façon de Ponge : ils s'attaquent au fondement même des normes linguistiques, ou du *langage comme norme*.

Bref, le problème qu'ils posent n'est rien moins que celui du rapport entre langue et pouvoir. Problème immense, au centre de tant de recherches actuelles, et sur lequel tous les discours des psychosociologues nous en apprennent finalement moins que ces quelques lignes de Palanc sur son propre travail : « *Tu ne traces rien, ce que tu vie seulement te trace dans la mesure où ce que tu vie* (sic) *est inconnu de tous, même de toi.* »

On attend donc avec impatience la suite, c'est-à-dire une anthologie de ces « écrits bruts » dont Michel Thévoz nous promet la prochaine publication.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ LE LANGAGE DE LA RUPTURE, de Michel Thévoz, PUF, coll. « Perspectives critiques », 190 p., 58 F.

(1) *L'Art brut*, Skira, 1975.

ROBERT LAFFONT

"Dans ce livre écrit il y a 36 ans, Lester del Rey, prophète, iconoclaste, prévoyait déjà les dangers de l'atome."
Alexis Lecaye (Le Monde)

LESTER DEL REY
CRISE
Collection "Ailleurs et demain"



Photo Julien Quideau - L'Express

Les enfants de l'été

Le nouveau roman de Robert Sabatier ou la critique au pays des merveilles

"On ne lit pas *Les Enfants de l'été* : on s'y promène, comme entre deux haies de cyprès bleus. Commencé dans l'anchoïade et la pagnolade, poursuivi dans la science-fiction à la Wells et le conte pour enfants où défilent les allusions joyeuses à Grimm, Perrault, Swift, Kipling et Lewis Carroll, le livre se présente de bout en bout comme un éloge de toute poésie, dans l'art de vivre comme dans l'art d'écrire..."
B. Poirot-Delpech / Le Monde

"Robert Sabatier a réussi magistralement à fondre les trois écrivains qui cohabitent depuis toujours en lui : le romancier du quotidien, le poète du merveilleux et le formidable érudit historien de la poésie française en huit copieux volumes... Trois cents pages de fraîcheur et de tendresse."
Dominique Fernandez / L'Express

"Une féerie pour lecteurs de tous âges... Un chant d'amour pour la terre provençale, pour la poésie et le bonheur, l'enfance et l'innocence, un chant à peine ombré par la fuite des jours et l'approche de l'automne."
Max-Pol Fouchet / VSD

"Ce livre délicieux ne se referme pas sans mélancolie."
Alain Bosquet / NRF

"Ce roman nous restitue notre enfance à jamais perdue... Jamais les demeures du rêve n'auront été explorées avec autant de gourmande minutie."
Jean Chalon / Le Figaro

"Ce roman unique en son genre, écrit avec de l'amour autant qu'avec l'imagination, et qui n'a pas seulement pour but de jouer avec les rêves."
Lucien Guissard / La Croix

"On mord, on marche, on court..."
Jean Clémentin / Le Canard Enchaîné

"Robert Sabatier a écrit... et gagné. Il existe, il a une place bien à lui dans la littérature, une citadelle que personne ne pourra lui ravir."
Gilles Rosset / Le Quotidien de Paris

"Charme et qualité se maintiennent au fil des livres successifs... Un naturel et même une délectation tout à fait communicative."
Jean Bourdier / Minute

"Robert Sabatier délivre son secret aux grandes personnes."
Anne Pons / Le Point

"Sabatier est un gourmand, qui écrit en langue gourmande, presque goinfre, de tous les sucres Candi, chatteries, nougats et autres friandises de la littérature enfantine... Quel régal, et quelle assurance !"
Christiane Baroche / La Quinzaine Littéraire

"C'est un livre qui vous remplit le cœur de miel."
Françoise Xenakis / Le Matin de Paris

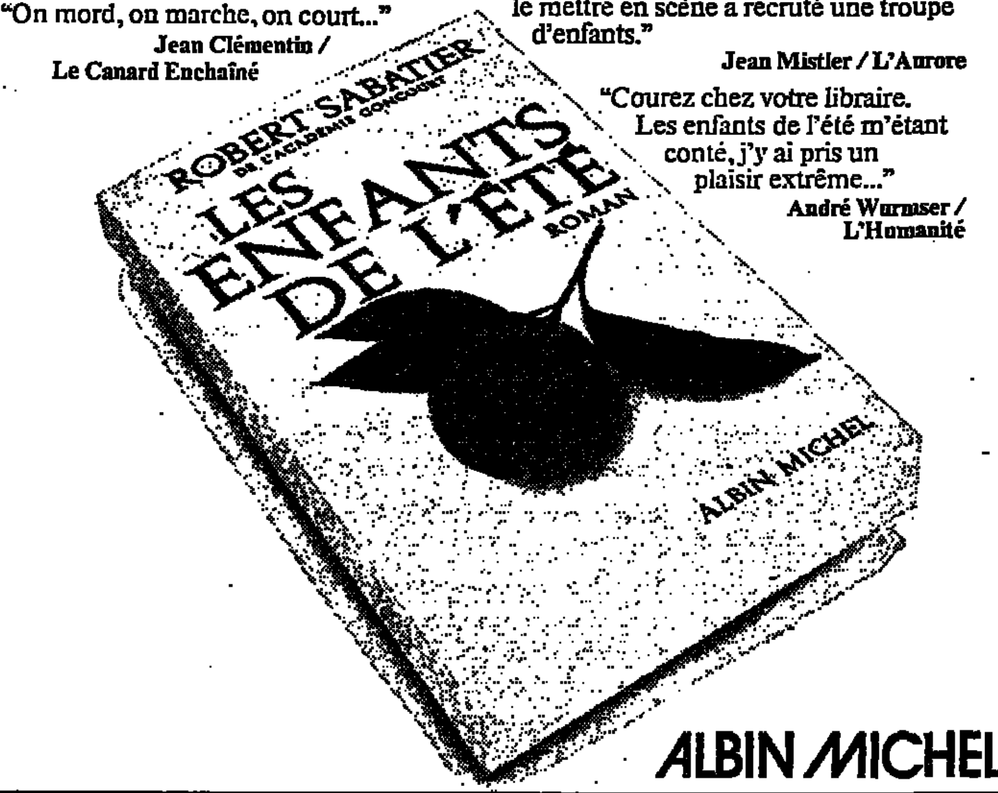
"Écrit pour "les enfants gâtés de quatre à soixante-quinze ans", ce roman est une invitation perpétuelle à l'imagination, l'émerveillement, l'innocence."
Martine Freneuil / Le Quotidien du Médecin

"Tout cela compose un parfait petit manuel du savoir bien vivre, bien manger, bien regarder, bien sentir, bien écouter... Moi aussi je l'aime bien Sabatier..."
Jean-Didier Wolfromm / Le Magazine Littéraire

"Ce roman est né de "la rencontre du réel merveilleux et du merveilleux rêvé."
Jean-Claude Lamy / France Soir

"La très libre fantaisie d'un poète qui écrit le songe d'un jour d'été, et qui pour le mettre en scène a recruté une troupe d'enfants."
Jean Mistler / L'Aurore

"Courez chez votre libraire. Les enfants de l'été m'étant conté, j'y ai pris un plaisir extrême..."
André Wurmser / L'Humanité



ALBIN MICHEL

politique

Un pamphlet de J.-F. Kahn et une charge de J.-M. Royer sur les élections de mars 1978

Dans les semaines qui ont précédé les élections de mars, on a vu s'abattre sur les étalages des libraires un déluge de livres politiques. Fiction, programme ou défi, chacun y allait de sa prophétie, de son appel, de son essai. La poussière de la bataille à peine retombée, voici les deux premiers ouvrages consacrés à la campagne et au scrutin.

Leurs auteurs, Jean-François Kahn et Jean-Michel Royer, ont en commun d'être l'un et l'autre des hommes de la radio en même temps que de presse écrite ; mais surtout d'être des esprits indépendants et des impertinents, aujourd'hui tous deux en colère.

TUE, assomme, étripe, massacre ! Ah ! il y va gaiement, J.-F. Kahn. Toute sa verve, sa faconde, son alacrité, se donnent libre cours avec des formules qui griffent, des verdicts qui tranchent, des mots qui font mal dans les pages haletantes de son pamphlet. Une véritable boucherie. Et la gouaille, la fureur joyeuse, dissimulent à peine l'amertume qu'il éprouve.

« *On prend les mêmes et on recommence ?* », interroge-t-il. Les mêmes, c'est-à-dire M. Barre, « *Le Trouhadec saisi par on ne sait quelle débauche verbale, inaccessible professeur d'économie politique descendu de sa chaire pour se lancer à corps perdu dans une bagarre digne d'un bal du samedi soir, personnage de Flaubert devenu héros de bandes dessinées, roi Lear métamorphosé en Chéri-Bibi de la castagne électorale* ». C'est-à-dire M. Chirac, qui, *n'est pas conservateur en vertu d'une réflexion sur la nature des choses, mais en fonction de sa conception de la nature des gens. Un homme qui... se contente de dire ce qu'il croit qu'il faut dire, et qui, puisqu'il le dit, s'applique à le penser... Il ose : tel est son seul « truc »... Au-delà du radical bonapartiste que ce Corrézien véhicule, il y a un condottiere aux dents longues qui sait que la politique est la continuation de la guerre civile par d'autres moyens... Loup ou simple chien fou ? Chat sauvage ou tigre ? Un Daladier musclé ou un général Boulanger doué de raison ? Matamore ou Scaramouche ? Château-Chirac ou Facho-Chirac ?* »

On voit le ton. La gauche n'est pas épargnée si, derrière le trait, perce une tendresse inquiète pour M. Mitterrand, une fureur à peine contenue devant M. Marchais, qui à la radio ou à la télévision, « *avale tout, le micro, le fil, les questions qu'on lui pose et ceux qui les lui posent... à la fois avaleur de sabre, mangeur de verre pilé, cracheur de feu* ». Et, par-delà les hommes, c'est même à la gauche surtout, « *étonnant mélange d'imagination au pouvoir et de pouvoir déjà pris en imagination* », que s'en prend l'auteur.

Sur le fond, il ne laisse rien passer : le truquage du vote des Français de l'étranger, cet extraordinaire déjeuner de la majorité à l'Elysée avec « *au moins quinze Judas à la même table, étrange scène qui n'est qu'une farce solennelle* », la courtisanerie des informateurs officieux « *aux bla-bla-bla élégiaques* », le « bon choix » et le discours de Blois, le Politburo du P.C.F. à la télévision, « *image glacée d'un collectivisme monolithique digne d'un film de propagande américain financé dans les années 50 par le sénateur McCarthy...* ». En contrepoint de ces scènes, une note recense, à la fin de chaque chapitre les emplois perdus ou compromis, les fermetures d'entreprises et les progrès du chômage, qui s'achève sur un leitmotiv : « *De tout cela, la télévision n'a pas parlé. La radio non plus.* »

Les résultats, enfin. Jean-François Kahn estime que les conservateurs ont pris, dans la majorité, un net avantage sur les réformistes. Dans l'Assemblée entière, par-delà les frontières des partis, il recense, pour sa part, moins de 140 réformistes, 220 conservateurs, 120 révolutionnaires. Plus que jamais, conclut-il, « *tout dépend du président* », auquel il propose de « *faire confiance une nouvelle et dernière fois* ».

∴

Tout autre dans la forme, si l'inspiration n'en est guère différente, apparaît le livre de Jean-Michel Royer. *A la manière... deux*, constitue la suite d'un premier recueil de pastiches publié en 1977, sous le même titre à une apostrophe près (*A la manière... d'eux*). Eux, ce sont, bien sûr, les hommes politiques, dépeints par emprunts à la littérature classique et moderne, tantôt pastichée, tantôt simplement retouchée. Et ce second tome couvre, comme le pamphlet de Jean-François Kahn, la campagne électorale et les législatives, avec la même ardeur à caresser du bâton de Guignol les côtes de la gauche.

M. Giscard d'Estaing dialogue avec son confident, M. François-Poncet. A nous Molière :

« *Le franc eut, avant-hier, la fièvre jusqu'au soir. Avec une langueur étrange à concevoir.*

— Et Babar ?

— *Monsieur Barre ? Il se porte à merveille. Gros et gras, le teint frais et la bouche vermeille.*

— Le pauvre homme ! »

Voici M. Marchais à Elseneur : « *Etre ou ne pas être ministre, telle est la question...* » Voilà Beaumarchais — cela s'imposait — appelé à la rescousse avec son Figaro pour faire parler le coiffeur de M. Barre...

MM. Mitterrand et Marchais ont lu Corneille :

« *O Georges, qui l'eût cru ?*

— O François, qui l'eût dit ?

— *Que si près du port, contre toute apparence. Un orage si prompt brisât notre espérance.*

— Ah ! mortelles douleurs !

— *Ah ! regrets superflus !* »

M. Marchais écrit ses Mémoires : « *Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée du parti...* »

Cyrano — Turlupin et Jarry. — Bokassa, Gavroche et Alceste défilent au pas de charge, tandis que Mme de Sévigné raconte la sécheresse de l'été, que Proust, en deux phrases — mais de six pages, — décrit Saint-Tropez, que Stendhal-Mitterrand évoque ses insomnies et ses cauchemars. De Saint-Simon, deux portraits : celui du czar Léonid Ier et celui de Mme Marie-France Garaud. C'est plaisant, vif, enlevé. Et cela permet de dire beaucoup de choses sans avoir l'air d'y toucher. C'est un jeu qui exige une culture impressionnante, une plume de la plus grande souplesse et une connaissance vécue, solide, des péripéties quotidiennes de la vie politique. Oui, un jeu, mais qui va loin.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ ON PREND LES MEMES ET ON RECOMMENCE, de Jean-François Kahn, Grasset, 236 p., 38 F.

★ A LA MANIERE... DEUX, de Jean-Michel Royer. Ed. Jean-Claude Simoën, 468 p., 49 F.

« Vérité sur Suez 1956 » de Jacques Massu et Henri Le Mire

« L*A touffeur du Midi écrase l'île éblouie.* » Leconte de Lisle? *Midi, roi des étés...*) Non. J. Massu, général. A moins que ce ne soit Henri Le Mire, colonel, son collaborateur dans cette *Vérité sur Suez 1956* qui nous replonge dans ce gigantesque fiasco. Pour le lecteur qui, d'ouvrage en ouvrage sur cet imbroglio, s'enfonce dans la migraine, il est agréable de repérer un alexandrin, de noter au passage les émergences du « style Massu » traditionnel. Le « *coup de pied au cul de Nasser* » et les images-chocs, « *cette vérité* (que Nasser) *cherche à étreindre étroitement, alors qu'on ne lui laisse caresser qu'une ignoble poupée gonflable.* » Joli...

Foin des distractions littéraires. Si Massu est dans « l'île éblouie » — il s'agit de Malte, — c'est qu'il veut s'entendre avec les commandos britanniques : qui tiendra, lors d'une opération sur Port-Saïd — en fait une île, — les ponts qui relient la ville à la route d'El-Kantara, au sud ? Conclusion : on se débrouillera.

Dans l'affaire, tout le monde se débrouillera. Mal, sauf, justement, en ce qui concerne les ponts. Et tout le monde en gardera un souvenir amer, à commencer par Massu. Lorsqu'on arrive à la fin du livre, écrit à la troisième personne — De Gaulle et ses *Mémoires* ont-ils fait école ? Non, c'est « pour la clarté du récit » — on comprend.

Massu n'admet pas qu'on puisse penser — et qu'on ait pu écrire — qu'il n'a pas osé désobéir en novembre 1956 et que c'est à cause de cette pusillanimité, si peu conforme à son image de marque, que les forces franco-anglaises se sont laissé stopper dans leur élan par un cessez-le-feu ordonné de Paris et de Londres, que Nasser est resté au pouvoir et que l'Algérie est devenue algérienne.

Et sa démonstration est parfaitement concluante. L'aurait-il voulu, c'eût été de sa part une aberration. Et, par-dessus le marché, il ne le pouvait pas.

Hiérarchies

Rappelons les faits. Nasser ayant nationalisé le 26 juillet 1956 le canal de Suez et soutenu la résistance algérienne — celle du moins de M. Ben Bella, — Londres, qui pense à la route des Indes, et Paris, qui pense à celle d'Alger, se mettent d'accord en secret avec Israël. Un secret bien caché, non seulement à leurs alliés occidentaux, mais à la plupart des membres des gouvernements français et anglais. Israël, pourvu d'armes et, notamment, d'avions par la France, envahira le Sinaï, et sera « sommé », ainsi que les Egyptiens, de se retirer à 10 milles du canal. Français et Anglais débarqueront pour séparer les combattants et occuperont la zone du canal.

Jacques Massu et Henri Le Mire restent persuadés que l'opération eût pu être « payante » — il ne reste plus guère d'experts de la politique internationale à partager cette opinion. Ils décrivent, de seconde main évidemment, les dessous politiques de l'affaire. Ils content avec brio et sans en cacher les erreurs — tout le monde, assurent-ils en experts, en commet à la guerre — la campagne israélienne.

Et, de première main cette fois, les « malaventures » du corps expéditionnaire franco-britannique. Un commandant en chef anglais, Sir Charles Keightley, et un adjoint français, l'amiral Barjot, trois commandants en chef : air, terre et mer, tous britanniques, à l'échelon du théâtre d'opérations, trois chefs des « task forces », tous britanniques encore et pourvus d'adjoints français, enfin, sur le terrain, trois « patrons » — dont Massu et Butler pour les forces terrestres. Un chef-d'œuvre de complication où personne ne sait qui commande à qui, qui transmet les ordres, qui a le pouvoir de les arrêter. On se l'arroge. Les forces terrestres alliées (*task forces*) sont commandées par les généraux Stockwell et Beaufre, qui s'entendent si bien qu'ils navigueront chacun sur leur propre navire de commandement.

Tout a été prévu par le menu, sauf l'imprévisible. Les circonstances politiques extérieures obligeront à retarder, puis à avancer la date du débarquement et à en « télescoper » les phases. Les remous politiques à Londres amèneront un véritable sabotage d'une opération dont l'hypocrisie éclate vite à la face du monde entier.

Avec les camarades, Massu est tendre. Il ne l'est pas avec ses supérieurs. Un reste de respect hiérarchique, *post mortem*, à l'égard du général Beaufre ne l'empêche pas de régler ses comptes à tous les détours du récit.

Deux tempéraments notamment opposés : Beaufre est un homme d'état-major pourvu d'une superbe machine intellectuelle. Et qui ne l'ignore pas. Un peu condescendant, à vrai dire, à l'égard de Massu, guerrier fort en gueule. Et Beaufre aura l'audace de s'étonner, dans un livre écrit dix ans après, que son subordonné n'ait pas compris qu'il « espérait » le voir foncer malgré les ordres et dans le meilleur des cas, selon l'expression de l'intéressé, « écouvillonner le canal ».

Massu démonte la mécanique, toujours grippée, des ordres et des contrordres, l'enchevêtrement des responsabilités et des irresponsabilités. Lui, Massu, ne commande qu'une fois les forces à terre. Encore ne lui laisse-t-on aucune initiative : le plan est là, incarné par Beaufre, par les Anglais, qui n'ont pas tellement envie de gagner (le clan Mountbatten est violemment opposé à toute l'opération et intervient plus ou moins directement). Des informations capitales n'arrivent pas. Comble de malchance, on retire à Massu son escadron de chars, ses commandos « marine », et il lui manque deux régiments de parachutistes. Enfin, à l'heure capitale, Beaufre est en mer. Il ne donnera pas d'ordre, laissant seulement un de ses officiers envoyer un télégramme personnel à Godard, adjoint de Massu, lui disant : « *Prévenez si avez entrepris action de nuit profonde.* »

Il paraît que le général Ely, chef d'état-major général des forces armées françaises, sommé par M. Abel Thomas, directeur du cabinet de M. Bourgès-Maunoury, ministre de la défense nationale, de court-circuiter toutes les hiérarchies, avait envoyé à Massu l'ordre d'aller le plus loin possible. Il ne l'a jamais reçu.

Voilà pourquoi « *on arrêta* (Massu) *non pas dans son élan, mais avant même d'avoir pris son élan* ». La démonstration est convaincante. La conclusion l'est moins : l'armée française a compris. En mai 1958, elle « *désobéira en toute connaissance de cause* ». Ce qui ne l'empêchera pas d'abandonner l'Algérie, mais « *elle aura sûrement sauvé la France en lui permettant de se débarrasser d'institutions anachroniques et vermoulues pour en adopter de nouvelles, dignes d'un Etat moderne* ».

« En toute connaissance de cause ? » Hum...

JEAN PLANCHAIS.

★ VERITE SUR SUEZ, 1956, de Jacques Massu, avec la collaboration d'Henri Le Mire, Plon, 45 F.

J.-M. PERES et Coll.
La pollution des eaux marines
Collection "Géobiologie, écologie, aménagement"
gauthier-villars 166 F

Qu'y a-t-il de différent dans ces nouvelles gentilhommières à CHANTILLY ?

Venez le voir !...

31 GENTILHOMMIÈRES dans un parc de 4 ha 1/2 entouré de hauts murs.
Noblesse traditionnelle de construction et le plus luxueux confort.

DEVIQ, 60, avenue Joffre - 60500 CHANTILLY - Tél. (15.4) 457.12.02

Veuillez m'envoyer, sans engagement, une documentation sur les GENTILHOMMIÈRES DU HARAS AU BOIS.
Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. : M


BROCANTE
A LA BASTILLE
18 AU 28 MAI
ouverture de 12 à 20 h.
jeudis de 12 à 22 h.
samedis et dimanches de 10 à 20 h.



ACCÈS FACILITÉ ET SORTIE LIBRE DANS LES GARES

■ Vous pouvez acheter votre billet à l'avance et l'utiliser un jour de votre choix dans une période de deux mois à compter de sa date d'achat.

■ Vous devez valider votre billet en le compostant vous-même le jour de votre départ au moment de pénétrer sur les quais, sinon la régularisation dans le train vous coûtera plus cher.

■ Le contrôle des billets à l'entrée et à la sortie est supprimé.

■ Un personnel d'accueil est à votre disposition dans les grandes gares pour vous aider et vous orienter.

■ En ce qui concerne la banlieue parisienne, un système de contrôle automatique va être mis en place progressivement dans le cadre de l'harmonisation des tarifications SNCF/RATP, rendue nécessaire par la création du RER. D'ici là, le contrôle dans les trains et aux entrée et sortie des gares sera renforcé.

Demandez le document d'information dans les gares et agences de voyages.

SNCF
UN NOUVEAU DÉPART POUR LES GARES

pieds grands ou larges 38 au 50
Un choix unique de chaussures exclusivement pour homme, du 38 au 50, par demi-pointure de la 6e à la 11e largeur.
PALAIS DE LA CHAUSSURE
39, av. de la République
75011 Paris Tél. : 357.45.92
Catalogue gratuit - Parking

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières.
Vous y trouverez peut-être
LES BUREAUX
que vous recherchez

maigrir de plaisir...
la révolution diététique du Dr Atkins
et du même auteur
ma cuisine diététique
BUCHET/CHASTEL
18 rue de Condé 75006 Paris

COURS SPÉCIAUX D'ANGLAIS
UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE ou LONDRES
cours intensifs avec un maximum de six participants par classe.
Logement en chambre chez l'habitant ou en résidence universitaire, chambre et salle de bains privée.
Pour tous renseignements :
LANGUAGE STUDIES
350, rue St-Honoré, 75001 Paris
Tél. : 260-53-70



(PUBLICITE)

Groupe Institut Supérieur de Gestion
Calendrier des concours 1978

3e cycle
Candidats : ingénieurs - maîtrise - IEP...
Session : Ecrit 3 juin (dérogation possible pour le 24)
Oraux 26-27 juin.
Session complémentaire : 13-14-15 septembre.

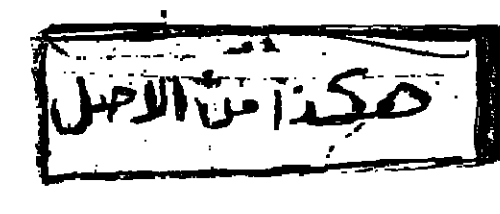
2e cycle
Inscriptions closes (prochain concours 1979).

2e cycle Alternance court
Candidats : DUT-DEUG-BTS-1er cycle universitaire-Licence.
Session : 3-4-5 juillet
Session complémentaire : 4-5-6 septembre.

2e cycle Alternance long
Candidats : au moins une année d'enseignement supérieur.
Session : 11-12-13 juillet
Session complémentaire : 4-5-6 septembre.

Renseignements : Institut Supérieur de Gestion
8, rue de Lota, 75116 Paris. Tél. 553.87.46.

Etablissement Libre d'Enseignement Supérieur reconnu par l'Etat





Le Monde

culture

LE XXXI[e] FESTIVAL DE CANNES

LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS

« Insiang », une découverte

Fréquenter les salles du Star, rue d'Antibes, où ont lieu, à Cannes, les projections des sections « parallèles », c'est un peu tourner le dos au grand cinéma officiel du Festival pour aller à la recherche des films d'auteurs, ou d'autres aspects du cinéma mondial.

La découverte de la Quinzaine des réalisateurs est un film philippin de Lino Brocka, *Insiang*. Dans le cinéma des Philippines (une centaine de productions par an, pour la plupart produits de pur divertissement, dont nous ignorons tout), Lino Brocka occupe une place à part. Rejetant le spectacle d'évasion à la manière hollywoodienne, l'exotisme touristique, ce jeune réalisateur a, depuis 1970, tourné quinze longs métrages consacrés à la réalité sociale contemporaine de son pays. *Insiang* (1976), dû à une productrice indépendante Ruby Tiong Tan, est une chronique des bidonvilles de Tondo, d'un sous-prolétariat comme il en existe un peu partout. Des Philippines à l'Europe, la distance n'est donc pas si grande.

Tourné en deux semaines, dans des décors réels, *Insiang*, par la rigueur de la mise en scène, inscrit toujours les personnages dans un environnement social précis, sans pittoresque ni misérabilisme. Le propos, très clair, de Lino Brocka est de montrer l'influence dégradante de la misère, du mauvais habitat, de la surpopulation, sur les individus, la vie de famille, les rapports entre les hommes et les femmes. Dans un village de baraques, grouillant, bruyant, où tout le monde sait vite tout ce qui se passe chez le voisin, Insiang, jeune fille de dix-sept ans, travaille comme blanchisseuse à la maison, tandis que sa mère, abandonnée par son mari, vend du poisson au marché. Elles deviennent rivales à cause d'un beau garçon costaud dont la mère, vieillissante et flétrie, a fait son amant.

Certains ont voulu voir du mélodrame dans une intrigue dont le sens réel n'apparaît qu'à la fin, dont la structure bien organisée donne une signification tragique à la condition féminine dans ce sous-prolétariat. Car, du fait des conditions sociales, les hommes sont absents — comme le père — où chômeurs, ou tout juste occupés à de petits métiers occasionnels. Au pouvoir économique qui leur échappe, ils substituent le pouvoir sexuel, pour jouer leurs rôles de mâles, affirmer leur supériorité. Ayant compris cela à ses dépens, Insiang, intérieurement blessée, lutte pour retrouver sa dignité de femme, d'être humain. La comédienne Hilda Koronel est la révélation de cet important film social. Admirateur de Kurosawa, Lino Brocka, s'il faut parler, chez lui, d'influences extérieures, a pour ces déshérités la compréhension, la charité, l'humanisme du réalisateur de *Barberousse*.

Portraits de femmes

Les portraits de femmes ont dominé, jusqu'ici, dans les films de la quinzaine. Etrange affection de deux sœurs obsédées par la figure d'un père mort et dont l'une bascule dans la folie, organisant la mise en scène de leur destin commun. C'est *The Mafu Cage*, de l'Américaine Karen Arthur, explorant les abîmes de l'aliénation psychologique féminine. Deux sœurs encore, leurs monologues intérieurs, leurs fantasmes au cours de rapports sentimentaux et sexuels avec le même homme, c'est *The Scenic Route*, de Mark Rappoport, mais l'exercice de style poétique, discrètement surréaliste, donne trop de « distance » au sujet. Le regard féminin de Claudia Weill, autre réalisatrice américaine, dans *Girlfriends*, est autrement intéressant. (Nous y reviendrons.)

Enochen, d'Ingrid Thulin, Erland Josephson et Sven Nykvist (qui appartient aussi à la *Semaine de la critique*) doit beaucoup de choses à Berman, mais, dans la deuxième partie, Ingrid Thulin et Erland Josephson, dans leur face-à-face, donnent une dimension nouvelle au thème du couple.

Enfin, *The Getting of Wisdom*, film australien de Bruce Beresford reconstruisant l'univers désuet d'un collège distingué pour jeunes filles, à Melbourne, au début du siècle, fait apparaître avec une violence feutrée, un humour profondément satirique, les méfaits de l'éducation victorienne obligeant une adolescente issue d'un milieu modeste à mentir, tricher, jouer un jeu hypocrite pour s'affirmer, exister. Un excellent film.

JACQUES SICLIER.

Portrait d'un petit dictateur

(Suite de la première page.)

Tel est le sort du personnage dont Miguel Littin trace le portrait dans « le Recours de la méthodes ». On devine le ton : toujours au bord de l'ironie. Littin, comme Carpentier, évite l'indignation spectaculaire et les dénonciations fracassantes. Son dictateur n'est pas un monstre ubuesque. C'est plutôt un « parvenu », rusé et sans scrupules, aimablement jouisseur, qui a conquis difficilement le pouvoir et qui ne tient pas à le perdre. Persuadé que le bonheur de son peuple se confond avec son bien-être personnel, il agit avec un égoïsme et un cynisme dont il n'a même plus conscience. Pourquoi, d'ailleurs, se poserait-il des questions ? Dieu ou tout au moins la Sainte Vierge, dont tant d'églises de son pays célèbrent l'ineffable bonté, ne sont-ils pas à ses côtés ? Ne finit-il pas toujours par remporter la victoire ? N'est-il pas accueilli partout par des banderoles et des acclamations ? Et, quand survient le « boom » économique consécutif au conflit mondial, ne dote-t-il pas le pays d'un capitole qui fait l'admiration de tous ?

La toile de fond du film, c'est une Amérique du Sud abandonnée à sa misère et livrée au pillage par des gouvernants embusqués derrière les grands principes de l'indépendance nationale et de la démocratie. Sujet d'hier et sujet d'aujourd'hui, sur lequel se greffe une analyse quasi voltairienne des mécanisme de la tyrannie, car, si l'humour de Carpentier et de Littin fait notre joie, il ne masque jamais, cet humour, l'essentiel, c'est-à-dire le problème du pouvoir.

Un mort comme les autres

De son capitole érigé à grands frais, le « premier magistrat » ne va d'ailleurs pas tarder à découvrir sa roche Tarpéienne. Un étudiant anonyme, longtemps fantomatique, fait entendre sa voix dans les plantations de canne à sucre et dans les bidonvilles. Une voix qui parle de liberté, d'honnêteté, de justice, et qui finit par provoquer l'imprévisible et l'impensable : la chute, la fuite, l'exil du dictateur.

C'est naturellement à Paris que se réfugie le pauvre homme (pas si pauvre que ça, grâce à un magot en Suisse). Un Paris rendu méconnaissable par les folles des années folles. Tout a changé, et lui-même constate qu'il n'est plus ce qu'il était. La vieillesse ? Oui, sans doute. Et le besoin de retrouver son enfance. Dans le hamac qui ne l'a jamais quitté (impossible de dormir ailleurs), il sommeille et rêvasse. Seules l'intéressent encore les nourritures de son pays que lui prépare sa servante-maîtresse. Un soir, on l'entend murmurer « acta est fabula ». L'ex-« premier magistrat » n'est plu qu'un mort comme les autres.

Il fallait du souffle et de la rigueur pour mener à bien cette fresque picaresque (et si peu cartésienne), pour en exprimer la saveur, la richesse thématique, pour en dégager les lignes de force. Miguel Littin, qui est chilien et dont on n'a pas oublié les deux précédents films (« la Terre promise » et « Actes de Marussia »), n'a pas manqué de souffle. C'est plutôt la rigueur qui lui a fait défaut. Il s'est laissé griser par les moyens exceptionnels mis à sa disposition et n'a pas suffisamment élagué au montage son foisonnant récit. Il y a des scènes répétitives dans « le Recours de la méthode », de fâcheuses chutes de tension, des séquences qui ne sont guère justifiées que par leur beauté formelle.

Réserves qui ne peuvent faire oublier l'ambition, l'ampleur du film et le plaisir que souvent il procure. Miguel Littin est entré sans complexes dans l'univers d'Alejo Carpentier et ne l'a pas trahi. « Le Recours de la méthode » est une « œuvre » au plein sens du terme. On regrette que ce ne soit pas un chef-d'œuvre.

JEAN DE BARONCELLI.

ANTICIPATION PUNK

Dans un coin du miroir tendu au monde par le Festival, il était naturel que s'agite un reflet punk. Question d'actualité, de modernité. La Semaine de la critique a donc proposé *Jubilee*, de Derek Jarman. Pour la promotion du film, des punks authentiques se sont montrés un peu partout. Les acteurs sont eux-mêmes habillés et coiffés punk dans la vie, notamment l'actrice Toyah Willcox et la chanteuse Jordan.

Jubilee présente le monde tel qu'il est apparu à la reine Elizabeth d'Angleterre (celle du seizième siècle) lorsqu'un magicien lui a proposé un voyage dans l'avenir. Ce monde a perdu les vieilles valeurs, plus rien n'est évident. On cogne, on tue, on vole, on met le feu, on rit aux éclats. Il n'y a plus besoin d'art, il n'y a plus de fantasmes, car les désirs deviennent réalité. On récrit l'histoire en échangeant les bons contre les méchants. Le sexe est démodé, « l'amour est mort avec les hippies », et le cardinal Borgia Ginz possède la terre entière. Il ne se soucie pas de capitalisme (« économie de cacahuètes »), et ne pense qu'à vendre des musiciens punks.

Des punks vivent ensemble : deux frères et quatre filles, plus une Française au pair qui s'appelle Chaos. Leur vie d'orgie est décrite, on apprend à les reconnaître, mais il n'y a pas de psychologie. L'intérêt de *Jubilee* est presque d'ordre documentaire. S'il est trop long, fatigant, complaisant, il n'en reste pas moins un petit guide précieux de la mythologie punk, pour ceux qui ont raison de ne pas sous-estimer le phénomène. Quelquefois on rit beaucoup, quelquefois la violence fait frémir, en tout cas le malaise est assuré.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Théâtre

« L'épreuve » à Choisy-le-Roi

Quand on pense au Marivaux qui se donne actuellement à la Comédie-Française, une pitié de spectacle, malgré toutes les facilités offertes à ceux qui travaillent là. Quand, trois soirs plus tard, on se retrouve à rouler le long de la Seine banlieusarde en revenant du théâtre Paul-Eluard, on se dit banalement qu'il n'y a pas de justice. Le jeu de la comparaison est toujours délicat : lutte contre l'ennui pour *le Triomphe de l'amour* ; un certain contentement au sortir de *l'Epreuve* du même Marivaux telle que l'a montée Marie-France Duverger. Non, pas un enthousiasme sans réserve, mais le sentiment d'avoir regardé quelqu'un qui a réalisé quelque chose, et saura, avec le temps, proposer d'autres preuves.

Marivaux fit de ces préparatifs de noce à la campagne une machination sortie de l'esprit compliqué de Lucidor, l'homme des villes, fortuné, amoureux d'Angélique, une provinciale angélique. Une machinerie qui se tient avec la complicité des valets. Le maître — Frank Lacroix — rassuré de n'être point aimé pour son argent mais pour lui-même — au fait, qui est-il ? — épousera ce cœur simple. Un cœur déterminé : telle que Françoise Merle l'interprète, Angélique est une femme forte. Elle sait ce qu'elle ne veut pas, ne prend que ce qu'elle désire. C'est bien du désir qu'il est question.

Si les hommes restent souvent un peu abstraits, ces pauvres pantins bêtas, les deux personnages femmes ont l'intelligence de leur propre corps. La sensualité de la servante Lisette — Chantal Neuwirth épanouie, — les petits rires et la colère d'Angélique, n'avaient pas besoin d'être soulignés par le dispositif de miroirs qui constitue le décor. Dans leur convention, les objets-symboles pourraient rester plus discrets. Qu'importe si Marie-France Duverger n'est pas toujours libérée des explications de textes apprises de ses maîtres (Mnouchkine, Vitez), elle sait créer de vrais moments de plaisir.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Choisy-le-Roi, 21 heures.

Notes

Variétés

Tiempo Argentino

Découvert en janvier dernier à la Vieille Grille, Tiempo Argentino affirme avec une immense force, une belle fierté et une violence qui roule par saccades la vitalité du tango, né autrefois dans les bas-fonds de Buenos-Aires, mais qui a vite exprimé toute une collectivité, tout un peuple, qui a saisi tout ce que l'homme sent et pense en Argentine.

Avec dans la tête les lumières, les couleurs, les odeurs de Buenos-Aires, d'une ville qui n'appartient plus à personne et qui oublie comment vivre, Juan José Mosalisi (bandonéon), Tomas Gubitsch (guitares), Gustavo Beytelmann (piano), Enzo Giego (flûte), Nestor Gabetta (chanteur) et deux Français parfaitement intégrés au groupe (Jacques Paris aux percussions et Jean-Francis Le Guern à la basse) reprennent, pour innover, enrichir et transformer, une musique qui est nostalgique, douleur, solitude, violence, qui est si profondément enracinée dans un pays et si accordée à la vie de tous les jours, à un présent déchiré, meurtri. Tiempo Argentino réinvente le tango, lui apporte de nouveaux instruments — on en reprend d'autres utilisés autrefois, comme la flûte, — élargit l'univers sonore, s'engouffre dans de nouveaux chemins, tandis que le bandonéon fait surgir d'étranges plaintes, parle de rêves qui s'effondrent, des hommes de désespérance aux espoirs sans cesse renouvelés, d'un monde rendu à sa rumeur secrète. Et les mots de Nestor Gabetta, le poète et le chanteur, se souviennent d'un décembre plein de terreur brutale, de plaies ouvertes, de chemins de sang et de peur et attendent, espèrent un « janvier du bandonéon ».

Le tango est essentiellement quelque chose de vivant, qui contient, par tradition, le message permanent de l'homme qui souffre et qui espère, qui suit les mouvements de la réalité sociale. Tiempo Argentino épouse les battements de cœur du tango à l'écoute d'un pays plongé dans la violence quotidienne. Tiempo Argentino joue un tango qui ne doit rien à personne, qui est l'aboutissement d'un amour fou pour cette musique, pour un pays, et d'un travail sérieux et magnifiquement réussi pour trouver un langage adapté à notre temps.

Il y a, dans ce jeune groupe, une maturité, une sorte de calme et une rigueur rares.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Jusqu'au 26 mai, 20 h. 45.
Tiempo Argentino publie un album chez Hexagone (dist. W.E.A. Filipacchi).

Musique

Ateliers et recherche dans l'espace de projection de l'IRCAM

Pierre Boulez, directeur de l'IRCAM, a présenté au cours d'une conférence de presse le programme de l'Ensemble intercontemporain dans sa nouvelle salle, baptisé « espace de projection », qui sera ouverte le 13 octobre.

Les panneaux tournants, qui sont en fait des prismes triangulaires, s'appellent des périactes : une face est absorbante, une autre diffusante, et la troisième réfléchissante. Ainsi, par un simple jeu de boutons depuis la cabine, on peut transformer radicalement l'acoustique de l'espace de projection (autrement dit la grande salle) de l'IRCAM : de 0,8 seconde de réverbération on peut aller jusqu'à 4,5 secondes...

Pendant qu'il explique tout cela, Pierre Boulez ordonne la manœuvre, et en effet les mots d'abord très nets s'entourent peu à peu d'un halo : c'est la même voix mais le lieu a changé. Le plafond en trois parties peut descendre (il est à 13 mètres de hauteur et les autres dimensions de la salle sont 25 mètres et 17 mètres) et s'abaisse jusqu'au sol : « pas pour des concerts, bien sûr, *précise Boulez,* mais pour des expériences acoustiques, car ce lieu est à la fois un laboratoire et un espace public ».

La salle qui peut contenir quatre cents personnes en les serrant un peu, ne sera terminée que le 13 octobre. Ouverte au public certains jours, car « elle n'est pas une forteresse pour quelques privilégiés », *elle accueillera cinq ateliers d'octobre à février : au programme, sept créations présentées au public par les compositeurs et les chercheurs associés à leur réalisation. A la suite du récent séminaire sur le temps musical, on prévoit aussi des sessions de réflexion sur l'évolution récente du matériau musical, sur l'improvisation, sur le concept de recherche en musique. En outre, trois sessions de six semaines permettront aux compositeurs qui en feront la demande de recevoir une initiation par petits groupes.*

Pierre Boulez a également donné un aperçu des programmes de l'Ensemble intercontemporain pour la saison prochaine. Les concerts comprennent généralement une commande passée à un jeune compositeur, une ou deux œuvres appartenant au répertoire de ces dernières années et un grand « classique » du vingtième siècle. Pour qu'on ne s'y trompe pas, tout cela est dûment numéroté dans la brochure-calendrier qui vient d'être éditée. La date de clôture des inscriptions a été fixée au 1er octobre 1978 pour les ateliers et au 15 octobre pour les abonnements aux concerts.

GÉRARD CONDÉ.

★ Renseignements : E.I.C., service des abonnements, 15, rue de Bruxelles, 75009 Paris. Tél. : 878-04-73.

L'Orchestre de la B.B.C. avec Mackerras et Boulez

Est-ce la surabondance des concerts symphoniques, avec la visite de nombreux orchestres étrangers ? Toujours est-il que pour les deux concerts du B.B.C. Symphony Orchestra, *le Palais des congrès avait baissé le rideau qui le partage en deux et Charles Mackerras a dirigé son programme devant une faible assistance.*

*On se serait, il est vrai, passé d'*Aurora *du compositeur écossais Ian Hamilton, évocation nocturne d'une qualité d'écriture indéniable mais peu captivante ; et la charmante pianiste soviétique Ekaterina Novitskaïa jouait très placidement le* Concerto en la *de Mozart, pour lequel on eût souhaité qu'elle empruntât quelques reflets à sa longue robe d'orange et d'or. Du moins l'orchestre sonnait-il avec une exquise finesse qui allait se retrouver dans la* Première Symphonie *de Mahler, dont Mackerras faisait ressortir le pittoresque étincelant, la verve populaire et, dans le final, le déchaînement lyrique, avec précision, charme, rondeur et élasticité comme un excellent chef de théâtre qu'il est.*

Il y a davantage chez Boulez (qui avait bien sûr rassemblé un public plus nombreux), une naturelle grandeur qui s'exprime pleinement avec cet orchestre merveilleux dont il a pris la direction il y a sept ans. Nulle gesticulation spectaculaire, et pourtant ces bras qui voyagent sur la musique, ces mains glissantes ou coupantes, ces gestes qui retombent et remontent avec une énergie jamais démentie, font songer au vol de quelque oiseau inconnu, grave et mystérieux, l'Oiseau de feu peut-être — qu'il dirigera tout à l'heure — ou plutôt quelque ferfaut romantique. Il suscite en tout cas des rêves extraordinaires, des images bouleversantes dans cette Nuit transfigurée *de Schoenberg, au décor noir et solennel, alliant la pureté acérée et le flou ramontique, avec les cordes de la B.B.C., dont la finesse, le grain instrumental, l'acuité, la souplesse, atteignent des sonorités à la lettre inouïes, sublimées.*

Après un tel sommet, les sept Mélodies de jeunesse *de Berg, si admirablement orchestrées cependant, pâlissaient un peu dans l'interprétation de Felicity Palmer, dont l'impeccable technique et la voix souvent superbe avaient cependant une sorte de rudesse trop impassible dans ce climat encore très romantique.*

JACQUES LONCHAMPT.

Les concours du Conservatoire

CHANT. — Catégorie hommes, premiers prix : MM. Jean-Philippe Courtis et Michel Vershaeve. — Catégorie femmes, premiers prix : Brigitte Bellaymy, Fusako Margoni-Kondo, Marie-Yvette Bourlet ; deuxièmes prix : Françoise Jacquelin-Meral, Jacqueline Mayeur, Catherine Simard-Ronban, Chantal Cardozo, Anne-Marie Hellot.

Danse

« Courses » à Vitry

En mai-juin, les spectacles de danse prolifèrent comme champignons après l'orage. Les suivre tous reviendrait à tenter chaque soir une aventure nouvelle. La découverte est au prix de ce périple incertain, au Ranelagh où Hideyuki Yano parvient à rendre sensible un temps intérieur presque immobile, au Théâtre de la Plaine où Lauri Macklin dynamise le groupe Watercress, et organise l'espace avec une précision d'architecte.

Avec « Courses », présenté par l'Ensemble de Vitry, il ne s'agit plus d'essai, mais d'une œuvre élaborée. Son auteur, Michel Caserta, est un des chorégraphes français les plus attachants d'aujourd'hui, même si son individualisme le tient à l'écart du microcosme de la danse. A travers des ballets comme « Désert » (1972), « Cri Annan » (1973), « Gris-Ocre-Bleu » (1974), « Moments » (1975), et surtout « le Danseur de corde » (1977), on a pu suivre le mûrissement d'une réflexion lucide sur le destin de l'homme. Michel Caserta est né en 1933 ; il a donc été amené, assez tard dans sa carrière, à reconsidérer son langage chorégraphique à la lumière des techniques de la « modern dance ». Il a su les annexer sans perdre pour autant son originalité.

Chez lui, la notion de spectacle total est primordiale. La musique se crée en même temps que le geste ; le texte, les éclairages, la mise en sène, sont inséparables de la dynamique d'ensemble. Son nouveau ballet est une analyse du phénomène de la course qui se déroule simultanément sur deux plans : la course de l'athlète, savante, organisée comme un ballet, et en contre-point le mouvement dénaturé par les piétinements de la vie quotidienne.

Aux grands élans, réglés dans le style des « Dieux du stade », il oppose le monde intérieur d'un couple : petits trottinements de la ménagère, immobilité massive de l'homme — homme-tronc attablé à un guéridon de café — et qui ne sait plus être qu'un voyeur. En fond de décor, une série de portes s'ouvrent parfois sur une vie mystérieuse. L'environnement scénique, conçu par Michel Pellerin, François Lafaye et Daniel Francini, les séquences de musique aléatoire interprétées au saxo et à la batterie par Alain Marchal et Jacques Remus, créent un climat surréaliste assez prenant. Pour la danse, le chorégraphe s'est inspiré du cinéma. Il utilise des ralentis, des accélérés, des retours en arrière et une projection des danseurs à plat sur le sol permettant de belles épures. Le spectateur, sollicité par le déroulement de plusieurs actions simultanées dans l'espace, a l'impression de participer à un rêve. Un rêve un peu trop sagement ordonné, mais d'une belle qualité visuelle.

MARCELLE MICHEL.

★ Jeudi, vendredi, samedi à 21 h. Dernière, le dimanche 28 mai, 17 h.

En bref

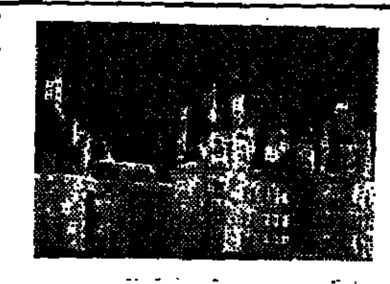
■ Au sixième Concours international de musique électro-acoustique de Bourges, le Suédois Ake Parmerud et le Britannique Trevor Wishart ont obtenu les premier et deuxième prix dans la catégorie musique électro-acoustique à programme ; dans la catégorie musique mixte, le premier prix est allé à la Canadienne Marcelle Deschênes et le deuxième au Hongrois Ivan Patachich ; dans la catégorie musique électro-acoustique analogique, un deuxième prix a été accordé à l'Américain Arthur Kreiger ; aucun prix n'a été décerné dans la catégorie musique électro-acoustique digitale.

■ Le premier Concours international de piano Claude Debussy, créé à Saint-Germain-en-Laye, ville natale du compositeur, aura lieu les 28 et 29 juin prochains. Les candidats, de toute nationalité, âgés de quinze ans au moins et de trente ans au plus, peuvent s'inscrire jusqu'au 31 mai au Centre culturel de la ville.

■ Les Oscars de l'art lyrique 1978 ont été attribués au baryton Alain Fondary et à la soprano Danielle Chostawa.

■ Les prix Lili-Boulanger 1978, destinés à aider de jeunes artistes en début de carrière, ont été partagés entre un musicologue canadien, Richard Boulanger ; un pianiste turc, Huseyn Sermet, et un compositeur français, Jean-Louis Florenz.

■ Manu Dibango et l'orchestre de la radio-télévision ivoirienne animeront la nuit de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille le vendredi 26 mai, à 21 heures, sous le chapiteau du Théâtre populaire des Flandres, avenue du Peuple-Belge.



Spectacle SON ET LUMIÈRE
Château de
CHAMBORD
SAISON 1978
LE COMBAT DU JOUR ET DE LA NUIT

Rens. : PARIS : 277-59-20
BLOIS : (54) 78-72-41
CHAMBORD : (54) 46-31-32

DROUOT
Rive Gauche

Cie des Commissaires Priseurs de Paris

GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

LUNDI 29 MAI (Exposition samedi 27)

S. 1. - Estampes et tablx mod. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. Mlle Callac, MM. Pacitti. Jeannelle.
S. 2. - Tableaux, bibelots, meubl. Me Chambelland.
S. 9. - Ameublement. Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 12. - Bibliothèque d'un amateur. Editions originales et livres illustrés romantiques et modernes. Mes Loudmer, Poulain. Experts : MM. Claude Blaizot. J.E. Gautrot, Claude Guarin.
S. 15. - Ameublement de style et moderne. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 19. - Tableaux, bibel., matér. hi-fi, siég. et meubl. anc. et style. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 20. - Bx meubles. Me Bondu.

MERCREDI 31 MAI (Exposition mardi 30)

S. 1. - Ameubl. du 19e et style. Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 7. - Mobil., objets de vitrine. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin.
S. 10. - Tablx anc., bel ameubl. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud. MM. Prost, Lebel, Sanson.
S. 13. - Art contemp. Mes Loudmer, Poulain. Mme Tubiana, M. Schoeller.
S. 19. - Bons meubles anc. et mod. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 20. - Bibelots, meubles anc. et de style. Mes Couturier, Nicolaÿ.

JEUDI 1er JUIN (Exposition mercredi 31 mai)

S. 4. - Meubles Extrême-Orient et Haute Epoque. Me Chayette. MM. Canet, Short, Portier.
S. 9. - Bijoux, objets de vitrine, import., argenterie anc. et mod. Mes Couturier, Nicolaÿ. MM. Fommervault, Monnaie.

JEUDI 1er et VENDREDI 2 JUIN (Exposition mercredi 31)

S. 11 (expo S. 12). - Collection d'un amateur : Antiq., hte curios. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. M. Boudillon.

JEUDI 1er JUIN à 21 heures (Exposition de 11 à 18 heures)

S. 12. - Tableaux modernes. Me Robert. M. Bellier.

VENDREDI 2 JUIN (Exposition jeudi 1er)

S. 1. - Dessins et tableaux mod., sculpt. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. Durand-Ruel, Cézanne, Jeannelle, Pacitti et Maréchaux.
S. 2. - Faïences et porcel. anc. Mes Boisgirard, de Heeckeren. M. Vandermeersch.
S. 6. - Bijoux, orfèvrerie ancien. et moderne, caisse de couverts. Me Deurbergue. MM. Fommervault, Monnaie.
S. 8. - Collection Louis Carre : ensemble exceptionn. d'estampes origin. par Jacques Villon, impr. en noir ou coul. Me Ader, Picard, Tajan. M. M. Lecomte.
S. 16. - Bijx Ex.-Or. Me le Blanc.

VENDREDI 2 MAI

S. 7. - Affiches de cinéma. Me Chayette. M. Camard.

ESPACE CARDIN
3, avenue Gabriel (75008)

MERCREDI 31 MAI à 21 heures (Exposition 30 et 31, 11-18 h.)
TABLEAUX D'AUJOURD'HUI. Me BINOCHE.

CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS
55, rue des Francs-Bourgeois (75004)

Etudes annonçant les ventes de la semaine

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 742-95-77.
BINOCHE, 5, rue La Boétie (75008), 265-79-50.
LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 073-99-78.
BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-81-36.
BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
CHAMBELLAND, 1, rue Rossini (75009), 770-16-18.
CHAYETTE, 10, rue Rossini (75009), 770-38-89.
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44.
DEURBERGUE, 262, boulevard Saint-Germain (75007), 556-13-43.
GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, r. Drouot (75009), 770-15-53, 770-67-68 et 533-17-22.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennem. RHEIMS, LAURIN), 1, rue de Lille (75007), 260-34-11.
LOUDMER, POULAIN, 30, place de la Madeleine (75008), 073-99-40. Telex LOUDMER 211392 F.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 727-95-34.

Comédie Française

SOIRÉES ANDRÉ GIDE
textes et ŒDIPE
réalisation scénique de François CHAUMETTE
lundi 29, mardi 30, mercr. 31 mai et jeudi 1er juin à 20 h. 30
Renseignements et location : salle Richelieu et 296-10-20 tous les jours de 11 à 18 h.

(Publicité)
VENDREDI 26 MAI - 20 h. 30
LA MAISON POPULAIRE
9 bis, rue Dombasle
93100 Montreuil - Tél. 287-08-68
LE CENTRE CULTUREL PABLO PICASSO
23, rue Marceau, 93100 Montreuil
présentent
LLUIS LLACH
Catalogne 78 : « Assassins de raisons et de vies, que jamais vous n'ayez de repos de toute votre existence et que jusque dans la mort vous poursuivent vos mémoires ! »
Salle des Fêtes (Mairie-de-Montreuil)
Entrée : Adh. 15 F. Non adh. 20 F



Le « Centre Dramatique de Nanterre » et le « Théâtre Liberté » présentent du 24 mai au 16 juin à 21 heures (sauf dim., lundi et mardi)
ULYSSE
d'après HOMÈRE
Mise en scène d'Arlette Bonnard

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
CREATION
Cyrano
ou les Soleils de la Raison
de Claude Bonnefoy
d'après la vie et l'œuvre de Cyrano de Bergerac.
Mise en scène : André-Louis Périnetti.
Grand Théâtre
Location : 727.81.15

TH. LUCERNAIRE
PUNK ET PUNK ET COLEGRAM
ARRABAL
« Corrosif et insolent. »
(Jean Amadou)

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : G. R. T. O. P.
Salle Favart, 19 h. 30 : Spectacle Carolyn Carlson.
Comédie-Française, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison.
Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Mal d'amour de M. Leyrac.
T. E. P., 20 h. : Il était deux mousquetaires ; les Aventures de Robin des Bois (cinéma).

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Yiddish Story (Papin) ; 21 h. : Compagnie Serge Keuten ; 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre, de Jehan Rictus (Papin).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : English Chamber Orchestra ; 20 h. 30 : Nikolais Dance Theatre.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 15 : Venez nombreux.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 30 : Rétro-Parade.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Si l'été revenait. — Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Shahrazade dit.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention. — Grand Théâtre, 21 h. : Ulysse. — La Resserre, 21 h. : Antigone.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaia.
Epicerie-Théâtre, 20 h. 30 : Michael Kohlhaas.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
La Bruyère, 21 h. : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mathurins, 20 h. 45 : Dom Juan se retourne.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Mission bretonne, 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades ; la Plus Forte.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Oblique, 21 h. : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent.
Œuvre, 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : la Brise-Lame.
Orsay, 20 h. 30 : le Rhinocéros.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre Adyar, 21 h. : Légendes à venir.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Rêves de Pariatev.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : la Crosse en l'air ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : F. Bender.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : A. Simons ; 22 h. : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 18 h. 30 : le Prix du Nobel ; 20 h. 30 : M. Sergent ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 30 : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 15 : A. Burton ; 21 h. 30 : le Bourbon magique ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, I, 22 h. 30 : A. Faure-Mayol. — II, 22 h. 15 : E. Piaf parmi nous.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : H. Texier.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : le Droit à la paresse ; 22 h. 30 : M. Fontenay ; 23 h. : Poésie.
Le Plateau, 20 h. 30 : A. Sachs ; 21 h. 45 : R. Favey.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon Graffiti.
Quatre-Cents-Coups, 19 h. : Flic frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Le mensonge, c'est magnifique ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : J. Mechin.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : C. Ricard ; 23 h. : Poussez pas le mammifère. — II, 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : les Mille et Une Nuits.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Rufus.
Chelles, C. C., 20 h. 30 : le Bonnet de fou.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Heu-reux.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Jennifer Muller and the Works.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Courses (ballets).

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. : P. Mariétan ; 21 h. : M. Solliès, piano (N. Simons).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. P. Mariétan (musique d'espace, filmusique).
Radio-France, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy (Berlioz, Bartok).
Berlioz, 20 h. 30 : M. Gal, piano (Bach, Scarlatti, Beethoven, Chopin, Ravel, Schumann).
Eglise des Billettes, 21 h. R. Pasquier et J.-Fr. Heisser, piano (Brahms).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. Cl. Ricard (Mozart), sol. A. Bernard (concertos pour trompette de Vivaldi, Torelli, Haendel).
Hôtel Hérouet, 10 h. 30 : A. Olivier, soprano, et M. Voguet, piano (Mozart).
Eglise Saint-Eustache, 20 h. 30 : Orchestre Colonne et Chœurs de Saint-Eustache, dir. L. Hager (Mozart).
Eglise Saint-Roch, 19 h. 30 : Chansons et danses du Moyen Age.
Saint-Michael's English Church, 20 h. 30 : Récital d'orgue, avec D. McDonald (Mendelssohn, Purcell, Buxtehude, Bach).
Salle Gaveau, 20 h. 45 : Airs de concerts et d'opéras de Mozart, avec l'orchestre Andonia, dir. M. Borusiac.
Hôtel de Saint-Aignan, 21 h. : Ensemble Rameau (Vivaldi).

La danse

Mogador, 20 h. 30 : Cabo Negro, danses et percussions.
Ranelagh, 20 h. 30 : Ma.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Watercress.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 25 mai



FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE ETAMPES
ORGANISE PAR LA MUNICIPALITE

Vendredi 2 juin : 21 heures — Les Petits Chanteurs de Montserrat
Samedi 3 juin : 21 heures — Atrium Musicae de Madrid — Musique Arabo-Andalouse et Cantigas de Santa Maria
Dimanche 4 juin : 17 heures — Récital Rodrigo de Zayas, vihueliste et Anne Perret, chant
Samedi 10 juin : 21 heures — Hespérion XX - Direction : Jordi Savall — Musique de cour à l'époque de Cervantès
Dimanche 11 juin : 17 heures — Herpérion XX - Direction : Jordi Savall — Musique baroque espagnole
Samedi 17 juin : Ensemble Ars Musicae de Barcelone — Musique vocale et instrum. de la Renaissance
Dimanche 18 juin : Dans les rues et places d'Etampes, de 14 h. à 20 h. Fête costumée au siècle d'or espagnol : musique, danse, théâtre, mime, masques...

ETAMPES (en Essonne, au sud de Paris) - Autoroute A6 et N. 20
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER :
— Au Secrétariat du Festival - Tél. : 494-13-37 - 494-51-72.
— A la délégation régionale de la musique d'Ile-de-France : Tél. : 225-03-20, poste 383.

FONDATION ROYAUMONT
SAISON MUSICALE 1978
Samedi 27 mai à 20 h. 45
ENSEMBLE POLYPHONIQUE DE FRANCE
Direction : Charles RAVIER
avec Pierre CLEMENTI, récitant
REPONS DE LA SEMAINE SAINTE de C. GESUALDO
Location : chez DURAND, 4, pl. de la Madeleine - Maison de l'Isle-Adam, 95290 L'ISLE-ADAM
Abbaye de Royaumont, 95470 ASNIERES/OISE
Places : 15, 20, 30 F
Accès : l'Abbaye de Royaumont se trouve à 12 km au sud de Chantilly.

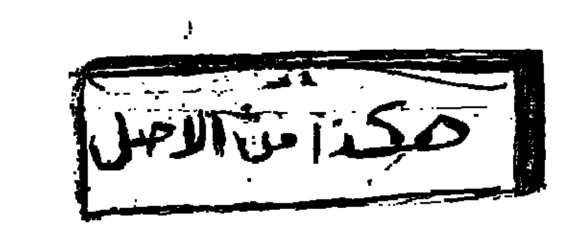


Orchestre National de France
Nouvel Orchestre Philharmonique
Saison lyrique
Musique pour tous - Musiques sacrées
Quatuors - Musique de chambre
Récitals de chant
ABONNEMENTS
15 séries
Ameling • Amoyal • Amy • Armstrong • Arroyo • Auger • Bacquier • Bastin • Baudo • Berbié • Beroff • Cortez • Crespin • Dervaux • Dorati • Dutoit • Eschenbach • Esswood • Finnilä • Garcisanz • Gelber • Harper • Huttenlocher • Kagaan • Krivine • Leinsdorf • Loriod • Maazel • Marty • Masterson • Matacic • Nimsgern • Ozawa • Pennetier • Ranki • Reuter • Rostropovitch • Schreier • Ségal • Starker • Tear • Tortelier • Vanzo • Veasey • Weissenberg • Zylis-Gara •
Quatuors : Franz Schubert • Kodaly • Melos • Parrenin • Tatraï • Varsovia •
Pour tous renseignements :
• Dans le grand hall de Radio France, au Théâtre des Champs-Elysées et Salle Pleyel
• Par correspondance ou téléphone : Radio France bureau 6415 - 116, avenue du Président Kennedy 75786 Paris Cedex 16 - Tél. : 224.36.17 et 224.30.60.

PARAMOUNT ELYSEES VO • STUDIO ALPHA VO • PARAMOUNT ODEON VO
MARIVAUX VF • PARAMOUNT MONTPARNASSE (Mat. VF - Soirées VO)
Un film poignant et cocasse, d'une simplicité, d'une vérité, d'une liberté insolentes.
PARISCOP
Une Comédie marrante, chaleureuse, merveilleusement humaine et comportant ses grands moments d'émotion.
LE MATIN
Un film admirable.
L'AURORE
OUTRAGEOUS
UN AMOUR "DIFFÉRENT"
PRIME PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINEMA

LE GRAND MAGIC CIRCUS JOUE LES 1.001 nuits
A PARTIR DU LUNDI 29 MAI tous les soirs à 21 h sauf dimanche
BON DE LOCATION
prix 55 F 50 F 45 F 40 F 35 F 25 F 15 F
nom ____
adresse ____
date choisie ____
nombre de places ____ x ____ F total ____ F
règlement bancaire ou postal 3 volets, ou mandat-lettre à l'ordre de la Cie Renaud-Barrault avec une enveloppe timbrée pour l'envoi des billets
Théâtre d'Orsay 7, quai Anatole-France 75007 Paris
tél. 548.38.53

Comédie Française
ce soir
après son succès à l'Odéon
REPRÉSENTATION EXCEPTION.
En attendant Godot
de Samuel BECKETT
Mise en scène ROGER BLIN
Renseignements et location : salle Richelieu, et 296-10-20, tous les jours de 11 à 19 h.





مكتبة الأهرام

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Folies de femmes, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30 : Chevaux de bois, d'E. von Stroheim ; 20 h. 30 : Menino de Engenho, de W. Lima junior ; 22 h. 30 : l'Attaque du train postal, de R. Farias.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéoston, 6e (325-60-34).
ADIEU ! JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Colisée, 8e (359-29-46), jusqu'à jeudi ; à partir de ven. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), jusqu'à jeudi ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Galerie-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98). H. Sp.
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; P.G.C.-Gobelins, 13e (331-01-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-53-43) : Convention-St-Charles 15e (579-33-00) : Murat, 16e (288-99-75).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) (v.o.), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67), jusqu'à jeudi ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), U.G.C.-Opéra, 5e (261-50-32).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88), jusqu'à jeudi.
DIABOLO MENTHE (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DROLES DE MANIERES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) ; La Clef, 5e (337-90-90).
ECRIRE SUR L'ECRAN (reportages) La Clef, 5e (337-90-90).
EMMANUELLE-II (Fr.) (**) Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; St-Germain studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-69-17), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Rex, 2e (233-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Athéna, 12e (343-07-48), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), horaire spécial.
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), jusqu'à jeu. ; Marignan, 8e (359-92-82) ; à partir de ven. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Balzac, 8e (359-52-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) jusqu'à jeu., Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; à partir de ven. : Gaumont-Sud, 14e (351-51-16).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Quintette, 5e (033-35-40), Marbeuf, 8e (225-47-19).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (*) (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v. f. : Omnia, 2e (233-30-36) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les films nouveaux

VIOLETTE NOZIERE, film français de Claude Chabrol (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA PETITE, film américain de Louis Malle (**) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (538-52-43) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
ALLO MADAME, film italien de A. Nannuzzi (**) (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-64-44) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SALUT LES POURRIS, film italien de Fernando Di Leo (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37 ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BORN TO BOOGIE, film américain inédit de Ringo Star (v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LE CROCODILE DE LA MORT, film américain de Tobe Hooper (**). (v.o) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

A PARTIR DE VENDREDI

REVE DE SINGE, film italien de Marco Ferreri, V. angl. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Impérial, 2e (742-52-52), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE FEMME LIBRE, film américain de Paul Masursky, v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), v.f. : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

JESUS DE NAZARETH (It.), première et deuxième partie ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; première partie : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
JULIA (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Marbeuf, 8e (225-47-19), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) jusqu'à jeu. ; v.f. : Diderot, 12e (343-1-925).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Biarritz, 8e (723-69-23).
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MILITIA BATTLEFIELD (An., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). A partir de vendredi : Quinquette, 5e (033-35-40).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Quartier Latin, 5e (326-84-65), jusqu'à jeudi, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Mayfair, 16e (525-27-06). A partir de vendredi : Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Gaumont Rive-gauche, 6e (548-26-36), jusqu'à jeudi, Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), jusqu'à jeudi, Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e 828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). Jusqu'à jeudi.
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Mercury, 8e (225-75-90).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Sudio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Tourelles, 20e (636-51-98).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à jeudi.
LE ROTI DE SATAN (All.), v.o. : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) jusqu'à jeudi.
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SALE REVEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'à jeudi ; Ternes, 17e (380-10-41).
SOLEIL DES HYENES (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) (sf lundi et mardi à 22 h.) ; Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
TRINITA VA TOUT CASSER (It., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
UN JUGE EN DANGER (It., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o. et v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA ZIZANIE (Fr.) jusqu'à jeudi : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; à partir de vendredi : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp. Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
AU FIL DU TEMPS (Al., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES AVENTURES DU FRERE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mar.).
LA CITE DES DANGERS (A., v.o.) Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
CHARLES, MORT OU VIF (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.f.) : J. Renoir, 9e (874-40-75), D., L., Mar.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES DAMNES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), Ranelagh, 16e (288-64-44).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), du 28 au 30.
L'EVANGILE SELON ST MATTHIEU (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA FEMME DU DIMANCHE (It., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.f.) : Eldorado, 18e (208-18-76).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), Daumesnil, 12e (343-52-97).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Mazéville, 9e (770-72-86), Calypso, 17e (754-10-68).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MAHLER (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mar.).
PHARAON (Pol., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES RODEURS DE LA PLAINE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
SALO (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 27.

Les festivals

POLANSKI (v.o.) Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Rosemary's Baby.
R. BRESSON, 11e, Action-République (805-51-33) : le Diable probablement.
MARCO FERRERI (v.o.) 3e, Palais des arts (272-62-98) : le Mari de la femme à barbe.
J.-L. GODARD, 5e Le Seine (325-99-99), 14 h. 30 : A bout de souffle ; 16 h. 30 : Alphaville.
WESTERN CLASSIQUE ET RENOUVEAU, Olympic, 14e (542-67-42) (v. o.) : Major Dundee.
HITCHCOCK (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) (v. o.), I : The Manxman. — II : Frenzy.
J. CASSAVETES, Olympic, 14e (542-67-42) (v. o.) : Une femme sous influence.
WESTERN, Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Un shériff à abattre ; 14 h. 40 : la Ville sans shériff ; 16 h. 15 : On m'appelle Saligo ; 17 h. 45 : Trinita voit rouge ; 19 h. 15 : Kéoma ; 20 h. 45 : Il était une fois en Arizona ; 22 h. 15 : Un homme, un cheval, un fusil.

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES v.o. . GAUMONT RICHELIEU v.f.

NOUS NE SOMMES PAS SEULS

RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE

Panavision®

STUDIO SAINT-SÉVERIN

MAI 68 PAR LUI-MÊME

Débat : Vendredi 26 Mai 20h50 avec le cheminot du film

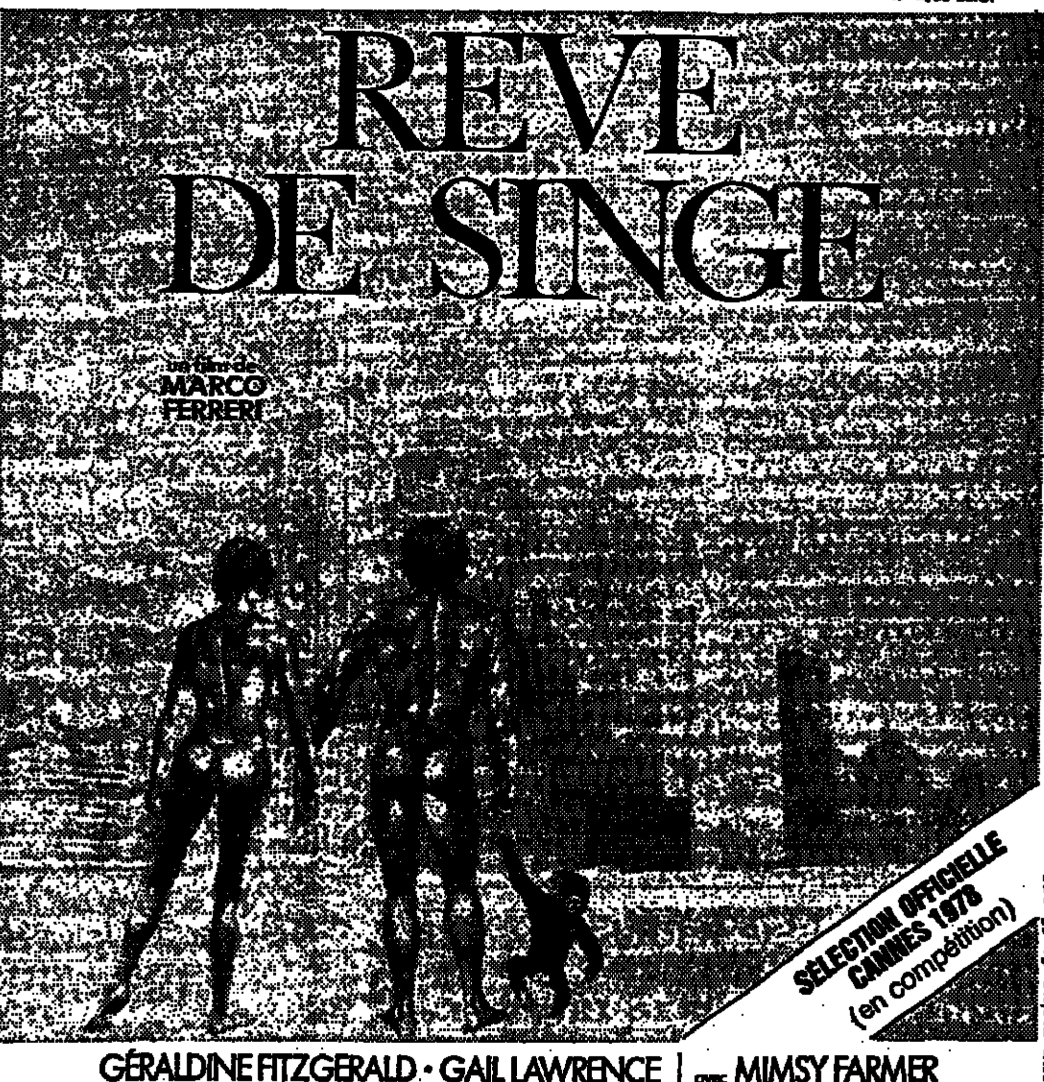
8 films inédits tournés en mai 68 3 programmes de 2 heures

DEMAIN

MARIGNAN PATHE VO • ELYSEES LINCOLN VO • ST-GERMAIN HUCHETTE VO
GAUMONT RIVE GAUCHE VO • PLM SAINT-JACQUES VO • GAUMONT OPERA VF
GAUMONT CONVENTION VF



VENDREDI



MARIGNAN PATHÉ, v.o. - HAUTEFEUILLE, v.o. - QUARTIER LATIN, v.o.
14-JUILLET BASTILLE, v.o. - IMPÉRIAL PATHÉ, v.f. - A.B.C., v.f. - CLICHY PATHÉ, v.f.
MONTPARNASSE PATHÉ, v.f. - GAUMONT CONVENTION, v.f. - 3 NATION, v.f.
OLYMPIC ENTREPOT, v.f. - BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - MULTICINÉ PATHÉ Champigny
GAUMONT Evry - MARLY Enghien - VÉLIZY 2 - ARIEL Rueil - CYRANO Versailles

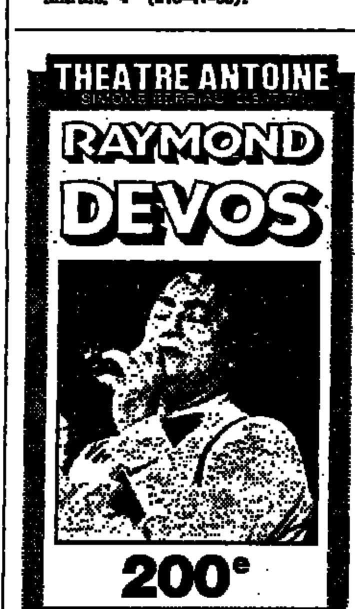
LE RACINE - PALAIS DES ARTS

SOLEIL DES HYENES

Film de Ridha Behi

L'OLYMPIA
BRUNO COQUATRIX présente
POUR 3 GALAS EXCEPTIONNELS
NANA MOUSKOURI
du 25 au 27 mai à 21 h
Location au Théâtre de 11 h à 22 h, dans les agences, par Téléphone : 742.25.49.

THEATRE ANTOINE
RAYMOND DEVOS



200e

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Le cinquième centenaire de Saint-Louis-des-Français

Diverses manifestations viennent d'être organisées dans la capitale italienne à l'occasion du cinq centième anniversaire de l'installation à Rome de la paroisse nationale Saint-Louis-des-Français.

C'est le pape Sixte IV qui avait érigé cette paroisse, le 2 avril 1478, par la bulle « Creditam Nobis Desuper ». Elle accordait aux Français « de quelque condition et domicile qu'ils soient dans la ville de Rome, le privilège d'être les paroissiens de ladite église et d'avoir à y remplir leurs devoirs ». Le pape entérinait un déménagement : désirant se regrouper avec leurs concitoyens résidant à Rome, les fonctionnaires français de la curie avaient échangé l'année précédente leur chapelle et leur hospice du quartier de la Regola contre des terrains appartenant à l'abbaye de Farfa, situés entre le Panthéon et la Piazza Navona. L'église actuelle, dont la façade est l'œuvre de Giacomo Della Porta, ne fut inaugurée qu'en 1589.

Par une autre bulle, datée du même jour, Sixte IV érigeait dans l'église une confrérie séculière d'hommes et de femmes à but essentiellement charitable. La confrérie de Saint-Louis se maintint sous cette forme pendant trois siècles. En 1793, elle fusionna avec d'autres communautés françaises avant de devenir les « Pieux Etablissements de la France à Rome et à Lorette ».

L'anniversaire de ces deux actes pontificaux a été organisé par l'ambassade de France près le Saint-Siège, la Communauté de Saint-Louis et les « Pieux Etablissements ».

Le vendredi 19 mai, une grande réception a été donnée à la villa Bonaparte, siège de l'ambassade, en l'honneur des prélats du Vatican et des membres du corps diplomatique. Le lendemain, une messe solennelle a été célébrée à Saint-Louis par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, en présence du cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat du Vatican. Elle devait être suivie d'un concert de musique sacrée de la chorale franco-allemande de Paris. Deux autres initiatives ont marqué cet anniversaire : la présentation des œuvres d'art sacré du Palais Saint-Louis et un colloque sur les « fondations pieuses dans la Rome pontificale », organisés par l'Ecole française de Rome et l'Académie de France. — R. S.

Quand Montaigne parle de Rome comme de la cité « commune à toutes les nations », sa formule nous plaît en ce qu'elle donne une figure à l'universel. Mais l'illustre voyageur, qui se définissait français et gascon — on lit : *gallus, vasco,* sur l'inscription qu'il laissa à Lorette, — ne faisait que répéter une expression familière à tous les clercs d'Occident. Rome a toujours été, au sens propre, une cité cosmopolite ; mais après la restauration du siège pontifical au quinzième siècle, les passages, les affaires, les intrigues, l'énorme brassage de l'Occident en expansion, donnèrent au phénomène une intensité incroyable qui s'accordait merveilleusement avec le vêtement baroque de la ville et que la « lecture » des monuments nous rend toujours sensible.

Rome baigne dans le supranational. Comment les diverses communautés cohabitaient-elles dans la capitale du monde chrétien ? Comment les calculs et les opérations savantes de la politique — celle qui a donné Mazarin, par exemple, — se mariaient-ils avec les devoirs de la piété, qui, ne l'oublions jamais, drainait et draine toujours chaque année vers Rome des centaines de milliers de pèlerins ? Curieusement, en évoquant les vieux épisodes de l'histoire européenne, on a l'impression d'examiner des situations présentes : les mouvements instinctifs des foules, ce qui unit et différencie les communautés. Les dates ont du bon en cela. La spirale des siècles nous met soudain à l'aplomb de faits oubliés dont la particularité éclaire notre aujourd'hui.

Le terme-choc de cinq siècles rappelle, comme un tintement de cloche, la longue présence des Français à Rome. Au début d'avril 1478, sous Louis XI, fut fondée la congrégation des Français à Rome ; cela appelait une église, un hospice, un cimetière. Il en était de même pour les Espagnols et pour les Allemands ; les premiers eurent Santo-Pietro-in-Montorio, sur le Janicule ; les Allemands Santa-Maria-dell'Anima, derrière la place Navone. Les Français finirent par avoir l'église Saint-Louis, qui est devenue le centre de leur communauté. Et c'est là que s'est ouverte, le 17 mai, une réunion d'historiens, en forme de colloque, qui ne sera pas oubliée.

Il y avait deux pôles pour la *natio gallicana* : en bas, Saint-Louis-des-Français, et la Trinité-des-Monts sur la colline. Autour de ces deux institutions, des problèmes plus attachants les uns que les autres semblent sortir comme des oiseaux qu'on lève du cheminement à travers les archives. En 1518, le pape autorise qu'il soit prêché et recueilli des fonds pour l'église Saint-Louis non seulement dans les territoires de la couronne mais aussi « en tous lieux où est parlée la langue française ». Ce qui fit se regrouper, dans un premier temps, avec les gens de France des Savoyards, des Flamands. Mais on eut naturellement des essaimages. Saint-Yves-des-Bretons, qui fut absorbé assez vite, l'église des « Bourguignons », Saint-Claude-des-Francs-Comtois, petit sanctuaire du Quirinal, et, tout près de l'église de la nation germanique, Saint-Nicolas-des-Lorrains, qui eut une longue période indépendante. Les « nations », a-t-on souligné une fois de plus, sont des groupements naturels, par terroir, qui n'ont rien à voir avec la nation rigide, moderne, définie à partir de l'Etat. Rome nous oblige à assouplir les termes, à retrouver la fluidité de l'histoire.

Autorisé par le pape, protégé par le roi, un établissement comme Saint-Louis-des-Français subissait les vicissitudes de la politique mais n'était pas nécessairement un foyer d'intrigues. En tout cas, ses archives recèlent bien des secrets, qui vont peu à peu être explorés. Le cas de la Trinité-des-Monts est assez différent : couvent des minimes, c'est-à-dire des disciples de saint François de Paule, dont on sait le prestige de thaumaturge auprès de Louis XI, cette fondation a toujours été proche de la couronne de France. Un historien ecclésiastique n'a pas hésité à la décrire comme un centre d'espionnage français. Cela lui a valu des ennuis dans les périodes de gallophobie. Mais le sort favorisait les lys ; l'acquisition de la Villa Médicis au début du dix-neuvième siècle a comme inscrit au nom de la France tout le couronnement du Pincio.

Les « pieux établissements » n'ont jamais roulé sur l'or. Ils se sont garnis d'œuvres d'art, et les Caravage de Saint-Louis, le Daniel de Volterra de la Trinité, attirent tous les regards, mais on se conformait en cela à l'habitude romaine de « céder » des chapelles à de riches familles. La France n'y est pour rien. De temps en temps, un artiste distingué, comme le Lorrain Charles Mellin, décore une chapelle, mais ce que livrent surtout les documents, ce sont les noms, les conditions de travail des peintres modestes, des artisans. Tout ce monde se réveille pour les grandes cérémonies, funérailles, célébrations dynastique..., dont Rome a été la grande école.

Au dix-neuvième siècle, tout change. Les « pieux établissements » avaient été fort secoués pendant la Révolution. Mais finalement l'Etat-nation a dévoré les particularismes ; la politique domine les fondations ; l'Académie s'impose dans les interventions artistiques et les restaurations, que la visite apostolique de 1824 a rendues obligatoires. Pendant que font rage les polémiques religieuses autour de l'« ultramontanisme », on décore, on fixe des règles aux monuments funéraires ; on joue un rôle utile entre le Vatican autoritaire et les gouvernements successifs.

Le cinquième centenaire de Saint-Louis-des-Français a donc été l'occasion d'une enquête historique, d'un inventaire des œuvres d'art, d'interrogations nouvelles. Cela s'est traduit par une vingtaine de relations et maints projets d'avenir. Pour beaucoup d'observateurs, le plus remarquable a été dans l'organisation même, la conjonction nouvelle, et décidément féconde, de deux institutions françaises de Rome : l'Ecole française, qui a célébré son centaire en 1975, et l'Académie de France, qui a oublié de célébrer son troisième centenaire en 1966 parce qu'elle était en cours de rénovation. Les historiens des institutions et les historiens de l'art se sont donné la main ; les deux directeurs, Georges Vallet et Jean Leymarie, ont poussé l'affaire à son terme, avec l'assistance de deux chercheurs parfaitement informés : Philippe Levillain et Georges Brunel. Un cadre suffit souvent à donner du relief à une figure. C'est ce qui a été fait ici pour ces fondations romaines où le français résonne depuis Louis XI. La vie de ces communautés étrangères, juxtaposées et rivales, au foyer de la chrétienté aide à saisir pourquoi l'Europe ne s'achève ni ne se défait jamais.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Les fondations françaises dans la Rome pontificale (16-19 mai). Des actes des travaux seront publiés par les soins de l'Ecole française de Rome.



DU CONSULAT A L'EMPIRE

Le siège de Versailles

Quatorze nouvelles salles du château de Versailles viennent d'être ouvertes au public. Inaugurées la semaine dernière par M. Giscard d'Estaing (« le Monde » du 18 mai), elles sont consacrées à l'histoire du Consulat et de l'Empire.

L'histoire de Versailles ne s'achève pas en octobre 1789 avec le départ forcé de la famille royale pour Paris. « Vous restez maître ici, dit alors Louis XVI à l'un de ses ministres, tâchez de me sauver mon pauvre Versailles. » *Le sauvetage fut long et laborieux. Le Directoire s'intéressa quelque peu à Versailles, Napoléon, qui résida souvent au Grand Trianon, entreprit la remise en état du château qu'il confia à Fontaine et, de façon assez curieuse pour un régime de faible créativité, la Restauration apaisa ses nostalgies et ses remords en faisant construire le pavillon à colonnes qui rétablit la symétrie de la cour d'entrée par rapport à l'aile de Gabriel.*

Mais le château demeurait à l'abandon. Inoccupé, inutile, immense fantôme et symbole de toutes les divisions politiques, il se serait sans doute progressivement effondré sur lui-même si Louis-Philippe n'avait décidé, en 1837, de le transformer en musée. Une sorte de musée de la réconciliation nationale placée sous le signe de la gloire militaire, ce qui est assez paradoxal de la part du seul régime vraiment pacifique que la France ait connu. Le musée de « toutes les gloires de la France » (« l'hôpital des gloires de la France », *disait Balzac qui le trouvait sinistre) depuis la bataille de Poitiers jusqu'à la conquête de l'Algérie.*

D'où l'aménagement, au prix de destructions très fâcheuses, de l'aile sud du château. D'où un ensemble de commandes considérables, qui aboutit aux salles des Croisades et à la galerie des Batailles où se multiplia l'infatigable Horace Vernet et où l'on peut voir, à côté de la bataille de Taillebourg de Delacroix, *de très bons exemples de la peinture d'histoire de l'époque (Eugène* Deveria, Schnetz, Fragonard *fils). Et comme la gloire, c'est avant tout Napoléon, on décida de transporter à Versailles les tableaux politiques ou militaires achetés par l'Empereur et surtout les suites qu'il avait fait exécuter pour décorer le Sénat, les Tuileries et ses autres châteaux. La rénovation des salles du Consulat et de l'Empire a commencé au lendemain de la guerre : petits et moyens formats y étaient visibles depuis 1970 et l'on vient d'inaugurer les galeries du rez-de-chaussée où sont exposées les toiles de grand format telles que les disposa le goût plus ou moins éclairé de la Monarchie de Juillet.*

Ce parti est conforme à la politique de réaménagement du château, poursuivie depuis une trentaine d'années, qui est de restaurer dans le dernier état, le Grand Trianon, par exemple, étant à peu près aujourd'hui ce qu'il était à l'époque de Louis-Philippe et du fameux « mariage belge ». Il est peut-être le seul parti possible, il s'inspire d'honnêtes scrupules, mais il présente un double inconvénient, celui d'un décor assez morose, celui surtout d'une présentation qui juxtapose des compositions de très belle qualité, presque des chefs-d'œuvre, et des toiles, dont la médiocrité dépasse les limites du ridicule admis dans une certaine peinture officielle : ainsi les invraisemblables Adieux de Napoléon et Alexandre après Tilsitt.

La résultat est que le parcours, qui devrait être triomphal, laisse une certaine impression d'ennui, de choses mortes et surannées, parfois de mauvais décor d'opéra. Cela dit, on est très heureux de revoir ces grandes machines héroïques, ces belles pages d'épopée qui firent longtemps l'ornement des manuels d'histoire et des pages illustrées du Grand Larousse : la Révolte du Caire, *de Girodet ;* le Pardon aux révoltés du Caire, *de Guérin ;* le Mariage de Napoléon et de Joséphine, *de Rouget, ou, dans la salle consacrée à l'expédition d'Espagne,* la Capitulation de Madrid, *de Gros, qui égale très honorablement* le Napoléon devant Madrid, *de Carle Vernet, qui montre également sa valeur dans le très beau* Matin d'Austerlitz.

Et le plaisir est plus grand encore d'apprendre à mieux connaître des peintres que l'exposition « de David à Delacroix » sortit enfin de enfers, en 1974. Ainsi Lethière (la Signature du traité de Leoben) ; *Charles Meynier* (Napoléon visitant les blessés après la bataille d'Essling) ; *et surtout Jean-Baptiste Regnault représenté ici par deux toiles de premier ordre :* Le Sénat reçoit les drapeaux de la campagne d'Autriche *et* le Mariage de Jérôme.

Mais c'est ici que l'on pourrait s'énerver un peu et en vouloir au méchant petit catalogue qui est supposé guider le visiteur. Si tout le monde connaît Gros et Girodet, un citoyen honorablement cultivé n'est pas tenu d'avoir des lumières bien précises à propos de Meynier ou de Lethière. Or ce fripon de petit catalogue ne nous épargne aucun détail d'histoire. Mais sur le programme, les circonstances de la commande, les artistes eux-mêmes : rien, alors qu'on avait là une excellente occasion d'étudier de façon précise la peinture d'histoire à l'époque napoléonienne.

Invisibles, les esquisses...

En outre, le descriptif de ce fâcheux petit catalogue ne correspond en rien à ce que l'on voit : tel tableau est là qui ne s'y trouve pas et tel autre n'y est pas qui y apparaît consigné en toutes lettres. Et l'on trépigne d'impatience et l'on erre de salle en salle, feuilletant, mordant, piétinant ce vaurien, ce scélérat de petit catalogue, à la recherche du tableau introuvable ou de l'hypothétique salle 171.

Quelle épreuve et que de mystères ! Nous avons résolu une partie d'entre eux en demandant à un gardien où se trouvaient les esquisses de François Gérard à propos desquelles, soyons équitables, notre diabolique compagnon d'infortune donne quelques informations précises. Invisibles, les esquisses, nous fut-il paternellement répondu. Et pourquoi ? Elles se trouvent dans l'attique Chimay, et l'attique Chimay est fermé. Pour combien de temps ? Non si sa. *N'y aurait-il pas un jour une heure hebdomadaire d'ouverture ? On ne sait pas non plus. La raison de tout cela, on s'en doute, n'est pas la mauvaise volonté des conservateurs, qui font de leur mieux : bâtiments et jardins sont admirablement tenus et, dans la pâle lumière langoureuse de ce printemps mouillé, d'une beauté à vous couper le souffle, à vous faire tomber en syncope, surtout après le duel à mort avec certain petit catalogue que je viens d'évoquer. La raison de tout cela, c'est le manque de gardiens.*

Eh bien ! la loi-programme des musées prévoit des crédits importants pour Versailles. Souhaitons que la première enveloppe, comme on dit, aille au recrutement de gardiens aimables (ils le sont déjà), compétents et nombreux. La seconde enveloppe irait à ce système de comptage électronique qui équilibrerait le nombre des visiteurs. Versailles, comme Beaubourg, ploie sous le monde, donne l'impression d'une ville en état de siège, avec tous les périls que nombre et siège signifient pour les meubles, les objets, les boiseries.

Un matin tout à fait normal et même, m'a-t-on dit, plutôt calme, je suis resté plus d'un quart d'heure bloqué dans la chambre de la reine à contempler les pompons du lit de cette princesse par-dessus une houle de têtes, de curiosités voraces et manuellement indiscrètes. De malheureuses conférencières s'époumonaient en toutes les langues et je ne fus sauvé que par l'arrivée d'un bataillon espagnol qui, prenant à revers une légion allemande et refoulant vers la galerie des glaces une unité italienne, me permit de prendre mes jambes à mon cou vers la sortie, la galerie des Batailles, les préliminaires de Leoben et certain petit catalogue avec lequel je n'ai pas fini d'en découdre.

ANDRÉ FERMIGIER.



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

La France mère des armes...

Nous aimons beaucoup M. Giscard d'Estaing. Nous sommes habitués à le voir tambouriner soir après soir à nos lucarnes et se rappeler à notre souvenir reconnaissant. Nous étions très fiers et très contents de le voir partir pour New-York (dans un vol régulier de Concorde spécialement aménagé cependant) avec un projet de désarmement qui fera date, nous a-t-on dit et répété aux actualités, dans l'histoire des Nations unies.

Mais nous nous attendions tout de même un peu à assister à une discussion sur ce projet fabuleux au cours du magazine d'Antenne 2 « Question de temps » intitulé justement « Non à l'Apocalypse ». D'autant que M. Jean-Pierre Elkabbach avait vaguement laissé entendre d'entrée de jeu que l'opposition émettait certaines réserves.

Sans doute ne présentaient-elles aucun intérêt, puisqu'on ne nous en a pas dit un mot. Rien non plus sur le fait que la France est le troisième pays exportateur d'armes du monde avec un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de dollars en 1976 (il a augmenté depuis), qui n'est pas sans agacer, sans inquiéter, les fabricants américains et russes. Les ventes soviétiques n'atteignaient que 5,5 milliards de dollars l'an dernier ; ç a *se défend bien, vous le voyez (1). Pour en savoir davantage sur ce chapitre explosif, force est donc de se reporter à son journal habituel ou au film d'André Cayatte la Raison d'Etat, qui passe encore dans les salles.*

Les reportages venant illustrer les explications enthousiastes de M. Pierre-Christian Taittinger, chargé, comme parlementaire en mission, de «vendre» nos productions à l'étranger, témoignaient, eux aussi, d'une admirable discrétion, et s'attachaient particulièrement à l'aspect défensif de notre arsenal militaire, tout en soulignant avec insistance nos scrupules en matière de détection d'un éventuel danger de contamination, en cas d'accident fort improbable bien entendu.

La France, mère des armes, des arts et des lois, ne saurait faire mentir sur nos écrans sa réputation.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *Time* du 13 février 1978.

HAGIOGRAPHIE D'ALAIN PEYREFITTE

M. Alain Peyrefitte s'est offert, mercredi soir sur TF 1, une heure de publicité. L'avantage du monopole, c'est que cela ne coûte rien, sinon au téléspectateur qui paie la redevance. L'enfance villageoise de M. Peyrefitte, l'œuvre littéraire de M. Peyrefitte, la philosophie politique de M. Peyrefitte, les talents sportifs de M. Peyrefitte (on le voit à ski, à cheval, dans une piscine), rien ne manquait à l'hagiographie, conduite sous le regard complaisant de Georges Suffert.

On hésite entre le rire et l'indignation. Quand tant de réalisateurs sont privés des moyens de travailler, comment oser consacrer soixante minutes à un tel film de propagande personnelle, image d'Epinal pour campagne présidentielle à l'américaine ? M. Peyrefitte accepte qu'on le compare à Lamartine et à Chateaubriand. Allons, mieux vaut en rire. — T F.

JEUDI 25 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les enfants ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : veuvage, parer au plus pressé ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Le Diable d'Homme, de C. Brûlé, musique de J. Loussier, réal. M. Camus (quatrième épisode : Les Orages de Prusse).

Les relations tourmentées de Voltaire et Frederic II entre 1749 et 1755.

21 h. 25, Magazine : L'événement (spécial Zaïre) ; 22 h. 35, Ciné première : Avec Alfred Grosser.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : parti radical socialiste, avec J.-J. Servan-Schreiber ; 20 h., Journal.

20 h. 50, Le grand échiquier : Printemps 78, les jeunes de trente ans.

Sur une « génération en lisière », quelques-uns de ceux qui ont déjà beaucoup écrit, joué, chanté, composé, réussi. Avec MM. B.-H. Lévy, F. Lodéon, F. Buster, J. Weber, Y. Dangerfied ; Mme M.-P. Belle ; MM. Berg, Y. Montand et J. Villeret.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le C.D.S. (Centre des démocrates sociaux) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Hommage à Roberto Rossellini, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort, par Cl.-J. Philippe.

Un film banal qui s'enlise vite dans de nombreuses anecdotes où tout se bouscule.

22 h., FILM (un film, un auteur) : LE SOLEIL NOIR, de D. de La Patellière (1966), avec M. Mercier, V. Cortese, D. Vernac, D. Page, D. Gélin, D. O'Brien.

La fille d'un banquier parisien décédé va rechercher, en Afrique, son frère aîné, épave de la collaboration. Un aventurier américain la protège.

Lourde et inauthentique étude de mœurs, avec personnages stéréotypés.

23 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (rediff.) ; 19 h. 25, Biologie et médecine : le cerveau.

20 h. Nouveau répertoire dramatique de France-Culture : « le Procès du cerfeuil », d'A. Muschg, avec S. Artel, R. Coggio ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Cannes : Festival international du film.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., A l'aube... ; 20 h. 30, Cycle symphonique en direct du grand auditorium ; le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, avec S. Lindenstrand, S. Koulaksezian ; « Roméo et Juliette », extraits, « Nuits d'été » (Berlioz) ; « Concerto pour alto » et « Suite de danses » (Bartok) ; 23 h., France-Musique la nuit... actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Les sept salons de Boston.

VENDREDI 26 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 14 h. 5, Télévision scolaire ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Histoire sans paroles ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; un centre pour détecter et traiter la stérilité ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Bienvenue... au cinéma, de G. Béart.

Une émission réalisée à Cannes lors du Festival 1977.

21 h. 45, Théâtre : « le Roi se meurt », d'E. Ionesco, mise en scène : J. Lavelli, avec M. Duchaussoy, M. Aumont, F. Chaumette.

L'homme pris de panique à l'approche de la mort dont la révolte est vaine. Une tragédie de Ionesco où se croisent le grandiose, le burlesque, la dérision. Une mise en scène violente de J. Lavelli qui tire le meilleur des comédiens-français.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure (Le plat qui se mange froid) ; 14 h., Aujourd'hui Madame ; 15 h., Les mystères de New-York ; 16 h. 10, Aujourd'hui magazine : les loisirs ; 17 h. 55, Fenêtre sur... César et Peverelli ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les Brigades du Tigre (L'ange blanc, dernier épisode) ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (Ça ne sort pas de la famille).

Confrontation d'écrivains de la même « famille », mais de générations différentes. Avec Mmes Auclair et F. Prévost (Mémoires à deux voix) ; *MM. A.-A. Hallier* (Corneilles de Cornouailles) ; *J.-E. Hallier* (Chaque matin qui se lève est une leçon de courage) ; *M. de Saint-Pierre* (la Passion de l'abbé Delance) ; *Mme I. de Saint-Pierre* (l'Ombre claire).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (Ciné-club) : TAKING OFF, de M. Forman (1970), avec L. Carlin, B. Henry, L. Heacock, G. Engel, T. Harvey, A. Lindley (v.o. sous-titrée).

Deux bourgeois recherchent, dans New-York, leur fille tentée par la vie hippie et, pour essayer de la comprendre, se mettent à s'amuser, à se défouler.

Satire féroce de la classe moyenne américaine par le cinéaste tchèque des Amours d'une blonde, *émigré aux Etats-Unis.*

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Fondation pour l'innovation sociale ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Les mercenaires de la mer, par R. Delourme.

Qu'est-ce qu'un pavillon de complaisance ? Renaud Delourme a remonté la filière de Dunkerque à Rotterdam, du Liberia à New-York.

21 h. 30, Festival cinématographique international de Cannes, par A. Andreu et M. Leroux.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fernando Arrabal (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : les pierres du futur ; 8 h., *Les chemins de la connaissance*... les claviers de la psychothérapie ; à 8 h. 32, L'espace, le temps et l'âme ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; *11 h. 2*, Quatuor de Prague : Livre d'or du Quatuor à cordes ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, *L'acousmatique pour tous : glissements, métamorphoses, modèles* ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Antagoniste », de C. Cassola ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... évolution de la société française ; 16 h., Pouvoir de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (rediff.) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la société moderne ;

20 h., Les maîtres du roman populaire français 1918-1950 : Publication en fascicules et littérature juvénile ; 21 h. 30, Musique de chambre (rediff.) ; Milhaud, Casterède, d'Indy ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... A Cannes : Festival international du film.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; *9 h. 2*, Le matin des musiciens : le diable dans la lyre ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique : Count Basie.

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : J. Strauss, J. Schmitt, E. Waldteufel ; 14 h. 30, Triptyque... prélude ; 15 h., Musiques d'ailleurs... Grande-Bretagne : Ravenscroft, Lawes, H. Purcell, Berkeley, T. Morley, Lutyens, Dowland, Britten, Cornyshe, Bedford ; 17 h., Postlude : Elgar, Schoenberg, Crumb ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, A l'aube... ;

20 h. 30, Grands crus ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre national de France, dir. L. Maazel : « Symphonie n° 5 en ut mineur opus 67 », « Symphonie n° 7 en la majeur opus 92 » (Beethoven) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... grands crus ; 0 h. 5, Les sept salons de Boston.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 25 MAI

— Le discours de *M. Giscard d'Estaing* à l'ONU est retransmis en direct de New-York sur France-Inter et Antenne 2, à partir de 16 h. 30.

— Le magazine «*Le téléphone sonne*» est consacré au désarmement avec la participation de représentants de partis politiques français : MM. *H. de Charette*, délégué général du P.R.) ; A. Lajoinie, membre du bureau politique, vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, *J. de Lipkowski*, délégué général du R.P.R. pour la défense et *J. Huntzinger*, responsable du problème du désarmement au P.S., sur France-Inter, à 19 h. 15.

VENDREDI 26

— *M. Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du magazine « Expliquez-vous sur Europe 1 », à 8 h. 30.

D'une chaîne à l'autre

JACQUES MARTIN ABANDONNE SES « BONS DIMANCHES » SUR ANTENNE 2

● Jacques Martin, producteur des émissions du dimanche sur Antenne 2, cessera de travailler pour cette chaîne à la fin du mois de juin, pour se consacrer à la préparation de sa rentrée théâtrale prévue pour le mois d'octobre. La direction générale de la chaîne précise que cette collaboration est suspendue *« d'un commun accord »* et que les émissions proposées par Jacques Martin depuis la création, en janvier 1977, de son « Bon dimanche » ont connu *« un vif succès »*. D'autre part, le conseil d'administration d'Antenne 2 a rendu hommage à la *« qualité professionnelle »* du travail de Jacques Martin, qui *« continuera à faire bénéficier la direction de la société de ses idées et de ses conseils »*.

La grille du dimanche après-midi comprendra désormais le « Top-Club », de Guy Lux (à 13 h. 30), puis une série (à 14 heures), « Le grand album » (à 14 h. 30), une nouvelle émission intitulée « Le conteur du dimanche », « Monsieur Cinéma » et le « Muppet Show ». Dans la soirée, « Musique and music » sera remplacé par une série étrangère, de caractère documentaire (et de préférence européenne), suivie, en alternance, d'« Un homme, un jour », un documentaire ou une émission médicale.

Les paysans parlent aux Picards

● *Grâce à FR 3-Picardie*, les paysans parlent aux Picards. La station d'Amiens a tenté et réussi, pour la première fois en France, une expérience en faisant réaliser par des téléspectateurs ruraux trois films de sept minutes. En janvier, elle lançait un concours, en collaboration avec la presse agricole. Les candidats étaient invités à proposer un thème de reportage et à en préparer le plan de tournage. Les trois jugés les meilleurs ont été retenus et réalisés ensuite par leurs auteurs. FR 3-Picardie mettant à leur disposition une équipe complète comprenant un journaliste-rédacteur, Jérôme Leclerc, qui a su s'effacer complètement, un preneur de son et un assistant.

Le premier film est passé mardi 23 mai aux actualités régionales. Réalisé par un jeune téléspectateur de l'Oise, près de Compiègne, il est consacré au problème d'installation des jeunes agriculteurs. Les deux autres, diffusés mercredi 24 et jeudi 25 mai, ont été tournés dans la Somme. Ils concernent un élevage de moutons et l'insertion de l'agriculteur dans la société.

Si le deuxième sujet présente une image un peu trop bucolique de la vie à la campagne — paysage vallonné, rivière courant entre les arbres, agneaux bêlants, demeure aristocratique. — les deux autres traduisent mieux les préoccupations constantes des paysans : la peur de ne pas joindre les deux bouts, les emprunts à rembourser, les vacances qu'on ne peut pas prendre à cause des bêtes, la crainte d'être incompris par le reste de la population.

Cette sorte d'opération-vérité ne peut être l'œuvre que des intéressés eux-mêmes, le journaliste n'intervenant que pour donner de discrets conseils. Chaque film a été réalisé en trois jours : un pour le tournage, deux pour le montage. Ce qui a le plus étonné l'équipe de FR 3, c'est que ne s'est posé aucun problème technique. Le maniement du matériel audiovisuel a paru tout à fait normal.

MICHEL CURIE.

LA « DERNIÈRE » D'ANNE GAILLARD

Pour Anne Gaillard, c'est terminé. Pour nous aussi. On ne l'entendra plus défendre le matin sur France-Inter nos intérêts, prendre avec l'énergie, le talent, le courage qu'on lui connaît, la défense du consommateur. Anne Gaillard, on ne la voyait jamais, forcément, on l'écoutait. On ne connaissait d'elle qu'une image arrangée, maquillée pour la télé où elle a fait de rares apparitions.

De la rencontrer dans son petit bureau de la maison ronde, de découvrir, rencognés derrière de grosses lunettes noires, son beau visage nu, sans fard, ses épaules de lutteur, ce calme et cette humeur sereine, détachée de qui est entièrement habité par le souci du bien public, on est surpris. Elle n'était pas celle que l'on croyait.

Vendredi, pour la dernière fois, Anne Gaillard et son équipe vont mettre les pieds dans le plat. Le thème de l'émission : «Comment faire publier votre premier manuscrit.» Pour l'illustrer, une farce, un plagiat, Hans d'Islande, *recopié en changeant les noms et en intervertissant l'ordre des chapitres, refusé partout sans que personne — à une exception près — ait reconnu l'ouvrage de Victor Hugo dans cette œuvre de soi-disant débutant.*

C. S.

M. Lecat : au service public de s'organiser pour accueillir ceux qui ont des choses à dire

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, invité mardi 23 mai sur France-Inter de l'émission « Radioscopie » a rappelé l'attachement du gouvernement au monopole de la radio-télévision. « *Ou un pays dispose d'un service public de la radio-télévision*, a-t-il dit, *ou il se laisse aller dans un système où des intérêts économiques et financiers mettent la main sur la radio-télévision ; c'est automatiquement la baisse de la qualité, c'est-à-dire la tyrannie absolue du sondage d'écoute et la recherche de l'émission moyenne pour un spectateur moyen, c'est-à-dire pour personne. (...) Au service public de s'organiser pour accueillir ceux qui ont des choses à dire, pour assurer, dans le cadre du monopole, l'expression pluraliste des familles de pensée.* » M. Lecat a estimé d'autre part que l'utilisation actuelle des sondages d'écoute était *« complètement pervertie »* et qu'il fallait *« essayer de trouver autre chose »*. Il a également déclaré que *« contrairement à certaines idées reçues »*, les programmes de télévision *« évoluent dans le bon sens »* et que leur contenu est *« de plus en plus créateur »*.

Enfin, M. Maurice Ulrich, président d'Antenne 2, ayant demandé qu'il soit mis fin à l'obligation imposée par leurs cahiers des charges aux trois sociétés de télévision de diffuser quotidiennement (à 19 h. 20) les actualités régionales, M. Lecat a reconnu que si, à l'origine, des raisons techniques justifiaient ce système, il était dans la logique de la loi de 1974 que les trois chaînes *« ne marchent pas militairement au même pas »*. Il a indiqué qu'il y réfléchissait avec les présidents des trois sociétés.

Sur ce sujet, M. Joël Le Tac, député R.P.R. de Paris et rapporteur spécial du budget de la radio-télévision, a estimé, dans une question écrite adressée à M. Lecat, que *« si l'obligation imposée dans ce domaine à TF 1 et à Antenne 2 disparaissait, on compromettrait l'exécution de cette tâche par FR 3 puisque ses programmes seraient soumis à la concurrence des deux autres chaînes, et, du même coup, on mettrait en cause le bon fonctionnement du service publics de la télévision française qui repose sur un minimum de solidarité entre les trois sociétés »*.

LA C.F.D.T. : T.D.F. a-t-elle accordé une dérogation pour la retransmission de la Coupe du monde ?

La Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle-C.F.D.T. s'étonne, dans un communiqué publié lundi 22 mai, que *« sans avoir obtenu, et même demandé, que soit accordée la dérogation au monopole prévue par le décret de mars 1978, des organismes privés, agissant il est vrai avec le concours des chaînes nationales, se soient permis de mettre en vente, à grand renfort de publicité sur les ondes, des billets permettant à des spectateurs d'assister au Palais des sports (et sans doute dans d'autres lieux, en particulier à Nice) aux différents matches de la Coupe du monde de football par projection sur eidophore d'images réceptionnées par le service public de diffusion. »*

La FTIAAC-C.F.D.T. ajoute : *« Ces organismes, qui n'agissent que dans un but lucratif, sont-ils à ce point certains que T.D.F., service public garant du monopole, s'inclinera et leur fournira les prestations techniques indispensables aux retransmissions prévues et, qui plus est, assurera la promotion du PAL au détriment du SECAM (en effet, l'installation du Palais des sports doit être alimentée en PAL !) (...) Les dérogations au monopole, « ça commence bien ! », tout au moins pour ceux qui ont des moyens financiers suffisants... »*

EN MARGE DU DÉBAT DES « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Éternelle affaire Dreyfus

par
PIERRE DE BOISDEFFRE

D'AUCUNS s'étonnent du retentissement de l'affaire Dreyfus, plus de quatre-vingts ans après son déclenchement. C'est qu'elle reste un signe, une écharde plantée dans notre chair et, finalement, le miroir dans lequel se reconnaît une civilisation.

Michel Debré et Pierre Mendès France l'ont dit chacun à leur manière : le courage obstiné d'une famille, celui de ses premiers défenseurs — Bernard Lazare, Zola, Péguy (pour lequel Michel Debré a eu bien raison de réclamer une émission de ce type), — la mobilisation des intellectuels (il aurait fallu rappeler le rôle de *l'Action morale* de Desjardins, celui de Blum, qui tenta, en vain, d'ébranler Barrès), le déploiement de la presse, ont, en sauvant un innocent, permis d'élever la conscience d'un peuple, et lui ont évité de perdre son âme. Mais peut-être aurait-il fallu dire aussi qu'au manichéisme antisémite allait répondre, quelques années plus tard, au moment du triomphe du Bloc, un manichéisme inverse, qui susciterait la protestation de Péguy ?

Combattre ce manichéisme, ce serait aussi éviter de présenter l'armée — qui était encore le rempart — comme tout entière gangrenée ; comme pendant la guerre d'Algérie, l'armée était aux ordres d'un pouvoir politique qui avait décidé — Méline *dixit* — qu'il n'y avait pas d'affaire Dreyfus.

Enfin, l'état-major n'était pas seulement cette collection de fantoches qu'on a vus, et le portrait que fait Marcel Proust dans *Jean Santeuil* du général de Boisdeffre au procès Zola est plus ressemblant que celui de Lorenzi. Combien plus grand aussi Dreyfus, dans sa dignité, son malheur et son attachement à cette armée qui l'avait renié !

Qui peut dire avec certitude que notre peuple serait incapable de connaître une nouvelle affaire Dreyfus ? On a eu raison de rappeler les horreurs auxquelles a donné lieu la guerre d'Algérie (horreurs partagées, car le terrorisme, s'il n'excuse pas la torture, lui fournit un prétexte). Mais la France n'a pas la palme de l'injustice ! Que d'affaires dont la victime n'est plus un innocent persécuté, mais un peuple bâillonné ! La liste est longue — de la Palestine au Biafra, de l'Arménie aux Khmers, et, tout récemment, l'Afrique... — de minorités qu'on fait taire, qu'on asservit, ou, tout simplement, qu'on massacre. Persécutés au nom d'une souveraineté, d'une idéologie, d'une couleur, d'une langue, d'une religion différentes... mais, pour finir, opprimés ou tués sans justification.

Au lendemain de l'affaire Dreyfus, l'Europe avait cru voir disparaître pour toujours le génocide. Elle avait cru que la torture appartenait au Moyen Age. Or, le vingtième siècle est celui des grands massacres. Six millions de juifs morts dans les crématoires. Des millions d'innocents disparus dans l'archipel du Goulag. Et, depuis, le Vietnam, l'Algérie, l'Irlande, le Cambodge, l'Amérique latine... Consternant martyrologe. Mais une chose au moins reste acquise : depuis l'Affaire, l'humanité ne se tait plus.

Eternelle affaire Dreyfus... Car aucun de nous n'est indemne de ce manichéisme auquel conduit si facilement la bonne conscience. Car il est trop facile de faire supporter à un groupe, à une classe, à une église, la responsabilité qui est celle de tous. Trop facile de poursuivre un bouc émissaire quand le danger est passé.

J'ai compris cela bien tard. J'avais seize ans. Ivan Nemirovski venait d'être arrêté. Si la France du maréchal, honnête et pure, laissait prendre (en fait, elle l'avait livré) l'adolescent qui, quelques semaines plus tôt, passait son bachot à côté de moi, rue de l'Abbé-de-l'Epée, alors, oui, ce capitaine Dreyfus dont, toute mon enfance, j'avais entendu proclamer la culpabilité, oui, ce Dreyfus-là pouvait bien être innocent. Ce jour-là, je suis sorti du long sommeil de l'enfance, et je n'ai plus cessé d'être hanté par la figure prophétique d'Alfred Dreyfus.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SES CENTRAUX TELEPHONIQUES PILOTES PAR ORDINATEURS

CIT - ALCATEL

DEPARTEMENT COMMUTATION VELIZY recherche

2 INGÉNIEURS SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES

En liaison avec les services de conception, ils seront chargés :
- des études des performances « matériel et logiciel » sur des systèmes en cours de développement ;
- de la participation à l'élaboration des cahiers des charges en liaison avec les clients ;
- de la définition des évolutions possibles du système.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs de formation grande école ou équivalent, possédant 3 à 6 ans d'expérience dans le développement de systèmes télégraphiques à programmes enregistrés.
A terme, des déplacements de courte durée en France et à l'étranger seront à envisager.

INGÉNIEUR LOGICIEL

Il participera sur prototype à l'intégration « matériel » et « logiciel » d'un gros système téléphonique en s'intéressant plus particulièrement à l'aspect logiciel. Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation grande école ou équivalent, possédant 2 années d'expérience en temps réel. REF. LA.

Envoyer curriculum vitae et prétentions (avec photo), à CIT - ALCATEL. Département Commutation - Service Recrutement et Orientation. 10, rue Latécoère - 78140 VELIZY.

SOCIETE DE SERVICE EN INFORMATIQUE recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

Cette fonction conviendrait à un candidat ayant l'expérience de plusieurs années de la vente de services en informatique (réalisation "clés en main."- Fichier d'adresses).

Ce poste largement autonome devrait permettre à un élément sachant apporter la preuve de ses compétences commerciales d'évoluer vers des responsabilités plus larges.

Nous proposons une rémunération fixe de 100.000F. par an ainsi qu'un intéressement aux résultats pour cette importante fonction.

Adresser C.V. détaillé manuscrit sous la référence 2051/M à Jean PORRACCHIA.



IMPORT. STE PRODUITS CHIMIQUES, PARIS-8e recherche pour son centre de traitement de l'information de Paris équipé d'un ordinateur 370/148 de 2000 K exploité en OS/VS + CICS

un programmeur d'application confirmé

Expérience de 1 à 2 ans en programmation Cobol
Connaissance assembleur appréciées
Formation CICS assurée

un programmeur d'application débutant

Niveau IUT ou équivalent
Formation complémentaire assurée

40 heures semaine — Horaire individualisé

Ecrire avec C.V., photo et prétentions nº 65.231 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Pour ORSAY

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

libres rapidement, pour mission 6 mois à 1 an. Se présenter GEE 79, rue de Vaugirard (6e) 544-27-33

ECOLE DE LANGUES recherche PROFESSEUR QUALIFIE expérimenté ALLEMAND aux adultes, langue maternelle. Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous nº 62724, Havas Contact 156, bd Haussmann, Paris (8e)

Dame française, 60 ans, cherche place chez personne seule valide, nourrie, logée, 2.000 F net mens., banlieue Est ou Paris. GRIBONVAL - 15, place Albert-Thomas - 93140 BONDY

IMPORTANTE SOCIETE rech. pour son Département Informatique de Gestion

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

MIAGE ou équivalent. Ecrire avec C.V. et prétent. sous référ. 8227, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 Puteaux

---

Société de conseil recherche sur Paris et R.P. des

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Ces postes conviennent à des hommes aimant les contacts humains capables de négocier au + haut niveau souhaitant une promotion personnelle rapide.

Si vous êtes libre rapidement et avez le téléphone appelez M. VALIN au 885-41-19 les 25 et 26 mai.

IDE CONSEIL 177, bd de Créteil 94100 SAINT-MAUR.

STÉ LE PROFIL

Fournitures grande série pour l'automobile recherche pour son usine DES MUREAUX 35 km Ouest de Paris

INGÉNIEUR CHEF MÉTHODES

Spécialiste façonnage métaux en feuilles et asservissements. En liaison directe avec le Directeur Technique du groupe et les directions opérationnelles Anglais souhaité. Logement possible.

Adresser C.V. et prétentions à Direction du Personnel, 121, les Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD.

CIT ALCATEL

Département Transmission recherche

1) *Pour la Division des Applications Electroniques*

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

chargé de la mise au point, de l'installation et de la mise en service d'un système de télécommunications pour liaisons sous-marines et spatiales. En plus des connaissances en techniques digitales et en matériel logiciel, la maîtrise de l'anglais est indispensable. Le poste exige des déplacements de quelques mois en France et à l'étranger. Réf. IE 1.

2) *Pour sa Direction Export*

INGÉNIEUR de COORDINATION

de projets « clés en main » à l'exportation. Cet ingénieur, diplômé ENST, SUPELEC... doit connaître les systèmes de transmission, commutation, télégraphie..., avoir une expérience de projets de télécommunications et de chantiers à l'exportation. Anglais indispensable. Déplacements fréquents. Réf. IC 2.

3) *Pour sa Division Energie*

INGÉNIEUR

chargé de la mise en service et maintenance de station d'énergie. Possède une formation électronique de puissance et une expérience des matériels de production et de transformation de l'énergie électrique : cellules MT/BT, groupes électrogènes, redresseurs chargeurs, onduleurs. Déplacements fréquents en France et à l'étranger. Anglais indispensable. Réf. I 3.

Adresser C.V. et prétentions à : CIT ALCATEL, Département Transmission. Sce Relations Humaines 33, rue Emeriau, 75015 PARIS.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE Grande Banlieue NORD de PARIS, rech.

UN INGÉNIEUR Expérimenté en Normalisation

Cet ingénieur en relation étroite avec les différents laboratoires du centre aura à assurer de nombreux contacts avec les professions des industries mécaniques et les différents organismes français ou étrangers, traitant des problèmes de normalisation.

Adresser curr. vitae, photo et prétent., Nº 63.130, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Importante Entreprise de Travaux Publics Routiers recherche pour son Siège situé à Paris 13è arrt Mo Porte d'IVRY

TELEXISTES BILINGUES

(Anglais - Français)
Le travail sera effectué sur machine SAGEM.
Adresser CV, photo et salaire actuel sous référence T.128 au Service du Personnel de la Division Internationale E.J.L. 72, rue Regnault 75013 Paris

---

SOCIETE DE SERVICE INFORMATIQUE recherche pour PARIS et PROVINCE

INGENIEURS COMMERCIAUX

- Grandes écoles commerciales ou scientifiques. Débutants et confirmés.
- DECS ou expérience cabinet anglo-saxon appréciés (Systèmes ou Révision comptable).
- Aptitude aux contacts de haut niveau.
- Rémunération motivante et grande ouverture de carrière dans une profession dont l'utilité économique croît chaque année.

Envoyer C.V. en indiquant prétentions

NATEL D.G./MIR
4, rue Nieuport - 78140 VELIZY.

natel

demandes d'emploi demandes d'emploi

INGÉNIEUR AUTODIDACTE

Spécialisé en entretien préventif rationnel unité de production industrie alimentaire

Age 58 ans

Propose

SON ÉNORME EXPÉRIENCE

à employeur intéressé

Prétentions élevées justifiables

Ecrire Nº T005800M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur — PARIS (2e)

CADRE 29 ANS

6 500 mensuels × 13
libre 1er novembre 1978
étudie toutes propositions y compris temps partiel, Afrique, Outre-Mer...
1º) TOURISME : animation, aménagement, etc.
2º) FORMATION : communication, expression, tourisme, etc.

Ecrire sous nº 2707 BLEU Publicité 17, rue Lebel, 94300 Vincennes Q.T.

J. H. 31 ans EXPERT COMPTABLE Inst. de Droit des Affaires

3 ans d'expérience dans un cabinet d'audit
4 ans dans une import. entrep. en France et O.M.
Connaissance informatique, anglais, mise en place de procédures, consolidation, redressements, etc.
Sérieuses références, serait intéressé par :

TTES MISSIONS DURANT 6 à 10 mois

haute rémunération, lieu indifférent.
Ecrire nº 2.666, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR

49 ANS

DIRECTION SOCIETE BIENS D'EQUIPEMENT
— Recrutement, animation, contrôle service techn. commercial, 25 pers. (ingénieurs, projeteurs, vendeurs), 50 millions de C.A.
— Administration, contrôle et gestion des usines de fabrication et chantiers (constr. métalliq., serrurerie, chaudronnerie, tôlerie), 140 pers.
— Achats sous traitance, méthodes, organisation.
— Entreprise générale, constructions modulaires.
Propose sa collaboration à P.M.E. ou Groupe impt désirant soit créer antenne régionale ou succursale, soit renforcer équipe de service immobilier ou constructeur (Val de Loire, Ile de France, Centre, Sud-Ouest).

Ecrire nº 4.100 HAVAS - 37018 TOURS CEDEX, qui transmettra.

JOURNALISTE professionnel, spécialiste problèmes municipaux, régionaux, économie, reportag., interviews, mise en pages et secrétariat de rédaction, 52 a., marié, 2 enfts. Etudie toute proposition PARIS, PROVINCE, ETRANG. Ecr. nº 526 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transm., ou téléph. 202-16-76.

J. H. 25 ans, lic. droit public D.E.A. sociologie, ch. emploi mi-tps Lib. à part. 1er oct. 78. Etudie toutes propositions. Téléph. : 337-62-26 ou écr. nº T 05 453 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. attachée cciale, 4 ans expér. secteur pub. recherche poste même domaine, libre immédiatem. C. VAUCONSANT, 11, rue de Prague, 75012 Paris.

Directeur village vacances 180 lits rech. poste à responsabilités, 5 ans expérience alimentation, 5 ans expérience animation, 5 ans expér. gestion-direction. Libre rapidement. Tél. : 780-67-98 après 20 h.

AGENT COMMERCIAL, 30 ans, efficace étudie toutes propositions de contrat y compris en matière d'import-export. Ecrire nº T 05 619 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ETUDIANTE 17 ans, cherche pour vacances 24-7-78 au 2-8-78 une fam. franç. pour s'occuper d'enfants, etc. Bettina KOEHLER, GOLDBEKUFER 29 200 HAMBURG 60, Allemagne

Association de Formation cherche EMPLOIS STABLES pr ses stagiaires, person. qualifié. Secrétaires sténodactylos, dactylos-hôtess., employés (ées), bur.-dact., aides-comptables. S'adr. : ASPROFORC, 153, bd Haussmann, Paris-8e - 359-12-77.

CLICHEUR DE PRESSE ch. empl. ds métier Paris ou proche banlieue. BOUYSSOU, 52, rue Henri-Dunant, 92500 RUEIL.

Homme 33 ans, exploitant Auto-Ecole, désir. se recycler, ch. empl. à responsabil. vente ou représentat. sur départ. 28. Libre rapidem. Faire offre à BEAUMONT, 300, rue Adolphe-Pajeaud, 92160 - ANTONY.

Correspondancière allemande 21 ans, récemment diplômée, anglais, français, espagnol, sténo anglais et allemand, désire débuter sa carrière en France (province ou Paris). Ecr. à Simone HERTH, D 2106 Bendestorf, Adele Sandrockstieg1.

MASSEUSE ESTHÉTICIENNE jeune - recherche situation Tél. : 886-84-34

SECRÉTAIRE PARTICULIER

Homme 30 ans - Expérience 10 a. entreprise privée, banque Très disponible
Recherche poste de confiance, de préférence auprès personnalité domaine artistique, industriel ou financier. Tél. au 033-29-53.

Directeur ccial et technique 44 ans (ingénieur niveau A.M.). Trilingue français-angl.-espagn., notions allemand. Spécialisé en électricité industrielle - Electronique - Electromécanique - Traitements de surfaces - Circuits imprimés, cherche situation de haut niveau, région parisienne. Ecr. nº 6 023, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JURISTE homme 30 a., licence droit homologué, maîtrise, diplôme école - notariat, expér. droit privé notarial, service rédact. Etudierait toutes proposit. Paris proche banlieue. Ecr. nº J. 380 Publicité ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, Paris, q. tr.

Trésorier banque étrangère d'affaires (marché monétaire et devises). Format. universitaire ht niveau, angl., capable assum. resp. dom. div. ch. opportunités. Ecr. nº 6 039, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 24 ans, célib., maîtrise de gestion Dauphine, DECS compl., angl. parlé, lu, écrit, 3 ans exp. ch. place chez expert-comptable cabinet d'audit ou entreprise. Ecr. nº 6 035, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 26 a., DOCTORAT spécialité biochimie, indust. et aliment., 3 ans expér. laboratoire, anglais + langue inform. (BASIC-FORTRAN A.P.L.), ét. ttes proposit. Ecr. nº T 5.567 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRÉTAIRE MÉDICALE (connaiss. audiométrie, impédancemétrie) connais. dactylo, rech. emploi mi-temps ou plus ou HOTESSE D'ACCUEIL. Tél. 470-63-53 avant 12 h. ou écr. nº 554 M., Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

vente

12 à 16 C.V.

BMW 2500 1973 bleu métall 79.000 km. 20.000 F. Parfait état. 605-36-20.

Vds MERCEDES 280 CE coupé 78. 8.000 km + options Px 98.000 F. Tél. 681-20-75 h. b.

Partic. vend VOLVO 244 DL Année 76, très bon état. Prix 24.500 F. Tél. 283-20-01.

Vends MERCEDES 280 SE blanche, b.m., velours bleu 1978, 50.000 km. 42.000 F. Possibilité crédit. (54) 77-35-91 à VENDOME.

+ de 16 C.V.

RANGE ROVER 9/76 73.000 km Verte. Etat exceptionn. Jamais de piste ni de safari. Kosellek, ALENÇON. T. (16) 33-26-40-67

ROLLS ROYCE Silver Shadow 1976, 1re main, 30.000 km, coul. marron, toit vinyle, ét. nf. 250.000 F. M. Claude. 233-05-21.

divers

104 - 304 - 504 - 604 77 et 78, peu roulé Auto-Paris XVe 533-69-95 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

ARMORED VEHICLE BUILDERS, INC.
EXPOSE SES VÉHICULES
BLINDES M-B 450 SEL AU PARIS TRADE CENTER
123, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly, du 30 mai au 2 juin 1978 à l'Exposition sur la Sécurité Industrielle et Commerciale
Siège social : 343, Pecks Road Pittsfield, Mass. 01201 U.S.A. Adr. télégr. : ARMDVEHBLD Président : Michael T. Dan.

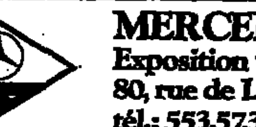
LANCIA AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans - 16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE • 524.50.30 •

locat.-autos

E.A.G. - RENT A CAR RENAULT-PEUGEOT B.M.W. 316 **504-01-50**

box-parking

Dans GARAGE P. de T. 1962. 9e RUE DE BELLEFOND A vendre 115 PARKINGS RENTABILITE ASSUREE LE PPTAIRE au 500-54-08.



MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
tél.: 553.57.35 - 553.25.16.
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

emplois régionaux

LA DIRECTION DES FABRICATIONS D'UNE TRES IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE RECHERCHE
— POUR SECONDER LE RESPONSABLE DU SERVICE ORDONNANCEMENT-LANCEMENT
— POUR SECONDER LE RESPONSABLE DU SERVICE CONTROLE
d'un de ses établissements de fabrication (trois cent personnes) situé en Bretagne

2 INGÉNIEURS DÉBUTANTS

formation ENSAM, INSA OU EQUIVALENT
l'un des deux devra avoir une formation en électronique.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions (avec photo sous référence 64 873 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL recherche

DIRECTEUR ADJOINT

pour village de vacances en : GIRONDE
Connaissances : gestion - animation - restauration - personnel - maintenance équipements.
QUALITES : Initiatives - organisation - sens contacts humains
Expérience indispensable dans la fonction pratiquée en collectivités.
Poste à pourvoir dans un premier temps du 15 juin au 15 septembre 1978.

Adr. C.V. ss Nº 2989 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cédex 02, qui transmettra.

CABINET IMMOBILIER CHATOU rech. NEGOCIATRICE expérimentée pour vente appts et pptés. Tél. pour RV au 976-30-02

USINE OYONNAX embauche de suite

DESSINATEUR-PROJETEUR

Poste à créer pour études complètes produits et outillage. Expér. conception moules et transformation plastique exigée en injection, souhaitée en thermoformage. Adress. C.V. man. et prétent. à :

FIDORGA BP. 36 - 69160 TASSIN.

Recherchons pour Dordogne couple gardien retraités 2 h. de travail journalier, logés 2 p. tt cft + 600 F. mensuel. Téléph. : 883-87-00.

Organisme para-municipal d'une grande ville de l'Ouest recrute :

UN RESPONSABLE D'ANIMATION DE QUARTIER Grands Ensembles

Entrée en fonction immédiate. Les candidats devront accompagner leur demande d'un C.V. dét. et d'un projet de stratégie d'animation (minim. 20 lignes) Ecr. nº 7.242 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

MAIS. DE RETRAITE ISRAEL. de 200 lits située dans le Sud-Est recherche

UN DIRECTEUR

ayt sérieuses connaissances de la gestion et l'administration des Etablissements Hospitaliers Ecr. Nº 7.291 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COMPAGNIE INTERNATION. DE SERVICES (C.I.S.)

INGÉNIEURS LOGICIELS

pour projets internationaux sur MITRA 15-125 SOLAR. 3 à 4 ans expér. temps réel, aptitudes à direction projets. 9, r. de Hanovre-2e. 337-99-79.

SFIM

STE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN POSITION II

Expérience indispensable :
— Techniques numériques et analogiques.
— Acquisition de données.
Ecr. avec C.V. et prétentions Service du Personnel B P. 74 - 91301 Massy.

REVUE MENSUELLE d'informations sociales Paris-17e rech. pour rubriques familiales, éducatives et pratiques

RÉDACTRICE

à plein tps ayant quelques années d'expérience professionn. Ecr. av. C.V. nº T 754.039 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Important Laboratoire banlieue Sud recherche :

INGÉNIEUR

Conception, mise en œuvre de pièces en matière plastique et composites. Notions de mécanique et connaissances anglais souhaitées. Ecr. avec C.V. et prét. à E.T.C.A., 16 bis, avenue Prieur-de-la-Côte-d'Or, 94114 ARCUEIL Cedex ou tél. au 656-52-20, poste 26-18.

Imp. Sté d'ingénierie générale, bâtiment et infrastructure rech. pr son agence dans le Sud-Est

JEUNE INGÉNIEUR diplômé

ayt entre 2 et 3 a. expér. prof. pour assumer un rôle de coordination d'études et de travaux. Env. C.V. à O.P.F., nº 2018, 2, r. de Sèze, 75009 Paris, qui tr.

représent. offre

IMPRIMERIE 150 personnes cherche

REPRÉSENTANT EXCLUSIF pour région parisienne

Expér. de la vente souhaitée. Format. tech. assurée par nous. Disponible en juillet-août 1978. Position cadre. Clientèle existante à développer.

Adresser C.V. + photo à : EDITIONS LE LORRAIN, B.P. 49, 57014 METZ CEDE

secrétaires

STE PRODUITS CHIMIQUES Quartier Opéra, rech. POUR SON DIRECTEUR COMMERCIAL

SECRÉTAIRE

bilingue anglais, sténo dans les deux langues exigée. Tél. 824-70-40 l'après-midi à Mme Steinfeld ou écr. avec C.V. à DEVINEAU, 26, rue Lafayette, 75009 PARIS.

occasions

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m2 sur stock. Tél. : 589-86-75

LIVRES, achat comptant à dom. LAFFITTE, 13, rue de Buci-6e. Tél. : 326-68-28.

---

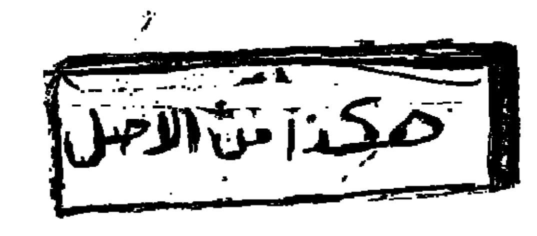
les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PENICHE HABITABLE Hollandaise, 21,30 m X 4,12 m, mot. 50 cv très bon état, lux. aménagée : gde pièce av. cuis. ouverte, 4 cabines, s. de bns, roof d'orig. tt cft, pr. Concorde. Px 350.000 F. - 266-49-35.

16e quai Louis-Blériot. Imm. P. de T. 1910, ascenseur, 2e étage sur cour, beau 4 P., ref. neuf. 550.000 F. 622-54-80.

Mo Charenton Ecoles, près bois, immeuble ancien, résid., vaste hall d'entrée, séjour, salon, 2 ch. + 1 pet. Tt confort. Soleil. 480.000 F. - 345-82-72.

A vendre studio 18e (26 m2), kitchenette, salle de bains, tout confort, Tél., 4e ét., ascenseur. Ecr. no 6 037, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

7, RUE DE L'ASSOMPTION
4/5 pièces 149 m2 + 36 m2 de terrasse, 6e étage, vue dégagée.
Sur place de 14 h. à 19 h. GEFIC. Téléph. : 224-10-23.

Pour PLACEMENT ou PIED-A-TERRE dans immeuble grand standing CHAMBRES - STUDIOS 2 PIECES et + 207, rue des Pyrénées. PARIS-20e Proche grands magasins NATION et Portes de PARIS. S.O.G.E.I., 7, rue des Cordelières, 75013 Paris. TEL. : 331-65-61.

AVENUE GEORGES-MANDEL somptueux rez-de-ch., 200 m2, jdin d'hiver, décoration raffinée. TEL. : 567-22-88.

Square Montholon pptaire vend dans immeuble en rénovation appt 92 m2, entrée, cuisine, w.-c., s. d'eau, 3 p., tr. bon état. TEL. : 757-84-50.

MONTMARTRE résidentiel. Sur JARDINS et VIGNES. Calme, sud, 130 m2, 2 réceptions + 2 gdes chbres, belle s. de bains, impeccable. PERDRIX : 076 - 17 - 02.

BOULAINVILLIERS studio de 40 m2 standing. Prix 320.000 F, étage élevé. Téléph. : 322-15-89.

Métro JASMIN tr. bel immeuble 1925, tout confort, hall, 2 salons, salle à manger, 3 chbres, cuis. office, lingerie, 2 s. de bains, BOX, 3 chambres de service. Prix : 800 000 F. T. 620-36-49.

DUROC sur jardins étage élevé GD LIV., 2 CH., cuis. équipée, bns, MOQUETTE, TELEPHONE Px : 475 000 F. Tél. : 555-82-33.

ST-PAUL dans immeuble rénové surface 50 à 100 m2 travaux intér. à faire. Tél. : 325-20-77.

10e Direct propriét. 2 et 3 P. Tt cft. Libres ou occup. Gros crédit. — Tél. : 902-12-18.

19e Immeuble standing 1973 3 pièces, cuis. équipée, s/jard. Prix 255.000 F. 277-50-73.

PORTE DES LILAS
19e pittoresque, boul. Serurier IMM. NEUF. Pour investisseur STUDIO Prix 138.700 F. Poss. parking. BUREAU DE VENTE : 49-55, rue de Romainville 205-27-92.

Propriétaire vend : REPUBLIQUE Beau 3 pièces, 75 m2, 3e étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 350.000 F. Tél. : 205-57-52, après 19 heures

A SAISIR 18e 95.000 F 2 P., cft, RARE. - 325-77-33.

REPUBLIQUE 45 m2 ASC. A rénover. Rare. - 325-77-33.

MARAIS
3e étage rue et cour 4-5 P Double living, 2 chbres + 1 petite RENOVE RUSTIQUE Prix 625.000 F Vend., samedi, lundi, 13 à 18 h : 7, rue CHARLES-V ou 422-35-83, le matin

XVIe IENA
Dans bel imm. pierre de taille GRAND 5 P. SALON, SALLE à MANGER, 3 chbres, sur rue et cour dégagée. Petits travaux. Possib. PROF. LIBERALE PRIX 870.000 F Vend., samedi, 14 h à 18 h 30 : 11, RUE DE BASSANO ou Tél. 723-96-05

PASSY 1966 - Très beau 2/3 P., 100 m2, 5e étage, standing. - 525-02-76.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité Du STUDIO au 2-3-4-6 PIECES en DUPLEX. Visite du mardi au samedi inclus, 16 h à 19 h, ou tél. heures bureau 359-30-85

Près HENRI-MARTIN 230 m2, réceptions + 3 chbres. P. DOUX. 500-16-62.

FAISANDERIE Réceptions + 3 ch., 140 m2. P. DOUX - 500-16-62

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2. Sur place tous les jours, sauf Dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57.

36, BD SUCHET
5-6 P. 160 m2 av. jdins privés, Côté MAUNOURY + gdes dép. + 2 serv. Vend., sam. 14-18 h. 265-52-26 ou 224-53-75.

RÉPUBLIQUE - VOLTAIRE
5-6 P., 180 m2, 4e étage, tt cft. Convient prof. libérale. MICHEL ET REYL. 265-90-05.

EXCEPTIONN. 3 P. 117 m2
141, AV. DE WAGRAM
Sur place vend. de 14 à 18 h. ou tél. : 293-30-80.

Paris Rive gauche

Appartement grand standing de 142 m2, ét. élevé, Sud et Est. Tél. : 583-50-24 après 19 heures

RASPAIL - Bel imm. Napoléon III, s/rue et jdin, Studios et 2 Pces refait neuf. Gdes surfaces libérables. Rénovation de GRAND LUXE - 306-41-78

160 M2 SAINT-PLACIDE - ODE. 42-70 5/6 pces, ét. élevé. Asc. Calme. Cour jardin

MAUBERT - RARE. Beau livg. + chbre, cuis., bains. Tél. Chff. central. URGENT - 325-75-42

R. VANEAU - Part. à particul. Gd living + 2 chbres 70 m2, pl. soleil, tt cft, ref. nf - 548-24-98, sr

Quartier LATIN - Part. vd 4 P. 85 m2, ref. nf, soleil. Tél. soir : 707-04-67 et vis. 55, r. St-Jacques 14 à 19 h., samedi, dim., lundi.

15e Mo LOURMEL - 2/3 p. s/rue, entrée, cuis. equip., s. bns, wc, cave. Chff. indiv. Tél. Calme. Tr. bon état, 6e ét. sans ascens. 215.000 F. T. pr vis. au 288-54-41

Part. vend très bel appt sur le CHAMP-DE-MARS, 220 m2. Tél. : 577-60-18, après 20 h. 30.

131, RUE BRANCION
2 P. Tt cft. Décoré + jardinet A aménager Exceptionnel - 165.000 F S/pl. vendredi, samedi, 14-18 h. 874-43-98 - 286-15-30

SEGUR Pr. PL. BRETEUIL Bel imm. pierre de t. 3 P. Salon, s. à mang. + chbr. Tt confort - Impeccable COTIMO Mme Toppo - 783-62-74

ALESIA-DIDOT DANS BEL IMM. RECENT TRES CALME
1) Au 4e ét. Gd 2 p., cuis., s. bains 48 m2. IMPEC. 250.000.
2) 5 P. 97 m2 Cuis. Soleil. Park. 550.000
ALIN, O.R.P.I. - 539-75-50

PRÈS LUXEMBOURG
PPTAIRES VDENT DIRECT. dans immeuble en rénovation STUDIOS et UN 2 PIECES Bains, wc, cuisine équipée, tout confort. Sur place, 15 h. à 18 h., JEUDI, VENDREDI, 7, RUE ROYER-COLLARD 723-38-48

PARC MONTSOURIS 25 M2 à rénover - 325-75-42

VAL-DE-GRACE
25, RUE BERTHOLLET Dans très bel immeuble av. asc., tout confort. Disponibles 3 très beaux appartements, compr. gd living dble sur rue + 1 chambre sur cour, cuisine équipée, wc, s. de bains. Belle décoration. Prêt à être habiter. Prix : 349.000 F. Visites jeudi et vendredi, de 15 heures à 19 heures et sam. 10-12 h. et 15 h. à 19 h. ou s/RV - PROMOTIC, 322-10-74

PARC MONTSOURIS Ds HOTEL PARTIC., stde. GD 3 P. B. décoration - 306-82-08

CLUNY
TRES BEAU DUPLEX 100 M2 - Prix : 650.000 F 28, rue de la PARCHEMINERIE Téléph. : 633-85-39

QUAI D'ORSAY (prox.)
8 P. 195 M2, immeuble 1930, gd vestibule, 3 récept., 5 ch., 3 sanit., cuis., office, 3 ch. service, 2 boxes. - 076-02-63.

MABILLON Beau studio tt cft, asc. POUTRES. IMM. STANDING. 220.000 F. - Tél. 567-84-23.

BEAU 15e Bourgeois 2 P., cft. UNIQUE - 325-75-42

ARAGO GRAND STANDING Luxueux 75 m2, cuisine équipée, balcon, 2 parkings. - 589-49-34.

PLACE D'ITALIE
Bel immeuble rénové SPÉCIAL PLACEMENT STUDIOS tout confort 89.000 F Location assurée 9.000 F l'an. Le propriétaire : 265-11-66

Région parisienne

SUR BORDS DE MARNE

LES BERGES DE SUCY

à 500 m. du Pont de Chennevières

121, avenue du Général-Leclerc - Sucy-en-Brie (94)
R.E.R., station de Sucy ou La Varenne Saint-Maur

3 pièces 64 m2 + Loggia 12 m2 à partir de 198 000 F
4 pièces 83 m2 + Loggia 12 m2 à partir de 240 000 F
5 pièces 102 m2 + Loggia 11 m2 à partir de 298 000 F

(1 % patronal). Visite sur place tous les jours de 14 h. à 19 h. Sam. et Dim. de 10 à 19 h. sauf mardi.
SOGIDEC, 33, Champs-Elysées - 359-94-04.

77500 CHELLES 15 minutes de Paris. Résidence « Val Fleuri » appt nf F5 tt cft (105 m2), séj. + coin repas 35 m2, cuis., 3 ch. Pr. gare et commerçants. Libre nov. 78. Prix 180 000 F + C.F. 60 000 F. Téléphone : 020-85-46. Ecr. no 6 034, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SAINT-MAUR. Part. vend dans immeuble bourgeois, pierre de taille, appt duplex, 3e et 4e ét., sans ascenseur, 8 pièces luxueusement décorées, cuisine aménagée, 2 bains, w.-c., 2 caves. Tél. 283-85-23 à partir de 17 h.

CHATOU F 4 70 m2, 15' R.E.R., résid. calme. Prix : 265 000 F. T. : 071-08-01.

SAINT-CLOUD 154 M2. Réception, 4 chambres, 2 bains, balcon, 2 garages. T. 755-87-86.

VINCENNES vaste 3 pièces, entrée, cuisine, w.-c., s. de bains, chf. cent., 269 000 F. 344-71-97.

LES-ESSARTS-LE-ROI. Proxim. gare, 35' Montparnasse, calme, verdure. Rés. les Amazones. P. vd bel appt 5 p. 102 m2 + balcons, caves parkg, nbx amén., 389 000 F + pet. C.F., 483-70-70.

LE VESINET 4' R.E.R. Dernier ét. Asc. Gd sél., loggia, 3 chbres, 2 s. de bains. Box. 120 m2. AGENCE DURAND - 966-00-48

A VENDRE
MEUDON - BELLEVUE
Dans résidence exceptionnelle
TRÈS BEAU 3 PIÈCES
110 m2, lisière forêt, balcon + parking - 579-59-43, après 20 h. PRIX : 685.000 FRANCS

CHATOU Situation exceptionnelle Dernier étage, gd calme, au milieu des arbres, 91 m2 + balc. + 35 m2 terrasse SUD, living, cuis. équipée, 2 chbres, bains, garage. 580.000 F. I.M.F. - 976-33-14

NEUILLY-CHARCOT - Récent Luxueux living + 2 chambres 110 M2 balcon 20 m2, garage + studio confort indépendant - 577-96-85

PLESSIS - ROBINSON. Particul. vend résidence boisée 3 pièces tout confort, jardin privatif, box. Prix : 260 000 F + 37 000 C.F.F. Tél. : 630-46-41 soir et week-end.

PORTE D'ITALIE

« LE WINCHESTER » 94 LE KREMLIN-BICETRE
101, rue G.-Péri, neuf : STUDIOS, 3-4 Pces à partir STUDIO 90.000 F. GRAND STUDIO 34 m2, 135.000 ; 3 PCes 68 m2 270.000. 4 Pces 80 m2 303.000. Vis. sur place ts les jours sf merc., 14 à 19 h. Sam. et dim. 10 à 19 h. Livraison immédiate. SOGIDEC, 33, Champs-Elysées, 8e. ELY. 94-04.

JUVISY-sur-ORGE, près gare, bord Seine part. vd b. appt 3 p. balc. gren. parkg tt cft chf. c. asc., 280 000 F. Tél. 921-99-53.

Part. vend appartement LA DEFENSE 4/5 pièces 105 m2, construct. 70. Calme, confort. Tél. 360.000 F. Tél. : 776-20-34, le soir

FONTENAY-SOUS-BOIS centre 2 pces, cuis., entr., wc, sal. eau, balcon, chff. centr. gaz, 45 m2. Prix : 145.000 F, créd. maxim. Téléph. : 876-24-44

VIRY - CHATILLON, près gare 3 pièces, cuis, sal. d'eau, wc, 55 m2, déb. Px : 118.000 F, créd. Téléph. : 876-24-44

MEUDON BELLEVUE Studio 30 m2 sur jardin 197.000 F + parking. Visite sur place ts les jrs de 18 h. à 20 h., 34, av. Galliéni - Tél. 027-14-13 ou COCIM 387-84-30

FONTENAY-SOUS-BOIS, 5' RER 4 pces, cuis., entr., wc, s. bns, chauff. centr., débarr., séchoir, 70 m2. Px 260.000 F, créd. max. Téléph. : 876-24-44

FONTENAY-SOUS-BOIS République 2 pces, cuis., entr., wc, chauff. centr., cave, 45 m2, imm. briqu. Prix : 130.000 F, créd. maxim. Téléph. : 876-24-44

NEUILLY, M.-Barrès - Superbe appt, dernier ét. avec gde terr. Triple living + 3 ch. + 3 s. bns + 2 ch. serv. 2 garages. Prix élevé justifié - 763-12-03

MEUDON BELLEVUE 5 pièces 122 m2, 4 chambres + 110 m2 jardin privatif, 910.000 F. 2 parkings compris. Visite sur pl. 34, av. Galliéni, tous les jours de 18 h. à 20 h. T. 027-14-13 ou COCIM, 387-84-30

FONTAINEBLEAU Place du Château Standing, STUDIO 35 m2, possib. mezz. 438-14-21, soirs ou w.-end.

MEUDON BELLEVUE 4 p. 95 m2 + 10 m2 loggia 3 chbres, 635.000 F + parking. Visite s/place : 34, av. Galliéni, tous les jours de 18 h. à 20 h. T. 027-14-13 ou COCIM 387-84-30

CLICHY (92)
Part. vd urgent dans résidence neuve, calme, soleil, près centre
1) Grand studio 32 m2 + loggia 6 m2, Sud-Ouest 8e ét. ascenseur, moquette, cuis., bns, tél., cave, park. 170.000 F.
2) 3 Pièces, 71 m2 + loggias 13 m2 double orient. Nord-Est, Sud-Ouest, 8e étage, ascenseur, cave, 2 parkings. Prix : 350.000 F. Téléphone : 739-55-69.

CHARENTON. Excell. situation, récept. + 3 chbres, 145 m2, 5e ét., asc., 840 000 F. T. 893-17-81.

NEUILLY RESIDENTIEL
PROMOTEUR CONSTRUIT IMMEUBLE GD STANDING Livraison 3e trimestre 1979 Etudions votre plan avec notre architecte, toutes possibilités. Du Studio au 8 Pièces. 624-39-49, pour rendez-vous

NEUILLY BOIS
DANS IMMEUBLE RECENT VUE EXCEPTIONNELLE sur le Bois et Parc 7e ASCENSEUR, BALCON 5 PIECES TT CONFORT ENTIEREMENT RENOVE PRIX 995.000 F Jeudi, vendr., sam., 14 à 18 h. : 7, AV. BRETTEVILLE ou 723-91-28

Province

VACANCES ETE-HIVER à CHATEL (Haute-Savoie) Studio 4 personnes 140.000 F avec 28.000 F comptant. 2-3 personnes, Gestion assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87.

Urgent. Propriétaire vend directement dans un vieil immeuble du « Vieux Nice » 2 Pièces cft. 50 m2. Px total 100.000 F. Ecrire : LADURELLI Achille, 12, rue Blanche - 75009 Paris.

Week-end - Vacances à 1 h. 15 de PARIS SUD ds splendide domaine de loisirs golf, équitation, tennis, piscines, voile, pêche. Duplex 55 m2 sur jardin. 4 à 6 personnes, tt cft, état nf. Prix 180.000 F, crédit possible. Tél. : 236-60-18 ou samedi-dim 16 (86) 86-32-18

VENCE
sous la lumière de la COTE-D'AZUR, la Résidence HENRI-MATISSE 9 km de la mer, proche du cœur du village, au calme, route de Saint-Paul, 19 appts. 2 asc., chauff. électrique intégré individuel, 2, 3, 4 pièces de très gd stand., piscine, larges terrasses avec loggia, livraison été 1978. Appt-témoin. Commercialisation BERTEAU FONCIER 178, av. Emile-Hugues, 06140 VENCE. TEL. (93) 58-01-56.

TROUVILLE
25, av. Aristide-Briand, LE DOMAINE des ROCHES. Luxueux appartements et studios avec terrasse, jardin privatif, 50 mètres au-dessus de la PLAGE dans un SITE EXCEPTIONNEL. SCOTI. 589-25-25.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeuble - Paiement comptant.

appartements occupés

Rapport 8 %. Bail 6 ans en cours, 9e, RUE LA BRUYERE. Immeuble P. de T., standing, appartement 110 m2. A SAISIR 357.000 F. — Tél. : 682-54-88.

immeubles

7, place du PANTHEON 1er étage, gd stand Escalier part., 2 rez-de-ch. cour privée, dt 1 duplex 633-69-06 apr. 18 h.

PRÈS SACRÉ-CŒUR
Petit immeub., r.-de-ch., 5e ét. 1 commerce, 10 logts. RAPPORT 25.700 F. TEL. 266-67-06.

A vendre en TOTALITE PARIS NORD-EST Immeuble de rapport 18 APPTS construction récente, asc., v.-o., chff. ci gaz individuel, bon état d'entret. Cabinet BERTRAND - 886-42-42.

Immobilier (information)

Allo!
525.25.25
Information Logement
Je cherche un logement...

Oui, nous avons un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Nous vous conseillons gratuitement

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

LOCATIONS SS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra, 84, r. d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 350 F - 266-52-04.

constructions neuves

XVIIIe
55-57, RUE STEPHENSON
ACHETEZ POUR INVESTIR OU HABITER BEAUX STUDIOS avec balc., cuis. équipée. A partir de 128.100 F. Quelques appts de 3 et 4 P. avec balcon ou terrasse. Prêts conventionnés. Livraison immédiate. S/pl. ou s/rendez-vous PUJOS S.A. 296-17-01.

Mo NATION - SQUARE SARAH-BERNHARDT DUPLEX 109 M2, gd living + 3 chbres, 2 entrées, jardin privé ensoleillé 217 m2. Livrable de suite. Prix 772.000 F. (Prêt conventionné demandé en cours). Sur place les après-midi : 32, rue de LAGNY TEL. 607-64-15

bureaux

1 à 20 BURX ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

REPUBLIQUE-BASTILLE Imm. de bureaux 1.800 m2 R+5 LOCATION ou VENTE. Le propriétaire : 508-54-00.

SANS pas-de-porte Haussmann 3/4 burx 90 m2, 6 lignes téléph. Telex. 5.000/M. — 266-98-15.

RUE TRONCHET 50 m2 2 P. 2 tél. Impeccable. OPE. 98-15.

locaux commerciaux

FONTENAY-SOUS-BOIS Loc. ccial en tte prop. sur 1.600 m dont 600 m couv. Conv. pour atel. de serrurerie, mécanique, etc. Prix total : 480.000 F. Rens. 876-24-44.

VAUGIRARD récent vends local libre 123 m2 + 60 m2 sous-sol: 330.000 F. 306-41-73.

GENTILLY. Maison 5 P. et ateliers 700 m2 servant garage touristes. Libre en propriété. Rare. Raynaud, 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-50.

Sté produits alim. rech. dépôt sain accessible, 500 m2 envir. Banlieue Sud Paris. VITAGERMINE. Maisons-Alfort. Tél. 378-10-40.

PERIGORD 10 km SARLAT Commune vend ds petit hameau sur colline, école désaffectée : 127.000 F. Bât. 1920, bon état, mais sans grâce, mais vue absolument exceptionnelle. Tél. : 566-77-20, hres bureau.

fonds de commerce

A vdre aff. jeux autom 100 app. placés créd. total s/hypot. Ecr. avec no tél: Bouchonnet-Prignac, 33710 Bourg.

ISERE, 50 km Est de Lyon prox. autoroute Lyon-Genève, vds. ou cède participation hôtel 3 étoiles restaurant, 40 chbres, parc 3 ha, piscine, tennis, discothèque. Ecr. no 754.100 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Pour cause départ à l'étranger vends Agence Immobilière murs et fond sur St-Quentin-en-Yvelines, bonne clientèle, bon C.A. Ecr. BANCE No 534, 13, rue Marivaux, 75002 Paris (qui transmettra)

locations ventes

SUR BORDS DE SEINE
LOCATION-VENTE

3 PIECES à partir de 1.500 F + charges
Résidence de l'Ile, 45, av. J.-Jaurès, ILE-ST-DENIS.
Près de la Gare. Sur place ts les jours (sf mardi).
Livraison immédiate
SOGEDIC, 33, Champs-Elysées. — Tél. : 359-04-04.

locations meublées Offre

Région parisienne

NEUILLY BOIS, SUR PARC Très grand 2 pces, tt cft. Tél. 2.000 F - 229-52-98

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49 Pour Cadres de Groupes européens ou Diplomates

villégiatures

LAVANDOU Loue villa pieds dans l'eau 12 pers. Juin 6.000 F, juillet 15.000 F. Tél. : 16 (20) 66-99-56.

Boutiques

15e RD-PT-ST-CHARLES Imm. nf, boutique ou bur. 2.500 mens. 578-17-38.

locations non meublées Demande

Paris

Ch. chambre individ. pour étud., 1er, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e ou 12e ardts. 400 F max. - Tél. : 345-36-27

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, Villas, Pavillons très banl. Loy. garanti, 4.000 max. - 283-57-02

Urgt. Sté aviation, pour Cadre, 4/5 pces, cuis. équip. Accès fac. Roissy. 3.500 F max. - 283-57-02

fermettes

180 km SUD de PARIS Région Chasse et Pêche
Très beau corps de ferme, maison de caractère, 5 pièces, grenier aménageable, 2 granges, 300 m2 au sol sur 4 ha prairie, bordure de FORET. Prix : 318.000 F. Tél. (16-86) 74-05-66 apr. 20 h. H. LE CLAIR.

75 km A-6 sortie village MAISON RURALE tte pierre. 5 p., cuis., bns, w.-c. Tél. Mag. grange à amén. cave gar. 700 m2 jdin clos murs. Px 187.000, avec 20 % cpt. Except. C.I.N. - 428-26-63 FACE EGLISE à NEMOURS

locations non meublées Offre

Paris

PARIS (11e) - Stud., entr., cuis., wc, s. d'eau. Cave. Mo St-Maur. Loué 600 F + 50 F charges. Renseignements : 876-24-44

Région parisienne

LE PERREUX - 3 p., entr., wc, salle bains, parking, cave. Loué 1.000 F + 500 F. Rens. 876-24-44

AV. DE SAXE 705-39-18 Luxueux studio 32 m2 tt confort, sur terrasse, tél., immeuble neuf jamais habité, parking. 2.000 F, charges comprises.

Province

(45) CHATEAUNEUF - A louer vaste résidence récente, Grand standg. s/sol. rez-ch., étage, 2 s. bains, 3 wc. Gd garage. Plan 250 m2 sur 1.800 M2. Arbres. quartier central, très calme, entourée jardins - Tél. 54-00-12-48

pavillons

FONTENAY/ss/BOIS
MAISON BOURGEOISE
TOUT À PROXIMITE. Autobus à la porte, R.E.R. 10' 4/7 p. 155 m2 habitables. Parf. état. Sél. 43 m2 avec cheminée, 4 chbres. Chambre principale de 24 m2. Tt conft. S. de bains, s. d'eau, 2 wc. Ch. centr. gaz. Dépend. Buanderie. Garage. Jdin paysagé donnant s/2 rues. PRIX : 538.000 F. Visite s/place : vendredi 26, samedi 27, lundi 29 mai, de 14 h. 30 à 19 h. 30, 185 bis, av. de la REPUBLIQUE, FONTENAY-SOUS-BOIS (94) SODIM - 343-48-19 et 49-01

AUBERVILLIERS Très beau pavill., constr. meulière et brique crépi, 5 pces, cft, ch. cent. maz. Gar., terr. 370 m2. Px : 350.000 F, crédit maxim. Renseignements : 876-24-44

Superbe ppté 2.400 m2, petit pavillon, garage, dépendances. Px 100 millions A.F. - Tél. 927-29-76

30 km Grand LAC du DER Vd joli pavil. 98 m2 + ss-sol (2 voit.), ch. électr., belle vue, chem., tél., cuis. d'été, gd bassin ds jard. agrément clos. Calme. Pêche, chasse, nautisme. Prix : 345.000 F. Tél. : (16) 29-70-41-23.

COURBEVOIE 5' GARE et R.E.R. Pavill., séjour, cuis., 2 chbres, bains. Sous-sol total. Garage. Prix : 400.000 F. - 989-21-74.

CLAMART Gare Pav. 6 P. Refait neuf, 2 bains. Tt conft. Prix : 650.000 F. — 745-90-00.

ACHÈTE BANLIEUE OUEST Pav. 5 P. même sans confort avec jardin. Tél. : 739-75-91.

EXCEPTIONNEL
35 km Ouest Paris Cause départ, propriétaire vend belle maison 5 pièces, tt conft. Jardin clos 1.450 m2. Prix : 650.000 F. Tél. 971-83-48.

FONTENAY-SOUS-BOIS 4 p., cuis., wc, s. bns, débarras, chff. centr. gaz. Jardinet. Pav. brique tr. b. état. Px : 315.000 F. Crédit maxi. Rens. : 876-24-44. Renseign. : 876-24-44

FONTENAY-SOUS-BOIS centre Pav. très gd sur 3 nivx, 7 pces, conft, gar. 2 voit., atelier 75 m2. Jardin 270 m2. Affaire rare vu prix et emplacem. Px 850.000 F. Renseignements : 876-24-44

villas

ANTIBES - Particulier vend grande villa, 1970. Calme. Vue MER, MONTAGNE. 1.000.000 F. Téléph. : (93) 33-51-15

MOISSON, près MANTES à saisir, URGENT, sur 1.000 m2 terrain arboré, à 50 m. bord de Seine, belle villa tt cft, 3 ch., bains, w.-c., cuis. et séjour, été, hiver. Prix : 420.000 F. Téléphone : 607-35-21.

MARLY-LE-ROI Vue sur PARC MAISON DE VILLE, surface habit. 300 m2. Bon état gal. USAGE COMMERCIAL POSS. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

CHATOU Cause départ URGENT Maison 1976. Etat exceptionnel. Séjour, bur. 4 chbres, 2 bains. Garage. - Jardin. - 720.000 F. I.M.F. - 976-33-14

COSTA AZAHAR
Entre Barcelone et Valencia, rés. Péniscola direct autoroute. Splend. villa neuve indép. plain-pied (79 m2), bon exp., vue sur mer, gd sél., cheminée, 2 ch., cuis. équipée, terrasse, bns, wc, beau terrain planté pins. Equivalent 125.000 FF (créd. person. possib). AVIS, 68, bd Sébastopol, Paris-3e - 278-09-51 et 02-49

PARC DE SCEAUX PRESTIGIEUSE VILLA Prix à débattre - 702-34-86.

LAGNY
PROPRIETAIRE vend MAISON 9 pièces principales, cuisine, salle de bains, chauff. central, cave, cellier - atelier, garage indépendant. - 600 m2 jardin. QUARTIER RESIDENTIEL Visite sur place : samedi 27 et dimanche 28. - Téléph. pour rendez-vous et renseignements complémentaires : 227 - 23 - 22, de 8 heures à 22 heures.

manoirs

Morbihan : 15 km mer, superbe moulin XVIIIe restauré, gd cft, étang, parc 3,5 ha, beau site. Proxim. Saint-Malo : Villa mod. 5 pièces, conft, 3.300 m2. Belle vue mer.
Perche : Gentilhommière Directoire, 10 p., à restaurer, très beau parc 5 ha.
Orne : Manoir XIXe, 10 Pces, bon état, dép., beau parc 2,50 ha environ.
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE, 53340 Chéméré-le-Roi. Tél. (43) 01-25-23.

châteaux

VALLEE DE LA LOIRE
Près BLOIS par autoroute
MAGNIFIQUE
DEMEURE 17e SIECLE
Parfait état, 12 pièces, nombreuses dépend. Parc 14 ha. Jardin à la Française - Tennis - Piscine
Exclus. AMSELLE - 329-78-50 3, avenue Vavin - 75006 PARIS

maisons individuelles

A 15 KM DE COMPIÈGNE
des demeures d'exception dans un cadre exceptionnel
Les Marguerites de Bellinglise
4 à 6 pièces
de 480 000 à 830 000 F
PRETS CRÉDIT AGRICOLE
maisons modèles sur place : dans le parc du château de Bellinglise 60157 Elincourt Ste Marguerite
Tél. (4) 476.10.73

terrains

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS viabilisés et constructibles avec ou sans étangs et bord rivière également terrains pour création étangs. Tél. matin 9 heures à 11 heures au 16 (38) 35-00-58

Vends terrain 2.100 m2 à SAINT-MEDAR-DES-PRES 500 m. du ctre de Fontenay-le-Comte. Vue sr la Vendée. Perm. de constr. Pour tous renseign. téléphone 202-85-90 ou samedi, dimanche : 470-60-80.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER ACHETE COMPTANT TERRAINS TOUTES SURFACES à partir de 5.000 m2. Faire offre : Société DEVIQ 60, av. Joffre (60) CHANTILLY Téléph. : (16) 4 457-12-02

A vendre cse départ (dép. 91) beau terr. de week-end 2,5 ha av. chalet, pr. Milly-la-Forêt-La Ferté-Alais. Ecr. BOREL, 2, rue du Maréchal-Fayolle 13004 MARSEILLE.

HOULGATE - Terrain à bâtir 2.500 m2. Eau, gaz, électricité. 59 F le m2 - 359-30-85 H.B. ou 567-07-08 après 20 heures

CLOS MONTCANISY ST-ARNOULT-DEAUVILLE Terrains à bâtir. Viab. 1.000 m2 et plus à partir 95.000 F. Sur place samedi et dimanche ou 604-81-87.

A vendre - AUDE - 64 ha terres céréales 1re cat., Bâtim., matériels tr. bon état, valeur : 2.100.000 F, discut. possib. si vte en plusieurs lots. Ecr. Péninque, 91, bd de Courcelles, 75008 Paris.

BEAUMONT-LE-ROGER (27) 130 km PARIS Ctre ville, terrains viab. de 500 m2 à 900 m2 de 81.000 à 95.000 F. S'ad. JOURDAIN, not. 27170 Beaumont-le-R. 44-20-09.

viagers

Vendez rapidement en viager, conseil, expertise, indexation gratuit. Discrétion. LODEL, 35, bd Voltaire. 700-00-99.

Ligne de Sceaux PALAISEAU LIBRE appt 4 p., imm. récent 184.000 F + 700 F, 2 Têtes. F. CRUZ 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00

propriétés

FONTENAY-AUX-ROSES Magnifique ppté 300 m2 dont habitation + terrasse Jardin fleuri. Gar. ss-sol 150 m2. A VOIR ABSOLUMENT Px 1.420.000 F. - 577-96-85

Vd 50 km PARIS, face forêt Rambouillet, site cl. Maison rustique ancienne Living, poutres, cheminée, 3 ch. Cuis. w.c., douche, beaux combl. Jardin 500.000 F Tél M ROBERT 720-03-38

35 KM PARIS SUD 10 P, tt cft, pièce d'eau, rivière, parc 15.000 m2, 1.100.000 F. 539-67-52

CHAMPAGNE-S/OISE 35 km RN 1 Splend. petite ppté tt cft, parc aménagé 1.050 m2, beaux arbres, 350.000. Facilités. Tél. M. BRAS 469-08-10.

Vends très belle propriété à VIARMES (95), style av. tourel. anc. sur parc 2.400 m2, mur de 3 m. de hauteur, 350 m2 habit, réception, salon, séjour, salon d'hiver et cuisine. 1er étage : 3 gdes chambres + s. bns, toil. 2e étage : 3 gdes pces + toil et dches, s/sol, 2 caves et buand., chauff. mazout. Prix : 780.000 F. Téléph : 282-05-90, ou sam, dimanche au 470-40-80.

20 à 30 km d'AIX-en-PROVENCE part. cherche Mas équipé, 3 ch., avec cheminée, bains, 3.000 m2. Comptant : 100.000 F, solde à convenir. Téléph. après 20 h. : (50) 42-53-01

18 km MONTAUBAN - URGENT Cause départ. Gde maison style pays, 3 p., cuis., s. bns, pender., 1 p. étage, chauff. centr. Gar. Jardin planté 2.500 m2. 300.000 F. Tél. à part. 19 h. 30 (63) 30-42-30

FRANCHE-COMTE (GRAY) Belle ppté maison bourgeoise 12 p. ppales, conciergerie, dép., parc 2,70 ha divisible. Prix : 1.600.000 F - F.G.F., 2, rue de Monceau (8e) - 227-07-06

Presbytère. 6 p., c., bns, dépend. Tout cft, s/5.600 m2 clos. VUE imprenable, 330.000 - DAU. 48-61

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS ET TERRITOIRES de 1 à 100 ha., avec possibilité création étangs, dont certains constructibles. Téléphone matin, 9 h. 30 à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

575 PROPRIÉTÉS de la Fermette au Château Autour de Paris : 0 à 120 km.
L'ordinateur de la MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

SOLOGNE PETITE PROPRIETE 200 m2 HAB. - TT CONFT TERR. 3.600 m2 - PX 800.000 F TERRAIN A BATIR 3.000 m2 AVEC 2 CHALETS (PRES ETANG) - PX 150.000 REGIE SEGUR 1, rue des Maltotiers, Orléans Tél. : 87-05-05 - 62-19-39

CROSNES Près FORET SENART ds parce 2.000 m2, splend villa 250 m2 + dépend. — 755-87-86.

MORET 45' autoroute Sud Belle maison anc. + jard. Site classé. 320-73-37.

VAL EPTE CHARMANTE MAISON NORMANDE Grand sél., cheminée, poutres, cuis., 3 chbr., bns, chff. mazout. Joli jard. 2.200 m2. Px 450.000. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20

VENISE Prop. vd 60 m2, 2 P., s. de bs, cuis. Ref. nf. 5 min. San-Marco - 150.000 F. TEL. : (31) 81-12-23, Caen

LA VARENNE BORD DE MARNE Très belle ppté anglo-normande - ETAT EXCEPTIONNEL Sur vaste sous-sol. - Garage, buanderie, etc. Hall, entrée. Très belle réception 98 m2 av. TERRASSE SUR MARNE. Cuisine ultra-moderne. En étage : 7 chambres, bur. Grand cft. Pav. gardien Berge. 1.500.000 F IMMOVAL 91 bis, av. du Bac, LA VARENNE. - 886-45-60.

DEAUVILLE 10 km Superbe Maison Normande, Terrain 2 ha. Réception 100 m2, 8 chbres, 6 s. de bains. TEL. : 387-59-79.

VENTE DIRECTE ppté style normand en parfait état, 98 km Paris, 390 000 F. Tél. : 270-30-58 matin av. 11 h. ou le soir après 20 heures.

LYS - CHANTILLY Part. vd magnifique propriété parc boisé 7 500 m, piste caval. 7 p. dt 4 ch., 4 s. de bns, 5 w-c, 2 chem., cuis. équipée, chauff. mazout. S/sol aménagé. Plein sud + maison de gardien. Tél. 727-78-28 ou 421-51-53 week-end.

CHANTILLY (2 km) Belle propriété lisière de forêt, 95 m2 de réception, 4 chambres, chbre de service. Parc 6.600 m2. Pièce d'eau. Prix 1.100.000 F. DEVIQ CONSEIL. Chantilly - (16) 4 457-12-02

LE PERREUX RÉSIDENT. S/1.300 m2 (possib. 2.200 m2) clôt. de murs. SPLENDIDE PROPRIÉTÉ BOURGEOISE 300 m2 habit., récept. 55 m2, 7 ch., 3 bns, ch. cent. gaz, gar. 2 voitures - Etat impeccable. Cabinet BERTRAND, 86, bd de Créteil, Saint-Maur. Tél. : 886-42-42.

maisons de campagne

MAISON dans village, BASSE-ARDECHE, vue dégagée, jard. 5 p., cave et dépend., confort. 250.000 F. Tél. 948-66-22.

75 km PARIS Sud-Ouest. Part. vd maison 7 p. rez-ch., grenier aménageable, pet. dépend. gar., jardin, 265.000 F - T. 424-21-91

NORMANDIE 1 h. 30 PARIS, 50 mn Deauville. MAISON typique NORM. colombage, poutres, verger, 1 ha, av. anc. pressoir à amén. Région calme. Px : 240.000 F.

NORMANDIE 1 h. 30 PARIS, 50 mn Deauville CHARM. MAISON CAMP. Vue imprenable sur vallée. Habitable de suite, tout confort. 1.700 m2. Px 230.000 F. à déb. Tél. (16) 31-32-76-06.

domaines

A vdre Côte-d'Or Auxois, Très bon DOMAINE élevage, habitation confortable. Vastes bâtiments exploitation. 106 hectares groupés majorités près. BRISAC Frères, B.P. 1.141 21027 - DIJON CEDEX.

3 km GAILLAC gare TEISSONNIERE (81) Exploitant vignes, pommiers, bâtim., matériels, parts coop., avec réseau commerciaux. Prix 4.400.000 F, crédit possible. Ecr. PENINQUE, 91, bd de Courcelles 75008 PARIS

INDÉPENDANTE SUR 3.544 m2 215 km de PARIS long corps de ferme typique à restaurer et à aménager : 4 p., 2 étables, 2 immenses hangars, grenier aménagé, 4 lucarnes, belles poutres, E., E., champ et verger attenant, clos de thuyas. Prix : 120 000 F, avec 12 000 F. Solde sur 10 ans, B.C.I., 24, av. de Paris 36000 CHATEAUROUX. Tél. : 16 (54) 34-78-09.

BORDELAIS, région Castillon. Libre à la vente DOMAINE VITICOLE 24 ha DONT 21 HA DE VIGNES BORDEAUX SUPERIEUR soit 9 ha rouge, 12 ha blanc, mais. de maître, cour intérieure pigeonnier, parc, maison de colon, dépendances, matériel. S'adr. MAITRE BERNETEAU. NOT. PUJOLS-S/DORDOGNE, 33350 CASTILLON - LA - BATAILLE. T. : (56) 40-50-05.

80 ha SOLOGNE Est, N. 20, 150 km PARIS. Excellente ppté chasse-pêche, rapport, 1/2 plaine, 1/2 bois. ETANG 9 HA, rivière, ferme typique solognote. Le tout libre vente. Recommandé IMMOB. REMANGEON S.A., VIERZON 18104, B.P. 132. Tél. (36) 75-39-91 +.

Le Monde

équipement

URBANISME

VÉCU

15 mètres carrés pour huit personnes

Eclairés par un seul vasistas, 15 mètres carrés sous les combles, au sixième étage du 310, rue de Charenton, dans le douzième arrondissement ; un bébé de vingt jours qui gigote dans un berceau pliant... Ils étaient huit dans cette pièce, les deux parents et six enfants. Lorsque l'aide sociale à l'enfance a appris que le septième allait arriver, lorsqu'elle a vu les matelas dépliés le soir et l'eau qui coulait par terre les jours de lessive, elle a retiré les aînés. Ils ont fait leur baluchon et sont partis dans un foyer du dix-septième arrondissement. Et pourtant les Naoui avaient fait une demande de H.L.M. en 1970 et sont prioritaires depuis des mois.

Leur dossier porte le numéro 75 112 0871 1529 au service du logement, rue de Turbigo. Elles sont ainsi des dizaines de familles parisiennes, françaises ou étrangères, familles nombreuses qui, le jour où elles arrivent à Paris, ne le sont pas encore et s'installent n'importe où, dans une seule pièce.

Quand vient le second enfant, elles font une demande de H.L.M., mais on le leur refuse « d'abord parce qu'on ne gagne pas assez (2 200 F par mois) ensuite parce que le mari est au chômage durant plusieurs mois. On nous a dit « dès qu'il aura » du travail vous aurez un loge- » ment » ; voilà des semaines qu'il a de nouveau un employeur et nous n'avons rien ». *Pourtant, le temps presse.* « A la fin du mois de juin, le foyer où sont les petits va fermer définitivement. Ils seront alors éparpillés en province chez des nourrices » et elle « ne pourra plus aller les voir deux fois par semaine ».

Eternel cercle vicieux : la demande de H.L.M. a été faite à temps, voilà huit ans ; de mal-logés ils sont devenus prioritaires, mais cela n'a pas suffi. Leur dossier est classé comme « urgent », *mais combien sont-ils dans ce cas là ?* « Pourtant, *souligne une aide familiale,* il serait nécessaire de trouver un logement pour toutes ces familles avant que la situation ne se dégrade : plus on attend plus les conditions de vie deviennent difficiles, le mari finit par quitter sa femme et les enfants ne veulent plus rentrer à la maison tant ils ont honte. » *Mais ce genre de situation, socialement scandaleuse, comporte aussi « une aberration économique » : les enfants « placés » coûtent, chaque jour, 250 F à la collectivité, soit 1 500 F* « plus cher qu'un loyer H.L.M. »... — M.-C. R.

TRANSPORTS

Qui doit payer le déficit des transports en commun parisiens ?

Revenant sur la dernière augmentation des tarifs de transport, M. Maxime Kalinsky, député communiste du Val-de-Marne, a protesté, mercredi 24 mai, à l'Assemblée nationale, contre le relèvement de 20 % à partir du 1er juillet du prix de la carte orange.

Il a proposé, au nom de son parti, un relèvement de la prime de transport, une prise en charge par les employeurs des frais de transport de leurs employés, la disparition progressive des zones de la carte orange, dont le bénéfice devrait être étendu à l'ensemble de la région Ile-de-France. D'une façon générale, selon le député, les grands investissements de transports en commun devraient être pris en charge à 70 % par l'Etat.

Réponse négative du nouveau ministre des transports, M. Joël Le Theule, qui explique :

« *Le budget d'exploitation et d'investissement de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. banlieue est de l'ordre de 8 milliards. Les usagers en paient environ un tiers, les employeurs s'acquittent d'une contribution également importante, l'Etat et les collectivités locales comblant le déficit. Si vous compariez la situation des usagers de la région parisienne à celle qui est faite à ceux de Lyon ou de Marseille, vous pourriez constater que le prix des transports parisiens est le plus bas, il s'agit peut-être même d'un record mondial.*

» *Vous avez parlé du million de travailleurs qui seraient frappés par l'augmentation de la carte orange : je vous ferai remarquer qu'il y a un million trois cent mille titulaires de cette carte, et qui ne sont peut-être pas tous des travailleurs. Il n'est pas question de revenir sur une augmentation destinée à réduire le déficit de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. banlieue...* »

Nuisance des poids lourds LES ROUTIERS SE DÉFENDENT

Devant six cents transporteurs routiers réunis, mercredi 24 mai à Oslo, à l'occasion du 16e congrès de l' « International Road Transport Union » (IRU), a été examinée de nouveau la question des nuisances des poids lourds.

Si le camion et l'autobus sont des véhicules gênants, on ne saurait s'en passer. Dans les années qui viennent, le transport routier, qui emploie plus de cinquante millions de personnes dans le monde, va se développer. Il faut donc multiplier les efforts pour rendre les poids lourds plus sûrs, moins polluants, moins bruyants, et moins encombrants.

Mais quelles mesures prendre ? Pour ce qui concerne la pollution, les rapporteurs ont fait remarquer que les gaz d'échappement des moteurs Diesel ont une teneur plus faible en oxyde de carbone que ceux des moteurs à essence et sont donc moins toxiques. Quant à la sécurité, ils ont constaté que le taux de responsabilité des poids lourds impliqués dans des accidents corporels a baissé continuellement depuis douze ans. Selon des observations effectuées entre 1965 et 1975, en Belgique, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, le nombre des personnes victimes d'un accident à bord des véhicules de transport de voyageurs a diminué de 29 à 44 %, selon les pays, et de 48 % pour les véhicules de transport de marchandises.

En France, le taux de responsabilité des poids lourds impliqués dans les accidents corporels a baissé de 2,3 % de 1976 à 1977. — (A.F.P.)

UNE SUGGESTION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE

Les propriétaires de maisons individuelles devraient payer le prix de l'« éloignement »

Le conseil économique et social plaide pour la « vérité des prix » en matière d'urbanisme et de logement. Il souhaite d'autre part que la politique urbaine menée depuis la guerre, et notamment la création des villes nouvelles, bénéficie d'une certaine « continuité » et ne soit pas « soumise à la mode ».

La crise du logement qui préoccupait l'opinion et les gouvernements dans les années 50 est pratiquement résorbée, estime M. Roger Hutter, dans le rapport qu'il a rédigé au nom de la section du cadre de vie. A raison de cinq cent mille logements par an en moyenne, le parc est passé en vingt ans (de 1954 à 1975), de quatorze à vingt et un millions de logements.

Où les a-t-on construits ? Surtout à la périphérie des villes, dans les ZUP et les ZAC, là où le terrain n'était pas trop cher et facile à appréhender. « *Les critiques sévères qu'ont suscitées les quartiers nouveaux, examinées objectivement, portent plus sur des erreurs de réalisation que sur leur conception même* », estime M. Hutter, qui signale que Sarcelles, symbole des grands ensembles, est finalement devenu un quartier relativement agréable.

Les villes nouvelles (cinq dans la région parisienne et quatre en province) répondaient à un objectif beaucoup plus ambitieux, inspiré de l'exemple britannique. Mais elles ont souffert de la complexité de leur statut, de la réticence des collectivités locales que la loi Boscher ne permettait pas de « violer », et d'un manque de confiance des bâtisseurs. Elles ont pris du retard, même en région parisienne, tandis que l' « *urbanisation spontanée et mal structurée* » suivait son cours. « *Les villes nouvelles de la région parisienne n'ont pas encore toutes atteint (sauf Cergy et Evry) le « volume critique » au-delà duquel leur développement est naturellement assuré et souffriront encore longtemps des difficultés sociales et financières inhérentes au déséquilibre entre un noyau calculé pour la dimension d'objectif et une population encore très en retrait sur cet objectif.* »

Des prêts à trop court terme, la baisse de la pression démographique, la « *perspective même mal fondée d'un revirement de la volonté publique* » font du tort à une « *formule généreuse et prospective qui a donné lieu à des réalisations du plus haut intérêt* ». Il ne faut pas relâcher l'effort, estime en substance le conseil économique, car les villes nouvelles sont « *porteuses de promesses pour un urbanisme d'avenir* ».

Examinant les différentes conceptions urbaines que reflètent les villes nouvelles, M. Hutter souligne notamment les qualités du centre urbain d'Evry (Essonne) qui lui semblent une solution heureuse dans la mesure où on peut prévoir aujourd'hui que le pétrole, et donc la voiture, n'auront pas indéfiniment la place qu'on leur a trop souvent accordée jusqu'ici. Cet excès de confiance dans la civilisation automobile a notamment permis la création de quartiers excentrés mais dépendants de la ville ancienne. L'essor des maisons individuelles et de l'urbanisme diffus, encouragé par la déception des habitants d'immeubles collectifs mal étudiés, va aussi dans ce sens.

Sans condamner ce « *désir profond des Français* », l'auteur du rapport souhaite qu'on applique à ceux qui veulent habiter une maison individuelle, dans un quartier éloigné — ce qui oblige à rallonger les réseaux d'eau, d'électricité ou de transport — le « *vrai prix* » de ce choix pour la collectivité.

● *L'Association pour la protection du sous-sol montmartrois* a organisé, le mercredi 24 mai, une conférence de presse afin de « *sensibiliser l'opinion sur les dangers encourus par la butte Montmartre du fait de la fragilité de son sous-sol* ».

L'association se félicite de la mise en route d'une étude géologique menée par le Bureau de recherches géologiques et minières (*le Monde* du 5 mai), et demande la suspension immédiate des chantiers en cours jusqu'à ce que les conclusions de cette étude soient rendues publiques.

ENVIRONNEMENT

APRÈS L'AFFAIRE DE L'« AMOCO-CADIZ »

La France propose d'organiser le contrôle des pavillons de complaisance

Les pavillons de complaisance sont à nouveau sur la sellette au conseil de l'Organisation maritime consultative internationale (OMCI), qui, se réunit, ce jeudi 25 mai, à Londres. Les représentants des cent quatre pays membres de cette organisation doivent entendre une communication du gouvernement français sur « les incidences négatives au regard de la sécurité maritime du phénomène de la complaisance ».

Le délégué français, M. Logerot, haut fonctionnaire de la marine marchande, devait formuler trois séries de propositions concrètes.

Il a fait observer d'abord que la sécurité d'un navire est sous la responsabilité de son capitaine, mais que celui-ci est lui-même sous la dépendance de l'armateur dont il est le salarié. Il faut donc faire en sorte que le capitaine, en toutes circonstances, ne puisse éprouver aucun doute sur ses responsabilités et qu'il ait les moyens de les exercer. Un seul moyen : le protéger contre les risques d'arbitraire.

La France propose donc que, par voie législative ou par le biais d'accords collectifs, les officiers de bord des navires battant pavillon de complaisance puissent introduire des recours contre leurs armateurs en cas de licenciement abusif.

Contrôles et sanctions

La seconde série de propositions françaises a concerné le lien effectif qui devrait exister entre un navire et l'Etat dont il bat pavillon. Pour que cette relation ne soit pas fictive, l'Etat accordant des pavillons de complaisance serait désormais tenu d'apporter une série de preuves : qu'il assure le contrôle technique de tous les navires battant son pavillon, qu'il en forme les équipages, qu'il contrôle la qualification des équipages déjà embarqués. Ces contrôles devraient être assortis de sanctions allant jusqu'au retrait des livres de navigation.

La troisième proposition française touchait aux relations entre le capitaine et l'administration maritime. Trop souvent, les infractions commises par les capitaines ne sont suivies d'aucune sanction parce que l'Etat sous le pavillon duquel ils naviguent les couvre. Selon la France, l'OMCI devrait accentuer son action pour que chaque Etat respecte les engagements internationaux qu'il a signés. Quant aux conventions, elles devraient désormais comporter des mécanismes plus rigoureux pour assurer leur propre respect.

Enfin, il serait souhaitable que l'on parvienne à harmoniser les sanctions que chaque Etat inflige aux capitaines en cas d'infraction.

Pour étudier ces différentes propositions, la délégation française suggère la création d'un groupe de travail « ad hoc » dépendant directement du conseil de l'OMCI.

● *Grève de la circulation à Paris : interpellations.* — Une cinquantaine de militants écologistes, qui tentaient, le 24 mai dans l'après-midi, de bloquer la circulation sur le boulevard Saint-Michel à Paris, ont été interpellés et conduits au commissariat pour vérification d'identité.

Les manifestants, rassemblés à l'appel des Amis de la Terre, de l'association Combat-transport et des groupes Paris-Ecologie des 5e, 13e et 14e arrondissements, souhaitaient organiser une nouvelle « grève de la circulation » afin de protester contre « *la marée automobile* » qui a envahi les rues de la capitale.

● *Arraisonnement près d'Ouessant.* — L'escorteur d'escadre *Kersaint* a arraisonné, le 24 mai, le cargo allemand *Fortuna*, qui faisait route d'Anvers à Alger et passait — en récidive — à proximité de l'île d'Ouessant, en infraction à la réglementation en vigueur.

AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle

DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	011	tous groupes	500
	62 391	groupe 2	2 000
	6 901	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	8 911	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	32 581	groupe 1	5 000
	8 931	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
	46 741	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
2	62 392	groupe 2	2 000
	8 082	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	9 012	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	32 582	groupe 1	5 000
3	23	tous groupes	150
	62 393	groupe 2	2 000
	8 913	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	32 583	groupe 1	5 000
	6 533	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	35 243	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
4	034	tous groupes	500
	154	tous groupes	500
	344	tous groupes	500
	734	tous groupes	500
	62 394	groupe 2	2 000
	5 824	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	32 584	groupe 1	5 000
	44 784	groupe 4	100 000
		autres groupes	5 000
5	5	tous groupes	70
	35	tous groupes	220
	255	tous groupes	570
	885	tous groupes	570
	62 395	groupe 2	2 070
	9 835	groupe 3	10 220
		autres groupes	1 220
	32 585	groupe 1	2 000 070
		autres groupes	50 070
6	62 396	groupe 2	2 000
	5 736	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
6	32 586	groupe 1	5 000
	4 796	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
7	197	tous groupes	500
	62 397	groupe 2	2 000
	1 217	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	32 587	groupe 1	5 000
8	58	tous groupes	150
	698	tous groupes	500
	62 398	groupe 2	2 000
	9 308	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	32 588	groupe 1	5 000
	9 918	groupe 4	10 000
		autres groupes	1.000
	03 248	groupe 1	100 000
		autres groupes	5 000
9	9	tous groupes	70
	929	tous groupes	570
	62 399	groupe 2	2 070
	0 129	groupe 4	5 070
		autres groupes	1 070
	2 359	groupe 1	5 070
		autres groupes	1 070
	6 959	groupe 1	5 070
		autres groupes	1 070
	9 099	groupe 2	5 070
		autres groupes	1 070
	32 589	groupe 1	5 070
	99 089	groupe 4	100 070
		autres groupes	5 070
0	20	tous groupes	150
	7 570	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	32 580	groupe 1	5 000
	62 390	groupe 2	1 000 000
		autres groupes	20 000

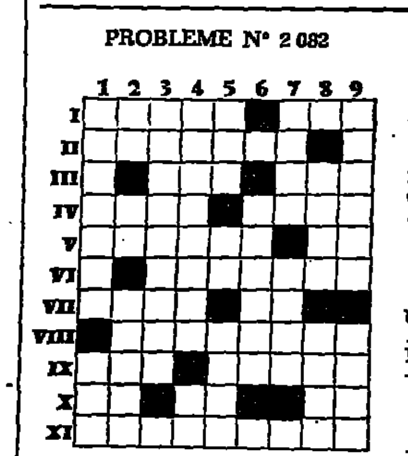
TRANCHE DES OISEAUX
TIRAGE DU 24 MAI 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 31 MAI 1978
78 à LA ROCHELLE (Charente-Maritime) 25è

LOTO TIRAGE No 21 : 3 7 16 18 46 47 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 33

PROCHAIN TIRAGE LE 31 MAI 1978 VALIDATION JUSQU'AU 30 MAI APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 082



HORIZONTALEMENT

I. N'a pas son pareil pour nous tenir la jambe ; Son ingestion laisse un souvenir durable. — II. Révèle un caractère dissimulé. — III. Orientation ; Poudre (inversé). — IV. Ne sort vraiment pas de l'ordinaire ; En Thessalie. — V. Ne peut sentir l'argent; Participe. — VI. En queue. — VII. Qui a donc toutes les chances de ne pas passer inaperçue ; Pronom. — VIII. Bouts de bois. — IX. Ce qu'un robuste optimiste se refuse à envisager ; Foncera. — X. Vieil acquiescement ; Préfixe; L'agrément de Gavroche. — XI. Précède parfois un échute.

VERTICALEMENT

1. Son odeur peut tenir lieu de certificat d'origine ; Change d'air quand il est pourri. — 2. Pronom ; Vers latin ; Fit un merveilleux voyage. — 3. Dans la trousse de Nélaton. — 4. Tout ce qu'on y projette tombe inévitablement dans le lac ; En désaccord avec le Credo (épelé). — 5. Sort sans plaisir ; Chef d'atelier ; Enduisit d'un certain corps. — 6. Provoquent souvent des rougeurs locales. — 7. Gaillard, pour ses intimes ; On lui doit le jour. — 8. Lieu de rassemblements paisibles ; Permettait à César de raisonner. — 9. Bouchais ; Ne donnera donc aucun mal.

Solution du problème n° 2 081

Horizontalement

I. Singeurs. — II. Ensuite. — III. Ni ; S.R. ; Lof. — IV. Otite ; U.S.A. — V. Rima ; Miss. — VI. Aa ; Testât. — VII. Lei. — VIII. Réconfort. — IX. Eson ; Anet. — X. Ro. — XI. Eteignoir.

Verticalement

1. Señora ; Rêve. — 2. Initiales. — 3. N.S. ; Im ; Ecole. — 4. Gustation. — 5. Eire ; R.G. — 6. Ut ; MS ; Faon — 7. Reluit ; On. — 8. Ossa ; Rémi. — 9. Pfastatt (teintures).

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 mai 1978 :

UN DECRET

● portant création de collèges d'Etat.

UNE LISTE

● des élèves de l'institut technique de banque du Conservatoire national des arts et métiers ayant obtenu en novembre 1977 le diplôme d'études supérieures techniques de banque.

Visites et conférences

VENDREDI 26 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 18 h. 30, musée du Louvre : « Promenade au clair de lune dans la Grèce antique et à Rome » (l'Art pour tous).

15 h., 15, place des Vosges : « La place des Vosges » (Mme Camus).

15 h., 6, rue de la Grande-Chaumière : « Chez un grand restaurateur de vitraux » (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

14 h. 45, porte Denon : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de La Roche).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles, caves inconnues du Marais » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Théâtre des Arts-Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, M. Roger Ikor : « Que faut-il penser du spectacle actuel du monde ? » ; M. Pierre Loritte : « Nous... et les autres » ; M. Thierry Saussez : « Vingt ans après sa fondation, où en est la Ve République ? » (Club du Faubourg).

17 h., 6, rue Albert-de-Lapparent, M. Louis Périllier : « Les pays du Maghreb » (Association France-Maghreb).

17 h. 30, Centre culturel américain, 2, rue du Dragon, M. Kenneth Koch : « Les couleurs des voyelles, pour faire écrire de la poésie aux enfants ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Guy Werlings : « Obstacles à la recherche intérieure » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Origines et destinée de l'homme » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

Le Monde

économie

L'IMPOSITION DES PLUS-VALUES BOURSIÈRES APPROUVÉE PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

Le souci de simplicité et d'efficacité l'a emporté sur celui d'équité fiscale

En proposant de substituer aux dispositions de la loi du 14 juillet 1976 régissant la taxation des plus-values sur les valeurs mobilières un projet plus simple, plus sélectif et certainement moins sévère, M. Raymond Barre poursuit deux objectifs, politique et économique. On savait déjà qu'il n'était guère favorable aux dispositions votées il y a un peu moins de deux ans. En prenant soin, dès le 6 avril 1977, de reporter d'un an leur mise en application, fixée au 1er janvier 1979, il se donnait du temps pour réfléchir, et essayer de donner satisfaction au R.P.R., fortement opposé à une législation votée à contre-cœur qu'il juge pernicieuse et injuste et veut absolument abroger.

Dès le mois de janvier 1978, dans le « programme de Blois », le premier ministre projetait de « réformer la loi de 1976 dans le sens d'une plus grande simplicité ». Le projet qu'il vient de rendre public non seulement devrait apaiser le R.P.R., mais aussi et surtout éviter de pénaliser le placement de l'épargne en actions, au moment où le gouvernement cherche à réconcilier les Français avec son industrie pour les engager à y investir. Etait-il possible à MM. Barre et Monory, qui mettent la dernière touche à un projet avantageant fiscalement l'achat de valeurs mobilières, de retirer d'une main ce qu'ils veulent donner de l'autre en maintenant un système d'imposition unanimement jugé inadapté et effroyablement complexe ?

C'est ce qu'ont pensé les promoteurs du nouveau projet, dont les dispositions s'écartent fondamentalement des précédentes. Est supprimé l'enchevêtrement de réglementations raffinées, accumulées en 1976 au fil des débats, pour tenter de résoudre tous les problèmes, mais de nature à plonger dans le cauchemar contribuables et intermédiaires, aussi bien qu'agents du fisc, et propre à dégoûter de la marchandise ainsi taxée tant les acheteurs que les réseaux de gestion. Disparaissent les durées diverses de détention, casse-tête des bases de référence pour l'établissement des plus-values. Apparaît, en revanche, le principe d'une taxe forfaitaire plus légère et d'une distinction entre spéculateurs et non-spéculateurs.

C'est que l'essentiel de la réforme semble bien être la prise en compte du caractère très spécifique des placements en valeurs à revenu variable. Peut-on persister à traiter les actions comme les biens immobiliers, ainsi que l'avaient fait plus ou moins les inspirateurs de la loi de 1976, sans se refuser à prendre en considération la notion de risque ? A mesurer les dangers qui menacent à tout moment l'acheteur de titres — risque industriel (pertes d'exploitation ou même faillite), économique (crise, blocage des prix), géographique et politique (confiscations, nationalisations, révolutions) — en comparaison de la sécurité et de la quasi-certitude de gain dont bénéficie depuis trente ans le propriétaire foncier, on se demande parfois comment un particulier un peu conscient persiste à rester actionnaire de quelque chose...

Réalise-t-on que l'indice moyen des cours des valeurs françaises a fléchi en dix-sept ans de 25 % en valeur nominale et de plus de 75 % en valeur réelle ? Depuis la fin de 1958 — juste avant la folle flambée des cours qui eut lieu en 1962, — des valeurs dites autrefois « de père de famille » (Rhône-Poulenc, Péchiney-Ugine-Kuhlmann, Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, Française des pétroles...) ont subi des pertes en pouvoir d'achat pouvant dépasser 80 % ; sans même parler des valeurs de la sidérurgie, qui sont en chute libre n'ayant plus le secours du parachute que constitue l'attribution d'un dividende.

L'insécurité des placements en actions est aux Etats-Unis une donnée essentielle dans le traitement fiscal à leur appliquer : les plus-values à long terme à plus d'un an y sont taxées pour moitié à l'impôt sur le revenu et pour moitié au taux forfaitaire de 15 %. En Grande-Bretagne, le contribuable peut opter pour une taxation à 30 % de ses plus-values. C'est sur ces pays, dotés de marchés boursiers actifs et dont l'expérience en matière d'imposition des plus-values est déjà ancienne (quarante ans pour les Etats-Unis), que le gouvernement français veut s'aligner. En l'occurrence, il choisit, tout au moins sur les taux, une formule « douce », puisqu'il retient le taux forfaitaire d'imposition de 15 % de l'intégralité de la plus-value.

« L'objectif de la loi n'est pas celui de la productivité fiscale (150 millions de francs seulement), a déclaré M. Papon, ministre du budget en la présentant à la presse, mais il est celui de la simplicité, de l'efficacité et de la plus grande justice. » Voire... pour ce dernier point, car si les petits et moyens porteurs sont exonérés ou peu imposés, la suppression de la progressivité (pouvant aller jusqu'à 60 %) par le passage à une taxe forfaitaire de 15 % favorise les gros porteurs, et ils ne manquent pas (« le Monde » du 3 mars 1978).

C'est sans doute un des points vulnérables de la formule, mais le gouvernement a choisi sa priorité : pleins feux sur l'investissement industriel et augmentation des fonds propres des entreprise qui passent par l'émission d'actions nouvelles en Bourse. Pour l'instant, les réactions sont encore limitées, mais celle de M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, est significative. Quelques réserves mises à part, « l'architecture du projet est convenable et a le mérite de la simplicité ».

FRANÇOIS RENARD.

Le projet de loi distingue les professionnels de la Bourse des opérateurs occasionnels

Le projet de loi relatif à l'imposition des plus-values sur les valeurs mobilières, que le gouvernement vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale, se substituerait aux dispositions correspondantes de la loi votée le 19 juillet 1976, qui ne devaient prendre effet que le 1er janvier 1979, et qui se trouveraient ainsi abrogées.

Il instaure une taxation sélective selon le type d'opérations boursières et suivant l'importance des profits réalisés. Une distinction fondamentale est établie entre les opérateurs à titre habituel et les autres, c'est-à-dire les acheteurs de valeurs mobilières qui agissent à des fins de placement et non de spéculation rapide.

● LES OPERATEURS A TITRE HABITUEL.

Ce sont ceux qui se livrent, directement ou par personne interposée, à des opérations faisant appel au crédit, tels qu'achats ou ventes à découvert, avec prorogation (report) ou à des opérations conditionnelles (primes et options). La même qualification est applicable à ceux qui réalisent au comptant (paiement immédiat) ou au comptant différé (paiement à échéance mensuelle) des opérations dont le montant annuel cumulé (achats et reventes) excède une fois et demie la valeur de leur portefeuille de leurs valeurs mobilières au 31 décembre de l'année précédente. Cette règle ne vaut que si les ventes effectuées dans l'année dépassent 50 000 F.

Les profits résultant de ces opérations, considérés comme des bénéfices non commerciaux, sont imposés de deux façons :

— Lorsqu'ils dépassent l'ensemble des autres revenus imposables du contribuable, c'est-à-dire qu'ils représentent plus de la moitié de ses ressources, ils sont taxés au barème normal de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (qui comporte, on le sait, une deuxième tranche à 60 %) ;

— Lorsqu'ils sont inférieurs à l'ensemble de ces autres revenus, ils sont soumis à une taxation forfaitaire et non progressive de 30 %, sur demande du contribuable, qui conserve le choix.

● LES OPERATEURS A TITRE NON HABITUEL.

Ce sont ceux qui, ayant acheté au comptant ou au comptant différé des valeurs mobilières — donc sans faire appel au crédit ni opérer à découvert, — ne les revendent qu'à une cadence moins rapide. Ils représentent les porteurs classiques d'actions ou d'obligations, considérées comme placement d'épargne.

Les profits nets résultant de leurs ventes, ou « cessions », comme l'exprime curieusement le texte du projet gouvernemental, sont taxés uniformément et forfaitairement au taux unique de 15 % lorsque les reventes ou « cessions », qualifiées d'importantes, sont supérieures à 100 000 F par an. En dessous de cette limite, ces profits sont totalement exonérés.

Parmi les dispositions complémentaires, citons :

— L'exclusion des titres non cotés, dont la « spécificité » leur vaut d'être complètement exonérés d'imposition, sauf lorsqu'ils représentent plus de 25 % du capital d'une société en possession d'un seul vendeur ; en ce cas, l'article 160 du code général des impôts, qui prévoit une taxation forfaitaire de 15 %, continue à s'appliquer ;

— Pour la vente de titres de même nature acquis à des prix différents, le prix d'achat à retenir pour l'établissement de la plus-value éventuelle est la valeur moyenne d'acquisition. A titre exceptionnel, pour l'ensemble des titres cotés acquis avant le 1er janvier 1979, date de mise en vigueur du projet de loi, le contribuable pourra retenir, comme prix d'achat, le dernier cours au comptant de l'année 1978.

Les pertes subies au cours d'une même année sont imputables exclusivement sur les gains de même nature réalisés pendant la même année, avec report éventuel sur les cinq années suivantes.

Ce projet de taxation, qui devrait toucher cent cinquante mille personnes environ (sur un million trois cent mille porteurs d'actions), dont trente mille à quarante mille opérateurs *« à titre habituel »*, devrait procurer une recette budgétaire de l'ordre de 150 millions de francs.

Les novations par rapport aux dispositions antérieures

Le nouveau projet de loi s'écarte profondément des dispositions législatives votées il y a près de deux ans. Dans l'esprit de ses promoteurs, il se veut plus simple, plus sélectif et plus modéré.

Plus simple. — Il supprime les modalités très complexes qui entouraient la taxation des plus-values sur ventes de titres. Dans le cadre général d'un assujettissement à l'impôt sur le revenu, les plus-values réalisées moins d'un an après l'achat ne bénéficiaient d'aucun abattement (hormis celui de 6 000 francs, de droit commun), tandis que, pour celles qui étaient réalisées entre deux et dix ans, il était tenu compte de l'érosion monétaire ; après dix ans de détention, l'exonération totale était la règle. Dans ce système, l'établissement des bases de référence devait donner lieu à des calculs assez ardus.

Lorsqu'une série de titres de même nature avaient été acquis à des dates et à des cours différents, la vente, si elle était partielle, devait porter par priorité sur les titres achetés à la date la plus ancienne (règle du *« premier entré, premier sorti »*).

En outre, le cours d'achat pouvant être soit le cours commun, soit le dernier cours coté au comptant de l'année précédant la mise en vigueur de la loi, soit une valeur forfaitaire calculée sur la moyenne des sept années antérieures, les titres étant réputés acquis quatre ans avant cette date. En outre, les détenteurs d'actions pouvaient constituer un « compte spécial d'investissement », alimenté soit par des apports en espèces, soit par l'apport de titres possédés antérieurement, et divisé en un certain nombre de parts, dont le prix devait évoluer en fonction de la valeur globale du compte. La plus-value était déterminée en comparant le prix des parts vendues avec le prix d'achat des parts correspondant aux apports les plus anciens. Ajoutons qu'à l'imposition des plus-values réalisées en plus d'un an était appliqué le système du quotient quinquennal, ingénieux mais peu simple.

Inutile de dire que cet arsenal de dispositions destiné, en principe, à obtenir une plus stricte équité, était de nature à fortement compliquer la tâche des contribuables, des intermédiares (banques, agents de change chargés de leur fournir les données) et des services fiscaux chargés de les contrôler.

Le nouveau projet, tout au moins pour l'opérateur non habituel, supprime les notions de durée de détention, les calculs pour les bases de référence, les comptes d'investissement, et leur substitue des notions simples. Il est vrai qu'il supprime aussi la prise en compte de l'érosion monétaire et l'exonération au bout de dix ans, avantages non négligeables, mais les remplace par une taxe forfaitaire de 15 %, plus avantageuse que le barème de l'I.R.P.P.

PLUS SELECTIF. — L'ancien système n'établissait aucune distinction entre les plus-values effectuées par des professionnels ou semi-professionnels de la Bourse, spéculant à découvert sur de courtes durées, et celles réalisées par des acheteurs de valeurs aux fins de placement. En les assujettissant à l'I.R.P.P., le nouveau dispositif taxe plus lourdement les revenus tirés de la Bourse par ceux qui en vivent, en donnant une définition plus précise et plus complète du fameux article 92 du code général des impôts, qui frappe les plus-values mobilières réalisées *« de façon habituelle »*.

En raison de son imprécision, — la notion d'« habitude » n'étant pas définie par la loi, et son interprétation s'avérant délicate — cet article n'a reçu jusqu'à présent qu'une application limitée et erratique. Le projet de loi comble les lacunes en fixant les conditions où s'effectuent les *« opérations habituelles »*. Ce faisant, il comble les vœux de la direction générale des impôts, qui bouche ainsi un trou dans son dispositif.

PLUS MODERE. — En revanche, le projet taxe plus modérément les plus-values réalisées par les opérateurs « *non habituels* ». Il remplace l'imposition à l'impôt progressif sur le revenu par une taxe forfaitaire, non progressive, elle, qui favorise les gros porteurs, tout en pesant moins sur les petits et moyens du fait de l'exonération de toute vente inférieure à 100 000 F (contre 20 000 F dans l'ancien régime, et 6 000 F d'abattement à la base sur les plus-values). Le projet est *même* plus indulgent pour les opérateurs « à titre habituel », puisqu'il se contente de les frapper d'une taxe forfaitaire de 30 % lorsque leurs gains ne dépassent pas un certain niveau (alors que l'impôt sur le revenu a un taux s'élevant jusqu'à 60 %).

M. PAPON : les profits réalisés en 1979 seront taxés en 1980.

M. Maurice Papon, ministre du budget, a présenté mercredi 24 mai à la commission des finances de l'Assemblée nationale le projet de loi adopté le jour même par le conseil des ministres et concernant l'imposition des produits de cession à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux (*le Monde* du 25 mai). M. Papon a souligné que le gouvernement propose l'abrogation pure et simple des dispositions de la loi du 19 juillet 1976 relatives aux plus-values mobilières, dispositions dont l'application avait été reportée du 1er janvier 1979.

L'application du nouveau texte (voir son analyse ci-contre) à partir du 1er janvier 1979 signifie que seront taxables les profits réalisés en 1979 et déclarés en 1980.

Plusieurs commissaires, dont MM. Bernard Marie, Augustin Chauvet, Pierre Ribes (R.P.R.), Rémy Montagne et Henri Ginoux (U.D.F.), se sont inquiétés des difficultés d'application du texte, du sort qu'il réserve aux opérateurs occasionnels et du fait qu'il ne prend pas en compte l'érosion monétaire. M. Christian Pierret (P.S.) a jugé que ce projet, positif pour le développement de l'épargne et l'encouragement à l'investissement, néglige le souci de l'équité fiscale.

L'Association française des banques demande au gouvernement de réexaminer les privilèges dont bénéficie le Crédit agricole

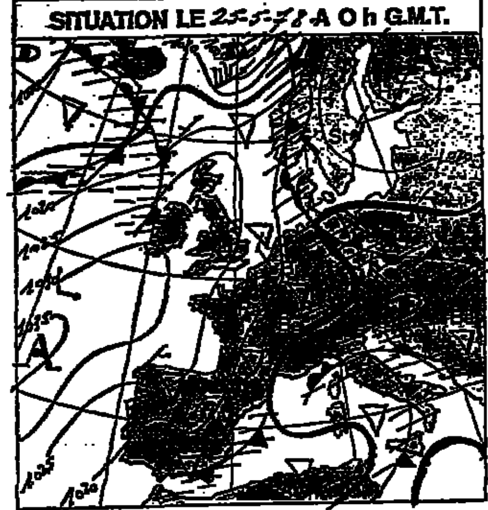
La situation créée par l'excédent des ressources collectées par le Crédit agricole en fonction de ses emplois *« est devenue tellement préoccupante que l'Association française des banques a jugé nécessaire d'en saisir le gouvernement »*. Dans une note en date du 22 mai 1978, l'association s'émeut *« des déclarations des dirigeants du Crédit agricole qui constatent que leur organisme collecte plus de fonds qu'il ne peut en prêter et qui imputent à l'encadrement du crédit la responsabilité de ce déséquilibre »*.

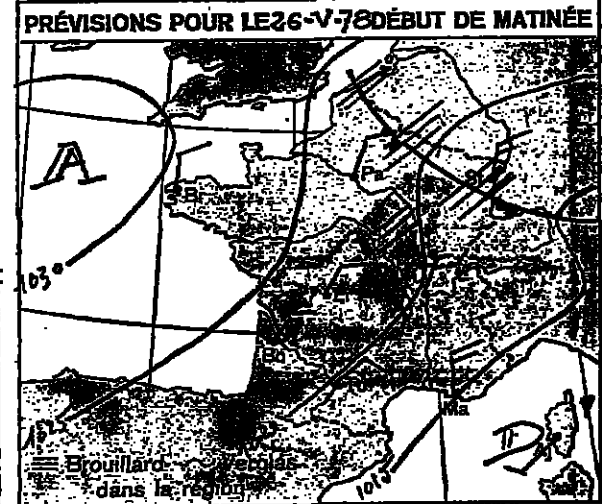
« Les origines de cet excédent sont certainement à imputer à l'extension progressive des opérations du Crédit agricole à des activités de collecte et de distribution de crédits qui n'ont aucun rapport avec sa mission d'origine et qui débordent très largement la finalité de cette institution », écrit l'Association française des banques, qui poursuit.

« Cette extension a été considérablement facilitée par les privilèges de toutes natures, et en particulier par les exonérations fiscales (pas d'impôts sur les sociétés, pas de taxe d'apprentissage, pas de taxe sur les activités financières, etc.) et par le monopole de la distribution des prêts bonifiés par l'Etat. Ces privilèges et ce monopole, justifiés au départ lorsque le Crédit agricole manquait des ressources nécessaires au développement de l'agriculture, ont perdu leur raison d'être depuis que le Crédit agricole dispose d'excédents de plus en plus considérables. Ce sont eux qui ont permis au Crédit agricole de s'installer dans les milieux urbains et, plus gravement, de fausser les conditions normales de fonctionnement des mécanismes de collecte de l'épargne et de distribution du crédit. »

« Sans remettre en cause en aucune façon les aides à l'agriculture, et notamment les bonifications, il s'agit donc de réexaminer en profondeur tout ce qui, dans les privilèges, ne bénéficie plus à l'agriculture et n'aboutit en fait qu'à déséquilibrer la collecte de l'épargne au plan national », conclut l'Association française des banques.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 25 mai à 0 heure et le vendredi 26 mai à 24 heures :

Des hautes pressions persisteront du nord-est des Açores à la Finlande. Elles continueront de diriger sur la France un flux de nord à nord-est.

Vendredi, le temps sera nuageux, avec d'assez belles éclaircies du sud de la Bretagne au Poitou et au Bordelais, mais avec quelques brumes matinales. Les éclaircies prédomineront également près du golfe du Lion, la basse vallée du Rhône et le sud des Alpes, tandis que le temps sera plus variable sur la Corse, où quelques ondées sont possibles.

Sur le reste de la France, le matin, le temps sera souvent très nuageux à couvert et brumeux. Quelques bruines tomberont sur le Nord, le Bassin parisien, sur le Nord-Est et le Jura. L'après-midi, quelques éclaircies locales se développeront, et les faibles précipitations des régions septentrionales s'atténueront.

Les vents, du secteur nord, seront modérés à assez forts près du pas de Calais, sur le golfe du Lion et la basse vallée du Rhône ; ailleurs, ils seront faibles.

Les températures maximales varieront peu et le temps sera encore frais pour la saison dans les régions qui resteront affectées par d'abondants nuages.

Jeudi 25 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023 millibars, soit 767,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 mai ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 19 et 9 degrés ; Biarritz, 17 et 13 ; Bordeaux, 21 et 10 ; Brest, 15 et 8 ; Caen, 15 et 7 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et 10 ; Dijon, 17 et 10 ; Grenoble, 18 et 7 ; Lille, 12 et 8 ; Lyon, 18 et 9 ; Marseille, 22 et 10 ; Nancy, 14 et 10 ; Nantes, 20 et 11 ; Nice, 18 et 12 ; Paris - Le Bourget, 16 et 9 ; Pau, 17 et 11 ; Perpignan, 19 et 14 ; Rennes, 18 et 9 ; Strasbourg, 11 et 10 ; Tours, 19 et 9 ; Toulouse, 19 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 12 degrés ; Amsterdam, 11 et 8 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 21 et 13 ; Bonn, 12 et 9 ; Bruxelles, 13 et 9 ; Le Caire, 37 (max.) ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 20 et 10 ; Genève, 16 et 9 ; Lisbonne, 19 et 8 ; Londres, 15 et 7 ; Madrid, 16 et 7 ; Moscou, 17 et 8 ; New-York, 17 et 13 ; Palma-de-Majorque, 21 et 12 ; Rome, 22 et 13 ; Stockholm, 19 et 8 ; Téhéran, 28 et 15.

(PUBLICITÉ)

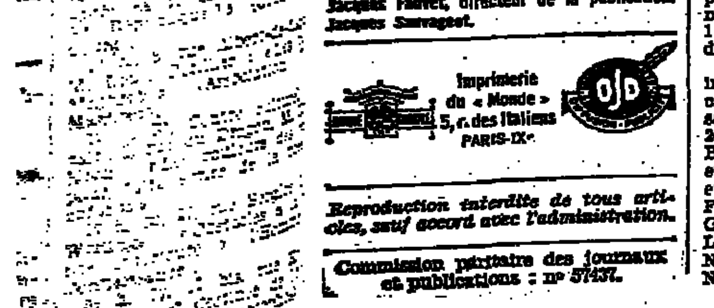
EUROPLASTIQUE
EUROCAOUTCHOUC
13-21 JUIN - PARIS

« TOURISME MONDIAL »
Agence officielle

Dispose chambres hôtels pour exposants et visiteurs (prix spéciaux pour groupes)

S'adr. 9, r. Tiphaine, 75015 PARIS. T. 575-09-25 +. Tlx 250 827 code 183.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

INFORMATIQUE

LES CONCLUSIONS DU RAPPORT NORA

II. — Socialiser l'information

Nous poursuivons ici la publication intégrale du dernier chapitre du rapport établi par MM. Simon Nora et Alain Minc sur l'informatisation de la société, chapitre prospectif intitulé « Questions pour l'avenir ». Après avoir envisagé une première hypothèse résumée dans une interrogation « Société informatisée, société de conflits culturels ? », les auteurs de ce document étudient la seconde hypothèse retenue, qu'ils définissent ainsi : « Le projet en avenir aléatoire : socialiser l'information ».

Un avenir aléatoire

Si la première hypothèse est correcte, l'avenir devient imprévisible. Les grilles libérale et marxiste, contemporaines de la société de production, sont remises en cause par son dépassement (1).

L'approche *libérale* tend à confondre l'histoire et les lois économiques. Elle ne traite les conflits que *sur le marché* et tend à y ramener ceux qui lui échappent. *Dès lors*, la gestion vise à cantonner *le champ de* l'idéologie et à élargir celui du marché. *La politique* — dans la mesure où *son* objet est la perception et le traitement des luttes pour le pouvoir — est apparemment évacuée. *En réalité*, elle est escamotée : elle devient moins le lieu de l'action délibérée et explicite que le champ du non-dit. La vision du futur débouche sur une société post-industrielle apaisée. Elle suppose que l'abondance et l'égalisation croissante des niveaux de vie permettraient de construire la nation autour d'une immense classe moyenne culturellement homogène, et *de* dépasser les tensions.

L'analyse marxiste reconnaît les conflits, mais elle *rattache* leur mouvement au seul antagonisme de deux classes organisées par les rapports de production. Née des affres de l'accumulation primitive du capital, elle repose sur une vision simpliste, englobante et rigide des rapports de pouvoirs, incapable d'intégrer le foisonnement des sociétés modernes. Il n'est pas étonnant que l'avènement de la société sans classe soit la fin d'une histoire à laquelle doit conduire, de son seul fait, l'appropriation collective des moyens de production. C'est une vision au moins aussi mystifiante que la société post-industrielle.

La *société* d'information échappe à ces analyses, à ces prévisions. Débordant le monde de la production, elle façonne les *besoins nouveaux* en fonction de son projet, de ses *modes de* régulation, de son modèle culturel. *Elle est le lieu* d'une infinité de conflits décentrés, *non* articulés, ne relevant pas d'une analyse unificatrice. Certes, la *méthode* systématique rend mieux compte d'une société multipolaire, mais celle-ci ne peut avoir de *stratégie a priori*. Ses *valeurs mêmes* seront l'objet de rivalités multiples, à l'issue incertaine : ce sera une société aléatoire. Plus va l'histoire, plus les gens la font, et moins ils savent quelle histoire ils façonnent.

Dès lors, le futur ne relève plus de la prospective, mais de la qualité du projet collectif et de la *nature* des régulations sur lesquelles il s'appuie.

Jusqu'à présent une régulation sans projet un projet sans régulation

Le libéralisme fabrique des *sociétés marchandes* : c'est un système de régulation sans projet. Les gestions marxistes créent — mais elles ne sont pas les seules — des civilisations tutélaires : elles constituent des projets sans régulation. Tous deux réduisent la société à la mesure de l'information pauvre sur laquelle ils reposent.

Dans l'univers libéral, la concurrence et *son* expression, le système de prix, remplissent à la fois la fonction d'information et celle d'arbitrage : ils assurent, tant bien que mal, l'ajustement des projets individuels solvables. La société entière passe sous la seule toise de la valeur marchande : le marché devient le seul facteur « totalisant » de la société, et le carcan totalitaire des valeurs.

Ce schéma a le mérite d'offrir une grille approximative d'interprétation et d'action tant qu'il s'applique aux flux d'informations régissant le comportement des producteurs et des consommateurs. Mais il reste désarmé devant ce qui dépasse les activités marchandes, ce qui relève du modèle *culturel*, de la « matrice de formation ».

Les contraintes découlant de stratégies de long terme, qui échappent aux forces ou aux paris des individus et des groupes, sont laminées. La hiérarchie des choix individuels ou collectifs ne peut pas être discutée *ex ante*. La réalisation *ex post* ne sera jamais la somme des préférences, mais un ajustement inégalement subi. Dans un tel système, chacun ne peut que mesurer la part non réalisée de son désir initial, et en imputer la responsabilité aux autres. Aucun mécanisme de participation politique ne peut compenser le sentiment d'aliénation et de frustration qui en résulte.

Les gestions marxistes pratiquées dans les pays de l'Est sont conduites à considérer la « *formation-information* » comme un instrument destiné à ramener le réel dans le cadre de l'imaginaire, à réduire la société au modèle idéologique. Elles tendent à créer des systèmes tutélaires, et n'ont besoin pour cela *que* d'une information remontante. L'information descendante prendra la forme de l'ordre. Le propos n'est pas de tenir compte des projets décentralisés, mais de distribuer à chaque groupe, à chaque individu, la part qui lui échoit dans la mise en œuvre du projet collectif.

Toute régulation par commandement recherche *l'intégration* par adhésion mystique. Elle peut *parfois l'obtenir. Partant de* l'affirmation que le « *projet* du centre principal » exprime de façon *ontologique et sur la longue* période l'essence collective des aspirations individuelles, elle justifie ses *difficultés actuelles par sa* finalité historique et cherche à *établir* un système de représentation qui crée *entre le projet* collectif et les comportements individuels *un lieu affectivement* ressenti.

La faiblesse d'un tel système réside dans sa contradiction interne. *La société civile* est muette. Sa seule expression se cantonne dans les failles, les interstices. Dès lors la logique du centre tend à divorcer du réel. Ayant, par principe, *étouffé* l'expression des aspirations et des besoins (les prix *eux-mêmes* ne sont plus des baromètres mais des injonctions), l'information remontante, nécessaire au centre pour *fonder* son projet, n'est plus que le miroir de son seul désir. A force de gommer les signes et les informations que pourraient émettre les multiples facettes de la société réelle, les « appareils » ne gèrent plus que les cauchemars de leurs concitoyens, leurs propres rêves ou leurs seuls intérêts.

Or dans la *société* à haute productivité, une information riche et répartie doit pouvoir rendre compatibles la *spontanéité* des groupes sociaux et le poids inévitable de contraintes.

Dans un monde idéal de « sages » *totalement* informés, l'organisation coïnciderait avec la spontanéité : une société à marché parfait où la culture *et* les informations rendraient chacun conscient des contraintes collectives, et une *société* intégralement planifiée, où le centre recevrait de chaque cellule de base des messages *corrects sur son échelle* de préférence, auraient la même structure et la même orientation. *Information et participation* progressent ensemble.

Tant qu'il s'agit pour les *citoyens d'exprimer* des désirs quantifiables, pour les pouvoirs publics d'exercer des actions régulatrices à *court terme, le marché* reste le lieu efficace des *confrontations*.

Mais les projets des groupes véhiculent de plus en plus des aspirations relationnelles et culturelles. *Simultanément*, les pressions extérieures *s'accroîtront*. Les pouvoirs publics devront préserver *l'avenir de la société* : les grandes ruptures dans la division internationale du travail appelleront des *choix* de l'Etat. Les indicateurs décentralisés, les réactions spontanées ne permettront pas de se préparer à des pénuries massives, prévisibles à terme, mais que les prix actuels n'annoncent encore que faiblement. De même, aucune anticipation individuelle ne déterminera la marge de souveraineté nationale en deçà de laquelle disparaît toute liberté de choix pour la collectivité. Seul un pouvoir disposant des informations appropriées peut favoriser le développement et garantir l'indépendance du pays : il est le médiateur des contraintes vitales.

Un fonctionnement *souple* de la société exige que les groupes sociaux puissent exprimer leurs aspirations et leurs répugnances, mais que dans le même temps l'information sur les *contraintes* soit reçue et acceptée. Il n'y a pas de spontanéité sans *régulation*, pas de régulation sans hiérarchisation. L'autogestion, si elle se veut autosuffisance, restera une contre-société marginale. Pour contribuer à transformer la société globale, elle doit accepter une stratégie de l'insertion.

Socialiser *l'information*, c'est donc mettre en place les mécanismes par lesquels se gèrent et s'harmonisent les contraintes et les libertés, le projet régalien et les aspirations des groupes autonomes. C'est *favoriser* la mise en forme des données à partir desquelles la stratégie du centre et les désirs de la périphérie peuvent trouver un accord : celui par lequel la société et l'Etat non seulement se supportent mais se fabriquent réciproquement.

Mais pour cela, il faut lever une contradiction fondamentale : si l'information apparaît au niveau des cellules décentralisées, elle n'est pas utilisable telle quelle pour la plupart de leurs décisions. Elle ne prend de signification qu'au cours de synthèses, où elle est confrontée aux difficultés de long terme, au projet collectif. Elle doit alors être restituée sous une forme telle qu'elle suscite spontanément des réactions correctes. Ceci implique qu'elle apparaisse *comme* légitime et efficace ; que sa circulation soit institutionnalisée.

Les Britanniques disent que les faits doivent être respectés comme des lords-maires. Mais quelle portée aurait ce dicton dans un pays où la légitimité des lords-maires serait contestée ? *Or elle* résulte de leur mode de désignation : y contribuent tous ceux qui seront soumis à leur autorité. Aujourd'hui l'information descendante est mal acceptée parce qu'elle est ressentie *comme* le prolongement d'un pouvoir, comme une manipulation : il sera de plus en plus nécessaire que ses destinataires soient associés à son élaboration, que les récepteurs soient émetteurs et que *les émissions* tiennent compte des conditions de réception. Cette participation ne sera acceptée que si les *groupes* antagonistes sont également capables de fabriquer, traiter et communiquer leur propre information. Ceci suppose que la plupart des *citoyens puissent se constituer* en collectivités ou associations, publiques ou privées, et s'outiller *pour* rassembler et exploiter l'information qui légitime leur projet.

Mais de quel type d'information s'agit-il ? Les responsables seront conduits à constituer des stocks organisés de *données factuelles*, exprimant les contraintes de l'Etat, les motifs du projet collectif, qu'il se traduise ou non par un plan. L'efficacité veut que ces données soient élaborées contradictoirement, que leur forme les rende aisément transmissibles, que leur accès facile permette de les critiquer. Il ne suffit pas qu'elle soient *généralement* acceptées comme objectives. Il faut encore que chaque groupe puisse, à partir des mêmes contraintes, élaborer une conciliation *originale* avec ses propres projets, et que le débat *porte* sur des solutions alternatives. Ceci exige que l'information soit échangeable avec autrui et qu'*elle* prenne en compte les contraintes d'environnement : celles qui résultent des objectifs des autres groupes, celles qui émanent du centre commun, les pouvoirs publics.

De plus en plus apparaîtront comme de *pseudo-informations* celles qui n'enseignent que des recettes techniques, qui alignent des faits sans les mettre en perspective, les structurer dans un projet cohérent, et celles qui, au contraire, proclament des idéaux sans les insérer dans le développement concret de la société. Rendre l'information utile, c'est *donc* trouver un minimum d'accord sur la structuration qui la transforme en pensée cohérente et acceptée (2).

Encore faut-il que le projet qui en résulte s'insère dans un système de communications et de concertations. Aujourd'hui l'information va essentiellement du sommet vers la base. Seul le marché constitue le réseau, pauvre, de la communication horizontale. La société d'information appelle la remontée vers le centre des désirs des groupes autonomes, la multiplication à l'infini des communications latérales.

Ceci doit permettre de confronter les informations formalisées, exprimant ceux des projets de la base qui excèdent les données quantifiées du marché. Il s'agit d'utiliser l'informatisation massive de la société pour *créer* ce nouveau « réseau » où chaque communauté *homogène* pourra communiquer avec ses semblables et avec le centre. La palabre orale, avec ses rituels, équilibrait le village. La palabre informatisée, et ses codes, doit recréer une « agora informationnelle » élargie aux dimensions de la nation moderne. Ainsi se dégageront, progressivement, des accords, des compromis. Ils exprimeront un consensus engageant des collectivités de plus en plus larges, des perspectives de plus en plus lointaines.

L'urgence et l'ampleur des contraintes

L'équilibre de la société informatisée est difficile. Schématiquement, la vie nationale s'organisera sur trois étages, correspondant à trois fonctions, à trois systèmes de régulation et donc d'information. L'étage *proprement* régalien où se déterminera le projet collectif : les pouvoirs publics hiérarchiseront les contraintes subies par la société. Ils pourront se servir du marché, mais ils ne devront *pas reculer* devant l'ordre ou la régie directe. Ici la régulation relève essentiellement de *mécanismes politiques*. L'étage où s'organiseront et se confronteront les projets relationnels et *culturels* : ce sera le domaine de « l'agora informationnelle ». L'étage du *marché*, reposant sur le système de prix : celui où s'expriment et s'arbitrent les désirs spontanés des groupes, en ce qu'ils portent sur des biens marchands, et qu'ils sont quantifiables. En réalité, ces étages interféreront : au fur et à mesure que seront mieux *formalisées* les contraintes d'intérêt collectif et les aspirations culturelles, elles auront tendance à peser sur le marché. Celui-ci pourra cesser d'être une métaphysique, pour devenir un outil. Il traduira des valeurs d'échanges de plus en plus dominées par des motivations qui les débordent. Ce sera un quasi-marché, qui récupérera un horizon de temps et des désirs qui jusqu'alors lui échappaient.

Cette dynamique où chaque système de régulation s'enrichit des informations émanant des deux autres est une *voie royale* : celle que pourrait parcourir une nation ayant généralisé la communication et, de ce fait, élargi la participation. Mais la société à laquelle elle conduit est fragile : construite pour favoriser l'élaboration d'un consensus, elle en suppose l'existence et se bloque si elle ne parvient pas à l'obtenir.

Des contraintes excessives ou mal acceptées ne *permettraient* de retrouver l'équilibre que par un *accroissement* du commandement. *Une poussée irresponsable* des aspirations conviviales et *culturelles, incompatible* avec les contraintes, *réduirait le projet* collectif à la portion congrue, ou *provoquerait* le sursaut des prêtres de l'ordre régalien. Ceci préluderait au compromis pour *arrêter l'histoire*.

Pour que la société d'information reste possible, il faut savoir *mais* aussi pouvoir compter avec le temps. La pédagogie réciproque des disciplines et des aspirations s'exerce lentement : elle s'opère, au fil des générations, par la transformation des matrices culturelles : familles, universités, médias...

L'informatique a *faussement* cristallisé les angoisses. Elles renaissent plus générales et plus fortes au *terme* de cette analyse. L'urgence et l'ampleur des contraintes que va subir la société française lui laisseront-elles les délais qu'exige cet apprentissage vital ?

FIN

(1) *« Ou l'on reste dans une philosophie de l'aléatoire, ou l'on s'en tient à des lois pauvres à détermination univoque et fixe... Le pluraliste a beau jeu de faire remarquer au dialecticien la pauvreté de ses structures, et l'erreur toujours recommencée de sa prospective. »*

(MICHEL SERRES, *Hermès*, I.)

(2) *Le flux monotone des faits et des événements peut être a contrario l'outil le plus redoutable de la désinformation.*

« Dans nos sociétés, la surabondance du signe est à la mesure de la pauvreté du sens. »

(FRANÇOIS BOTT.)

★ La Documentation française publie le texte intégral du rapport de MM. Nora et Minc « sur l'informatisation et la société » (163 pages, 23 F).

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
APPEL D'OFFRES CONCOURS

international pour la construction d'une station d'épuration sur financement de la Caisse Centrale de Coopération Économique
(Prolongation de délai pour la remise des offres)

— Dans le cadre de la réalisation de la première étape de la zone franche industrielle de Dakar, la SAPROZI a lancé un appel d'offres concours en date du 20 avril 1978, pour la construction d'une station d'épuration.
— Le délai préalablement fixé pour la remise des offres est prorogé de trois (3) semaines.
— En conséquence, les offres devront être adressées à la SAPROZI, km 18, route de Rufisque - B.P. 110, au plus tard *le jeudi 22 juin 1978*, délai de *rigueur*.

Le Président-Directeur Général :
Abdourahmane DIA.

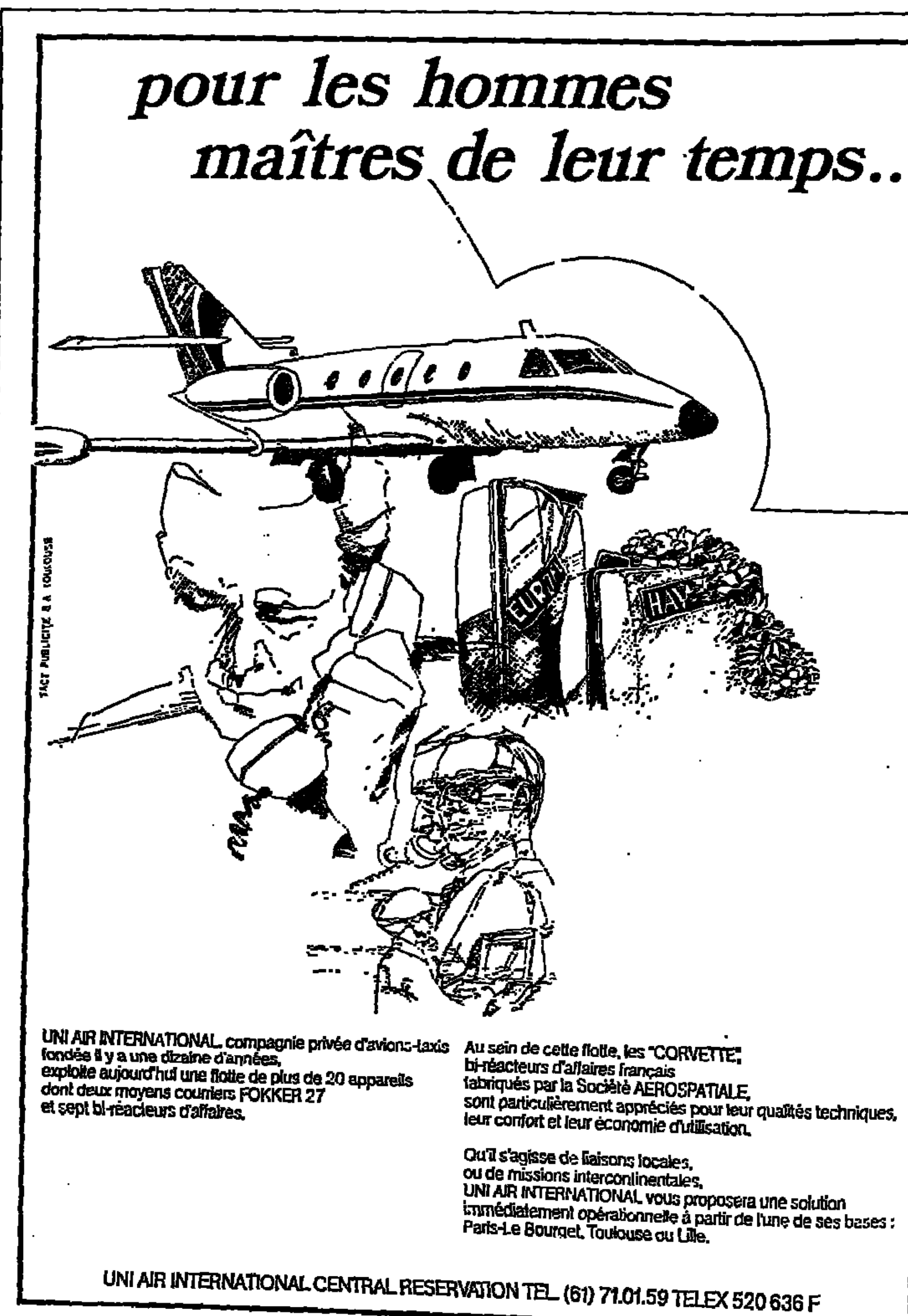


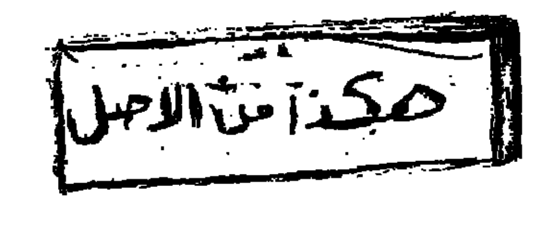
PARIS TOKYO

Via Copenhague. Choisissez le vol transsibérien du samedi, le plus agréable et le mieux conçu pour traiter vos affaires au Japon, frais et dispos, dès le lundi matin.

Paris samedi 9 h 30
Copenhague samedi 10 h 15
Tokyo dimanche 9 h 15.

SAS 742.06.14





SOCIAL

LE C.N.P.F. PROPOSE AUX SYNDICATS CINQ THÈMES DE NÉGOCIATIONS

F.O. et la C.F.T.C. regrettent la portée limitée de la recommandation patronale

Le C.N.P.F. a envoyé, mercredi 24 mai, une lettre aux syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. pour leur confirmer les thèmes et les procédures de discussion, déjà exposés au cours des entretiens exploratoires avec ces organisations. Les bas salaires et les conditions de travail seront négociés, branche par branche ; l'indemnisation du chômage et les problèmes de retraite le seront au niveau du C.N.P.F. qui, en outre, étudiera, avec des experts syndicaux, le projet d'échelonnement sur l'année de la durée du travail.

F.O. et la C.F.T.C. ont immédiatement réagi, en exprimant leurs « réserves », leurs « doutes », les recommandations en matière de salaire étant jugées trop « limitées ». Le C.N.P.F., qui a certes innové en remettant aux syndicats le double de la lettre adressée aux fédérations patronales, ne donne en effet aucune directive précise si ce n'est — dans la lettre aux fédérations — pour refuser la retraite à soixante ans et confirmer la politique de maintien, sauf exception, du pouvoir d'achat. A cette méthode nouvelle d'information — certes habile — qui ne trompera pas les syndicats, s'ajoute surtout un souci d'imaginer des formules plus souples en matière de salaire, de durée du travail et d'indemnisation du chômage, et c'est bien cette recherche d'innovation qui remettrait en cause la législation sur les quarante heures ou l'allocation de chômage à 90 % qui inquiète ou irrite les confédérations.

Cinq thèmes sont évoqués dans la lettre aux syndicats, des précisions supplémentaires étant apportées dans la missive aux fédérations patronales.

● BAS SALAIRES. — « *Il nous apparait souhaitable qu'interviennent, si possible avant le 1er juillet, des accords instituant une garantie annuelle de ressources, qui inclurait tous les éléments de la rémunération.*

» *Cette garantie, dont le montant et les modalités seront arrêtés branche par branche, permettra des solutoins différenciées suivant les professions, tenant compte de leurs possibilités.* »

Le C.N.P.F. rappelle que « l'objectif reste le maintien du pouvoir d'achat.

« *Le mouvement des salaires effectifs doit suivre et non précéder le mouvement des prix enregistré par l'indice de l'INSEE.*

» *Il conviendra, en fin d'année, d'examiner, à la lumière des données économiques et de la situation des entreprises, l'éventualité d'une amélioration du pouvoir d'achat. Celle-ci devra alors être réservée en priorité :*

— à la revalorisation des bas salaires (en plus de ce qui sera déjà fait pour assurer la garantie annuelle de ressources) ; à la revalorisation des salaires des travailleurs manuels, là où le problème se pose. »

● CONDITIONS DE TRAVAIL. — « *Nous rappelons à nos fédérations les obligationsé qui leur incombent en application de l'accord-cadre du 17 mars 1975 sur l'amélioratoin des conditions de travail et nous leur demandons d'ouvrir ou de reprendre, s'il en est besoin, des négociations d'ici l'automne* », le C.N.P.F. attirant l'attention de ses adhérents sur l'aménagement du travail posté, le salaire au rendement et aussi l'expression des salariés sur leur lieu de travail.

● INDEMNISATION DES CHOMEURS. — « *L'objectif essentiel est de parvenir à une utilisation plus satisfaisante des fonds qui sont actuellement consacrés à l'indemnisation des chômeurs. Nous pourrions entamer rapidement des négociations à ce sujet (au niveau du C.N.P.F.). En outre, la participation financière de l'Etat, qui ne cesse proportionnellement de décroître, doit, elle aussi, être remise en cause. Sur ce poit, des démarches communes sont à envisager.* »

● PRE-RETRAITE ET RETRAITE COMPLEMENTAIRE. — Le C.N.P.F. se déclare disposé à entamer aussi, au niveau national, des discussions sur l'amélioration de l'accord dit de « *garantie de ressources* » (pré-retraite) et sur les retraites complémentaires tout en réaffirmant que « *la situation démographique et les charges des régimes excluent toute généralisation de l'abaissement de l'âge de la retraite* ».

● TEMPS DE TRAVAIL. — Rappelant son souhait d'« *échelonner le temps de travail tout au long de l'année* », le C.N.P.F. propose de « *constituer un groupe d'experts qui procéderait paritairement à une étude approfondie. Nous déciderons ensuite en commun, au vu de ses conclusions, des orientations à prendre et des procédures à utiliser, lesquelles pourraient conduire : à demander aux pouvoirs publics d'apporter à la législation les modifications nécessaires ; à engager ensuite les fédérations à ouvrir des négociations portant aussi bien sur l'aménagement du temps de travail que sur sa durée.* »

La grève des électriciens C.G.T. et C.F.D.T.

Monopole de l'entreprise publique et pouvoirs des collectivités locales

En lançant un mot d'ordre de grève de quatre heures pour le 1er juin, les électriciens C.G.T. et C.F.D.T. entendent protester contre le projet de loi relatif aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur (le Monde *du 25 mai), qui sera discuté ce même jour en commission au Parlement. Ce texte, déposé le 11 avril sur le bureau de l'Assemblée nationale, avait été adopté au conseil des ministres du 30 novembre dernier, mais n'avait pu être discuté au cours de la précédente législature.*

Le problème n'est donc pas nouveau. Aujourd'hui, comme il y a six mois, il s'agit de récupérer les déchets thermiques de l'industrie et des centrales électriques, afin d'augmenter le rendement des centrales électrogènes — qui ne dépasse pas 30 à 40 % — par l'utilisation des rejets thermiques et la production, combinée ou non, de chaleur et d'électricité.

Si ce projet, qui peut paraître séduisant, se heurte à l'hostilité des syndicats, c'est principalement en raison de la façon dont sera utilisée cette énergie résiduelle. L'exposé des motifs du texte gouvernemental indique, en effet, que « l'initiative de la création d'un réseau de distribution revient aux collectivités locales intéressées qui en assureraient alors la réalisation et l'exploitation, dans le cadre défini par le droit commun, c'est-à-dire dans le cadre d'une régie, d'une concession ou d'un affermage ».

Cela revient, comme le précise, au demeurant, l'article 8 du projet, à modifier la loi de nationalisation du 8 avril 1946 et à retirer à E.D.F. une partie de son droit de monopole sur la réalisation et l'exploitation de la production combinée de chaleur et d'électricité. Telle est, en tout cas, la thèse qu'a soutenue la Fédération C.G.T. de l'électricité au cours d'une conférence de presse tenue à Pantin le 24 mai.

Pour elle, le projet gouvernemental vise à « ouvrir un marché important à des producteurs de chaleur, au détriment d'établissements nationalisés ». *En outre, s'inquiète la centrale ouvrière,* « comme le projet de loi ne fixe ni la puissance maximum des groupes ni les caractéristiques techniques des installations, la production d'électricité pourra constituer la partie principale de ces groupes ou le devenir ». *La C.G.T. s'inquiète aussi de l'installation possible de mini-réacteurs calorigènes, auxquels feraient appel les collectivités locales pour alimenter leur réseau. Rien n'interdirait, en définitive, à ces collectivités, de prendre la chaleur à partir de sources qui leur appartiendraient.*

Atteinte au monopole, s'écrient les syndicats. Modification légère et sans conséquence grave de la loi de nationalisation, réplique le ministère de l'industrie, où l'on estime que les économies d'énergie ne se feront pas sans un minimum d'adaptation : à l'intérieur de zones préférentielles, il conviendrait de choisir telle source d'énergie plutôt que telle autre, sans dépendre nécessairement et entièrement de la structure verticale que représente l'E.D.F. Les industries ne seraient plus tenues de vendre à l'établissement nationalisé la vapeur qu'elles produisent, dans la mesure où elles pourraient la transférer à un réseau de distribution publique de chaleur.

Reste à savoir quel écho recevra la protestation des syndicats. Si l'on comprend leur inquiétude devant le risque d'atteinte au monopole de l'entreprise publique, ils ont eux-mêmes souvent réclamé, dans le passé, un développement des pouvoirs des collectivités locales, allant dans le sens d'une décentralisation rapprochant le pouvoir des citoyens. La fourniture et la distribution de chaleur constituent apparemment à leurs yeux un mauvais exemple, un précédent fâcheux conduisant à la privatisation d'une activité d'intérêt général plutôt qu'à l'épanouissement de la démocratie locale. Mais qu'en pensent les usagers et les élus locaux ?

FRANÇOIS SIMON.

Faits et chiffres

Conflits et revendications

● *Le personnel de la caisse régionale du Crédit agricole de Libourne (Gironde)*, en grève depuis huit jours, a occupé les locaux de l'établissement bancaire, mercredi 24 mai, pour protester contre la gestion de la direction. Le conseil d'administration de cette caisse refuse d'envisager le départ du directeur réclamé par les syndicats.

● *Pour obtenir un rattrapage* des salaires de 8 %, les cinq cents ouvriers — sur cinq cent soixante salariés — des établissements Dervaux (construction de matériel de lignes électriques), situés au Chambon-Feugerolles (Loire), se sont mis en grève illimitée depuis le 23 mai, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. — *(Corresp.)*

● *L'occupation des Papeteries Navarre à Roanne* (Loire) se poursuit depuis le 22 mai, à l'initiative d'une partie du personnel, pour appuyer des revendications portant sur les salaires et sur l'emploi. Une centaine de non-grévistes — l'entreprise comprend six cent soixante-treize salariés — ont voté une motion exigeant de la direction qu'elle fasse respecter la liberté du travail. — *(Corresp.)*

● *Les syndicats de marins : grève suivie.* — Les syndicats maritimes C.G.T. et C.F.D.T. se félicitent du succès du mouvement de grève lancé du 18 mai au 25 mai pour la revalorisation des pensions des personnels de la flotte marchande.

Les syndicats, qui avaient appelé à la grève séparément, rappellent que le mouvement affecte ce 25 mai les bâtiments assurant la liaison continent-Corse ainsi que les remorqueurs et engins portuaires.

● *Autobus parisiens : grèves tournantes la semaine prochaine.* — Les syndicats C.G.T. et autonomes de la R.A.T.P. ont décidé de relancer les actions revendicatives sur les lignes d'autobus : des grèves tournantes de vingt-quatre heures sont prévues dans huit dépôts du mardi 30 mai au vendredi 2 juin.

Étranger

ESPAGNE

● *Les réserves espagnoles* en or et en devises étrangères ont augmenté de 348,3 millions de dollars au mois d'avril, atteignant 7 130,8 millions de dollars, indique la Banque d'Espagne.

MEXIQUE

● *Le coût de la vie au Mexique* a augmenté de 21,3 % durant la période mars 1977-mars 1978, selon une étude de la Chambre de commerce américaine (CAMCO) divulguée à Mexico. Dans le même temps, la progression moyenne des salaires s'est établie à 11,3 %. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● *Le produit national brut de la R.F.A.* a accusé un léger fléchissement au premier trimestre de 1978 par rapport aux trois mois précédents. Il reste toutefois supérieur de 1 % à son niveau du premier trimestre de 1977, indique l'Institut de recherche économique de Berlin. — *(Agefi.)*

ÉTRANGER

Le gouvernement anglais publie un Livre blanc sur la participation des travailleurs

Londres. — Après seize mois d'études et de controverses, le gouvernement a publié, le 23 mai, un *Livre blanc* qui propose une législation destinée à encourager le développement de la « démocratie industrielle », c'est-à-dire la participation des travailleurs dans l'entreprise. En présentant ce document aux Communes, le premier ministre, M. Callaghan, a insisté sur le caractère volontaire des mesures envisagées, dont l'objet est de créer « une coopération positive entre les directions et les travailleurs des entreprises, de préférence à une coexistence défensive ». Le *Livre blanc* souligne : « Dans une société démocratique, la démocratie ne s'arrête pas à la porte de l'usine ou du bureau (...). Les travailleurs doivent participer à tous les échelons aux décisions, bref porter leur part des responsabilités dans le succès ou l'échec de leur entreprise. »

De notre correspondant

Dans le contexte politique britannique, le projet de législation apparaît comme une initiative visant à satisfaire, d'une part, les libéraux, qui sont depuis longtemps favorables à la participation et qui assurent au gouvernement sa majorité parlementaire, d'autre part, l'aile gauche travailliste qui souhaite le renforcement du pouvoir syndical dans les entreprises. En réalité, il s'agit d'un compromis, en retrait sur les propositions incluses dans le rapport de la commission d'enquête « Bullock » rendu public il y a seize mois (*le Monde* du 28 janvier 1977). Ainsi, alors que le rapport Bullock suggérait une représentation paritaire dans les conseils de direction, le *Livre blanc* ne l'envisage qu'à une date lointaine — non fixée — et que si l'expérience le justifie.

Le projet prévoit essentiellement la constitution dans les entreprises employant plus de cinq cents personnes de « *comités conjoints groupant les représentants des travailleurs et de la direction* », qui devront être obligatoirement consultés avant toute décision sur les grandes options (investissements, fusions, achat, fermeture...). Après trois ou quatre ans d'existence, le comité conjoint aura un droit légal à demander un tiers des sièges dans le conseil d'administration (Policy Board), si les travailleurs, consultés par un vote, en décident ainsi. Dans les firmes de plus de deux mille personnes, les travailleurs auront un droit statutaire, c'est-à-dire pourront passer outre à l'éventuelle opposition de la direction pour être représentés dans le conseil d'administration. Le *Livre blanc* fait une distinction entre le « Policy Board » et le « Management Board », chargé de la gestion quotidienne de l'entreprise.

Les « *directeurs-ouvriers* » auront les mêmes responsabilités que les autres et ne seront pas des mandataires liés par les décisions des syndicats. Ils seront élus par un vote auquel tous les travailleurs de l'entreprise, syndiqués ou non, pourront participer ; mais le *Livre blanc* n'indique pas quelle sera la majorité requise pour permettre aux « *directeurs-ouvriers* » d'entrer dans le conseil d'administration. Au départ, ils formeront un tiers de ce conseil, avec la perspective d'atteindre la parité à une date ultérieure.

La principale organisation patronale, la Confédération de l'industrie britannique (C.B.I.), a déclaré que le gouvernement était « *obsédé par l'idée d'accroître le pouvoir syndical, mais que les industriels s'opposeraient à toute législation qui imposerait des syndiqués dans les conseils d'administration et qui ferait des non-syndiqués des travailleurs de seconde classe* ». L'Institut des directeurs d'entreprise a de son côté immédiatement protesté, en considérant que « *le Livre blanc ne tenait pas compte de la nécessité d'avoir des hommes qualifiés et que la formule provoquerait des conflits* ». Une autre organisation patronale pense que les propositions manquent de souplesse et ne sont pas applicables dans la mesure où elles veulent étendre l'influence des syndicats aux dépens de l'efficacité. En revanche, M. Murray secrétaire général du TUC, a déclaré que, bien que le gouvernement n'ait pas retenu toutes les suggestions du syndicat, le *Livre blanc* représentait « *un important pas en avant* ».

HENRI PIERRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dep. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U	4,6625	4 6675	0	+ 35	+ 3	+ 47	— 15	+ 55
$ can.	4,1780	4,1830	0	+ 18	— 15	+ 32	— 33	+ 35
Yen (100)	2,0400	2,0528	+ 50	+ 90	+ 110	+ 175	+ 410	+ 455
D. M. ...	2,1900	2,1940	+ 70	+ 95	+ 160	+ 190	+ 510	+ 555
Florin	2,0470	2,0530	+ 50	+ 75	+ 110	+ 145	+ 330	+ 385
F B. (100).	14,0400	14,0650	+ 250	+ 395	+ 490	+ 695	+1235	+1575
F. S.	2,3670	2,3730	+ 70	+ 145	+ 160	+ 285	+ 760	+ 820
L. (1 000)..	5,3500	5,3560	— 290	— 200	— 550	— 430	—1630	—1425
£	8,4500	8,4680	— 170	— 80	— 370	— 260	—1270	—1150

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 5/16	3 11/16	3 5/16	3 9/16	3 7/16	3 11/16	3 3/8	3 7/8
$ E.-U	4 1/2	5	8	8 1/4	7 3/4	8	8 3/16	8 9/16
Florin	4 1/8	4 5/8	4 1/8	4 9/16	4 1/4	4 5/8	4 3/4	5 1/8
F B. (100).	4 1/2	5	5 1/8	5 7/8	5 3/8	6	6 1/4	6 3/4
F. S.	7/16	13/16	1 1/16	1 7/16	1 3/16	1 9/16	1 5/8	2 1/8
L. (1 000)..	9 1/4	10 1/4	12 1/4	13	12 3/4	13 1/2	13 1/2	14 1/2
£	8 5/8	9 3/8	10 1/8	10 5/8	10 1/8	10 7/8	11 3/8	11 7/8
Fr. franç..	7 3/4	8 1/4	8	8 7/16	8 1/4	9	9 1/4	10

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

25 mai 1978 : La Banco do Estado de São Paulo/Banespa ouvre une banque de dépôt à Paris.

27-29 rue Chateaubriand Paris 8e

La Banco do Estado de São Paulo, dont le siège est situé Praça Antonio Carlos n° 6 à São Paulo, n'est rien moins que la seconde banque brésilienne.

Dirigée par Monsieur Manoel Adonay dos Santos Peralta, l'agence parisienne de la Banco do Estado de São Paulo met à la disposition des clients, outre son réseau brésilien, de nombreuses agences dans le monde entier.

Et notamment en Europe, car la Banco do Estado de São Paulo possède une nouvelle adresse à Londres : *2 Finch Lane - Londres EC 3V3NE - tél. 623.2291/5* et à Francfort/Main : *Bockenheimer Landstrasse 51-53 D-6000 Francfort/Main 1 - tél. 720-571*

Son bureau de représentation de Madrid sera inauguré le 1er juin. Celui d'Amsterdam est en voie d'installation.

Banco do Estado de São Paulo
banespa
27-29 rue Chateaubriand 75008 Paris
Tél : 225.75.18 - 225.77.17 (lignes groupées) - Télex 641077 F

AFFAIRES



Boussac : les grandes manœuvres vont recommencer

Le tribunal de commerce a statué : le groupe Boussac dispose désormais de trois mois de sursis, pour présenter un plan de redressement. Quelques heures après le dépôt d'une requête en ce sens par la direction, il a décidé d'accorder aux vingt-et-une principales sociétés du groupe (à l'exclusion de Dior, de SOCO, de Cornille, de la CITEC de la M.D.S. et de Boussac of France non concernés) le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites, qui gèle les créances (sauf celles des salariés) pendant plusieurs mois. Il a également nommé un juge commissaire, M. Cesselin, assisté de deux magistrats Mes Carcassone et Chanteloube, et surtout un curateur, Me Pesson. Ce dernier, contrairement à la règle générale est chargé des pouvoirs les plus étendus, puisqu'il a mission de gérer et d'administrer le groupe. Il se substitue donc à l'actuelle direction, animée par M. Jean-Claude Boussac et il a les pouvoirs d'écarter celle-ci de la gestion.

La décision rapide, du tribunal de commerce a quelque peu surpris. Compte tenu des déclarations récentes du ministre de l'industrie (*le Monde* du 25 mai) et des réticences marquées à l'égard de M. Jean-Claude Boussac par les pouvoirs publics et les salariés ainsi que par M. Marcel Boussac, son oncle, et le principal actionnaire du groupe, on s'attendait à une décision plus radicale.

En fait, à y regarder de plus près, on constate que la suspension provisoire des poursuites arrange beaucoup de monde : M. Jean-Claude Boussac, responsable sur ses biens propres de l'affaire et pour qui un règlement judiciaire risquait d'entraîner de graves désagréments, M. Marcel Boussac, qui, lui aussi, avait beaucoup à perdre d'une solution définitive (le règlement judiciaire risquerait de lui coûter quelque 200 millions de francs), et les pouvoirs publics qui n'ont pas, à l'heure actuelle, de solution de reprise par d'autres firmes à proposer en cas de démantèlement.

En outre, la nomination d'un curateur bénéficiant des pleins pouvoirs, équivaut dans l'esprit des pouvoirs publics et des actionnaires à écarter *de facto* M. Jean-Claude Boussac de la direction. Or c'était une des conditions essentielles posée par les uns et les autres pour soutenir financièrement le groupe. Désormais, les choses apparaissent plus claires : ou bien M. Marcel Boussac accepte de remettre dans le groupe de fortes sommes (environ 200 millions de F) afin de mettre sur pied un plan de redressement valable, ou bien il refuse et la mise en règlement judiciaire dans trois mois est inévitable. Or M. Marcel Boussac, devra, pour remettre cette somme, se résoudre à vendre l'Aurore, impatiemment convoitée par les milieux giscardiens. Une fois de plus la balle est donc dans le camp de M. Marcel Boussac. Mais, cette fois, la justice étant saisie, on voit mal comment il pourrait éviter de passer la main. S'il choisit de soutenir un plan de redressement, il devra également accepter de placer à la tête de celui-ci un gestionnaire aguerri... mais étranger à sa famille. S'il refuse, le démantèlement est désormais inévitable. Le curateur aura toutefois eu le temps, aidé par les pouvoirs publics, de préparer des solutions de reprise permettant d'éviter une catastrophe sociale.

VÉRONIQUE MAURUS.

LA SOCIÉTÉ BERGLAS-KIENER A DÉPOSÉ SON BILAN

Spécialisée dans le filage et le tissage de la laine, la société Berglas-Kiener de Colmar, filiale du groupe britannique Courtaulds, a déposé son bilan en raison de graves difficultés financières.

Plusieurs tentatives de reprises ayant échoué, la seule chance de sauver cette entreprise, dont les carnets de commandes restent bien remplis, et qui emploie aujourd'hui 560 personnes (contre plus de 900 en 1975) réside dans un projet présenté par M. Gustave Jean Wendee, un ancien directeur de la société qui possède une entreprise de textile en Italie. M. Wendee, qui serait prêt à parenter financièrement et personnellement le plan de redressement qu'il a élaboré et qui permettrait de conserver les salariés actuels, a déposé un dossier au comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (C.I.A.S.I.), organisme chargé des entreprises en difficulté.

Les chimistes européens créent un comité industriel

De notre envoyé spécial

Zurich. — Devant la montée des périls venus d'outre-Atlantique et des pays de l'Est, l'industrie chimique européenne, la plus importante du monde avec 30 % de la production, s'organise. Afin de mieux défendre ses adhérents devant la commission de Bruxelles, le Conseil européen des fédérations d'industries chimiques (CEFIC) a en effet décidé de se doter d'un comité industriel où siégeront les représentants d'une trentaine de firmes chimiques du Vieux Continent.

L'annonce en a été faite mercredi après-midi, à Zurich, à l'issue de l'assemblée annuelle du CEFIC, par son nouveau président, M. Kurt Lanz, vice-président du directoire du géant mondial de la chimie, la firme allemande Hoechst. La mise en place de ce comité bouleverse les habitudes du CEFIC, né en 1973 de la réunion de deux anciens organismes, où les firmes chimiques n'étaient jusqu'ici représentées que par les délégués de leurs fédérations.

Cet organe, dont la création répond aux vœux émis par le vicomte Davignon, commissaire européen chargé des questions industrielles, permettra aux chefs d'entreprise de prendre désormais directement langue avec les instances communautaires pour leur exposer leurs problèmes et tenter avec elles de trouver des solutions dont la mise en œuvre serait rendue plus rapide ; mais aussi de mieux coordonner leur action en se concertant en dehors des habituelles réunions de salon pour définir une politique commune.

Le comité va, en premier lieu, s'intéresser aux matières plastiques, menacées à leur tour de crise par les importations sauvages à des prix de dumping des Etats-Unis et des pays de l'Est.

« Nous voulons obtenir une véritable transparence du marché », nous a déclaré M. Jean Couture, président sortant du CEFIC. En d'autres termes, les chimistes européens veulent désormais connaître par le menu l'origine, la quantité et les prix des produits vendus sur le marché européen. Une première réunion se tiendra, fin juin, à Bruxelles, avec le vicomte Davignon.

La manifestation d'une volonté commune d'unir ses forces, plutôt que de les disperser en de vains efforts, est donc clairement apparue à Zurich. C'est un nouveau pas vers cette Europe de la chimie que certains appellent de tous leurs vœux. Mais la route est encore longue et semée d'embûches, à commencer par les réticences maintes fois exprimées par les industriels allemands, farouches partisans du libre-échangisme.

ANDRÉ DESSOT.

● *La reprise officielle de l'usine Flaminaire de Redon* (Ille-et-Vilaine) par Waterman devrait intervenir rapidement. Le personnel C.G.T. s'est prononcé mercredi 24 mai en faveur du protocole proposé par Mme Gomez, P.-D. G. de Waterman. Les ouvriers C.F.D.T. ont cependant refusé de participer au vote à mains levées sur ce protocole, qui ne prévoit dans l'immédiat que la reprise de deux cents personnes sur les trois cent quatre-vingt-onze que compte l'usine de Redon. Une entrevue avec Mme Gomez, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Flaminaire et M. Olivier Philip, préfet d'Ille-et-Vilaine, doit se tenir vendredi matin.

● *Le Conseil économique et social* a adopté le projet d'avis sur *« la compétitivité des produits français à l'exportation »* par 94 voix contre 22 (C.F.D.T., C.G.T., M. Pierre Utu) et 27 abstentions (F.O., C.F.T.C.). Au cours de la discussion, M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, a souligné que le système français de crédit à l'exportation était parfaitement *« adapté »* et se comparait favorablement à ceux des autres pays industrialisés, souhaitant toutefois un accroissement du concours des banques. — *(A.F.P.).*

● *Le secrétariat de l'Organisation de coopération et de développement économiques* prévoit de présenter de nouvelles mesures pour stimuler les économies des pays membres, après avoir reconnu que la politique de croissance modérée adoptée il y a deux ans pour lutter à la fois contre le chômage, l'inflation et les déséquilibres des paiements dans les pays membres n'avait réussi que dans le domaine des prix, a déclaré le 23 mai M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., venu à Tokyo préparer la réunion du conseil des ministres de l'Organisation, qui aura lieu les 14 et 15 juin à Paris. L'idée est que tous les pays définissent des politiques et des objectifs de croissance adaptés à leur situation, de façon à en profiter ensemble, et non pas individuellement avec l'espoir d'entraîner les autres à leur suite.

CONSTRUCTION NAVALE

VISITE DE M. LE THEULE A DUNKERQUE

Un ministre en face des dures réalités

De notre correspondant

Dunkerque. — La visite de M. Joël Le Theule, ministre des transports, vendredi 26 mai, à Dunkerque, aura pour objet, d'une part, le baptême du « roulier » — navire de marchandises générales — *Ville-du-Havre*, la livraison, d'autre part, de son jumeau, le *Ville-de-Dunkerque* (à la Navale Worms) et, enfin, l'entrée du premier navire dans la nouvelle forme de cale sèche du port (le porte-conteneurs *Sederberg*).

Première réalité que pourra apprécier M. Joël Le Theule, celui de la réparation navale. Les orientations prises localement sont significatives : effort de diversification entre les services de maintenance et de sous-traitance dans des industries appartenant à la même famille professionnelle que la métallurgie ; rapprochement des réparateurs et des constructeurs navals.

La filiale commune de Béliard et de France-Dunkerque qui deviendra, dans un mois, la firme Flandres-Industrie, doit jeter un pont entre les deux secteurs d'activités navales. Quand on connaît les intérêts industriels que représentent les grands chantiers navals, on mesure les prolongements de tels rapprochements. Les liens, par xemple, qui se nouent actuellement entre Creusot-Loire (groupe Schneider) à une importante société de Marseille spécialement dans la vente du matériel *offshore* et de matériel marin, doivent offrir de nouveaux débouchés à l'entreprise commune Béliard - France-Dunkerque.

La construction ? Cette fois, le rouge est allumé pour la cale de France-Dunkerque. Dans la gamme des navires marchands du moins, on ne voit pas comment assurer la soudure avant les vacances d'été. En effet, les Européens et les Sud-Africains ont commandé une dizaine de super-conteneurs pour leur ligne du Cap, et on s'aperçoit aujourd'hui que la moitié de cette flotte suffirait.

Quant aux deux « rouliers », qui doivent être livrés à la Navale-Worms, c'est la situation de la surcapacité qu'ils actualisent. Ils ont été spécialement conçus pour les lignes du golfe Persique. Mais la concurrence est telle sur ces lignes, au départ de l'Atlantique-mer du Nord que leur exploitant envisage de les placer sur les lignes de la Méditerranée, toujours vers le golfe Persique. Or, c'est sur cette relation que Delmas-Vieljeux commence à transférer ses cargos de la ligne de la côte occidentale d'Afrique.

Les deux nouvelles « villes » risquent de manquer de fret dans le Nord. Et ce au moment où les Suédois viennent d'enlever le contrat de transport d'un vapocraqueur, qui doit entrer en chantier au Qatar et qui représente 25 000 tonnes de matériel.

M. B.

● *Affaire Terrin : manifestations syndicales.* — « Une action d'envergure » pour la « sauvegarde de la construction navale » aura entre Marseille et Toulon, à la lieu le 30 mai sur l'autoroute B 52, hauteur de La Ciotat.

C'est ce qu'ont décidé les travailleurs des chantiers navals de Marseille, au cours d'une assemblée générale réunie le 24 mai dans le cadre de la journée nationale d'action de la construction et de la réparation navale, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. F.O. et la C.G.C. ne s'étaient pas jointes au mouvement.

J.-C. MELENDES

Agent de Change recherche

ANALYSTE DE CRÉDIT

Rédacteur Engagement (classe V))
ou Adjoint Chef de Groupe entreprise (classe VI)

pour poste

ADJOINT RESPONSABLE ÉTUDES FINANCIÈRES

10, rue du 4-Septembre. — 266-37-83.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 23 mai 1978

L'assemblée ordinaire du 23 mai 1978 a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un bénéfice net de 171 392 414 F contre 169 467 055 F en 1976.

Il sera réparti, à partir du 5 juin 1978, un dividende net par action de 17 F, qui donnera droit à un avoir fiscal de 8,50 F ; il sera payable contre remise du coupon n° 35.

Allocution de M. le Président-Directeur Général

Mesdames, messieurs,

Depuis notre dernière assemblée, l'atmosphère s'est, grâce à la sagesse du peuple français, considérablement éclaircie.

Je vous avais peut-être paru un peu optimiste l'année dernière en misant sur cette sagesse et en prédisant — ce qui est toujours dangereux — que les épargnants qui investiraient sur la base des cours de l'époque avaient plus de chances de gagner que de perdre.

Aujourd'hui, l'horizon politique est dégagé, mais les problèmes économiques et sociaux subsistent et tout dépend de la manière dont ils seront résolus.

Jamais, depuis longtemps, les circonstances n'ont été aussi favorables à l'adoption d'une politique libérale. Aucune démagogie n'est, en effet, nécessaire en raison de la défaite politique et intellectuelle du marxisme et de l'absence de proches échéances électorales. *Mais ceci ne signifie pas* que les choix soient faciles et que libéralisme puisse être aujourd'hui synonyme de laxisme. La politique économique de la France doit se développer aujourd'hui dans un difficile contexte, international et intérieur.

Au plan international, nous ne sommes pas en présence d'une crise mondiale, mais d'un problème d'adaptation à un monde nouveau. Il ne s'agit pas de surmonter une conjoncture momentanément difficile, mais de faire face à un changement radical dû au bouleversement des prix de l'énergie et à une nouvelle division internationale du travail — ce qui requiert un effort de reconversion et une grande souplesse des structures économiques.

Malheureusement, les entreprises françaises abordent ce tournant avec des structures financières particulièrement faibles et dont le renforcement constitue aujourd'hui la priorité essentielle de toute politique économique.

En fait, depuis de nombreuses années, les entreprises françaises ont été incapables de maintenir leurs fonds propres à un niveau raisonnable pour deux motifs :

— D'une part, l'impossibilité d'avoir un autofinancement suffisant en raison du contrôle des prix ;

— D'autre part, l'impossibilité d'augmenter leur capital en raison de la faiblesse du marché financier. Celle-ci résultait à la fois d'une politique générale hostile au profit et d'une politique fiscale décourageante pour l'actionnariat.

Le retour à la santé de l'économie française repose donc sur la libération des prix et sur un développement de l'actionnariat.

Aujourd'hui, en raison du système fiscal, il est beaucoup plus économique pour une entreprise de s'endetter que d'augmenter son capital et il est beaucoup plus tentant pour un épargnant d'acheter des obligations, voire de conserver son épargne liquide, que d'acheter des actions. Le résultat, c'est que le marché financier exigeait des bonnes valeurs françaises un rendement de 12 % et que, même après la hausse qui a salué les élections, les rendements de 9 à 10 % ne sont pas rares.

Le passage de la situation actuelle à une situation raisonnable ne se fera pas sans problèmes.

La libération des prix exigera beaucoup de sang-froid de la part du gouvernement et des différents partenaires sociaux, car on ne raye pas d'un coup les conséquences de plusieurs dizaines d'années de réglementation. Ce ne seront donc pas les variations mensuelles de l'indice qui seront significatives, mais son évolution à plus long terme. Plus le retour à la liberté sera rapide, plus il sera facile car, après une période d'adaptation, le marché se chargera, mieux que l'administration, de mettre de l'ordre dans les prix, comme cela est le cas en Allemagne ou en Suisse.

Le changement de la fiscalité relative aux actions devrait être plus facile, car il n'est pas, finalement, très coûteux. Avec un système qui soumet les obligations ou l'épargne liquide à un impôt forfaitaire et l'actionnariat à une double imposition comportant, au niveau de l'actionnaire, un régime progressif jusqu'à 60 %, il n'est pas extraordinaire qu'un seul Français sur trente-cinq soit actionnaire d'une société anonyme.

Or, l'économie de marché, qui est celle que la France a choisie, requiert à la fois un élargissement du nombre et une diversification sociale de l'actionnariat.

La politique des pouvoirs publics, et je dirais aussi celle des entreprises, doit désormais s'inspirer de cet impératif.

Si, finalement, ce tournant de notre politique économique est bien pris, les valeurs françaises devraient voir se confirmer et s'amplifier le mouvement de hausse qu'elles ont déjà réalisé depuis le début de l'année, car elles sont encore loin d'être cotées à des cours en rapport avec leur valeur réelle et leur rentabilité. Et le marché financier devrait retrouver le rôle essentiel qu'il lui revient de jouer dans le développement de notre économie.

* * *

Notre Compagnie a, bien entendu, profité des meilleures dispositions de la Bourse de Paris — d'autant plus que nous avons beaucoup renforcé en 1977 et au début de 1978 notre détention en titres de placement français.

Le portefeuille de placements propre à la Compagnie est passé de 528 millions au 1er janvier à 616 millions au 30 avril, et la hausse de notre portefeuille français a été de 26 % sur le 1er janvier et de 35 % sur le plus bas de 1978.

Par ailleurs, la valeur boursière des quinze participations françaises évaluées à notre bilan au-dessus des cours de Bourse s'est accrue de 320 millions de francs.

Enfin, la cotation de notre titre s'est notablement améliorée, passant de 209 au début de l'année à 278 le 18 mai, soit une hausse de 33 % malgré laquelle sa décote est encore de l'ordre de 50 %.

En raison de la complexité de nos comptes consolidés, ils n'ont pas pu être définitivement arrêtés et seront adressés aux actionnaires dans les délais les plus brefs. Je puis toutefois vous indiquer que nos résultats courants consolidés s'élèvent à 400 millions contre 381 millions en 1976, soit 45 francs par action contre 43,15.

Notre exercice 1978 se présente d'une manière favorable en ce qui concerne nos revenus financiers. Nos grandes filiales maintiendront ou augmenteront leurs distributions faites en 1978 au titre de 1977.

Quant aux résultats de nos filiales en 1978, il est encore un peu tôt pour en préjuger. Nos participations industrielles auront, comme toujours, une activité variable suivant les secteurs. Nos banques semblent obtenir, jusqu'ici, des résultats comparables à ceux de l'année dernière, malgré les difficultés que l'encadrement du crédit entraîne pour leur exploitation. Quant au secteur immobilier, s'il ne paraît pas appelé dans un proche avenir à des développements spectaculaires, les provisions que nous avons faites devraient — sauf imprévu — nous tenir à l'abri de surprises désagréables.

Au total, nos revenus paraissent aujourd'hui assurés, et notre actif réel total s'est accru depuis le 1er janvier d'au moins 10 %.

Tout ceci nous permet de penser que nous pourrons continuer à assumer, et si possible à développer — je l'espère, à votre satisfaction — le rôle qui est désormais le nôtre dans l'économie nationale et internationale.

IMMINDO S.A.

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 19 mai 1978 sous la présidence de M. Gérard Dangelzer, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Au 31 décembre 1977, le patrimoine d'Immindo comportait douze ensembles immobiliers en exploitation correspondant à 50 521 mètres carrés de logements, 9 524 mètres carrés de bureaux et locaux commerciaux et 1 333 mètres carrés de garages et parkings.

Poursuivant son développement, la société réalise actuellement deux programmes d'habitation, situés rue de l'Ouest, Paris 14e et rue Saint-Charles, Paris 15e, dont l'achèvement interviendra respectivement fin juin et courant octobre 1978.

Au cours de l'année 1977, l'occupation des immeubles d'Immindo s'est maintenue à un taux voisin de 100 % ; en outre, le taux de rotation des locataires a été inférieur à celui de l'année précédente.

Les recettes locatives se sont élevées à 16,37 millions de francs contre 15,32 millions de francs pour 1976, pour un parc locatif identique ; elles correspondent à hauteur de 57,80 % aux loyers d'habitation et pour 42,20 % aux loyers commerciaux.

Au bilan, les immobilisations totalisent après amortissements, 140,20 millions de francs contre 135,73 millions de francs pour l'exercice précédent.

Le bénéfice net de l'exercice 1977 ressort à 14,22 millions de francs contre 13,57 millions de francs en 1976.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende de 10,20 F par action auquel s'ajoutera 0,30 F de primes à la construction, soit au total 10,50 F contre 10 F — au titre de l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 12 juin 1978 à la banque de l'Indochine et de Suez contre remise du coupon jumelé n° 16, la partie « A » imposable à l'impôt sur le revenu représentant 8,16 F et la partie « B » exonérée de l'impôt représentant 2,34 F.

Océ-van der Grinten N.V.

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 22 mai 1978 a décidé de fixer le dividende au titre de l'exercice 1977 à 7,20 florins par action ordinaire de 20 florins nominal.

Compte tenu de la mise en paiement, le 1er novembre 1977, d'un dividende intérimaire de 3,60 florins par action ordinaire, le dividende restant à payer au titre de l'exercice 1977 est de 3,60 florins.

La contre-valeur en francs français de ces 3,60 florins sera payable à partir du 1er juin 1978 aux guichets des sièges et agences en France du Crédit lyonnais et du Crédit industriel et commercial (coupon n° 2 des actions ordinaires de 20 florins nominal).



sogerap

La situation au 31 mars (premier semestre de l'exercice 1977-1978) publiée au BALO fait apparaître un bénéfice net provisoire de 11 906 368 F contre 14 094 130 F au 31 mars 1977. Ce dernier chiffre intégrant des profits exceptionnels sur cessions de titres, la comparaison avec le premier semestre de cette année n'est pas significative. En exploitation, on constate par contre une nette progression (10 362 203 F contre 9 547 532 F).

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. Obligations 10,20 % 1976

Les intérêts courus du 3 juin 1977 au 2 juin 1978 seront payables à partir du 3 juin 1978 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 2 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,29 F soit un net de 76,51 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) et auprès des bureaux de poste.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

BARÈME DES BRILLANTS

COULEUR	BLANC NUANCÉ		LÉGÈREMENT TEINTÉ		DIAMÈTRE
PURETÉ	V.V.S.	Lég. piqué	V.V.S.	Lég. piqué	en 10e de %
1 carat : 8 g 20 .	16.900 F	11.800 F	10.800 F	7.000 F	68/10^e
2 carats, le carat	22.700	16.700	12.500	8.000	84/10^e
3 carats, le carat	26.500	20.000	14.200	8.900	96/10^e
4 carats, le carat	32.500	23.200	15.700	10.200	104/10^e
5 carats, le carat	38.000	26.600	18.000	11.200	114/10^e

Ce barème étant donné à titre indicatif, MM. Godechot et Pauliet se tiennent à votre disposition pour vous renseigner d'une façon plus précise sur le cas que vous voudrez bien leur soumettre.

GODECHOT & PAULIET

86, AVENUE RAYMOND-POINCARÉ

PAS. 34.90

ACHATS - VENTES - EXPERTISES - CONSEILS

PARKING FOCH MÉTRO VICTOR-HUGO Tous les jours, sauf dimanche

BOURSE DU BRILLANT

communique

MARCHÉ DU BRILLANT

Prix d'un brillant rond spécimen
BLANC EXCEPTIONNEL

1 CARAT

25 mai - 77 800 F T.T.C.
+ commission 4,90 %

M. GÉRARD JOAILLIERS

8, avenue Montaigne - Paris (8e)
Tél. 359-83-96



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 MAI

Très vive hausse

« Le projet de loi sur les plus-values mobilières est acceptable. » *Bien que le détail de ce projet n'était pas encore public au moment où la séance se déroulait, mercredi au palais Brongniart, tel était le sentiment général autour de la corbeille. De fait, les valeurs françaises ont enregistré une brutale flambée de hausse, l'indicateur instantané, en progrès de 3 % dès l'ouverture, terminant finalement la séance à + 3,2 % environ.*

Tous les compartiments ont peu ou prou bénéficié de cette bouffée d'optimisme et, en dépit d'un volume d'échanges relativement peu important, des hausses souvent non négligeables ont été enregistrées. Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Printemps (+ 8 %) après que la cotation eut été retardée en raison de l'insuffisance des offres. Radar et B.C.T. (+ 7 %).

Le traitement, meilleur que prévu, réservé par le gouvernement aux « petits » opérateurs boursiers n'était pas le seul élément favorable retenu par les professionnels. « Le marché a bénéficié aujourd'hui d'une incroyable conjonction de facteurs positifs », *disait l'un d'eux. En effet : il s'agissait d'abord, ce mercredi, du premier jour d'un nouveau mois de crédit, séance traditionnellement mise à profit pour opérer de nouveaux engagements. Ensuite, les résultats du commerce extérieur ont été assez brillants. Enfin, sur le marché monétaire, le loyer de l'argent a baissé, tandis que le franc est resté ferme sur celui des changes...*

Sur le marché de l'or, en revanche, le lingot a cédé un peu de terrain, revenant de 27 245 F à 27 195 F, et le napoléon a perdu 0,50 F à 254,50 F. Le volume des transactions est resté stable à 6,64 millions de francs.

Le taux d'intérêt de l'argent placé en reports est revenu de 5 3/8 % le mois dernier à 5 1/4 %.

LONDRES

Calme

Les affaires sont calmes jeudi matin et les cours varient peu. Seul l'indice des industrielles progresse légèrement de 1,7 point, à 475,7.

OR (ouverture) (dollars. 179 35 contre 179 40

VALEURS	CLOTURE 24 5	COURS 25 5
Beecham	657 ...	660 ...
British Petroleum	880 ...	888 ...
Courtaulds	123 ..	124 ...
De Beers	356 ...	350 ...
Imperial Chemical	378 ...	378 ...
Rio Tinto Zinc Corp	219 ...	220 ...
Shell	566 ...	557 ...
Vickers	173 ..	172 ..
War Loan 3 1/2 %	31 1/4	31 1/8
*West Driefontein	25 7/8	26 ...
*Western Holdings	21 1/8	21 3/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PLASTIC OMNIUM. — Le bénéfice a doublé en 1977, passant de 1,10 à 2,22 millions de francs. Après impôt, il atteint 895 920 F. Dividende global de 6 F *contre* 4,08 F, *plus* un complément de 0,81 F.

DUTCH STATE MINES. — Pour la première fois depuis 1948, la société ne versera pas de dividende à la suite des mauvais résultats de 1977 : 110 millions de florins contre 132 millions de florins.

POCLAIN. — *Le* déficit consolidé pour 1977 s'élève à 172,3 millions de francs contre 128,3 millions.

I.C.I. — Le groupe chimique britannique, qui va construire à Wilhelmshaven (Basse-Saxe), en République fédérale, un important complexe industriel pour renforcer sa production de P.V.C., aurait engagé des pourparlers avec Alusuisse en vue de lui racheter sa filiale allemande, Atlantik Gmbh, installée dans son futur site, et qui fabrique du chlore et de la soude caustique. I.C.I. aurait également pris langue avec les firmes Mobil, Olympia Werke et Krupp pour leur racheter leurs usines chimiques.

COMPAGNIE DU MIDI. — Le dividende global pour 1978 sera au moins égal à celui versé pour écoulé (21 F) mais à francs constants, ce qui suppose une majoration d'au moins 10 % en francs courants.

LA FRANCE I.A.R.D. — Dividende global pour 1977 : 19,50 F (inchangé).

NEW-YORK

Nouveau repli

Malgré une reprise survenue en fin de séance, les cours ont encore baissé mercredi à Wall Street et l'indice des industrielles s'est établi à 837,92, soit à 7,37 points au-dessous de son niveau précédent.

Une forte activité a continué de régner et 31,45 millions de titres ont changé de mains contre 32,23 millions la veille.

Les craintes suscitées par la menace d'une nouvelle poussée inflationniste et par la hausse des taux d'intérêt ont derechef pesé sur le marché, incitant nombre d'opérateurs à procéder à des dégagements de précaution.

Sur 1 895 valeurs traitées, 1 246 ont fléchi, 300 ont monté et 349 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 224,68 (— 3,12) ; services publics, 104,03 (— 0,33).

VALEURS	COURS 23-5	COURS 24-5
Alcoa	45 1/2	44 7/8
A.T.T.	60 7/8	60 3/4
Boeing	47 3/8	47 ...
Chase Manhattan Bank	32 ...	32 1/2
Du Pont de Nemours	115 1/4	114 3/4
Eastman Kodak	55 5/8	54 1/4
Exxon	47 1/2	47 1/8
Ford	49 1/4	49 1/4
General Electric	53 5/8	52 3/8
General Foods	29 1/2	30 5/8
General Motors	59 7/8	58 7/8
Goodyear	17 1/4	17 1/8
I.B.M.	263 1/8	262 1/2
I.T.T.	31 5/8	31 5/8
Kennecott	23 7/8	24 1/4
Mobil Oil	64 3/8	64 1/8
Pfizer	32 1/8	32 3/8
Schlumberger	76 7/8	75 3/8
Texaco	24 3/4	24 3/4
U.A.L. Inc.	27 7/8	27 3/8
Union Carbide	40 1/8	40 ...
U.S. Steel	29 1/2	28 5/8
Westinghouse	22 ...	21 1/2
Xerox	52 3/4	52 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/5	25/5
1 dollar (en yens)	228 90	227 35

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	23 mai	24 mai
Valeurs françaises	128,5	131,8
Valeurs étrangères	101,2	101,4

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,4	74,8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 24 MAI - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 674	4 678	4 670
Allemagne (100 DM)	219 870	219 480	220
Belgique (100 F)	14 097	14 06	13 970
Pays-Bas (100 fl.)	205 650	205 000	205 500
Danemark (100 krd)	81 750	81 710	81
Suède (100 krs)	100 200	99 970	100 250
Norvège (100 k.)	85 480	85 310	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 473	8 475	8 550
Italie (1 000 lires)	5 357	5 357	5 450
Suisse (100 fr.)	237 450	237 300	233 500
Autriche (100 sch.)	30 504	30 515	30 750
Espagne (100 pes.)	5 745	5 753	5 750
Portugal (100 esc.)	10 215	10 175	10 500
Canada ($ can. 1)	4 204	4 195	4 215
Japon (100 yens)	2 043	2 045	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/5
Or fin (kilo en barre)	27200	27180
Or fin (en lingot)	27245	27195
Pièce française (20 fr.)	255	254 50
Pièce française (10 fr.)	210 50	208 50
Pièce suisse (20 fr.)	232 20	233 50
Union latine (20 fr.)	223 80	223 90
Souverain	254 90	254 90
Pièce de 20 dollars	1216 80	1210 .
Pièce de 10 dollars	580 -	584 ..
Pièce de 5 dollars	389 50	... ..
Pièce de 50 pesos	1115	1109 .
Pièce de 10 florins	246 ..	244 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 mai 1978 a été tiré à 564 508 exemplaires.

AU CONGRÈS DU SYNDICAT DES INSPECTEURS DE POLICE

Le terrorisme, comme une plaie de la démocratie

De notre envoyé spécial

Montpellier. — « Terrorisme et démocratie » : *le thème du quatrième congrès du S.N.A.P.C. (Syndicat national autonome des policiers en civil) aura été expédié en deux heures, au cours de la deuxième journée des débats. De nombreux invités ne s'étaient pas dérangés et les magistrats locaux, quand ils ont pris la parole, se sont contentés, comme le procureur général de Montpellier, M. Jean-Jacques Lajaunie, d'une déclaration toute formelle. Un haut magistrat du parquet a cependant promis de se faire l'interprète des policiers auprès du garde des sceaux pour lui faire part de leurs problèmes face au terrorisme. A quoi se résument-ils ?*

Comme un leitmotiv, les orateurs qui se sont succédé à la tribune sont venus dire que pour lutter contre ce fléau du monde moderne ils ne disposaient pas de suffisamment de moyens. Des comparaisons peu avantageuses pour la police française ont été faites par leurs collègues d'outre-Rhin au moment de l'affaire Schleyer. M. Michel Vincent, de la brigade criminelle, a proposé de créer un service spécialisé de lutte contre le terrorisme.

Il ne suffit cependant pas de vaincre le terrorisme. Il faut rechercher les causes, a déclaré Mme Danièle Berthon, de la section Ile-de-France, de « *l'envahissement de ce virus* ». « *Si la loi démocratique avait été respectée, les milices privées n'auraient pas pignon sur rue et Pierre Overney serait encore en vie*, a-t-elle indiqué ; *si l'industrialisation se développait en tenant compte des hommes, aucun déséquilibre régional n'aurait usé la patience des Bretons ou des Corses ; si les pollueurs criminels et impunis ne souillaient pas autant notre atmosphère, nos rivières, nos côtes, les citoyens seraient peut-être moins méfiants à l'égard de l'énergie nucléaire, et des édifices de l'E.D.F. ne seraient probablement pas l'objet d'actes terroristes. Et ce ne sont là que quelques exemples.* » « *Ainsi peut-on se demander*, a ajouté Mme Berthon, *si l'emploi du terrorisme n'est pas l'irruption d'un mal qui n'apparaîtrait donc que dans le cadre d'une certaine faillite du système démocratique ?* »

Ordinateurs et liberté

Le S.N.A.P.C. a donc pris conscience de la profondeur de ce phénomène et de sa véritable nature. Mais pour le combattre il faut « *que le combat soit clair* », a dit Mme Berthon. « *Chaque policier sera prêt à défendre la sécurité des citoyens... Mais nous renvoyons l'examen des causes d'actes terroristes aux véritables responsables, en espérant que tous les corps démocratiquement constitués de l'Etat sauront aborder ce problème avec sérénité, se gardant des lois d'exception inutiles dans une démocratie digne de ce nom* ».

Le secrétaire général adjoint du bureau de l'Ile-de-France a ainsi rejeté le recours à la multiplication « *d'ordinateurs, fichiers, contrôles, fouilles, restreignant le champ de la liberté individuelle sans pour autant couper efficacement les racines du mal* ».

Les débats qui ont suivi n'ont pas été à la hauteur des véritables questions soulevées. Un orateur qui se proposait de parler des juridictions d'exception s'est même vu empêché de s'exprimer au prétexte qu'il ne s'agissait pas du sujet du débat. La discussion tourna vite court.

C'est dans la confusion la plus totale que devait s'achever cette journée. Le congrès extraordinaire de la soirée, qui devait examiner la modification des statuts, schoppa sur la réforme du premier article proposé, à savoir la modification de la commission exécutive. Les congressistes n'allèrent pas plus loin et ont remis à une prochaine fois l'examen des nouveaux statuts, pourtant considéré comme important par beaucoup d'inspecteurs et d'enquêteurs. Débats consternants, querelles mesquines qui laissent augurer d'une élection agitée du nouveau bureau national. Le quatrième congrès du S.N.A.P.C. passera-t-il de la contestation à la rupture ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Deux Soviétiques* ayant été pris en otage mercredi 24 mai dans les bureaux de la compagnie *Finnair à Moscou*, la police est intervenue en utilisant des bombes lacrymogènes. Les deux otages ont été immédiatement libérés et leur ravisseur appréhendé. Celui-ci aurait déclaré au téléphone représenter « l'armée de libération russe » dont personne ne sait rien. De source non officielle, on croit savoir qu'il s'agirait d'un certain Mikhail Timochkov, âgé de vingt-deux ans, qui se serait évadé. La police, elle, affirme que c'est « un malade mental, originaire de Semipalatinsk. Il voulait obtenir un avion pour quitter le pays. — *(U.P.I.)*

Accord syndicats-C.N.P.F.

LES ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE VONT POUVOIR BÉNÉFICIER DE LA PRÉRETRAITE

A l'exception de la C.F.D.T., qui a demandé un délai de réflexion, tous les syndicats et le C.N.P.F. ont signé, mercredi 24 mai, un avenant à l'accord sur la préretraite. Ce texte donne la possibilité aux déportés, anciens combattants et prisonniers de guerre âgés de soixante à soixante-cinq ans de bénéficier de la préretraite (70 % du salaire). L'accord du 13 juin 1977, qui permet aux salariés âgés de quitter volontairement l'entreprise avant soixante-cinq ans et de recevoir la préretraite, avait exclu ces catégories de salariés parce qu'elles pouvaient, légalement, prendre leur retraite à soixante ans au taux plein et non pas à soixante-cinq ans.

L'accord qui vient d'être signé met fin à cette disparité, mais pour l'avenir *seulement*. Le *C.N.P.F.* a toutefois accepté qu'une commission paritaire nationale examine le cas des personnes *déjà* retraitées qui s'estiment lésées. Il n'est pas impossible que les retraités anciens combattants, qui ne reçoivent que la pension du régime général (50 %), puissent bénéficier d'une allocation différentielle afin d'atteindre le taux de 70 %.

Le texte qui a été proposé mercredi, ne deviendra applicable qu'après la parution, au « Journal officiel », de l'agrément ministériel, au plus tard fin juin. Le nombre de bénéficiaires potentiels n'a pas été précisé, mais certains font état, pour 1978, de 20 000 à 50 000 personnes.

Un deuxième avenant a été signé, le 24 mai, au C.N.P.F. Il prolonge d'un an, pour les salariés du bâtiment en activité, la possibilité de recevoir, en fin de chantier, l'allocation supplémentaire d'attente (A.S.A.) égale à 90 % de leur dernier salaire, par analogie aux 90 % accordés aux chômeurs licenciés pour cause économique.

LE CONGRÈS H.L.M. ENVOIE SON PRÉSIDENT FAIRE PART DE SES INQUIÉTUDES A M. D'ORNANO

(De notre envoyée spéciale.)

Strasbourg. — La tension monte au congrès H.L.M. réuni dans la capitale alsacienne depuis mardi 23 mai. Les responsables des organismes du logement social font le tour des difficultés qui sont les leurs dans l'application de la réforme du financement du logement, et, au début de cette troisième journée, M. Albert Denvers, président de l'Union nationale des H.L.M., a annoncé en séance plénière aux congressistes, qu'il quittait le congrès pour rencontrer à Paris M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie.

Mandaté par le comité directeur de l'Union des H.L.M., qui s'est réuni dans la soirée de mercredi, M. Denvers doit avertir le ministre de la détermination des organismes d'H.L.M. de ne pas subir une réforme dont l'efficacité sociale est loin d'être prouvée, à leurs yeux, et dont la généralisation est décidée avant une réelle expérimentation.

J. D.

Après les accusations de « l'Humanité »

M. Bourges exprime sa totale confiance et son estime au colonel Érulin

Interrogé jeudi 25 mai par France-Inter, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, s'est déclaré « *scandalisé par le comportement de René Andrieu* », le rédacteur en chef de *l'Humanité*, qui, à l'émission télévisée des « Dossiers de l'écran », mardi soir 23 mai, avait accusé le colonel Philippe Erulin, commandant actuellement le 2[e] REP au Zaïre, d'avoir fait subir des tortures à M. Henri Alleg pendant la guerre d'Algérie, en 1957 (*le Monde* du 25 mai). Des affirmations similaires ont été publiées par *le Canard enchaîné* et *Minute* de cette semaine, imprimés avant l'émission à laquelle a participé René Andrieu.

« *Au moment où une unité se trouve engagée à l'étranger pour une mission pacifique*, a expliqué M. Bourges, *M. Andrieu croit bon de porter des attaques personnelles, et cela dénote un bien mauvais sens de l'Etat. Je tiens à exprimer ma confiance totale et mon estime à un officier de grande valeur et d'une grande capacité, digne de la confiance placée en lui par le gouvernement qui l'a mis à la tête du 2[e] REP.* »

« *C'est une opération contre l'armée* », a conclu le ministre.

Dans *l'Humanité* de jeudi 25 mai, l'éditorialiste Henri Alleg écrit notamment sous le titre « Un certain lieutenant Erulin » : « *Dans ces lieux spécialisés, des équipes étaient spécialement chargées de l'interrogatoire* des suspects. C'est dans ces conditions *que j'ai « rencontré » un lieutenant parachutiste qui s'appelait Erulin, qui dirigeait ces équipes, prenant part lui-même directement à l'exécution des supplices.* »

« *Aussi*, conclut Henri Alleg, *je m'étonne et trouve odieux et scandaleux que des hommes comme Erulin, qui ont ce passé, déclarent s'émouvoir devant les atrocités qu'ils découvrent au Shaba... Je ne peux que m'étonner aussi que ce soient de tels hommes qu'on choisisse pour des missions dites humanitaires.* »

De son côté, l'Union nationale des parachutistes, que préside M. Jacques Romain-Desfossé, dénonce « *un coup de poignard dans le dos d'un officier qu'on cherche à diffamer dans l'accomplissement de sa mission humanitaire* » et « *demande instamment aux autorités responsables d'engager des poursuites contre M. Andrieu pour atteinte au moral de l'armée* ».

Rappelons que les plaintes dont certaines militaires ont pu faire l'objet pour leurs actions en Algérie tombent sous le coup de la loi du 31 juillet 1968 portant amnistie générale de « *toutes les infractions et fautes passibles de sanctions disciplinaires ou professionnelles commises en relation avec les événements d'Algérie* ».

Dans une école privée des Vosges

UN ÉLÈVE AURAIT ÉTÉ L'OBJET DE SÉVICES

(De notre correspondant.)

Epinal. — Une plainte a été déposée, le 22 mai, auprès du procureur de la République d'Epinal, pour sévices sur la personne d'un garçon de seize ans, élève de l'école libre d'Hergugney (Vosges), une commune de cent soixante habitants. Les parents du jeune Daniel Crier reprochent à frère Daniel, disciple de Mgr Lefebvre et maître d'internat dans cet établissement, qui compte vingt élèves, d'avoir frappé leur fils avec un bâton alors qu'il faisait sa toilette. Un médecin a délivré un certificat prescrivant une incapacité de quatre jours.

Depuis que la gestion financière de l'école a été confiée au supérieur du séminaire d'Ecône, en 1967, Hergugney est devenu le lieu de rassemblement des catholiques traditionalistes des Vosges et de Meurthe-et-Moselle. Les dimanche et jours de fête, les fidèles de Mgr Lefebvre viennent en nombre assister aux offices célébrées selon le rite de Saint Pie V. Frère Daniel serait chargé d'ouvrir, dans les locaux de l'école Saint-Pierre-Fourrier un séminaire de l'Eglise d'Ecône.

Pour l'instant, les autorités diocésaines observent le silence sur cette affaire.

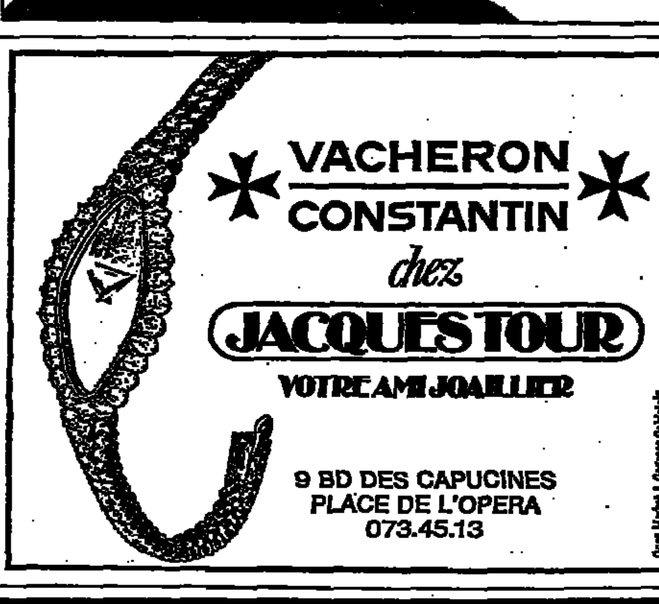
Y. C.

● *L'ancienne présidente Maria Estela Peron* a été mise définitivement hors de cause par la justice fédérale dans le procès qui lui était intenté pour usurpation de fonctions publiques, falsification de documents publics et recel, a-t-on appris, mardi 23 mai, à Buenos-Aires. Les juges fédéraux ont pris cette décision après avoir établi que l'accusée, actuellement détenue dans une base navale, exerçait, le 29 juin 1974, la présidence de la République non comme titulaire, mais sur délégation du chef de l'Etat en titre, le général Juan Domingo Peron. — *(A.F.P.)*

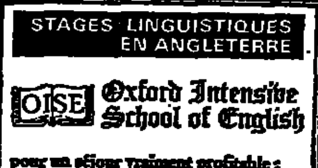
FÊTE DES MÈRES
CAFETIÈRES ÉLECTRIQUES
françaises - italiennes
ÉLECTRO-MÉNAGER
Sèche-cheveux - Miroirs
BROSSERIE - COUTELLERIE
CADEAUX - GADGETS UTILES
DIDIER-NEVEUR
39, Rue Marbeuf - Tél. : BAL. 61-70
20, Rue de la Paix - PARIS 8[e] - 2[e]









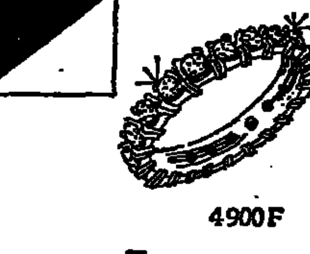
STAGES LINGUISTIQUES EN ANGLETERRE


Old England
a choisi pour vous

Au masculin

Blazer bleu marine très léger	870 F
Pantalon flanelle grise, pure laine peignée	385 F
Imperméable popeline coton	825 F
Costume veston 2 pièces, à partir de	1200 F
Chemise polo fil d'Ecosse	150 F
Pull-over laine fine	150 F

Old England
12, bd des Capucines, Paris 9[e]
9 h 30 / 12 h 30 - 14 h / 18 h 30

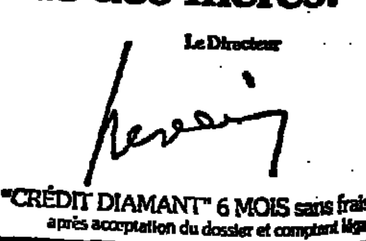

4 900 F

Clou d'oreille en diamant avec pendentif diamant à partir de 3 500 F

Emeraude entourage 10 diamants 3 780 F

Je suis spécialiste du diamant, et mon choix immense permet aux maris de fêter "brillamment" la fête des mères.

MP
Paris
8, place de la Madeleine
138, rue La Fayette
86, rue de Rivoli

Le Directeur


GRATUIT CATALOGUE COULEUR Tél. : 260.31.44
"CRÉDIT DIAMANT" 6 MOIS sans frais après acceptation du dossier et comptant légal

A B C D E F G

